



Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002-03
SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**Energy,
the Environment
and Natural Resources**

Chair:
The Honourable TOMMY BANKS

Tuesday, April 8, 2003
Thursday, April 10, 2003

Issue No. 12

Seventh and eighth meetings on:

Emerging Issues Related to the Mandate of the Committee
(Implementation of the Kyoto Protocol)

and

First meeting on:

Bill C-2, An Act to establish a process for assessing
the environmental and socio-economic effects
of certain activities in Yukon

APPEARING:

The Honourable Herb Dhaliwal, P.C., M.P.,
Minister of Natural Resources

The Honourable David Anderson, P.C., M.P.,
Minister of the Environment

The Honourable Robert D. Nault, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs and Northern
Development

WITNESSES:
(*See back cover*)

Deuxième session de la
trente-septième législature, 2002-2003
SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

**Énergie, de
l'environnement et
des ressources naturelles**

Président:
L'honorable TOMMY BANKS

Le mardi 8 avril 2003
Le jeudi 10 avril 2003

Fascicule n° 12

Septième et huitième réunions concernant:

De nouvelles questions concernant le mandat du comité
(Mise en œuvre du Protocole de Kyoto)

et

Première réunion concernant:

Le projet de loi C-2, Loi instaurant un processus
d'évaluation des effets de certaines activités sur
l'environnement et la vie socioéconomique au Yukon

COMPARAISSENT:

L'honorable Herb Dhaliwal, c.p., député,
ministre des Ressources naturelles

L'honorable David Anderson, c.p., député,
ministre de l'Environnement

L'honorable Robert D. Nault, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes et
du Nord canadien

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

The Honourable Tommy Banks, *Chair*

The Honourable Mira Spivak, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Baker, P.C.	Finnerty
Buchanan	Kenny
* Carstairs, P.C.	* Lynch-Staunton
(or Robichaud, P.C.)	(or Kinsella)
Christensen	Merchant
Cochrane	Milne
Eyton	Watt

** Ex Officio Members*

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES NATURELLES

Président: L'honorable Tommy Banks

Vice-présidente: L'honorable Mira Spivak

et

Les honorables sénateurs:

Baker, c.p.	Finnerty
Buchanan	Kenny
* Carstairs, c.p.	* Lynch-Staunton
(ou Robichaud, c.p.)	(ou Kinsella)
Christensen	Merchant
Cochrane	Milne
Eyton	Watt

** Membres d'office*

(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, April 3, 2003:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Christensen, seconded by the Honourable Senator Chalifoux, for the second reading of Bill C-2, An Act to establish a process for assessing the environmental and socio-economic effects of certain activities in Yukon.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The Bill was then read the second time.

The Honourable Senator Christensen moved, seconded by the Honourable Senator Sibbeston, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 3 avril 2003:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Christensen, appuyée par l'honorable sénateur Chalifoux, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-2, Loi instaurant un processus d'évaluation des effets de certaines activités sur l'environnement et la vie socioéconomique au Yukon.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Christensen propose, appuyée par l'honorable sénateur Sibbeston, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, April 8, 2003
(21)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met at 5:11 p.m. this day, in room 257 East Block, the Honourable Tommy Banks, Chair, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Christensen, Eyton, Finnerty, Kenny, Milne and Spivak (7).

In attendance: From the Library of Parliament: Lynne Myers, Researcher, Science and Technology Division.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, November 7, 2002, the committee continued its examination of emerging issues related to its mandate (implementation of the Kyoto Protocol). (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 8, February 18, 2003.*)

APPEARING:

The Honourable Herb Dhaliwal, P.C., M.P., Minister of Natural Resources.

WITNESSES:

From Natural Resources Canada:

Mr. Howard Brown, Assistant Deputy Minister, Large Industrial Emitters Group;

Mr. Bryan Cook, Director General, CANMET Energy Technology Centre;

Mr. Neil MacLeod, Director General, Office of Energy Efficiency.

From the Climate Change Secretariat:

Mr. David Oulton, Head.

The Honourable Herb Dhaliwal made a statement and together with Mr. Brown, Mr. Cook, Mr. MacLeod and Mr. Oulton, the minister answered questions.

At 6:52 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, April 10, 2003
(22)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met at 8:00 a.m. this day, in room 257 East Block, the Honourable Tommy Banks, Chair, presiding.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 8 avril 2003
(21)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 17 h 11, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Banks, Christensen, Eyton, Finnerty, Kenny, Milne et Spivak (7).

Est présente: De la Bibliothèque du Parlement: Lynne Myers, attachée de recherche, Division des sciences et de la technologie.

Sont également présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 7 novembre 2002, le comité poursuit l'examen de nouvelles questions concernant le mandat du comité (mise en oeuvre du Protocole de Kyoto). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 8 des délibérations du comité daté du 18 février 2003.*)

COMPARAÎT:

L'honorable Herb Dhaliwal, c.p., député, ministre des Ressources naturelles.

TÉMOINS:

De Ressources naturelles Canada:

M. Howard Brown, sous-ministre adjoint, Groupe des grands émetteurs industriels;

M. Bryan Cook, Centre de la technologie et de l'énergie de CANMET;

M. Neil MacLeod, directeur général, Office de l'efficacité énergétique.

Du Secrétariat du changement climatique:

M. David Oulton, chef.

L'honorable Herb Dhaliwal fait une déclaration et, avec MM. Brown, Cook, MacLeod et Oulton, le ministre répond aux questions.

À 18 h 52, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le jeudi 10 avril 2003
(22)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 8 heures, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Buchanan, Christensen, Finnerty, Milne, and Spivak (6).

In attendance: From the Library of Parliament: Lynne Myers, Researcher, Science and Technology Division and Monique Hébert, Researcher, Law and Government Division.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, November 7, 2002, the committee continued its examination of emerging issues related to its mandate (implementation of the Kyoto Protocol). (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 8, February 18, 2003.*)

APPEARING:

The Honourable David Anderson, P.C., M.P., Minister of the Environment.

WITNESSES:

From Environment Canada:

Mr. Alan Nymark, Deputy Minister;

Ms. Norine Smith, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications.

The Honourable David Anderson made a statement and, together with Mr. Nymark and Ms. Smith, the minister answered questions.

At 9:47 a.m., the committee suspended its sitting

At 10:12 a.m., the committee resumed in camera, pursuant to rule 92(2)(e) for the purpose of discussing a draft agenda.

At 10:26 a.m., the committee suspended its sitting.

At 10:31 a.m., the committee resumed its sitting and, pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, April 3, 2003, proceeded to study Bill C-2, An Act to establish a process for assessing the environmental and socio-economic effects of certain activities in Yukon.

APPEARING:

The Honourable Robert D. Nault, P.C., M.P., Minister of Indian Affairs and Northern Development.

WITNESSES:

From the Department of Indian Affairs and Northern Development:

Mr. John Bailey, Negotiator, Resource Strategies;

Mr. David Cox, Counsel, Comprehensive Claims and Northern Affairs/Self-Government and Strategic Direction.

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Banks, Buchanan, Christensen, Finnerty, Milne et Spivak (6).

Sont présents: De la Bibliothèque du Parlement: Lynne Myers, attachée de recherche, Division des sciences et de la technologie, et Monique Hébert, attachée de recherche, Division du droit et du gouvernement.

Sont également présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 7 novembre 2002, le comité poursuit l'examen de nouvelles questions concernant le mandat du comité (mise en oeuvre du Protocole de Kyoto). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 8 des délibérations du comité daté du 18 février 2003.*)

COMPARAÎT:

L'honorable David Anderson, c.p., député, ministre de l'Environnement.

TÉMOINS:

D'Environnement Canada:

M. Alan Nymark, sous-ministre;

Mme Norine Smith, sous-ministre adjointe, Politiques et communications.

L'honorable David Anderson fait une déclaration et, avec M. Nymark et Mme Smith, le ministre répond aux questions.

À 9 h 47, la séance est suspendue.

À 10 h 12, la séance reprend à huis clos, conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, aux fins de discussion d'un programme préliminaire.

À 10 h 26, la séance est suspendue.

À 10 h 31, la séance reprend et, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 avril 2003, poursuit l'examen du projet de loi C-2, Loi instaurant un processus d'évaluation des effets de certaines activités sur l'environnement et la vie socioéconomique au Yukon.

COMPARAÎT:

L'honorable Robert D. Nault, c.p., député, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

TÉMOINS:

Du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien:

M. John Bailey, négociateur, Stratégies relatives aux ressources;

M. David Cox, conseiller juridique, Revendications globales et Affaires du Nord/Autonomie gouvernementale et orientation stratégique.

The Honourable Robert D. Nault made a statement and, together with Mr. John Bailey and Mr. David Cox, the minister answered questions.

At 11:44 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

L'honorable Robert D. Nault fait une déclaration et, avec M. John Bailey et David Cox répond aux questions.

À 11 h 44, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

La greffière du comité,

Josée Thérien

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 8, 2003

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 5:11 p.m. to examine and report on emerging issues related to its mandate (implementation of Kyoto).

Senator Tommy Banks (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: With us today is the Minister of Natural Resources, the Honourable Herb Dhaliwal; Mr. Howard Brown, Assistant Deputy Minister; Mr. Bryan Cook, Director General, CANMET; Mr. Neil MacLeod, Director General, Office of Energy Efficiency; and Mr. David Oulton, Head, Climate Change Secretariat. Thank you gentlemen for returning to speak to us.

Minister, you have an opening statement, which I invite you to make.

The Honourable Herb Dhaliwal, Minister of Natural Resources: Thank you very much, Mr. Chairman. It is a real pleasure for me to be here. Let me apologize for the few minutes that I am late. I do have a presentation that will probably be about 10 to 15 minutes in length, and then we will have questions.

As I said, it is a pleasure to be here today to speak to you about one of the most pressing issues we as Canadians are currently facing — climate change. We are already seeing the impacts of climate change, particularly in our western and northern regions. Over the long term, it will have serious implications for all of us — for our health, economy, future and our children's future.

Responding to the questions raised by climate change is a duty we simply must fulfil. The decisions and choices we make today will dramatically shape our world in the years to come.

Mr. Chairman, I am confident that we have the answers within our grasp. Those answers will be based on sustainable development, promoting economic growth and social progress while protecting our environment. The answers will be based on innovative environmentally friendly technologies and looking at the ways we lead our lives and do business through climate change lens.

Indeed, Mr. Chairman we have a responsibility to act now for future generations of Canadians. To act responsibly, we will have to look at all options. We will have to “think outside the box,” to use the popular catch phrase, and change our perspective on how we do things.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 8 avril 2003

Le Comité sénatorial de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit ce jour à 17 h 11 pour une étude sur de nouvelles questions concernant son mandat (mise en œuvre de Kyoto).

Le sénateur Tommy Banks (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président: Nous avons avec nous aujourd'hui le ministre des Ressources naturelles, l'honorable Herb Dhaliwal; M. Howard Brown, sous-ministre adjoint; M. Bryan Cook, directeur général, CANMET; M. Neil MacLeod, directeur général, Office de l'efficacité énergétique; et M. David Oulton, chef, Secrétariat du changement climatique. Merci messieurs d'être revenus pour nous adresser la parole.

Monsieur le ministre, vous avez un exposé d'ouverture et je vous invite à le faire.

L'honorable Herb Dhaliwal, ministre des Ressources naturelles: Merci beaucoup, monsieur le président. C'est un réel plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui. Permettez-moi de vous présenter mes excuses pour mes quelques minutes de retard. J'ai effectivement un exposé qui durera probablement de 10 à 15 minutes et ensuite nous répondrons à vos questions.

Comme je l'ai dit, je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour vous parler de l'une des questions les plus pressantes que nous devons maintenant examiner en tant que Canadiens, soit le changement climatique. Nous voyons déjà les incidences du changement climatique, surtout dans les régions de l'ouest et du nord du Canada. À long terme, ces incidences auront de graves répercussions sur chacun d'entre nous: sur notre santé, sur notre économie, sur notre avenir et sur l'avenir de nos enfants.

Répondre aux questions soulevées par le changement climatique est une obligation que nous devons remplir. Les décisions et les choix d'aujourd'hui auront une incidence profonde sur notre monde dans les années à venir.

Monsieur le président, je suis certain que les réponses se trouvent à notre portée. Ces réponses seront fondées sur le développement durable, c'est-à-dire la promotion de la croissance économique et des progrès sociaux, de concert avec la protection de notre environnement. Ces réponses seront fondées sur l'utilisation de technologies innovatrices et respectueuses de l'environnement et elles prendront en considération notre style de vie et nos activités, tout en tenant compte du changement climatique.

En fait, monsieur le président, nous avons le devoir d'agir au nom des futures générations de Canadiens. Pour agir de manière responsable, nous devons examiner toutes les options. Nous devons, selon l'expression courante, «sortir des sentiers battus» et changer notre façon de faire.

As you know, climate change is a high priority issue for the Government of Canada. We are committed not only to leading the way, but also to showing the world that it is possible to meet both our environmental and economic goals.

Our commitment was shown in the Climate Change Plan for Canada, which details the steps that Canada must take to meet our climate change objectives and reduce greenhouse emissions. Our commitment was clear when we ratified the Kyoto Protocol this past December, and our commitment was reinforced in Budget 2003 when we dedicated \$2 billion to help implement Canada's plan. At least \$200 million of that funding will be used to support the development of longer-term climate change technologies. This is in addition to the more than \$1.7 billion that we have already put into programs to address climate change.

Our Climate Change Plan for Canada which we released last November, points the way forward to achieving our Kyoto targets. It is a product of ongoing consultation with the provinces and territories as well as interested stakeholders. Consultations will continue.

The longer-term challenge that we have before us is to create a low emissions energy economy with sustainable development at its heart. It is not to prevent or reduce economic growth. It is a plan that will allow Canada to do its part and to do it in a way that enhances our quality of life and takes advantage of Canada's economic strengths. That includes the sustainable development of our natural resources.

Our plan is about improving energy efficiency, investing in technology and developing and promoting cleaner sources of energy, such as renewable sources, including wind energy. Our plan is based on clear guidelines. Our economy cannot be put at risk, and no region will bear an unfair burden. We must also provide a favourable investment climate.

Today, I should like to talk about the progress we have made so far in a number of climate change areas, particularly the economic opportunities that come with responding effectively to climate change; innovative climate change technologies; renewable energy sources such as wind power and small hydro; industrial competitiveness, in particular industrial emitters; forest and climate change; and the role of individual Canadians. Unquestionably, our action on climate change is motivated by a concern for the well-being of future generations.

Strong environmental stewardship, however, is much more than altruism. The global market for environmental products, technologies and services is estimated to be \$1 trillion a year with exceptional growth potential. Those countries, in particular those

Vous savez que le changement climatique est une question prioritaire pour le gouvernement du Canada. Nous nous sommes engagés, non seulement à être un chef de file, mais aussi à montrer au reste du monde qu'il est possible d'atteindre nos objectifs économiques et environnementaux.

Notre engagement se trouve dans le Plan du Canada sur les changements climatiques, qui indique les étapes que le Canada doit suivre pour atteindre ses objectifs et réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Notre engagement était clair lorsque nous avons ratifié le Protocole de Kyoto, en décembre dernier, et notre engagement a été renforcé dans le Budget de 2003 lorsque deux milliards de dollars ont été attribués à la mise en œuvre du plan du Canada. Au moins 200 millions de dollars proviendront de ce montant pour appuyer la mise au point de technologies à long terme relatives au changement climatique, et ce en sus de plus de 1,7 milliard de dollars déjà affectés à des programmes dans ce secteur.

Notre Plan du Canada sur les changements climatiques, diffusé en novembre dernier, montre la voie à suivre pour atteindre les objectifs fixés dans le Protocole de Kyoto. Il résulte de vastes consultations auprès des provinces et des territoires, ainsi qu'auprès des intervenants concernés, et ces consultations se poursuivront.

Notre défi est de créer une économie reposant sur l'utilisation d'une énergie à faible taux d'émissions et fondée sur le développement durable. Notre objectif n'est pas d'empêcher ou de réduire la croissance économique. C'est un plan qui permettra au Canada de faire sa part tout en améliorant notre qualité de vie et en tirant avantage de nos points forts sur le plan économique, ce qui comprend le développement durable de nos ressources naturelles.

Notre plan consiste à accroître notre efficacité énergétique, à investir dans la technologie, ainsi qu'à mettre au point et à promouvoir des sources d'énergie propre comme les énergies renouvelables, notamment l'énergie éolienne. Notre plan repose aussi sur des lignes directrices claires. Nous pouvons mettre en jeu notre économie. Aucune région ne subira le poids d'un fardeau inéquitable. Nous devons également assurer un climat d'investissement favorable.

Aujourd'hui, j'aimerais parler des progrès que nous avons réalisés dans un certain nombre de secteurs relatifs au changement climatique, notamment les avantages économiques qui découlent de l'application de mesures efficaces face au changement climatique; les technologies innovatrices adoptées à l'égard du changement climatique; les sources d'énergie renouvelable comme l'énergie éolienne et les petites centrales hydroélectriques; la compétitivité industrielle, surtout chez les émetteurs industriels; les forêts et le changement climatique; et le rôle des Canadiens. Il est certain que les mesures que nous prenons face au changement climatique découlent de notre préoccupation concernant le bien-être des générations futures.

Toutefois, la bonne gestion de l'environnement est beaucoup plus que de l'altruisme. Le marché mondial des produits, des technologies et des services environnementaux est évalué à un billion de dollars par année et présente un potentiel de croissance

companies that develop the best technologies will find themselves in an enviable economic position in the years to come. The investments we make now to help us reduce greenhouse emissions will pay dividends environmentally and economically as we go forward. Acting now makes more than just environmental sense. It makes good economic sense. It means new business opportunities, new markets and new jobs.

As my colleague the Minister of Finance said when we delivered the 2003 budget, "We can, and must, expand both our environmental and economic advantage as we meet our climate change goals." We want the world to knock on our door when they are looking for innovative ways to address climate change. Mr. Chairman, that is it not just a possibility; it is already happening.

The question then becomes: How do we ensure that Canada is at the forefront of climate change solutions? New technologies will be fundamental, whether it is improving energy efficiency or finding cleaner and renewable sources of energy. Innovation and technology are central to achieving our climate change goals.

Developing innovative technology will not happen overnight. It takes time, and it takes money. However, creativity, knowledge and dedication pay off in the end. That is a powerful combination as we work toward addressing climate change.

I am proud that so many Canadian companies, such as Westport Innovations, Ballard, Hydrogenics, ATS, Iogen, Mabarex and many more are developing environmental technologies. They have put Canada at the technological forefront.

Mr. Chairman, Canada is pursuing a wide range of new climate-change technologies: Hydrogen and fuel cells; solar power; wind power; carbon dioxide capture and storage; biomass; and alternative transportation fuels. These technologies hold great promise.

Fuel cells, for instance, have the potential to revolutionize how we produce energy. They could reshape the automobile industry, slash emissions and create new jobs and economic opportunities. Twenty years ago, the Government of Canada recognized the potential of this technology. That is why we have been investing in hydrogen fuel cells for the past two decades. Canada has been leading the way in this technology. Today, major automobile manufacturers are looking at ways to use fuel cells. We have companies working on the infrastructure we will need to make fuel cells truly viable in the marketplace. In the long term, the potential for fuel cells seems almost limitless.

exceptionnel. Les pays, et en particulier les entreprises qui mettront au point les meilleures technologies, se trouveront dans une situation économique enviable dans l'avenir. Les investissements que nous faisons aujourd'hui pour réduire les émissions de gaz à effet de serre rapporteront sur les plans économique et environnemental dans l'avenir. Le fait d'agir maintenant présente des avantages économiques autant qu'environnementaux: de nouvelles possibilités d'affaires, de nouveaux marchés et de nouveaux emplois.

Comme l'a dit mon collègue, le ministre des Finances, lorsque nous avons présenté le Budget de 2003, «nous pouvons et devons ajouter à notre avantage environnemental et économique tout en atteignant notre objectif relatif au changement climatique». Nous voulons être un chef de file mondial lorsqu'il s'agit de trouver des solutions innovatrices en matière de changement climatique. Monsieur le président, cela n'est pas qu'une possibilité: c'est, en fait, une réalité.

Nous devons donc nous demander comment nous assurer que le Canada soit à l'avant-garde de la recherche de solutions au changement climatique. Les nouvelles technologies joueront un rôle essentiel à cet égard. Qu'il s'agisse d'accroître l'efficacité énergétique ou de trouver des sources d'énergie renouvelable moins polluantes, l'innovation et la technologie constituent des éléments essentiels à la réalisation de nos objectifs.

La mise au point d'une technologie innovatrice ne se fera pas du jour au lendemain: il faudra du temps et de l'argent. Toutefois, la créativité, le savoir et la persistance rapportent à long terme. C'est une combinaison très efficace dans notre recherche de solutions aux effets du changement climatique.

Je suis fier du fait que tant d'entreprises canadiennes, comme Westport Innovations, Ballard, Hydrogenics, ATS, Iogen, Mabarex et de nombreuses autres, travaillent à la mise au point de technologies environnementales. C'est grâce à elles que le Canada se trouve maintenant à la fine pointe de la technologie.

Monsieur le président, le Canada travaille à la mise au point de toute une gamme de nouvelles technologies liées au changement climatique: l'hydrogène et les piles à combustible; l'énergie solaire; l'énergie éolienne; le captage et le stockage du dioxyde de carbone; la biomasse; et les carburants de remplacement. Ces technologies sont très prometteuses.

Les piles à combustible, par exemple, pourraient révolutionner notre production énergétique. Elles pourraient transformer l'industrie automobile, réduire les émissions et créer de nouveaux emplois et de nouvelles possibilités économiques. Il y a 20 ans, le gouvernement du Canada a reconnu le potentiel de cette technologie. C'est pourquoi nous avons investi dans les piles à hydrogène au cours des deux dernières décennies. Le Canada est un chef de file dans ce domaine. Aujourd'hui, les grands constructeurs de véhicules automobiles étudient des moyens d'utiliser les piles à combustible. Certaines de nos entreprises élaborent l'infrastructure dont nous aurons besoin pour assurer la viabilité des piles à combustible sur le marché. Le potentiel à long terme de ces piles semble presque illimité.

Mr. Chairman, I understand that, while on your recent fact-finding trip to San Francisco, some of you had an opportunity to drive a Toyota-and-Chrysler-built hydrogen fuel cell vehicle. On March 20, we announced a \$620,000 contribution to Hydrogenics, a leading fuel cell company. Our investment will help Hydrogenics build refuelling technology for fuel cells. We are also supporting Hydrogenics' fuel cell transit bus project that will be demonstrated in Winnipeg.

The successes continue. Westport, through its joint venture Cummins Westport Inc., installed a natural gas fuel system at a waste-water treatment facility in Grande Prairie, Alberta.

We are now testing a prototype mining locomotive that is powered by a hydrogen fuel cell. The locomotive, the only one of its kind in the world, can work deep underground without polluting the air supply, improving worker health and safety and reducing costs. My department, Natural Resources Canada, has put its financial resources and expertise into this groundbreaking technology.

In our February budget, we boosted our support for Sustainable Development Technology Canada by \$250 million, bringing our total investment in SDTC to \$350 million. This funding will help turn technological potential into reality, by developing and demonstrating innovative clean air and air quality solutions.

On March 20, we announced \$3 million in funding for three Quebec companies, Bio-Terre Systems Inc., CO₂ Solutions Inc., and Mabarex Inc. and their partners.

As I said at the outset of my remarks today, emerging renewable energy sources such as wind power and related technologies are a key part of our climate change strategy. Canada is a world leader in the use of renewable energy, which includes hydroelectricity, wood, solar, wind, and earth and biomass such as agriculture products. Seventeen per cent of Canada's primary energy supply is from renewable energy sources, compared to an average of 6 per cent for the OECD countries.

The Government of Canada has been investing in renewable energy sources for many years. During the past two years, we have implemented initiatives worth about \$350 million to encourage markets for renewable energy sources. Only two weeks ago, we announced a \$2.6 million investment in the Cypress Wind Power Facility in Saskatchewan. The Cypress facility is part of our \$260 million wind power production initiative that will increase the amount of wind power available in Canada by 500 per cent.

Monsieur le président, on me dit que certains d'entre vous avez eu l'occasion, au cours d'un voyage d'information à San Francisco, de conduire un véhicule de marque Toyota et Chrysler propulsé par des piles à hydrogène. Le 20 mars, nous avons annoncé l'attribution d'une somme de 620 000 \$ à la société Hydrogenics, l'une des principales entreprises productrices de piles à combustible. Notre investissement aidera Hydrogenics à mettre au point la technologie de ravitaillement des piles à combustible. Nous appuyons également le projet de transport urbain par autobus à pile à combustible qui sera mis en œuvre à Winnipeg par la société Hydrogenics.

Et ce n'est pas tout. La société Westport a installé, par l'entreprise de sa coentreprise Cummins Westport Inc., un système d'alimentation en gaz naturel à une installation de traitement des eaux usées de Grande Prairie, en Alberta.

Nous procédons maintenant à l'essai d'un prototype de locomotive utilisée dans les mines et propulsée par une pile à hydrogène. Cette locomotive unique au monde peut être utilisée à de grandes profondeurs sans polluer l'air. Elle permet d'améliorer la sécurité et la santé des mineurs et de réduire les coûts. Mon ministère, Ressources naturelles Canada, a investi des ressources financières et des compétences dans cette technologie de pointe.

Dans notre budget de février, nous avons attribué 250 millions de dollars supplémentaires aux Technologies du développement durable Canada, ce qui porte notre investissement total dans TDCC à 350 millions de dollars. Ces fonds faciliteront la réalisation du potentiel technologique par l'élaboration et la démonstration de solutions innovatrices en matière de qualité de l'air et de lutte contre la pollution atmosphérique.

Le 20 mars, nous avons annoncé l'attribution de 3 millions de dollars à trois entreprises du Québec, soit Bio-Terre Systems Inc., CO₂ Solutions Inc. et Mabarex Inc. et leurs partenaires.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, les nouvelles sources d'énergie renouvelable, telles que l'énergie éolienne et les technologies connexes, constituent un élément clé de notre stratégie touchant le changement climatique. Le Canada est un chef de file mondial en ce qui concerne l'utilisation d'énergies renouvelables, notamment l'hydroélectricité, le bois, les énergies solaire et éolienne, la terre et la biomasse, par exemple les produits agricoles. Dix-sept p.100 de l'approvisionnement en énergie primaire du Canada provient de sources d'énergie renouvelable, comparativement à 6 p. 100 en moyenne dans le cas des pays de l'OCDE.

Le gouvernement du Canada a investi depuis de nombreuses années dans les sources d'énergie renouvelable. Au cours des deux dernières années, nous avons mis en œuvre des initiatives d'une valeur d'environ 350 millions de dollars pour encourager le développement de marchés pour les sources d'énergie renouvelable. Il y a deux semaines seulement, nous avons annoncé l'attribution de 2,6 millions de dollars à la Cypress Wind Power Facility, en Saskatchewan. Cette installation fait partie de notre programme de 260 millions de dollars d'encouragement à la production d'énergie éolienne, qui permettra d'accroître de 500 p. 100 la quantité d'énergie éolienne disponible au Canada.

The Government of Canada is doing its part. We have committed to purchasing at least 20 per cent of the electricity used in our facilities across Canada from green power sources. We are purchasing wind power in Alberta, Saskatchewan and Prince Edward Island. That green energy is helping people power their homes in Prince Edward Island, and commuters in Calgary ride the wind on the C-Train.

Solar energy is another promising area. Canadian innovations like the Solarwall for ventilation air heating and the EnerWorks water heating system have broken new ground, cutting both emissions and energy supply costs.

Honourable senators, we need to increase the use of renewable energy. Our plan sets a target of having 10 per cent of all new electricity generation come from emerging renewable sources. Now more than ever before, we have an opportunity to build a cleaner, more sustainable energy future through renewable energy developed right here at home in Canada.

While emerging renewable sources hold tremendous potential, it is important to remember that fossil fuels will remain a major part of our energy mix for decades to come. That is why we are committed to finding ways to produce and use the fuels as cleanly and efficiently as possible. For example, Canadian scientists in our private sector are perfecting the best techniques to capture CO₂ and store it underground.

Only last month, we invested \$5 million in the Weyburn CO₂ Monitoring Project, the world's largest such project. This is in addition to our previous contribution of \$1 million. In Canada, the potential for CO₂ capture and storage is significant, particularly in Alberta and Saskatchewan. Estimates suggest that as much as 75 megatons per year of CO₂ could be stored. We have the necessary technologies, but we need to show that they are commercially viable. Innovation and technology are central to achieving our climate change goals.

If we are to meet our climate change goals and ensure a vibrant economy, it will take a commitment by all — governments, industry and Canadians. Our large industrial emitters, the oil and gas sector, electricity, and mining and manufacturing sectors account for about half of Canada's GHG emissions. They will have a crucial role to play in Canada's approach to climate change. They are also the economic lifeblood of hundreds of communities across the country, so striking the right balance is key.

During our discussions with them, industry brought forward a number of legitimate concerns, and we are moving quickly to address them. We will ensure that the cost of carbon credits is no greater than \$15 per ton of carbon dioxide through the first

Le gouvernement du Canada fait sa part. Nous nous sommes engagés à acheter au moins 20 p. 100 de l'électricité utilisée dans nos installations partout au Canada auprès de sources d'approvisionnement en énergie écologique. Nous achetons de l'énergie éolienne en Alberta, en Saskatchewan et à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette énergie écologique aide à alimenter en électricité des maisons de l'Île-du-Prince-Édouard et les navetteurs de Calgary empruntent le C-Train propulsé au vent.

L'énergie solaire est un autre domaine prometteur. Des innovations canadiennes comme le Solarwall pour les installations de chauffage à l'air de ventilation et les installations de chauffage de l'eau EnerWorks sont à la fine pointe de la technologie et permettent de réduire les émissions et les coûts d'approvisionnement en énergie.

Honorables sénateurs, nous devons utiliser davantage d'énergie renouvelable. Notre plan vise à ce que 10 p. 100 de la production d'électricité provienne de nouvelles sources d'énergie renouvelable. Plus que jamais, nous avons la possibilité de nous approvisionner à des sources plus durables et moins polluantes grâce à l'énergie renouvelable produite ici même au Canada.

Bien que les nouvelles sources d'énergie renouvelable présentent un énorme potentiel, il est important de se rappeler que les combustibles fossiles demeureront un élément important de notre approvisionnement énergétique dans les décennies à venir. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à trouver des moyens de produire et d'utiliser les combustibles de manière aussi écologique et efficace que possible. Par exemple, les scientifiques canadiens et notre secteur privé mettent au point les meilleures techniques de captage et de stockage souterrain du CO₂.

Le mois dernier, par exemple, nous avons investi 5 millions de dollars dans le Projet de surveillance du CO₂ de Weyburn, plus grand projet du genre dans le monde, et ce en sus de notre contribution antérieure d'un million de dollars. Au Canada, les possibilités de captage et de stockage du CO₂ sont importantes, surtout en Alberta et en Saskatchewan. Selon les estimations, jusqu'à 75 mégatonnes de CO₂ pourraient être stockées chaque année. Nous disposons des technologies nécessaires, mais nous devons montrer qu'elles sont viables sur le plan commercial. L'innovation et la technologie sont essentielles à la réalisation de nos objectifs en matière de changement climatique.

Si nous voulons atteindre nos objectifs et maintenir une économie dynamique, nous devons tous faire un effort, qu'il s'agisse des paliers du gouvernement, de l'industrie ou des Canadiens. Nos grands émetteurs industriels, soit l'industrie pétrolière et gazière, le secteur de l'électricité et les secteurs minier et manufacturier, produisent environ la moitié des émissions de GES du Canada. Ils auront tous un rôle fondamental à jouer dans la mise en œuvre de l'approche du Canada à l'égard du changement climatique. L'atteinte d'un équilibre sera essentielle car ils représentent aussi un moyen de subsistance pour des centaines de collectivités dans l'ensemble du pays.

Au cours de nos échanges, l'industrie a soulevé un certain nombre de préoccupations légitimes et nous nous empressons d'y trouver des réponses. Nous verrons à ce que le coût des crédits pour renforcer les puits de carbone ne dépasse pas 15 \$ par tonne

Kyoto commitment period. We have adopted the covenants' approach to greenhouse gas reduction as a central element of the plan. The reduction target for large industrial emitters will be no more than 55 megatons. Any further reductions will come through incentives.

Our plan reiterates that early actors will not be disadvantaged, a commitment that federal, provincial and territorial environment ministers agreed to in 2000.

We clearly understand the need for flexibility in the negotiation of covenants with large industrial emitters, and the government has stated that they will consider competitive issues in moving forward. We have two objectives here that are mutually supportive, namely a strong economy and an effective plan to address climate change.

Now, let me turn to the issue of Canada's forests and their role in helping us adjust to climate change. Forests can be carbon sinks, effectively absorbing CO₂. That means that Canada's forests already play a role in lowering GHGs. For example, a single tree can absorb many tons of carbon dioxide during its lifetime.

The carbon sinks provisions of the Kyoto protocol present new opportunities for our forest sectors. I am particularly excited by the possibilities presented by afforestation — planting trees on marginal farmland and other suitable areas. Our Forest 2020 strategy will help fulfill the potential contribution that establishing fast-growing, high-yield forest plantations can make toward our climate change objectives. Over the next five years, we are aiming to have 400,000 hectares of fast-growing plantations. This strategy will also help diversify farm incomes and rural economies, while providing employment and business opportunities for Aboriginal communities and rural Canadians across our country.

To deal with climate change, we will all need to take action — companies of all sizes, governments of all levels, and individual Canadians. We have implemented a number of climate change programs to encourage action. We are expanding the Canadian industry program for energy conservation to help small and medium-size enterprises become more energy efficient. We want new buildings to be 25 per cent above the existing Model National Energy Code for Buildings by 2010. The government will reduce its own emissions by 31 per cent below 1990 levels by 2010. We want 10 per cent of all new electricity generation to come from emerging renewable resources.

de dioxyde de carbone pendant la première année d'engagement en vertu du Protocole de Kyoto. Nous avons adopté l'approche de l'engagement à l'égard de la réduction des GES comme élément central du plan. L'objectif de réduction pour les grands émetteurs industriels ne dépassera pas 55 mégatonnes. Les réductions supplémentaires se feront par voie d'incitatifs.

Notre plan insiste sur le fait que les premiers à prendre des mesures ne seront pas désavantagés, conformément à l'engagement qu'ont pris les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Environnement en l'an 2000.

Nous comprenons bien la nécessité d'adopter une approche souple dans la négociation d'engagements avec les grands émetteurs industriels, et le gouvernement a dit qu'il tiendrait compte des questions de compétitivité. Nos deux objectifs vont dans le même sens, à savoir le maintien d'une économie prospère et l'adoption d'un plan efficace pour trouver des solutions aux effets du changement climatique.

Maintenant, permettez-moi d'aborder la question des forêts du Canada et de leur rôle dans l'atténuation du changement climatique. Les forêts peuvent être des puits de carbone, c'est-à-dire absorber efficacement le CO₂. Cela signifie que les forêts du Canada jouent déjà un rôle dans la réduction des GES. Un seul arbre, par exemple, peut absorber de nombreuses tonnes de dioxyde de carbone au cours de sa vie.

Les dispositions du Protocole de Kyoto concernant les puits de carbone offrent de nouvelles possibilités pour notre secteur forestier. Je suis particulièrement emballé par les possibilités que présente le boisement, soit la plantation d'arbres sur les terres agricoles marginales et dans d'autres secteurs propices. Notre stratégie Forêt 2020 nous aidera à établir des plantations à croissance rapide et à haut rendement qui contribueront à la réalisation de nos objectifs en matière de changement climatique. Nous visons à établir des plantations à croissance rapide sur 400 000 hectares au cours des cinq prochaines années. Cette stratégie favorisera également la diversification des revenus agricoles et des économies rurales tout en fournissant des possibilités d'emploi et d'affaires aux collectivités autochtones et aux Canadiens des régions rurales de l'ensemble du pays.

Pour faire face au changement climatique, tous doivent prendre des mesures: les entreprises de toute taille, tous les paliers de gouvernements et tous les Canadiens. Nous avons mis en œuvre un certain nombre de programmes pour encourager la prise de mesures visant à atténuer le changement climatique. Nous élargissons le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne pour aider les petites et moyennes entreprises à devenir plus efficaces sur le plan énergétique. Nous voulons que les normes applicables aux nouveaux bâtiments soient de 25 p. 100 supérieures aux normes actuelles du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments d'ici 2010. Le gouvernement réduira ses propres émissions à un niveau inférieur de 31 p. 100 aux niveaux de 1990 d'ici 2010 également. Nous voulons que 10 p. 100 de la future production d'électricité provienne des nouvelles ressources d'énergie renouvelable.

We have called on Canadians to take the “one-tonne challenge,” to cut their personal greenhouse gas emissions by one ton, which fundamentally means becoming more energy efficient. The 2003 budget will help Canadians by bolstering programs outlined in the plan. We will raise awareness of energy saving tips, share the costs of home energy audits and improve public transit, among other things. I believe that representatives of the Office of Energy Efficiency appeared before this committee last month and discussed some of these programs in detail.

In conclusion, we have a clear and detailed strategy to meet our climate change goal and to remain economically competitive. At the same time, we must be flexible to take advantage of new opportunities and technologies to respond to new circumstances.

We are already working with the provinces, territories and stakeholders on energy efficiency, technology development and renewables. That work will continue as we move forward.

The climate change plan for Canada is ambitious, but achievable. It points Canada in a direction that will take us to an even brighter future.

What we do today will have a dramatic effect on the world our children and grandchildren will inherit. Years from now, Canadians will look back and see that we took a step in the right direction. All of us — members of Parliament and senators — have a responsibility to lead the way. I know that Canadians can count on your support and personal effort to address climate change. This is our responsibility. It is a responsibility we cannot shirk.

Senator Kenny: Welcome, Mr. Dhaliwal. It is a pleasure to see you here.

I was wondering whether your comments constituted a complete list of federal initiatives. If they do not, is it possible for you to provide the committee with a more complete list? We are interested even in relatively small initiatives. We would also be grateful if your officials could provide us with provincial or territorial initiatives of which they are aware, and with information on non-governmental initiatives. Perhaps they could provide a brief description of the impact they are having and what direction they seem to be going in.

The committee is looking for assistance in developing intelligence about what is happening from coast to coast at different levels. Clearly, your department and your officials are well situated to have this sort of information.

Mr. Dhaliwal: It is not possible for me to speak to all that you have asked. That is because, first, there are many federal initiatives, only a few of which we have highlighted. We will provide you with a comprehensive list of all federal initiatives.

Nous avons demandé aux Canadiens d'atteindre «l'objectif d'une tonne», c'est-à-dire de réduire d'une tonne leurs émissions personnelles de GES. Essentiellement, cela signifie que chacun doit devenir plus efficace sur le plan énergétique. Le Budget de 2003 aidera les Canadiens en étayant les programmes décrits dans le plan. Entre autres, nous sensibiliserons davantage la population aux conseils pratiques visant à économiser l'énergie, nous assumerons une partie des coûts de l'évaluation énergétique des maisons et nous améliorerons le transport en commun. Je crois comprendre que l'Office de l'efficacité énergétique a présenté certains de ces programmes en détail devant votre comité le mois dernier.

En conclusion, nous avons établi une stratégie claire et détaillée pour atteindre notre objectif à l'égard du changement climatique et maintenir notre compétitivité sur le plan économique. Toutefois, nous devons être souples pour tirer profit des nouvelles possibilités et des nouvelles technologies et pour nous adapter aux changements.

Nous collaborons déjà avec les provinces, les territoires et les intervenants en ce qui concerne l'efficacité énergétique, la mise au point de nouvelles technologies et les sources d'énergie renouvelable. Cette collaboration se poursuivra dans l'avenir.

Le Plan du Canada sur les changements climatiques est ambitieux et réalisable. Il oriente le Canada dans une direction qui nous mènera vers un avenir encore meilleur.

Les mesures que nous prenons aujourd'hui auront une grande incidence sur le monde que nous laisserons à nos enfants et à nos petits-enfants. Les Canadiens de demain pourront constater que nous avons fait un pas dans la bonne direction. Nous devons tous, nous les députés et les sénateurs, montrer la voie à suivre. Je sais que les Canadiens peuvent compter sur votre appui et vos efforts personnels pour contrer les effets du changement climatique. C'est notre responsabilité. Nous ne pouvons pas nous y soustraire.

Le sénateur Kenny: Bienvenue, monsieur Dhaliwal. C'est un plaisir de vous accueillir parmi nous.

Je me demandais si vos commentaires constituaient une liste exhaustive des initiatives fédérales. Si ce n'est pas le cas, vous est-il possible de fournir au comité une liste plus complète? Nous sommes intéressés même par des initiatives relativement modestes. Nous vous serions également reconnaissants si vos fonctionnaires pouvaient nous fournir les initiatives provinciales ou territoriales dont ils ont connaissance, ainsi que des renseignements sur les initiatives non gouvernementales. Ils pourraient peut-être nous donner une brève description de l'incidence qu'elles ont et de la direction qu'elles semblent prendre.

Le comité a besoin d'aide pour constituer une banque de renseignements sur ce qui se passe à divers niveaux d'un océan à l'autre. Il est évident que votre ministère et vos fonctionnaires sont très bien placés pour fournir ce genre de renseignements.

M. Dhaliwal: Il ne m'est pas possible de répondre à toutes vos demandes, tout d'abord parce qu'il y a de nombreuses initiatives fédérales, alors que nous n'en avons mises que quelques-unes en évidence. Nous vous fournirons une liste exhaustive de toutes les initiatives fédérales.

Many provincial and territorial governments are involved in their own initiatives. We will try to gather together as many as possible.

Recently, I spoke to a group of private sector companies which, on a voluntary basis, have registered to reduce greenhouse gas emissions. For example, Kwantlen College in British Columbia had a program to reduce greenhouse gas emissions. They have been extremely successful. In fact, they were given an award for their achievement.

There are government institutions and groups in the private sector all very much participating in the climate change program to reduce greenhouse gas emissions. We will happily put a list together for you. Action is being taken right across the country on reducing greenhouse gas emissions.

Senator Kenny: I am grateful for that, minister. I do not think it comes as any surprise to you that this committee has bought into helping you search for that elusive ton. The more information or leads you can give us, the more our work will be facilitated.

Senator Spivak: Thank you for appearing, minister. My question has to do with the amount of emissions, that is, the size of the challenge, as well as the time factor.

Based on models that come from your department, as well as from the National Energy Board's projections, the Canadian Electricity Association has said that there will be about a 40 per cent increase in their emissions, if it is business as usual. The Canadian Chamber of Commerce told us that, since the commitment demands compliance in each and every year of the five-year period which takes us to 2012, they do not know if that is achievable.

I ask you about the Canadian Electricity Association because we heard that some jurisdictions, such as British Columbia and Manitoba which have the Power Smart program, are working all out to get there; however, about another 50 per cent are not. What are you planning to do with those utilities that are not yet on the Power Smart program?

My first question has to do with the difficulties of the challenge. We have not really done anything for 10 years. In fact, we have only increased our emissions. We now have a huge pile of emissions to overcome. We must also take into account a time period which seem to the business community to be very difficult to achieve.

You have outlined some wonderful things here. However, how will we, on a voluntary basis, get people to comply so that you achieve what you want to achieve? In the eyes of business, it looks a little pessimistic.

De nombreux gouvernements provinciaux et territoriaux sont impliqués dans leurs propres initiatives. Nous essaierons d'en recueillir le plus grand nombre possible.

J'ai parlé dernièrement à un groupe d'entreprises du secteur privé qui se sont inscrites, sur une base volontaire, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, le Kwantlen College en Colombie-Britannique avait un programme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui a connu un immense succès. En fait, ils ont même reçu un prix pour leur réalisation.

Il y a des institutions gouvernementales et des groupes du secteur privé qui participent tous au programme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre entourant le changement climatique. Nous nous ferons un plaisir de compiler une liste pour vous. À l'heure actuelle, des mesures sont prises partout au pays pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le sénateur Kenny: Je vous en suis reconnaissant, monsieur le ministre. Cela ne devrait pas vous surprendre que notre comité s'est offert de vous aider à trouver cette tonne insaisissable. Plus vous nous donnerez de renseignements ou d'indices, plus notre travail en sera facilité.

Le sénateur Spivak: Merci de venir témoigner, monsieur le ministre. Ma question concerne la quantité des émissions, c'est-à-dire la taille du défi, ainsi que le facteur temps.

D'après les modèles qui émanent de votre ministère, ainsi que d'après les projections de l'Office national de l'énergie, l'Association canadienne de l'électricité a déclaré qu'il y aura une augmentation d'environ 40 p. 100 de leurs émissions, si la tendance se maintient. La Chambre de commerce du Canada nous a dit que, depuis que l'engagement exige la conformité au cours de chacune des années de la période quinquennale qui nous mènera en 2012, elle ne sait pas si cet objectif est atteignable.

Je vous questionne au sujet de l'Association canadienne de l'électricité parce que nous avons entendu dire que certains secteurs de compétence, comme la Colombie-Britannique et le Manitoba qui ont le programme ÉnerSage (Power Smart), déploient des efforts considérables pour y parvenir; cependant, une autre moitié ne le font pas. Qu'envisagez-vous de faire avec ces services publics qui ne participent pas encore au programme ÉnerSage?

Ma première question concerne les difficultés du défi. Nous n'avons pas vraiment fait grand chose depuis dix ans. De fait, nous n'avons fait qu'augmenter nos émissions. Nous avons maintenant à endiguer une quantité énorme d'émissions. Nous devons également tenir compte du facteur temps qui semble très difficile à respecter pour le milieu des affaires.

Vous avez cité plusieurs choses magnifiques. Cependant, comment parviendrons-nous, sur une base volontaire, à faire en sorte que les gens respectent leur engagement afin que vous puissiez atteindre l'objectif visé? Pour le milieu des affaires, la situation vire légèrement au pessimisme.

Mr. Dhaliwal: Senator, it is a tremendous challenge. It will require the cooperation of all levels of government, of industry and of all Canadians to do their share in reducing greenhouse gas emissions. Our challenge is to meet the 240 megaton reduction while carrying on business as usual.

We are being more flexible with business by moving to a covenant whereby we have a clear contract situation in working with industry. That is one thing that will offer industry some flexibility.

We have given those industries that are affected the most, such as oil and gas, a guarantee that it will not cost them above \$15 per ton. One of their concerns is that they are making huge investments, which are truly 25- to 30-year investments, and they need to understand what their costs will be as a result of Kyoto. One of the things we did for them was to cap the cost at \$15 per ton, allowing them to make decisions.

We are trying to be more flexible in working with those businesses that will be hit harder than others. We are trying to divide this among all the groups which are working at this. For individual Canadians, there is the one-tonne challenge. It is 55 megatons for the large emitters. Of course, there is our own commitment as the government. We are also working on incentive programs. For example, we are spending \$250 million on the wind power initiative. We are providing a subsidy of 1.2 cents per kilowatt-hour to companies that use wind power. Another initiative called Forest 2020 whereby we can increase our carbon sinks.

This is a large program. As such, we can divide this challenge among everyone to meet our 240-megaton target. Some will face a greater challenge. Some companies are already working on this. In fact, many companies have done extremely well. They have been working on it because it makes good economic sense for them — they save money.

Senator Spivak: I am particularly interested in the energy-providing utilities. Are they part of this \$15 cap?

Mr. Dhaliwal: All large emitters, such as a major coal plant, are part of this cap.

Senator Spivak: What about all of those that are not in the “power smart” game? In California we found that the power generating companies were administering the incentive programs and so forth. They seem to have met with large success, although I am not sure that my colleagues would agree. Apart from all the other considerations, this is a way to get the most bang for your buck. They say that they will have a 40 per cent increase. This is only with some of the power generators following a power-smart type program. What about the others? Will the government give incentives or make suggestions? This is a way in which you can

M. Dhaliwal: Sénateur, c'est un défi énorme. Il exigera la collaboration de tous les paliers de gouvernement, de l'industrie et de tous les Canadiens qui devront faire leur part pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Notre défi consiste à opérer une réduction de 240 mégatonnes, tout en poursuivant nos activités normales.

Nous sommes plus souples avec les entreprises en nous orientant vers un engagement en vertu duquel nous établirons un contrat clair de collaboration avec l'industrie. C'est une chose qui offrira à l'industrie une certaine souplesse.

Nous avons garanti aux industries les plus touchées, comme dans le secteur pétrolier et gazier, que cela ne leur coûtera pas plus de 15 \$ la tonne. L'une de leurs préoccupations concerne le fait qu'elles font des investissements énormes, qui sont vraiment des investissements à 25 ou 30 ans, et qu'elles ont besoin de savoir quels seront leurs coûts découlant du Protocole de Kyoto. L'une des choses que nous avons faites pour elles a été de plafonner le coût à 15 \$ la tonne, ce qui leur permet de prendre des décisions.

Nous essayons d'être plus souples en collaborant avec des entreprises qui seront plus durement touchées que d'autres. Nous essayons de répartir cette tâche entre tous les groupes qui y travaillent. Pour les citoyens canadiens, il y a l'objectif d'une tonne. Il est de 55 mégatonnes pour les grands émetteurs. Évidemment, il y a notre propre engagement comme gouvernement. Nous nous penchons également sur des programmes d'encouragement. Par exemple, nous consacrons 250 millions de dollars à l'initiative concernant l'énergie éolienne. Nous offrons une subvention de 1,2 cent par kilowatt/heure aux entreprises qui utilisent l'énergie éolienne. Une autre initiative grâce à laquelle nous pouvons augmenter nos puits de carbone s'appelle Forêt 2020.

C'est un vaste programme. Nous pouvons répartir ce défi entre tous les intervenants pour atteindre notre objectif de 240 mégatonnes. Certains feront face à un défi plus difficile à relever. Certaines entreprises y travaillent déjà. De fait, de nombreuses entreprises ont obtenu d'excellents résultats. Elles y ont travaillé parce que cela représente un bon investissement sur le plan économique — elles épargnent de l'argent.

Le sénateur Spivak: Je suis tout particulièrement intéressée par les services publics fournisseurs d'énergie. Sont-ils assujettis à ce plafond de 15 \$?

M. Dhaliwal: Tous les grands émetteurs, comme une grosse usine de charbon, sont assujettis à ce plafond.

Le sénateur Spivak: Qu'en est-il de ceux qui ne participent pas au jeu «ÉnerSage»? En Californie, nous avons constaté que les compagnies d'électricité administraient les programmes d'encouragement et le reste. Elles semblent avoir connu beaucoup de succès, même si je ne suis pas certaine que mes collègues seraient d'accord avec moi. En dehors de toutes les autres considérations, c'est une façon d'en obtenir le plus pour son argent. Elles disent qu'elles auront une augmentation de 40 p. 100, seulement avec quelques-unes des centrales suivant un programme de type «ÉnerSage». Qu'en est-il des autres? Le

have a major impact. At least, they found that worked in California.

Mr. Dhaliwal: You mentioned the Power Smart program. I was very actively involved in that when I was at B.C. Hydro as vice-chair. Power Smart was a program that emphasized that it was much better for the utility to have people use less power than produce new power. It was actually cheaper. It was more cost effective to have programs to promote using less power than to create new power. B.C. Hydro is very active in that area.

Some utilities have also adopted new programs whereby they say that half of any new power that they need must come from renewable energy. I believe that B.C. Hydro is one of those companies. They are setting a portfolio standard that forces them to buy.

There are many ways in which to deal with that. We will talk with the provinces about how they can do that.

For example, we will talk with those power producers that use coal to produce power. We are looking at the cleaner burning technologies in which the U.S. is investing. We are also investing in finding ways that coal can be burned much cleaner, and therefore, reduce greenhouse gas emissions.

Some of it is through technology. Some of the provincial utilities will encourage renewable energy through incentives or they will buy technology. P.E.I., as an example, is using wind energy. They are involving the public. They are telling them, "We have some green power, but it costs a little bit more. Are you willing to sign up to pay an extra dollar or two for that?" They have been fully prescribed so that they get the public involved to buy renewable wind energy.

There are many ways in which the utilities can get involved. Some have a different challenge from others. Some utilities are Crown corporations and some are in the private sector. It varies, but they will all have to do their share to reduce greenhouse gasses, although they will have to use different methods.

Senator Spivak: You are optimistic that despite the misgivings of the industry itself about the time line and the extra emissions that they think they will have, that this will be achieved within the time frame? You will achieve your goal within the time frame?

Mr. Dhaliwal: They also have flexibility in that they can have offsets. They can be involved in Forest 2020. They can be involved with someone who has a large amount of marginal land to plant trees to absorb CO₂. We not only have opportunities for

gouvernement accordera-t-il des incitatifs ou fera-t-il des suggestions? C'est une façon d'avoir une incidence considérable. Tout au moins, elles ont constaté que cela fonctionnait en Californie.

M. Dhaliwal: Vous avez parlé du programme ÉnerSage. J'ai été très activement impliqué dans ce programme lorsque j'étais vice-président de la compagnie B.C. Hydro. Le programme ÉnerSage insistait sur le fait qu'il valait bien mieux, pour le service public, faire en sorte que les gens consomment moins d'électricité plutôt que de produire de l'électricité nouvelle. Cela coûtait réellement moins cher. Il était plus rentable d'avoir des programmes favorisant une consommation moindre d'électricité plutôt que de créer de l'électricité nouvelle. La compagnie B.C. Hydro est très active dans ce secteur.

Certains services publics ont également adopté de nouveaux programmes en vertu desquels la moitié de la nouvelle électricité dont ils ont besoin doit provenir de sources d'énergie renouvelable. Je pense que B.C. Hydro fait partie de ces entreprises. Elles établissent un quota qui les oblige à acheter.

Il y a plusieurs façons d'aborder cette question. Nous entamerons des pourparlers avec les provinces pour voir comment elles peuvent le faire.

Par exemple, nous parlerons avec les responsables des centrales qui utilisent du charbon pour produire de l'électricité. Nous nous tournons vers les technologies plus propres dans lesquelles investissent les États-Unis. Nous investissons également pour trouver des façons plus propres de brûler le charbon et donc de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Une partie peut se faire grâce à la technologie. Certains des services provinciaux d'utilité publique encourageront l'énergie provenant de sources renouvelables par des incitatifs ou bien ils achèteront la technologie. Par exemple, l'Île-du-Prince-Édouard utilise l'énergie éolienne et implique le public en déclarant: «Nous avons un peu d'électricité écologique, mais elle coûte un peu plus cher. Êtes-vous disposés à vous abonner en payant un ou deux dollars de plus?» Ils ont été bien informés au point d'obtenir la participation du public en vue d'acheter de l'énergie éolienne renouvelable.

Les services d'utilité publique peuvent contribuer de nombreuses façons. Certains ont un défi différent à relever. Certains services publics sont des sociétés d'État et certains sont dans le secteur privé. Et cela varie, mais ils devront faire leur part pour réduire les gaz à effet de serre, même à l'aide de méthodes différentes.

Le sénateur Spivak: Malgré les craintes de l'industrie elle-même à propos de l'échéancier et de ses émissions supplémentaires, vous êtes optimiste que cet objectif sera atteint en respectant l'échéancier prévu? Vous atteindrez votre objectif en temps voulu?

M. Dhaliwal: Les entreprises ont également de la souplesse par le fait qu'elles peuvent avoir des compensations. Elles peuvent participer au programme Forêt 2020. Elles peuvent y participer avec quelqu'un qui dispose d'une grande superficie de terres

them to improve their operations, but if they want to invest other projects that will give them credits, they can do that as well. That is part of the flexibility.

Senator Spivak: In other words, it will not be mandatory. You will rely on a cooperative effort between the provinces and the federal government, mostly on a voluntary basis?

Mr. Dhaliwal: No. We have said that all the large emitters would be required to have 55 megatons. That will be divided between the different industries. We are working on how they will achieve. That is the next stage of implementation. For the large emitters, it will be mandatory. We are working with the small and medium-sized ones.

Senator Kenny: You talk about the customer being prepared to pay a few extra dollars for green energy. I have heard about this mythical customer out there somewhere. I am sure that we could track one or two down. However, every time I have seen a survey on the subject of people's views on the environment and issues such as we are discussing today, everyone is in favour of it until you associate a price with it. As soon as you associate it with a price, the 32 or 37 per cent that liked it suddenly drops down to 13 per cent or 7 per cent.

Have you run across new data that you could share with the committee that would indicate that in fact Canadian consumers no longer disassociate themselves from environmental projects when a price is associated with it? Are they still the same old folks who like it as long as you stay out of their jeans?

Mr. Dhaliwal: That is a good question. It depends on the cost. In the example that I gave you about P.E.I., it is about \$1 or \$2 extra a month on a bill for green power. I would say that in the lower end, Canadians are generally willing to pay.

Senator Kenny: Sixteen cents a litre was a shock to at least one government.

Mr. Dhaliwal: That is why I say that it depends on the price range. In the surveys that we have done, Canadians are willing to pay some extra money for their environment. Of course, the higher the cost, the greater the resistance.

Senator Kenny: Can you describe the sensitivities to us? What is the elasticity on that? Give us some examples that would indicate how much more someone would be willing to pay.

Tell us if there is a regional breakdown on this? We would be curious to know if there are parts of the country that accept this more than others.

Mr. Dhaliwal: I will see if we have polling results. I know that there was some polling done. I do not have cannot remember the details showing that Canadians were willing to pay more.

marginales pour planter des arbres en vue d'absorber du CO₂. Nous offrons non seulement des possibilités leur permettant d'améliorer leurs activités, mais si elles veulent investir dans d'autres projets qui leur donneront des crédits, elles peuvent également le faire. Cela fait partie de la souplesse offerte.

Le sénateur Spivak: Autrement dit, ce ne sera pas obligatoire. Vous serez tributaires d'un effort de collaboration entre les provinces et le gouvernement fédéral, principalement sur une base volontaire?

M. Dhaliwal: Non. Nous avons dit que tous les grands émetteurs seraient tenus d'avoir 55 mégatonnes. Cela sera réparti entre les différentes industries. Nous nous penchons sur la façon d'y parvenir. C'est la prochaine étape de mise en œuvre. Pour les grands émetteurs, ce sera obligatoire. Nous nous penchons sur les petits et les moyens émetteurs.

Le sénateur Kenny: Vous dites que le client est disposé à payer quelques dollars supplémentaires pour l'énergie écologique. J'ai entendu parler de ce client mythique quelque part par là. Je suis persuadé que nous pourrions en trouver un ou deux. Toutefois, chaque fois que j'ai vu un sondage concernant les points de vue des gens sur l'environnement et les questions comme celles que nous abordons aujourd'hui, tout le monde est en faveur de cela jusqu'à temps que l'on y associe un prix. Dès que vous y associez un prix, le pourcentage de 32 ou de 37 p. 100 des répondants qui aimaient le projet chute subitement à 13 ou à 7 p. 100.

Avez-vous de nouvelles données que vous pourriez partager avec notre comité indiquant que les consommateurs canadiens ne se dissocient plus, en fait, des projets environnementaux lorsqu'un prix leur est associé? S'agit-il toujours des mêmes gens qui aiment cela en autant que l'on ne touche par à leur portefeuille?

M. Dhaliwal: C'est une bonne question. Cela dépend du coût. Dans l'exemple que j'ai cité à propos de l'Île-du-Prince-Édouard, il s'agit d'un à deux dollars de plus par mois pour une facture d'électricité écologique. Je dirais que dans la fourchette de prix plus basse, les Canadiens sont généralement disposés à payer.

Le sénateur Kenny: Seize cents le litre a été tout un choc, tout au moins pour un palier du gouvernement.

M. Dhaliwal: C'est la raison pour laquelle je dis que cela dépend de la fourchette de prix. Dans les sondages que nous avons effectués, les Canadiens sont disposés à payer un peu plus pour leur environnement. De toute évidence, plus le coût est élevé, plus la résistance est grande.

Le sénateur Kenny: Pouvez-vous nous décrire les points sensibles? Quelle est l'élasticité à ce sujet? Donnez-nous quelques exemples indiquant combien une personne serait disposée à payer.

Dites-nous s'il y a une ventilation par région sur ce sujet? Nous aimerions savoir s'il y a des régions du pays qui acceptent cet état de fait plus que d'autres.

M. Dhaliwal: Je verrai si nous avons des résultats de sondages. Je sais que des sondages ont été effectués. Je n'ai pas et je ne me souviens pas des détails indiquant que les Canadiens étaient disposés à payer davantage.

We are seeing much interest on the part of Canadians to participate in the Kyoto challenge one-tonne challenge. People are showing interest in having home audits done and in converting to programmable thermostats to reduce the temperature at night. There is a lot of interest by Canadians in playing their role.

We need to work with young people who are much more motivated. My young children always make me think more often of the environment. They suggest shutting the car off when it is idling. We are working on things like that as well.

Senator Kenny: We older people are cold most of the time, so we want sweaters.

Mr. Dhaliwal: I do not think that we are as sensitive to the topic. My children certainly are much more sensitive to what we can do. Most of us follow a recycling program now. Our children motivate us. Therefore, working with young people to make the change is making us more aware.

Canadians will take on the challenge of reducing greenhouse gas emissions by the challenged one ton. It is a behavioural change that will come in time. We are attempting to do that through advertising, promotions and encouraging people to buy energy efficient appliances. We are also providing some funding to encourage people to make that change. We are looking to private sector to provide funding.

There will be an entire array of programs. My view is that Canadians will be willing to pay a little extra for the environment, but obviously the resistance increases as the cost increases.

Senator Kenny: I was simply asking you to provide any data you have to us. It is not that we do not believe you, minister, it is that we are interested in having this quantified in a way that time does not permit at a hearing of this sort.

Mr. Dhaliwal: We will provide that.

The Chairman: We have been looking at the efficacy of efforts to get people to do that. I suspect we will ask you in a few minutes about the success of the present campaign.

I think everyone in industry knows that the government has agreed, and it has seemed to assuage the business community, on a \$15 per-ton cap for trading or buying credits. How was that arrived at? It is a nice neat figure, but did we ask for \$20 and they suggested \$10, so we sawed off at \$15? What is the rationale behind that \$15 a ton? Is that a number that we know the large emitters can handle? Have they all said, "Yeah, \$15 is okay and we can live with that"?

Nous constatons beaucoup d'intérêt de la part des Canadiens en vue de participer à l'objectif d'une tonne dans le cadre du Protocole de Kyoto. Les gens se montrent intéressés à faire inspecter leur maison et à passer à des thermostats programmables pour réduire la température la nuit. Les Canadiens se montrent très intéressés à jouer leur rôle.

Nous devons collaborer avec les jeunes qui sont beaucoup plus motivés. Mes jeunes enfants me disent toujours de penser davantage à l'environnement. Ils suggèrent de couper le moteur de la voiture quand elle est à l'arrêt. Nous nous penchons également sur des choses de ce genre.

Le sénateur Kenny: Nous, les personnes plus âgées, avons froid la plupart du temps, si bien que nous avons besoin de chandails.

M. Dhaliwal: Je ne pense pas que nous sommes aussi sensibles à ce sujet. Mes enfants sont assurément beaucoup plus sensibles à ce que nous pouvons faire. La plupart d'entre nous suivent à l'heure actuelle un programme de recyclage. Nos enfants nous motivent. Le fait de travailler avec des jeunes pour effectuer le changement nous sensibilise donc davantage.

Les Canadiens relèveront le défi de réduire les émissions de gaz à effet de serre avec l'objectif d'une tonne. Il s'agit d'un changement de comportement qui viendra avec le temps. Nous essayons d'y parvenir par la publicité, les promotions et en encourageant les gens à acheter des appareils ménagers éconergétiques. Nous affectons également des fonds pour encourager les gens à effectuer ce changement. Nous nous tournons vers le secteur privé pour fournir des fonds.

Il y aura toute une gamme de programmes. Je suis d'avis que les Canadiens seraient disposés à payer un peu plus pour l'environnement, mais il est évident que la résistance augmente avec le coût.

Le sénateur Kenny: Je vous demandais simplement de nous fournir toutes les données que vous possédez. Ce n'est pas que nous ne vous croyons pas, monsieur le ministre, c'est que nous cherchons à quantifier cette situation d'une façon que le temps ne permet pas lors d'une audience de la sorte.

M. Dhaliwal: Nous vous fournirons cela.

Le président: Nous nous penchons sur l'efficacité des efforts déployés pour amener les gens à le faire. Je soupçonne que, dans quelques minutes, nous vous interrogerons sur le succès de la campagne actuelle.

Je pense que tout le monde dans l'industrie est au courant que le gouvernement a convenu, et cela a semblé calmer le milieu des affaires, d'un plafond de 15 \$ la tonne pour échanger ou acheter des crédits de droits d'émission. Comment en est-on arrivé là? C'est un beau chiffre tout rond, mais avons-nous demandé 20 \$ et ils ont suggéré 10 \$, alors nous avons tranché à 15 \$? Quel est la raison d'être de ce chiffre de 15 \$ la tonne? S'agit-il d'un montant que les grands émetteurs peuvent se permettre à notre connaissance? Ont-ils tous dit: «Parfait, 15 \$ c'est bon et nous pourrons vivre avec ce chiffre»?

Mr. Dhaliwal: Partly it is a negotiated figure. We said that we thought the range would be, over the long term, \$5 to \$10 a ton. The business community at the time were saying we were way too low and that it would be much higher than that. I think it was something that the business community could accept, but it was also something, in terms our risk as a government, that we could accept. Our range was between \$5 and \$10, and not above \$15 a ton, so it was negotiated, and both business and the government felt they could live with it.

The Chairman: There is international emission trading going on now. Do we know what the going rate is today?

Mr. Dhaliwal: My understanding is that it is between \$3 and \$7 a ton, depending on where you are. So far, it is within the \$5 to \$10 that we had predicted.

The Chairman: You said to Senator Spivak that the large emitters, in the aggregate, had to find 55 megatons, and that that was not voluntary but in fact mandatory. What happens if they do not find that? What is the penalty? How will it be assessed, and to whom? How can you break it down between this smokestack and that smokestack and say, "You owe \$1 and you owe \$14"?

Mr. Dhaliwal: That is a very good question, senator. One of the things we are working on now is how to implement that and how to ensure that all the large emitters fulfil their responsibilities if we have a covenant that gives a clear contract for them to provide that. If we do not have a covenant, we need a regulatory process. We would like to ensure that we do not have huge regulations and a huge staff inspecting every company. We expect compliance in some way. We are working with industry to make it simple and easy so they can comply.

This is a major work that Mr. Brown is doing now. He is trying to determine what sort of backstop we need to ensure that there is full compliance. Do we need financial penalties? Are there other things we can do? We want to develop that by working with the industry, and work is going on now on how to ensure that we can implement this and ensure that all companies, the large emitters, are doing it. We do not want companies to go right to the end of the period and say, "Sorry, we have not complied." We want to be able to progress and ensure that they carry out the reduction and the commitment that they have made, and this is part of the work that is being done now.

The Chairman: Will each large emitter, that is to say, each proprietorship that is a large emitter, each Corporation, undertake some kind of covenant or agreement or contract?

Mr. Dhaliwal: They have a choice or option. We are working with the different industrial sectors.

M. Dhaliwal: Il s'agit en partie d'un chiffre négocié. Nous avons dit qu'à notre avis la fourchette se situerait, à long terme, entre 5 et 10 \$ la tonne. À l'époque, le milieu des affaires a rétorqué que notre chiffre était beaucoup trop bas et que ce serait bien davantage que cela. Je pense que c'est quelque chose que le milieu des affaires pouvait accepter, mais c'était également quelque chose, pour ce qui est de notre risque en tant que gouvernement, que nous pouvions accepter. Notre fourchette se situait entre 5 et 10 \$, et pas au-dessus de 15 \$ la tonne, si bien que ce chiffre a été négocié, et aussi bien les entreprises que le gouvernement estimaient pouvoir vivre avec cela.

Le président: Il y a des mécanismes internationaux d'échange de droits d'émission en place actuellement. Savons-nous quel est le tarif en vigueur aujourd'hui?

M. Dhaliwal: D'après ce que je sais, il se situe entre 3 et 7 \$ la tonne, selon l'endroit où vous vous trouvez. Jusqu'à présent, cela se situe entre les 5 à 10 \$ que nous avions prédits.

Le président: Vous avez dit au sénateur Spivak que les grands émetteurs, dans l'ensemble, devaient trouver 55 mégatonnes, et que ce n'était pas volontaire mais en fait obligatoire. Qu'arrive-t-il s'ils ne trouvent pas ce montant? Quelle sera la pénalité? Comment sera-t-elle calculée, et imposée à qui? Comment pouvez-vous la répartir entre cette cheminée d'usine et celle-là et dire: «Vous devez 1 \$ et vous devez 14 \$»?

M. Dhaliwal: C'est une très bonne question, sénateur. L'une des choses sur lesquelles nous nous penchons actuellement est la façon d'appliquer cela et de s'assurer que tous les grands émetteurs assument leurs responsabilités si nous avons un engagement qui leur impose le contrat clair de fournir cela. Si nous n'avons pas d'engagement, il nous faut un processus réglementaire. Nous aimerions nous assurer de ne pas avoir de règlements volumineux et un personnel nombreux pour inspecter chaque entreprise. Nous espérons une certaine forme quelconque de respect des objectifs. Nous collaborons avec l'industrie pour rendre la chose simple et facile afin que les entreprises s'y conforment.

C'est un travail important qu'effectue actuellement M. Brown. Il essaie de déterminer quelle sorte de filet de sécurité il nous faut pour nous assurer un respect plein et entier des objectifs. Nous faut-il des amendes? Pouvons-nous faire d'autres choses? Nous voulons élaborer cela en collaborant avec l'industrie et des pourparlers sont en cours pour nous assurer de pouvoir mettre tout cela en œuvre et pour nous assurer que toutes les sociétés, les grands émetteurs, le font. Nous ne voulons pas que des entreprises attendent jusqu'à la fin de la période pour dire: «Désolé, nous n'avons pas respecté la règle.» Nous voulons être en mesure de progresser et de nous assurer qu'elles effectuent la réduction et respectent l'engagement qu'elles ont pris, et cela fait partie du travail qui est réalisé à l'heure actuelle.

Le président: Est-ce que chaque grand émetteur, c'est-à-dire chaque propriétaire qui est un grand émetteur, chaque société, prendra une sorte d'engagement ou signera une sorte d'entente ou de contrat?

M. Dhaliwal: Elles ont un choix ou une option. Nous collaborons avec les divers secteurs industriels.

The Chairman: An association could do it?

Mr. Dhaliwal: Yes. We are working with associations. They know what they are responsible for and what their share is. We will work with them as to how they want to divide that up.

The Chairman: Has anyone signed anything yet?

Mr. Dhaliwal: I do not know. I do not think we have any signatures on it yet. This is the ongoing work that we will do. We will be as flexible as possible for industry, either on the covenant or through a regulatory process.

The Chairman: You are confident about this, obviously. Do you have any kind of time line in mind as to when you will be able to say, "This sector of the economy, or this particular business, has in fact agreed to a covenant, and we have worked out the deal, and it is done and here it is"?

Mr. Dhaliwal: We hope that in the next three to six months we will have some good results. That is our objective. Whether we will or not, time will tell, but we hope in the next three to six months to have some concrete results from this.

Senator Spivak: On the subject of what works and what does not, even for emissions trading, I understand that the department will be doing a fairly extensive analysis of what is going in the United States, in Europe and other jurisdictions, such as California. Is that going on quickly, or will that take a while, or what is the story with that?

Mr. Dhaliwal: We are sitting down with industry and working with them. We know that in Britain, for example, they have used a covenant approach. They sat down with each sector and worked out and signed contracts. Some industries may want that; others may not. Our goal is to sit with the industries and work out a plan with each sector, and that is what we are doing now. Mr. Brown is doing this to ensure that we have a simple implementation program that industry can carry out and that we have an appropriate compliance program that is not bureaucratic but fairly easy for them to deal with.

Senator Christensen: During the debates prior to the signing of Kyoto, the provinces were putting forward rather vigorous opposition to the signing of that accord. Yet, in your presentation, you sort of implied that the provinces were doing a great deal. In the very short time that we have to meet our requirements, what steps are your departments taking to get the provinces onside and working with us?

Mr. Dhaliwal: It is very important for us to cooperate and work with the provinces if we are to be successful in meeting our Kyoto obligations. We want to look at any bilateral agreements that we can have with a province, and we are very open to

Le président: Une association pourrait le faire?

M. Dhaliwal: Oui, nous travaillons avec des associations. Elles savent de quoi elles sont responsables et quelle est leur part. Nous collaborerons avec elles pour savoir de quelle façon elles veulent répartir ce chiffre.

Le président: Est-ce que quelqu'un a signé quelque chose jusqu'à présent?

M. Dhaliwal: Je ne sais pas. Je ne pense pas que nous ayons déjà obtenu des signatures. C'est le travail que nous effectuerons en permanence. Nous serons aussi souples que possible pour l'industrie, soit à propos de l'engagement, soit par un processus réglementaire.

Le président: Vous avez de toute évidence confiance dans ce processus. Avez-vous en tête un quelconque calendrier pour savoir quand vous serez en mesure de dire: «Ce secteur de l'économie, ou cette entreprise particulière, a en fait accepté un engagement, et nous avons conclu le marché; c'est fait et nous en sommes là»?

M. Dhaliwal: Nous espérons obtenir quelques bons résultats au cours des trois à six prochains mois. C'est notre objectif. Y parviendrons-nous ou pas, seul le temps pourra le dire mais nous espérons obtenir quelques résultats concrets de cette démarche au cours des trois à six prochains mois.

Le sénateur Spivak: À propos de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas, même pour l'échange de droits d'émission, je crois comprendre que le ministère effectuera une analyse assez poussée de ce qui se passe aux États-Unis, en Europe et dans d'autres États comme la Californie. Est-ce que cela avance rapidement, ou est-ce que cela durera un moment, ou quel est le fin mot de l'histoire?

M. Dhaliwal: Nous sommes assis à la même table que l'industrie et nous collaborons avec elle. Nous savons qu'en Grande-Bretagne, par exemple, on a utilisé une approche d'engagement. Le gouvernement s'est assis avec chaque secteur et a élaboré et signé des contrats. Certaines industries voudront peut-être cela; d'autres peut-être pas. Notre objectif consiste à échanger avec les industries et à élaborer un plan avec chaque secteur, et c'est ce que nous faisons à l'heure actuelle. C'est ce que fait M. Brown pour s'assurer que nous avons un programme de mise en oeuvre simple que l'industrie peut appliquer et que nous avons un programme d'observation approprié qui n'est pas bureaucratique mais assez facile à exécuter.

Le sénateur Christensen: Durant les débats qui ont précédé la signature du Protocole de Kyoto, les provinces ont manifesté une opposition plutôt vigoureuse à la signature de cet accord. Toutefois, dans votre exposé, vous avez un peu laissé entendre que les provinces faisaient du bon travail. Dans ce très court laps de temps dont nous disposons pour remplir nos obligations, quelles mesures prennent vos ministères pour amener les provinces à participer et à collaborer avec nous?

M. Dhaliwal: Il est très important pour nous de coopérer et de collaborer avec les provinces si nous voulons parvenir à remplir nos obligations en vertu du Protocole de Kyoto. Nous voulons examiner n'importe quelle entente bilatérale possible avec une

bilateral agreements. We think it is important for the provinces, the municipalities and territories to adopt a Kyoto friendly program. Municipalities looking at building opportunities can increase insulation to reduce the cost of heating. Provincial governments, also within their own buildings, can look at ways to reduce greenhouse gas emissions.

One way we will be looking at it is through the \$1.7 billion we have announced in the budget, to see how we can leverage that money by working with the provinces. We could say, "Here are some funds. If you are willing to work with us and cooperate with us, you can leverage those funds."

Industry itself is also putting a lot of pressure on the provinces because they do not want to create a lot of duplication. They are saying, "Work with the provinces and ensure that we do not create overlap and duplication."

I gave the example of B.C. Hydro, which has set up a portfolio standard whereby 50 per cent of any additional power they need will come from renewable energy, so they have already started the process and are doing that.

We are encouraging other provinces, and one way we can do that is through bilateral agreements. Some provinces, of course, are doing more than others. Quebec has been a strong supporter and is doing more. Manitoba, for example, is looking at opportunities to build an east-west electrical infrastructure so they can take advantage of hydroelectricity they can produce and sell to Ontario. Every province has different priorities, and they are working with us to see how we can accomplish this. Of course, many of provinces will be looking towards some of the \$1.7 billion to support them.

The federal government also has other instruments that we are using, such as the \$3 billion infrastructure program we announced in the budget. We will be looking to utilize that money with a climate change screening as well to ensure that we get maximum benefit. For any infrastructure money that is spent, we need a screening of the climate change agenda. We can also say to the provinces, "You have to fulfil certain responsibilities and obligations under Kyoto to access certain funds." There is a variety of instruments we are looking to work with. Some provinces are doing a good job; others we need to work together with to do more.

Senator Christensen: Are you seeing cooperation?

Mr. Dhaliwal: Yes, I think we will see good cooperation. There was a lot of debate and a lot of tough words, but once we get over that, I think you will see more cooperation from provincial

province et nous sommes très ouverts à des ententes bilatérales. Nous estimons qu'il est important pour les provinces, les municipalités et les territoires d'adopter un programme respectueux du Protocole de Kyoto. Les municipalités qui examinent les possibilités de construction peuvent augmenter l'isolation pour réduire le coût du chauffage. Les gouvernements provinciaux, également dans leurs propres bâtiments, peuvent étudier les moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'une des façons, pour nous, d'examiner cette situation, c'est par le biais du montant de 1,7 milliard de dollars que nous avons annoncé dans le budget, afin de voir quel effet multiplicateur nous pourrions obtenir en collaborant avec les provinces. Nous pourrions leur dire: «Voici des fonds, si vous êtes disposées à travailler avec nous et à collaborer avec nous, vous pouvez multiplier ces fonds».

L'industrie elle-même exerce également beaucoup de pression sur les provinces parce qu'elle ne veut pas créer trop de duplication. Elle se dit: «Travaillons avec les provinces et assurons-nous de ne pas créer de chevauchement et de duplication».

J'ai cité l'exemple de B.C. Hydro, qui a instauré un quota en vertu de laquelle la moitié de toute l'électricité supplémentaire dont elle aura besoin proviendra de sources d'énergie renouvelable, et le processus est déjà enclenché et il fonctionne.

Nous encourageons les autres provinces, notamment par le biais d'ententes bilatérales. Il est évident que certaines provinces déploient plus d'efforts que d'autres. Le Québec a été un fervent partisan et en fait plus. Le Manitoba, par exemple, recherche des possibilités de bâtir une infrastructure électrique est-ouest afin de pouvoir profiter de l'hydroélectricité qu'il peut produire et vendre en Ontario. Chaque province a des priorités différentes et collabore avec nous pour voir de quelle façon nous pouvons atteindre ce but. Il est évident que bon nombre des provinces s'attendent à recevoir un coup de main avec une part du montant de 1,7 milliard de dollars.

Le gouvernement fédéral dispose également d'autres instruments que nous utilisons, comme le programme d'infrastructures de 3 milliards de dollars que nous avons annoncé dans le budget. Nous examinerons l'emploi de cette somme en faisant également un examen des facteurs entourant le changement climatique pour nous assurer d'en tirer un avantage maximal. Pour tout argent que nous dépenserons en infrastructures, il nous faut un examen dans le cadre du programme concernant le changement climatique. Nous pouvons également dire aux provinces: «Vous devez assumer certaines responsabilités et remplir certaines obligations en vertu du Protocole de Kyoto pour avoir accès à certains fonds.» Il existe tout un éventail d'instruments avec lesquels nous envisageons de travailler. Certaines provinces font du bon travail; nous devons collaborer avec d'autres pour en faire davantage.

Le sénateur Christensen: Prévoyez-vous une collaboration?

M. Dhaliwal: Oui, je pense que nous obtiendrons une bonne collaboration. Il y a eu de nombreux débats et beaucoup de paroles acrimonieuses, mais une fois que nous aurons surmonté

governments. I have had discussions with the Premier of Prince Edward Island and ministers from Manitoba, all of whom want to work with us.

Senator Christensen: One of the other things we are looking at in this whole package is the purchase of international emissions credits. How can we verify that we are buying actual credits?

Mr. Dhaliwal: They will be verified through an international organization. Perhaps Mr. Oulton can explain more about that.

Mr. David Oulton, Head, Climate Change Secretariat, Natural Resources Canada: That is currently in place. You can get credits now if you are doing projects, for example, that are certified in Third World countries. They can generate reductions that are usable in countries that have obligations. A process has been set up by the UN to ensure that those credits are producing real, verifiable reductions. In essence, they certify them so that you know you have valid currency. Any Canadian company wishing to go on the international market will know that they can buy these and that there is certification behind them. They would know that it is a good, solid credit.

Senator Christensen: As to the “one-tonne challenge” for individuals, most Canadians like a challenge. There must be a certain amount of leadership to create the challenge and the feeling that we are trying to meet a goal and that everyone must do his or her part.

During the last crisis, I did a total wrap on my house. I am now looking at ways by which I can meet my one-tonne challenge. For instance, an old hot water heater can be replaced with a newer one. Have you any idea, minister, as to what your one-tonne challenge will be?

Mr. Dhaliwal: That is a good question. I am having an energy audit done on my house to see what improvements I can make there. We had a vehicle which ran on a combination of natural gas and gasoline. We now have a vehicle that runs solely on natural gas. There are sometimes problems when you have a combination of both. This has forced us always to use natural gas and not gasoline.

I am more conscious of our thermostat. I also want to put in a programmable thermostat to reduce our heating costs. As well, my house has a solar panel which, I admit, I did not put in but which was there when I bought the house.

We can do little things. When you are not at home, you shut off your hot water heater. Because I have two homes, I shut off the hot water and turn down the thermostat in the house I am not occupying. I hope to do more than what is required to meet the one-tonne challenge.

cela, je pense que nous obtiendrons une plus grande collaboration de la part des gouvernements provinciaux. J'ai eu des discussions avec le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard et avec des ministres du Manitoba, qui veulent tous collaborer avec nous.

Le sénateur Christensen: L'un des autres éléments que nous examinons dans tout cet ensemble est l'achat de crédits pour des droits d'émission internationaux. Comment pouvons-nous vérifier que nous achetons de véritables crédits?

M. Dhaliwal: La vérification sera effectuée par un organisme international. M. Oulton pourrait peut-être donner davantage d'explications sur ce sujet.

M. David Oulton, chef, Secrétariat du changement climatique, Ressources naturelles Canada: C'est actuellement en place. Vous pouvez obtenir des crédits dès maintenant si vous effectuez, par exemple, des projets qui sont certifiés dans des pays du Tiers monde. Ils peuvent engendrer des réductions qui sont utilisables dans des pays ayant des obligations. Un processus a été mis sur pied par les Nations Unies pour s'assurer que ces crédits produisent de véritables réductions vérifiables. Essentiellement, elles les certifient afin que vous sachiez que vous avez une monnaie valide. Toute société canadienne souhaitant se lancer sur le marché international saura qu'elle peut les acheter et qu'il y a une certification sous-jacente. Elle saura qu'il s'agit d'un bon crédit solide.

Le sénateur Christensen: Quant à «l'objectif d'une tonne» pour les particuliers, la plupart des Canadiens aiment relever un défi. Il faut un certain leadership pour lancer le défi et créer le sentiment que nous essayons d'atteindre l'objectif et que chacun doit faire sa part.

Durant la dernière crise, j'ai refait l'isolation complète de ma maison. J'étudie actuellement des moyens qui me permettraient d'atteindre mon objectif d'une tonne. Par exemple, on peut remplacer un vieux chauffe-eau par un autre plus neuf. Avez-vous une idée, monsieur le ministre, de la façon dont vous atteindrez votre objectif d'une tonne?

M. Dhaliwal: C'est une bonne question. Je vais faire faire une inspection énergétique de ma maison pour voir quelles améliorations je peux y apporter. Nous avions un véhicule qui fonctionnait à la fois au gaz naturel et à l'essence. Nous avons maintenant un véhicule qui fonctionne uniquement au gaz naturel. Il y a parfois des problèmes lorsque l'on a une combinaison des deux. Ceci nous a toujours obligés à utiliser du gaz naturel et pas de l'essence.

Je suis davantage conscient de notre thermostat. Je désire également installer un thermostat programmable pour réduire nos frais de chauffage. En outre, la maison possède un panneau solaire que, je dois admettre, je n'ai pas mis en service mais qui était là lorsque je l'ai achetée.

Nous pouvons faire de petites choses. Lorsque vous n'êtes pas à la maison, vous pouvez fermer votre chauffe-eau. Étant donné que j'ai deux maisons, je ferme le chauffe-eau et je baisse le thermostat dans celle que je n'occupe pas. J'espère pouvoir faire davantage que ce qui est exigé pour atteindre l'objectif d'une tonne.

Senator Christensen: As individuals, how do we measure those emissions?

Mr. Dhaliwal: The energy audit gives you an idea as to how well you are doing. Perhaps someone else can talk about how people can find out whether they are meeting their one-tonne challenge.

Mr. Neil MacLeod, Director General, Office of Energy Efficiency, Natural Resources Canada: The minister mentioned the \$1.7 billion in the budget to be spent on climate change. Part of those funds will be dedicated to the one-tonne challenge. Over the course of the next few months more specific decisions will be made about how much of that \$1.7 billion goes to what areas, including the one-tonne challenge.

In the meantime, we are developing tools that Canadians can use. For example, if they have a furnace that is 25 years old and they want to buy a high efficiency furnace, they can use one of these tools to find out how much they will save. These tools will allow them to make these calculations themselves fairly readily. We want to make these tools available to everyone so that they can measure their own contribution.

Senator Kenny: On the subject of emissions trading, have you examined whether or not it is a viable policy for the government to purchase emissions in order to affect their price?

Mr. Dhaliwal: Are you asking: If the government were to purchase emissions would that have an effect on the price?

Senator Kenny: Obviously, it will have an effect. It will drive up the price. Therefore, there is a higher premium for people to save more. If you can buy one ton for a few bucks, you will buy the ton. However, if you have to pay thousands of dollars, you might look at obtaining more efficient equipment.

Mr. Dhaliwal: Emissions trading creates a situation where people go to the lowest cost first. Emissions trading is all about making sure that companies, which have the opportunity, at the lowest cost possible, can sell to those companies who have higher costs. They can buy and trade.

As far as government buying them, we expect the private sector to be out buying them, not government. If the government anticipated a shortfall, we could do it. However, we do not anticipate that the government will spend huge amounts of money buying credits.

Senator Kenny: You have thought about it seriously. You have examined it and you have rejected it is what you are telling me. It is not much different from the sort of policy Unocal had where they said, "If you have a vehicle more than 10-years old and you can get it to our parking lot, we will pay you \$400," or whatever amount it was, and they collected their emissions credits that way.

Le sénateur Christensen: En tant que particuliers, de quelle façon mesurons-nous ces émissions?

M. Dhaliwal: L'inspection énergétique vous donne une idée des résultats que vous obtenez. Quelqu'un d'autre pourrait peut-être parler de la façon dont les gens peuvent savoir s'ils atteignent leur objectif d'une tonne.

M. Neil MacLeod, directeur général, Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada: Le ministre a mentionné la somme de 1,7 milliard de dollars contenue dans le budget qui sera dépensée pour le changement climatique. Une partie de ces fonds sera consacrée à l'objectif d'une tonne. Au cours des prochains mois, des décisions plus spécifiques seront prises quant à la répartition de ce montant de 1,7 milliard de dollars dans quels domaines, y compris pour l'objectif d'une tonne.

Entre-temps, nous élaborons des outils que les Canadiens peuvent utiliser. Par exemple, s'ils ont une fournaise qui date de 25 ans et s'ils veulent en acheter une très efficiente, ils peuvent utiliser l'un de ces outils pour savoir combien ils économiseront. Ces outils leur permettront de faire eux-mêmes ces calculs assez facilement. Nous voulons mettre ces outils à la disposition de tout le monde afin que les Canadiens puissent mesurer leur propre contribution.

Le sénateur Kenny: À propos de l'échange de droits d'émission, avez-vous examiné si oui ou non il s'agit d'une politique viable pour le gouvernement d'acheter des émissions dans le but d'influencer leur prix?

M. Dhaliwal: Si le gouvernement venait à acheter des émissions, vous demandez-vous si cela aurait une incidence sur le prix?

Le sénateur Kenny: De toute évidence, cela aura une incidence. Cela fera monter le prix. Par conséquent, il y a un plus grand intérêt pour les gens à économiser davantage. Si vous pouvez acheter une tonne pour quelques dollars, vous l'achèterez. Cependant, si vous devez payer des milliers de dollars, vous pourriez envisager de vous procurer du matériel plus efficient.

M. Dhaliwal: L'échange de droits d'émission crée une situation dans laquelle les gens se tournent en premier lieu vers le moindre coût. L'échange de droits d'émission consiste à s'assurer que les entreprises qui en ont la possibilité, au coût le plus faible possible, peuvent vendre aux compagnies qui ont les coûts les plus élevés. Elles peuvent acheter et échanger.

Pour ce qui est de leur achat par le gouvernement, nous espérons que le secteur privé se décidera à les acheter, pas le gouvernement. Si le gouvernement venait à anticiper une pénurie, nous pourrions le faire. Toutefois, nous ne prévoyons pas que le gouvernement dépensera des sommes colossales pour acheter des crédits.

Le sénateur Kenny: Vous avez réfléchi sérieusement à la chose. Vous l'avez examinée et vous nous dites que vous l'avez rejetée. Ce n'est pas très différent du genre de politique qu'avait la compagnie Unocal lorsqu'elle disait: «Si vous avez un véhicule de plus de 10 ans et si vous pouvez l'amener sur notre terrain de stationnement, nous vous en donnerons 400 \$», ou peu importe le

It was probably the smartest \$400 that Unocal ever spent. It sounds a little silly to say, "We will buy your clunker," but we all know that in so doing they were getting the older cars off the road, which was a smart deal for the environment.

I am suggesting a variation on the theme. If you are telling me that the talented people we see around here have examined it, you have reviewed it and, after a thorough examination, you have rejected it and it is not workable, then that is terrific. If you have not, will you look at it?

Mr. Dhaliwal: There are some things we can do. For example, in the Forest 2020 initiative the government can encourage others to invest in those areas. There are also companies, such as B.C. Hydro which, at one time, paid \$50 for your old water heater when you replaced it with a new one. They gave you \$50 to encourage you to buy a more efficient one.

Senator Kenny: My question, minister, is simply this: Would it be cheaper to purchase the credits to drive up the price than to have a policy to subsidize new water heaters? That is all. Have you looked at it? If you have and you have determined that it does not make sense, then that is terrific. However, I have a feeling it might fit in and be more cost effective than some of the programs you are looking at. Do you have the figures that will demonstrate that?

Mr. Oulton: I suspect you raise this matter because in the plan published in November it said that one of the options being looked at was whether it would make sense for the government to look at purchases of international credits on the international market. That was one of the options that was going to be brought before ministers for further discussion.

Senator Kenny: I just want the figures.

Mr. Oulton: That is something that still needs to be looked at. The idea behind it was not one of buying credits now, because the market is very thin right now and there are few international credits, it was, rather, once you got to the first commitment period, 2008 to 2012, you would be in a situation where the government could sit back and answer the question: "What is the cost of us using our resources to buy credits versus the cost of actually helping Canadians reduce in Canada?" It is hard to make that decision now in abstraction from when you are actually down the road. The investment that is being put in now is all being put into Canadian reductions because what you can do best now is get reductions in the Canadian market so that you do not have to buy international credits. It was put in there as a contingency to consider in the event that you were in a situation where you do have an active international market. The thought was that you would not affect the international price much at that time because

montant dont il s'agissait, et elle accumulait ses crédits pour les droits d'émission de cette façon. C'était probablement la somme de 400 \$ la plus intelligemment dépensée par Unocal. Cela a l'air un peu stupide de dire: «Nous achèterons votre vieille guimbarde», mais nous savons tous qu'en faisant cela, la compagnie débarrassait la route des vieilles voitures, ce qui était une bonne chose pour l'environnement.

Je suggère une variante du thème. Si vous me dites que les personnes talentueuses ici présentes l'ont examinée, que vous l'avez étudiée et qu'après un examen minutieux vous l'avez rejetée car ce n'est pas réalisable, alors c'est formidable. Si ce n'est pas le cas, allez-vous le faire?

M. Dhaliwal: Il y a des choses que nous pouvons faire. Par exemple, dans le cadre de l'initiative Forêt 2020, le gouvernement peut encourager d'autres intervenants à investir dans ces domaines. Il existe également des sociétés, comme B.C. Hydro, qui, à un moment donné, ont versé 50 \$ pour votre vieux chauffe-eau lorsque vous l'avez remplacé par un neuf. Elles vous ont donné 50 \$ pour vous encourager à en acheter un plus efficient.

Le sénateur Kenny: Ma question, monsieur le ministre, est simplement la suivante: coûterait-il moins cher d'acheter les crédits pour faire monter le prix plutôt que d'avoir une politique de subvention de nouveaux chauffe-eau? C'est tout. Avez-vous étudié cette question? Si vous l'avez fait et si vous avez décidé que cela n'a pas de bon sens, alors c'est formidable. Toutefois, j'ai le sentiment que cela pourrait marcher et être plus rentable que certains des programmes que vous envisagez. Avez-vous les chiffres pour démontrer cela?

M. Oulton: Je soupçonne que vous soulevez cette question parce que, dans le plan publié en novembre, on disait que l'une des options envisagées consistait à savoir s'il serait sensé pour le gouvernement d'envisager d'acheter des crédits internationaux sur le marché international. C'était l'une des options qui devait être présentée aux ministres à des fins de discussion.

Le sénateur Kenny: Je veux simplement les chiffres.

M. Oulton: C'est une chose qu'il faut encore examiner. L'idée sous-jacente n'était pas d'acheter des crédits maintenant, parce que le marché est très limité à l'heure actuelle et il y a peu de crédits internationaux; une fois arrivés à la première période d'engagement, de 2008 à 2012, vous vous retrouveriez plutôt dans une situation où le gouvernement pourrait prendre du recul et répondre à la question suivante: «Quel est pour nous le coût pour utiliser nos ressources en vue d'acheter des crédits comparativement au coût pour aider réellement les Canadiens à réduire les émissions au Canada?» Il est difficile de prendre cette décision maintenant en faisant abstraction de ce qui va se passer vraiment à l'avenir. Le montant qui est investi actuellement est consacré intégralement à des réductions d'émissions canadiennes parce que la meilleure solution actuelle consiste à obtenir des réductions sur le marché canadien afin de ne pas avoir à acheter des crédits internationaux. Cela a été mentionné là comme une

it would be such a big market. The bigger issue is whether you are better off using that money domestically.

Senator Kenny: When it is a low market, you can get them cheaply. In fact, you make the market. Do you understand what I am saying?

Mr. Oulton: Yes.

Mr. Dhaliwal: Part of the \$1.7 billion will be based on the cost of carbon for the different programs. That will be examined. How do we get the maximum bang for the dollar that we spend?

Senator Kenny: You might get a better bang this way.

Mr. Dhaliwal: That is right. We have to examine the costs of carbon and where we get the maximum for the dollar we spend. That will be part of the analysis.

Senator Kenny: My question was: 'Have you had a chance to examine that? Mr. Oulton implies you have not. When you do, we would like to see your numbers. We would like to see your scratchpad.

Mr. Dhaliwal: These are Canadian programs. When we evaluate how to spend that \$1.7 billion, one of our concerns will be the cost of carbon and another is the coal benefits that we must take into consideration.

The Chairman: I am not sure I understand one aspect of the question. Minister, you said quite rightly that people will go for the best cost. Individuals may say, "I do not mind paying a couple of bucks more on my electrical bill this month to help out." However, if I am in big business, and I answer to shareholders, I will want to tell them that I have achieved the non-penalty status in my obligations under the covenant in the least expensive way possible.

There is one aspect of the answer to Senator Kenny's question which I do not yet understand. Would the Government of Canada intentionally use its buying power to, in effect, manipulate the market? The object of this exercise is to reduce emissions, not to set up trading. If I operate a smokestack that has a lot of time left on it, and I can buy my way out of this for \$2 or \$3 a megaton, then that is what I would do. The optimum price from the standpoint of what we want the end result to be per megaton is \$14.99. At that point, I would look at my smokestack and say, "It is cheaper for me to put on a scrubber than to pay \$14.99, and I do not get any help from the government until I get to \$15 and a bit."

Part of Senator Kenny's question was whether we have contemplated manipulating the market to that extent.

éventualité à envisager au cas où vous seriez en présence d'un marché international actif. L'idée est que vous n'influenceriez pas beaucoup le prix international à ce moment-là parce qu'il s'agirait d'un marché en effervescence. Le principal enjeu consiste à savoir si vous faites mieux d'utiliser cet argent à l'intérieur du pays.

Le sénateur Kenny: Lorsque le marché est peu actif, vous pouvez les obtenir à bon marché. En réalité, c'est vous qui façonnez le marché. Comprenez-vous ce que je veux dire?

M. Oulton: Oui.

M. Dhaliwal: Une partie des 1,7 milliard de dollars sera tributaire du coût du carbone pour les différents programmes. Nous examinerons cela. Comment tirer le maximum de l'argent que nous dépensons?

Le sénateur Kenny: De cette façon, vous pourriez en avoir davantage pour votre argent.

M. Dhaliwal: C'est exact. Nous devons examiner les coûts du carbone et le meilleur rendement sur l'argent investi. Cela fera partie de l'analyse.

Le sénateur Kenny: Ma question était la suivante: Avez-vous eu la chance d'examiner cela? M. Oulton laisse entendre que vous ne l'avez pas fait. Lorsque vous le ferez, nous aimerions voir vos chiffres. Nous aimerions voir vos feuilles de calcul.

M. Dhaliwal: Ce sont des programmes canadiens. Lorsque nous évaluerons la façon de dépenser ce montant de 1,7 milliard de dollars, l'un de nos critères sera le coût du carbone et un autre sera les avantages du charbon que nous devons prendre en considération.

Le président: Je ne suis pas certain de bien comprendre un des volets de la question. Monsieur le ministre, vous avez dit très justement que les gens opteront pour le meilleur coût. Il est possible que les particuliers disent: «Cela ne me dérange pas de payer quelques dollars de plus sur ma facture d'électricité ce mois-ci pour apporter ma contribution.» Cependant, si je suis en affaires et si je dois répondre aux actionnaires, je voudrai leur dire que j'ai assumé mes obligations de la façon la moins coûteuse possible et sans pénalité dans le cadre de l'engagement.

C'est un aspect de la réponse à la question du sénateur Kenny que je ne comprends toujours pas. Est-ce que le gouvernement du Canada utiliserait intentionnellement son pouvoir d'achat pour, en fait, manipuler le marché? Cet exercice a pour objet de réduire les émissions, pas d'instaurer un échange. Si j'exploite une cheminée d'usine qui a encore une longue durée de vie, et si je peux m'en sortir en payant 2 ou 3 \$ la mégatonne, c'est ce que je ferai. Du point de vue du résultat final que nous souhaitons atteindre par mégatonne, le prix optimal est de 14,99 \$. À ce niveau-là, je regarderais ma cheminée d'usine et je me dirais: «C'est moins coûteux pour moi d'ajouter un absorbeur que de payer 14,99 \$ et je n'obtiens pas d'aide du gouvernement tant que je n'atteins pas 15 \$ et des poussières.»

Une partie de la question du sénateur Kenny demandait si nous avions envisagé de manipuler le marché à cette fin.

Senator Kenny: I object. There has not been a whisper of manipulation here, chair. It is about participating actively in the market.

The Chairman: Have we considered participating actively in the market?

Mr. Dhaliwal: We are certainly not interested in affecting the market price. We do not plan to have a program. Some of these decisions will be made by the private sector.

If it will cost company A \$10 to make improvements within their own company, when they can get company B to do it for \$5, it is to everyone's advantage to have company B do it, because overall we are reducing greenhouse gas emissions at a lower cost. For me to buy from company B at \$12, when I could do it at \$10, then I would do it within my shop.

When you have an emissions trading system, you catch the lower hanging fruit, as they say. In that way you have the maximum bang for the least amount of dollars to reduce greenhouse emissions. That is the fundamental concept of emissions trading.

The government has no plan to disrupt that market system. There might be something in the future, however, if we are short on targets. Currently, we have no plan to buy and sell carbon.

Senator Milne: Regarding the one-tonne challenge, this committee may have some mutual benefits that could be shared. We could assist by advertising for you how people can meet the one-tonne challenge. There are certain people on this committee who have some expertise in getting ink out there in front of the public. That is very important because there has not yet been enough publicity on this particular issue.

You spoke about Forest 2020. I should like to know a bit more about the program. I would caution you about ever claiming that this will help to diversify farm incomes. As the owner of a 50-acre forest lot, let me tell you the realities of trying to grow Christmas trees unless you have a large acreage of land. When we first started with Christmas trees, we cut every second tree and let the ones in between grow as permanent trees.

Starting from eight years after we bought the land to about 15 years after we bought the land, there was a certain amount of income coming in every December or November. Then, for the next 20 years there was nothing. There was no income whatsoever but there were still costs. For the next crop we got a few thousand dollars, but not much more. It will be another 10 years before we can get another crop off the land.

I caution you that, when you talk about diversifying farm income, it will certainly not work that way.

Le sénateur Kenny: Objection. Il n'y a pas eu ici la moindre allusion à une manipulation, monsieur le président. Il s'agit d'une participation active au marché.

Le président: Avez-vous envisagé de participer activement au marché?

M. Dhaliwal: Nous ne sommes assurément pas intéressés à influencer le prix du marché. Nous n'envisageons pas d'avoir un programme. Certaines de ces décisions seront prises par le secteur privé.

S'il en coûte 10 \$ à la société A pour apporter des améliorations au sein de sa propre entreprise, alors qu'elle pourrait le faire faire par la société B pour 5 \$, il est avantageux pour tout le monde que ce soit la société B qui intervienne, parce que nous réduisons globalement les émissions de gaz à effet de serre à un coût moindre. Pour moi, acheter de la société B à 12 \$ alors que je pourrais le faire pour 10 \$, alors je le ferais dans ma propre entreprise.

Lorsque vous avez un système d'échange de droits d'émission, vous attrapez le fruit le plus accessible, comme on dit. De cette façon, vous tirez le rendement maximum de votre investissement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. C'est le concept fondamental de l'échange de droits d'émission.

Le gouvernement n'envisage pas de perturber le système du marché. Cependant, il pourrait se passer quelque chose à l'avenir si nous n'atteignons pas les objectifs. À l'heure actuelle, nous n'avons aucun plan pour acheter et vendre du carbone.

Le sénateur Milne: À propos de l'objectif d'une tonne, notre comité pourrait offrir des avantages communs qui pourraient être partagés. Nous pourrions vous aider en annonçant pour vous de quelle façon les gens peuvent atteindre l'objectif d'une tonne. Il y a, au sein de notre comité, des personnes qui ont une certaine expertise pour rendre publiques les questions abordées. C'est très important car il n'y a pas eu, jusqu'à présent, suffisamment de publicité sur ce sujet en particulier.

Vous avez parlé de Forêt 2020. J'aimerais en savoir davantage sur ce programme. Je vous mets en garde de ne jamais prétendre que cela aidera à diversifier les revenus agricoles. En tant que propriétaire d'un boisé de 50 acres, permettez-moi de vous présenter les réalités d'un essai de plantation d'arbres de Noël, à moins d'avoir une grande superficie de terres. Lorsque nous avons commencé à planter des arbres de Noël, nous coupions un arbre sur deux et nous laissons les autres pousser comme arbres permanents.

Entre la huitième et la quinzième année suivant l'achat de la terre, nous avions un certain revenu qui rentrait chaque année en décembre ou en novembre. Ensuite, nous n'avons plus eu aucun revenu pendant 20 ans. Il n'y avait aucun revenu mais il y avait toujours des coûts. Pour la récolte suivante, nous avons obtenu quelques milliers de dollars, mais pas beaucoup plus. Il faudra 10 ans avant de tirer une autre récolte de la terre.

Je vous mets en garde, lorsque vous parlez de diversification des revenus agricoles, que cela ne fonctionnera assurément pas de cette façon.

I do see some diversification in farm income if the government can do something about the production of ethanol. Meeting the one-tonne challenge will be much easier if people can have much more readily available fuel that contains ethanol to use in their cars. Will the government move on this? Is it starting to fund the groups of people who want to build some of these plants? It is high time it happened.

Mr. Dhaliwal: That is a good question. I met with a rural caucus on this very issue. We do have some existing programs like the 10 cents per litre excise tax that was exempted for ethanol. We have \$140 million in loan guarantees to support it. We are investing large amounts of money in R&D.

We said clearly in our climate change plan that we want to improve the production and use of ethanol. In fact, we have laid out a fairly ambitious plan that by the year 2010 we would like to have 1.4 billion litres of ethanol used, which is a seven-fold increase from what we use now.

Part of the discussion on the \$1.7 billion is: "What more can we do for renewable energy?" Ethanol, of course, will be part of that discussion on how we can improve the use of ethanol as well as ensure that it is produced within Canada. This will be very important. The matter was also mentioned in the last budget.

Senator Milne: They keep mentioning it, but I never see actual footings being set for more plants. That is what is needed.

Mr. Dhaliwal: Good progress is being made. Some of the provincial governments recently announced increases in tax reductions. In Manitoba, I believe, there was an announcement of a reduction of 12 cents or 14 cents a litre.

At the last meeting of the ministers of energy, I raised the issue of whether we could have a mandate for ethanol use. We could not obtain a consensus, but we now have a committee to determine if we can have a national strategy for increased use of ethanol. Work is being done. There is more progress in some provinces than others.

Senator Milne: Are you relying on the provinces to do this?

Mr. Dhaliwal: No, we are taking the lead role.

Senator Milne: I was hoping that some of the federal money would be for this and also for R&D on biodiesel.

Mr. Dhaliwal: Yes, part of the debate that will happen in the ad hoc climate change committee will be regarding the funds being spent. One of the areas of discussion is ethanol and what more the federal government could do. I cannot give you the ultimate position because it will be a collective decision as to how we spend that money. We have given serious consideration to ethanol.

Je peux voir une certaine diversification des revenus agricoles si le gouvernement peut faire quelque chose à propos de la production d'éthanol. Atteindre l'objectif d'une tonne sera beaucoup plus aisé si les gens peuvent avoir plus facilement accès à un carburant contenant de l'éthanol pour utiliser dans leurs voitures. Le gouvernement bougera-t-il à cet égard? Commence-t-il à financer des groupes de gens qui veulent construire de telles usines? Il est grand temps que cela arrive.

M. Dhaliwal: C'est une bonne question. J'ai eu une rencontre avec un caucus rural sur cette question. Nous n'avons pas de programmes en cours comme la taxe d'accise de 10 cents le litre qui ne s'appliquait pas à l'éthanol. Nous avons des garanties de prêts de 140 millions de dollars pour appuyer cette initiative. Nous investissons de gros montants en R-D.

Dans notre Plan sur les changements climatiques, nous avons déclaré clairement que nous souhaitons améliorer la production et l'utilisation d'éthanol. En fait, nous avons élaboré un plan assez ambitieux car nous aimerions avoir, d'ici l'an 2010, 1,4 milliard de litres d'éthanol utilisés, soit sept fois plus que la consommation actuelle.

Une partie de la discussion portant sur les 1,7 milliard de dollars s'appuie sur la question suivante: «Que pouvons-nous faire de plus pour l'énergie renouvelable?» L'éthanol sera évidemment au menu de cette discussion sur la façon d'améliorer l'utilisation de l'éthanol, tout en s'assurant qu'il sera produit au Canada. Ce sera un argument très important. La question a également été mentionnée dans le dernier budget.

Le sénateur Milne: On n'arrête pas de le mentionner mais je n'ai jamais rien vu se concrétiser pour construire de nouvelles usines. C'est ce qu'il faut.

M. Dhaliwal: Des progrès sérieux sont en cours. Certains des gouvernements provinciaux ont annoncé récemment des augmentations des réductions fiscales. Au Manitoba, je crois, on a annoncé une réduction de 12 ou 14 cents le litre.

Lors de la dernière rencontre des ministres de l'Énergie, j'ai demandé si nous pourrions obtenir un mandat pour l'utilisation de l'éthanol. Nous ne sommes pas parvenus à un consensus mais nous avons maintenant un comité chargé d'examiner si nous pouvons avoir une stratégie nationale concernant l'utilisation accrue de l'éthanol. Des travaux sont en cours. Certaines provinces sont plus avancées que d'autres.

Le sénateur Milne: Vous fiez-vous aux provinces pour y parvenir?

M. Dhaliwal: Non, nous assumons le rôle de chef de file.

Le sénateur Milne: J'espérais qu'une partie des fonds fédéraux serait consacrée à cela et aussi à la R-D sur le biodiesel.

M. Dhaliwal: Oui, une partie des discussions qui se dérouleront au sein du comité spécial sur le changement climatique concernera la façon de dépenser les fonds. L'un de sujets de discussion est l'éthanol, pour savoir ce que le gouvernement fédéral pourrait faire de plus. Je ne peux pas vous donner la position ultime parce que ce sera une décision collective à propos de la façon de dépenser cet argent. Nous avons étudié sérieusement l'éthanol.

Senator Kenny: I was not going to raise this issue, but since Senator Milne has brought the subject to our attention, I cannot help but ask you to comment on the issue from a leadership perspective. I know you are aware of the questions that currently reside on the Senate Order Paper. There are 50 questions to every minister and every Crown corporation. One of those questions has to do with the use of ethanol. It has to do with those vehicles that are not operating on natural gas or on propane or on some clean fuel. It points out to the ministers that there are two different stations, different companies, neither of which I know of anyone around this table has an investment in, that are within five kilometres of the Peace Tower that provide ethanol at 10 to 12 per cent blend at exactly the same price as their regular gasoline, and they have been doing that for a number of years.

I can tell you with assurance that on the previous two occasions when I have asked the question, there has been an appallingly low response from your colleagues in cabinet about asking their chauffeurs to take their cars five kilometres to fill up with an ethanol blend, even if it is a very low ethanol blend. These questions have just come on the Order Paper — it is an annual event, as you would appreciate — again at the start of the new fiscal year.

Is there anything you can do to encourage your colleagues? We know you provide leadership in terms of your vehicle, and we heard you just discuss it now. However, can you encourage your colleagues to set an example by driving those five kilometres just down to the Queensway? Two stations straddle the Queensway, one on each side. They are open for business. The price is identical. Can you help us with this? Can you crack the whip?

Mr. Dhaliwal: Let me say to Senator Kenny that he has done a tremendous amount of work on the use of alternative fuels, and I commend him for his good work and his bill in the house. I have been very supportive. He has come a long way. He is forcing government to move not only to use ethanol but to use alternative fuels.

I know that some departments have done a better job than others. I think that at NRCan, we have a good record, and we will continue to improve. Other departments need to do more.

I hope that more and more of my colleagues and others will move towards alternate fuels, particularly the use of ethanol. I will ensure that they are aware of this opportunity that exists and encourage them to do that.

I can tell you my own experience. I remember back in the 1980s, I converted my 1979 Cutlass Oldsmobile to propane. I saved 50 per cent on the running costs every month. My maintenance costs dropped 30 to 35 per cent. The engine life doubled. I think my engine life went to 350,000 kilometres, and it still ran like new. You could barely hear the engine. There is

Le sénateur Kenny: Je n'avais pas l'intention de soulever cette question mais, puisque le sénateur Milne a porté le sujet à notre attention, je ne peux m'empêcher de solliciter vos commentaires sur la question dans une perspective de leadership. Je sais que vous êtes au courant des questions qui figurent actuellement au *Feuilleton* du Sénat. On pose 50 questions à chaque ministre et à chaque société d'État. L'une de ces questions porte sur l'utilisation de l'éthanol. Elle concerne les véhicules qui ne fonctionnent pas au gaz naturel ou au propane ou avec un carburant écologique. Elle indique aux ministres qu'il y a deux stations-service différentes, de deux compagnies différentes, dans lesquelles aucune des personnes assises à cette table n'a à ma connaissance investi, qui sont situées à moins de cinq kilomètres de la Tour de la paix et vendent de l'éthanol en mélange à 10 ou 12 p. 100 exactement au même prix que l'essence ordinaire, et elles le font depuis plusieurs années.

Je peux vous dire avec assurance que, lors des deux occasions précédentes où j'ai posé la question, il y a eu une réaction étonnamment faible de vos collègues du cabinet pour demander à leurs chauffeurs de parcourir cinq kilomètres pour faire le plein de leurs voitures avec un mélange à l'éthanol. Ces questions viennent tout juste de refaire surface au *Feuilleton* — c'est un événement annuel, comme vous le remarquerez — au début du nouvel exercice financier.

Pouvez-vous faire quelque chose pour encourager vos collègues? Vous savez que vous êtes un chef de file en ce qui concerne votre véhicule, et nous venons de vous en entendre parler. Toutefois, pouvez-vous encourager vos collègues à donner l'exemple en parcourant ces cinq kilomètres jusqu'au Queensway? Deux stations-service encadrent le Queensway, une de chaque côté. Elles sont en affaires. Le prix est identique. Pouvez-vous nous aider dans ce cas? Pouvez-vous fouetter les troupes?

M. Dhaliwal: Permettez-moi de dire au sénateur Kenny qu'il a fait un travail formidable au sujet de l'utilisation des combustibles de remplacement, et je le félicite pour son bon travail et pour son projet de loi déposé en Chambre. Je l'ai appuyé fortement. Il a fait du chemin. Il oblige le gouvernement à bouger, non seulement pour utiliser l'éthanol, mais aussi pour utiliser d'autres carburants.

Je sais que certains ministères ont fait un meilleur travail que d'autres. Je pense qu'à RNCan nous avons un bon dossier et que nous continuerons à nous améliorer. D'autres ministères ont besoin d'en faire davantage.

J'espère que de plus en plus de mes collègues et d'autres se tourneront vers des carburants de remplacement, en particulier en utilisant l'éthanol. Je m'assurerai qu'ils sont au courant de cette option disponible et je les encouragerai à le faire.

Je peux vous parler de ma propre expérience. Je me rappelle que, dans les années 80, j'ai converti au propane ma voiture Oldsmobile Cutlass de 1979. J'ai économisé chaque mois 50 p. 100 du coût d'utilisation. Mes frais d'entretien ont baissé de 30 à 35 p. 100. La durée de vie du moteur a doublé. Je pense que ma voiture a parcouru 350 000 kilomètres et le moteur était

tremendous opportunity with alternate fuels, and we have to take advantage of it.

Senator Kenny: The story has it that you converted an entire taxi fleet to it and became rich in the process and cleaned up the environment in the lower mainland almost single-handedly. What we are asking you to do is to head over to 311-S —

Mr. Dhaliwal: I never challenge senators on their statements.

Senator Kenny: — and to knock on the door of the guy who lives in 311-S and see if he can get a document before cabinet, or have him say, “Anyone who wants to continue to sit around this table next week better bring me a receipt showing that you filled up at the right place with the right fuel.” Maybe that is the ticket to cabinet. “As you come in, leave your receipt at the door. If you do not have one, take the five-minute ride down and come back with a full tank.” That would be a good system.

Mr. Dhaliwal: I will do whatever I can to convince my colleagues to take your excellent advice. I will pass that on to them. I will also send the minutes of this meeting to all of them.

Senator Kenny: Senator Milne mentioned this. I was just dotting the Is and crossing the Ts.

Senator Milne: The use of ethanol and biodiesel has been a concern of mine for quite some time. It would be an easy solution for many people.

The Chairman: It is not difficult to imagine — to oversimplify it — the proprietors of the service stations to which other government vehicles just in this town alone go waking up one Thursday morning and saying, “What happened to all my business?” If it is all over there, that guy will pick up the phone to whoever supplies the gasoline and say, “Send me some ethanol now.”

Senator Kenny: Watch the price go up.

The Chairman: We will leave that part out.

Mr. Dhaliwal: When I was in Quebec recently, I rode on a biogas bus. This is actually doing quite well. They have a person who is using biodiesel. This program is working extremely well. As you know, in the budget we reduced the excise tax on that as well. That will lend more support to that. This is something that can be done fairly easily. They have someone who distributes this, and it is working very well. They have a mini bus and a number of buses that they call biogas buses, but they use biodiesel.

Senator Milne: The first diesel engine invented by Rene Diesel ran on vegetable oil.

Senator Finnerty: The issue of ethanol use was one that I was excited about when I thought you and Minister Goodale were going to fast-track this. However, that has not happened. All kinds of people ask me, “When will we get ethanol?” The

encore comme neuf. Vous pouviez à peine l’entendre. Il y a des options formidables avec les carburants de remplacement et nous devons en profiter.

Le sénateur Kenny: On raconte que vous avez converti une flotte entière de taxis et que vous êtes devenu riche en le faisant et que vous avez nettoyé presque seul l’environnement dans le Lower Mainland. Ce que nous vous demandons de faire, c’est de vous diriger vers la pièce 311-S...

M. Dhaliwal: Je ne conteste jamais les déclarations des sénateurs.

Le sénateur Kenny: ... et de frapper à la porte du gars qui travaille au 311-S et de voir s’il peut transmettre un document au cabinet ou dire: «Quiconque veut continuer à siéger à cette table la semaine prochaine ferait mieux de m’apporter un reçu indiquant avoir fait le plein au bon endroit avec le bon carburant». C’est peut-être le laissez-passer pour le Cabinet. «En entrant, laissez votre reçu à la porte. Si vous n’en avez pas, prenez cinq minutes pour y aller et revenez avec le plein.» Ce serait un bon système.

M. Dhaliwal: Je ferai tout mon possible pour convaincre mes collègues de suivre votre excellent conseil. Je leur passerai le mot. Je leur enverrai également le compte rendu de cette réunion.

Le sénateur Kenny: Le sénateur Milne a mentionné cela. Je ne faisais qu’insister en mettant les points sur les i.

Le sénateur Milne: L’utilisation de l’éthanol et du biodiesel me préoccupe depuis quelque temps déjà. Ce serait une solution facile pour bien des gens.

Le président: Ce n’est pas difficile d’imaginer — en simplifiant à l’extrême — les propriétaires des stations-service où vont les autres véhicules du gouvernement, dans cette ville seulement, se réveiller un jeudi matin et se dire: «Qu’est-il arrivé à mon commerce?» Si tout se passe là-bas, ce gars téléphonera à son fournisseur d’essence et lui dira: «Envoyez-moi de l’éthanol tout de suite.»

Le sénateur Kenny: Surveillez la hausse des prix.

Le président: Nous laisserons cela de côté.

M. Dhaliwal: Lors d’un récent séjour à Québec, j’ai pris un autobus consommant du biométhane. Cela fonctionne réellement assez bien. Ils ont une personne qui utilise le biodiesel. Ce programme fonctionne extrêmement bien. Comme vous le savez, dans le budget nous avons également réduit la taxe d’accise sur ce carburant. Cela permettra d’appuyer davantage cette initiative. C’est quelque chose que l’on peut faire assez facilement. Il y a quelqu’un qui le distribue et cela fonctionne assez bien. Ils ont un mini-bus et un certain nombre d’autobus qu’ils appellent des autobus au biométhane, mais ils utilisent du biodiesel.

Le sénateur Milne: Le premier moteur diesel inventé par Rudolph Diesel fonctionnait à l’huile végétale.

Le sénateur Finnerty: Je me suis passionnée pour la question de l’utilisation de l’éthanol lorsque je pensais que le ministre Goodale et vous-même alliez faire accélérer cette initiative. Cependant, cela n’est pas arrivé. Toutes sortes de gens m’ont

knowledgeable consumers know that it is cheaper to run your car on ethanol, as well as more efficient. When I was driving across the States to attend a conference in San Francisco, I was surprised at how many places had ethanol stations. It was wonderful. I kept hoping that this would happen soon in Canada.

Mr. Dhaliwal: One of the areas that we will be discussing as part of the allocation of the \$1.7 billion is what more we can do on promoting ethanol.

Senator Finnerty: When the caucus comes to North Bay next summer, I want them to fill up at the ethanol station in Winnipeg and drive back home and see the difference.

The Chairman: Minister, you referred a moment ago to the ad hoc cabinet committee, which is relatively new. The Deputy Minister of the Environment mentioned in testimony before a committee of the other place that you and Minister Anderson are both now reporting on this file to the new ad hoc committee through Minister Vanclief. Have I got that right?

Mr. Dhaliwal: Yes.

The Chairman: Can we draw any connotation about ethanol from that? Does that complicate, in your view, as I think it does in mine, the question of who is in charge here?

Mr. Dhaliwal: We have always had a climate change committee working. That goes back to the time we started dealing with Kyoto.

The Chairman: Yes, but it was not chaired by the Minister of Agriculture.

Mr. Dhaliwal: No, it was chaired by someone else, and more recently it is chaired by the Minister of Agriculture.

The decision that will be made on the allocation will be based on a collective decision that will be recommended to cabinet. The Minister of Finance, and others, will be there as well. It is a fairly large committee involving many ministers, and their input will be put into the end-decision. All ministers will be putting forward what they think are important proposals, and there will be some tough discussion. We will have to, at the end of the day, decide how that is allocated.

Mr. Vanclief is a big supporter of ethanol, as you know. He recognizes how important it is for the farming community as well as the overall environment. I am sure he will articulate his positive view toward it. Whether he will be able to sway one or the other, it is not for me to say. Certainly, I think there is good support around the table for supporting ethanol. The question is how much.

demandé: «Quand aurons-nous de l'éthanol?» Les consommateurs avertis savent qu'il est moins coûteux de faire rouler votre voiture à l'éthanol, et plus efficient aussi. Lorsque j'ai traversé les États-Unis en voiture pour assister à une conférence à San Francisco, j'ai été surprise par le nombre de stations-service qui vendaient de l'éthanol. C'était magnifique. Je n'arrêtais pas d'espérer que cela arriverait bientôt au Canada.

M. Dhaliwal: L'un des sujets de discussion dans le cadre de la répartition du montant de 1,7 milliard de dollars concerne les efforts supplémentaires que nous pouvons déployer pour promouvoir l'éthanol.

Le sénateur Finnerty: Lorsque le caucus se rendra à North Bay l'été prochain, je veux voir les membres faire le plein à la station-service d'éthanol à Winnipeg et retourner à la maison pour voir la différence.

Le président: Monsieur le ministre, vous avez parlé il y a un instant du comité spécial du cabinet, qui est relativement nouveau. Le sous-ministre de l'Environnement a mentionné dans son témoignage devant un comité de l'autre chambre que le ministre Anderson et vous-même relevez maintenant, dans ce dossier, du nouveau comité spécial par l'intermédiaire du ministre Vanclief. Ai-je bien compris?

M. Dhaliwal: Oui.

Le président: Pouvons-nous en tirer des conclusions au sujet de l'éthanol? Est-ce que cela complique à votre point de vue, comme au mien, la question de savoir qui est responsable de ce dossier?

M. Dhaliwal: Nous avons toujours eu en place un comité sur le changement climatique. Cela remonte à l'époque où nous avons commencé à traiter la question du Protocole de Kyoto.

Le président: Oui, mais il n'était pas présidé par le ministre de l'Agriculture.

M. Dhaliwal: Non, il était présidé par quelqu'un d'autre, et depuis peu il est présidé par le ministre de l'Agriculture.

La décision qui sera prise quant à la répartition du montant reposera sur une décision collective qui sera recommandée au cabinet. Le ministre des Finances et d'autres seront également présents. C'est un comité assez imposant impliquant de nombreux ministres et leurs suggestions seront incorporées dans la décision finale. Tous les ministres présenteront ce qu'ils pensent être des propositions importantes et il y aura des discussions assez houleuses. À la fin de la journée, nous devons décider comment répartir la somme.

Comme vous le savez, M. Vanclief est un fervent partisan de l'éthanol. Il reconnaît son importance pour le monde agricole ainsi que pour l'environnement dans son ensemble. Je suis persuadé qu'il présentera son point de vue positif à cet égard. Quant à savoir s'il réussira à influencer l'un ou l'autre, ce n'est pas à moi de le dire. Je pense assurément que l'éthanol bénéficie d'un bon soutien autour de la table. La question est de savoir jusqu'à quel point.

The question is, "How much?" In the U.S., they have a larger subsidy for ethanol than we do, particularly in the farm belt. As a result, their production is much higher.

The Chairman: When our committee was in California — and I did not accompany them — one of the things the members came back with was a feeling that it was the view of many of the organizations in California that direct — wherever it came from — consumer incentives had to be in the mix to achieve the ends that they all had in mind with respect not to conservation so much but efficiency, the kinds of things you have been talking about.

Is the ad hoc climate change committee, which I presume would view efficiency and the resulting conservation as a good thing, considering, or has it considered, direct consumer subsidy incentives in one way or another, such as the kind you talked about, for example, \$50 for your old water heater or something like that, or tax breaks, or whatever; and, if so, where is that discussion at the moment?

Mr. Dhaliwal: We have not yet gotten into those detailed discussions. We might consider some incentives such as, if you bought a hybrid vehicle as opposed to a regular vehicle, would you pay less tax on it?

Some of those things will be discussed. However, we are not at that point yet. We will be looking at incentive programs.

The Chairman: Since every motor vehicle manufacturer will have a hybrid vehicle on the market within two years, at the outside, as we understand, that kind of incentive would be very much in the interests of the automotive industry and in moving them in that direction, would it not?

Mr. Dhaliwal: We are looking at two things in terms of the automotive industry. We are looking to the industry to improve efficiency by 25 per cent. Of course, the industry would say, "We want to produce many hybrid cars, but unless we get the price down, and unless the government puts incentives in place, people will not buy them." They would like us to offer incentives and therefore create a bigger market for them. That is why we will be looking at what kind of incentives we can provide.

We are also looking to industry to ensure that they improve the efficiency of vehicles by 25 per cent.

The Chairman: To oversimplify, if I were a big motor company, I could try to sell 25 per cent of my total sales in a year as hybrid cars, at one extreme, or I could try to reduce the emissions of all my vehicles by 25 per cent. Can you give us an indication of in which of those two extremes the industry might be heading?

Mr. Dhaliwal: I do not know. We would want to give them that flexibility as long as, at the end of the day, they were increasing fuel efficiency by 25 per cent. If they found it more advantageous

La question est la suivante: «Combien?» Aux États-Unis, ils bénéficient d'une subvention plus importante que nous pour l'éthanol, en particulier dans la ceinture agricole. Par conséquent, leur production est beaucoup plus élevée.

Le président: Lorsque le comité est allé en Californie — et je n'étais pas du voyage — les membres sont revenus avec le sentiment que bon nombre des organismes californiens étaient d'avis qu'il fallait des incitatifs directs — quelle que soit leur provenance — pour les consommateurs dans l'offre faite pour atteindre les objectifs que tout le monde avait en tête à propos non pas tant de la conservation mais de l'efficacité, des choses dont vous avez parlé.

Le comité spécial sur le changement climatique qui, je présume, considérerait l'efficacité et la conservation résultante comme une bonne chose, envisage-t-il, ou a-t-il envisagé, des incitatifs directs à la consommation sous forme de subventions d'une façon ou d'une autre, comme ce dont vous avez parlé, par exemple 50 \$ pour votre vieux chauffe-eau ou quelque chose du genre, ou des allègements fiscaux, ou autre chose; dans l'affirmative, où en est cette discussion à l'heure actuelle?

M. Dhaliwal: Nous ne sommes pas encore arrivés à ces discussions détaillées. Nous pourrions envisager quelques incitatifs, par exemple paieriez-vous moins de taxes si vous achetiez un véhicule hybride par opposition à un véhicule normal?

Certaines de ces choses feront l'objet de discussions. Toutefois, nous n'en sommes pas encore rendus à ce point-là. Nous envisagerons des programmes d'encouragement.

Le président: Étant donné que chaque constructeur automobile aura un véhicule hybride sur le marché d'ici deux ans, tout au plus, tel que nous le comprenons, ce genre d'encouragement serait tout à fait dans l'intérêt de l'industrie automobile et l'inciterait à aller dans cette direction, n'est-ce pas?

M. Dhaliwal: Dans le cadre de l'industrie automobile, nous regardons deux choses. Nous nous tournons vers l'industrie pour améliorer l'efficacité de 25 p. 100. Évidemment, l'industrie rétorquera: «Nous voulons produire de nombreuses voitures hybrides mais, à moins que le prix ne baisse, et à moins que le gouvernement ne mette en place des incitatifs, les gens ne les achèteront pas». L'industrie aimerait que nous offrions des incitatifs et donc que nous puissions lui créer un marché plus important. C'est la raison pour laquelle nous examinons le genre d'incitatifs que nous pouvons fournir.

Nous nous tournons également vers l'industrie pour nous assurer qu'elle améliore l'efficacité des véhicules de 25 p. 100.

Le président: Pour simplifier à l'extrême, si j'étais un important fabricant d'automobiles, je pourrais essayer de réaliser 25 p. 100 de mes ventes totales annuelles sous forme de voitures hybrides, à un extrême, ou bien je pourrais essayer de réduire les émissions de tous mes véhicules de 25 p. 100, à l'autre extrême. Pouvez-vous nous donner une idée de la direction que pourrait prendre l'industrie entre ces deux extrêmes?

M. Dhaliwal: Je ne sais pas. Nous voudrions leur donner cette souplesse en autant que, à la fin de la journée, l'efficacité énergétique soit augmentée de 25 p. 100. Si les compagnies

to do that with all their fleets, that would be one option. As government, we should be flexible and let them have the choice. As long as they meet the end goal, that should be our priority.

Senator Spivak: In the five years from 2008 to 2012, will industry be aware of how much they have to reduce each year and, if they do not reduce, how much they will have to do in the next year? How will that work? I realize that there is no penalty in the end. It is not a very strong stick. I am sure people want to do well. The utilities are saying that with business as usual they are only looking at a certain amount, something in the order of 4 megatons, but they will need a business plan. How will all of that work?

Mr. Dhaliwal: That is a very good question. We will need to have ways to ensure there is compliance. Must it be regulatory? Could there be financial penalties? What do we need to do to ensure compliance? The details of that are still being worked out.

Senator Spivak: With regard to trading emissions, each year that total will have to be reduced. It is not just a matter of having a free market in trading emissions, the emissions will have to come down by a certain amount in order to meet your targets.

Mr. Dhaliwal: I am not sure I understand what you mean when you say that they have to come down.

Senator Spivak: The universe of greenhouse gas emissions has to come down.

Mr. Dhaliwal: Yes.

Senator Spivak: It is not like you can trade in any old way. The total has to come down, otherwise what is the point?

Mr. Dhaliwal: Yes, the total greenhouse gas emissions, as compared to “business as usual” has to be reduced.

Senator Spivak: Exactly. Therefore, there must be some control of that market to ensure that the total level comes down each year. I suppose that is another detail you are working out.

Mr. Dhaliwal: What would be business as usual if we did nothing? The objective is to meet the 240 megaton total. We expect companies to reduce by some amount each year. We have to work out the mechanics of it. We expect large emitters to take action to reduce their greenhouse gas emissions on a yearly or regular basis.

trouvent qu’il est plus avantageux de le faire avec l’ensemble de leur flotte, ce serait une option. En tant que gouvernement, nous devrions faire preuve de souplesse et leur laisser le choix. En autant qu’elles atteignent l’objectif ultime, ce devrait être notre priorité.

Le sénateur Spivak: Au cours des cinq années allant de 2008 à 2012, l’industrie sera-t-elle au courant des réductions qu’elle devra opérer chaque année et, si elle ne réalise pas de réduction, quel est l’objectif qu’elle devra atteindre l’année suivante? Comment cela fonctionnera-t-il? Je me rends compte qu’il n’y a pas de pénalité en fin de compte. Ce n’est pas un très gros bâton. Je suis certaine que les gens veulent bien faire. Les services publics disent que, si la tendance se maintient, ils n’envisagent d’atteindre qu’un certain montant, quelque chose de l’ordre de 4 mégatonnes, mais ils auront besoin d’un plan d’affaires. Comment tout cela fonctionnera-t-il?

M. Dhaliwal: C’est une très bonne question. Nous devons trouver des moyens de nous assurer que l’industrie respecte les objectifs. Faut-il le faire par voie réglementaire? Pourrait-il y avoir des pénalités financières? Que devrions-nous faire pour garantir le respect des objectifs? Nous sommes encore en train de finaliser les détails.

Le sénateur Spivak: En ce qui concerne l’échange de droits d’émission, il faudra réduire ce total chaque année. Il ne suffit pas d’avoir un marché libre pour l’échange de droits d’émission, les émissions devront diminuer d’un certain montant pour atteindre vos objectifs.

M. Dhaliwal: Je ne suis pas certain de bien comprendre ce que vous voulez dire lorsque vous déclarez que les émissions devront diminuer.

Le sénateur Spivak: L’univers des émissions de gaz à effet de serre doit diminuer.

M. Dhaliwal: Oui.

Le sénateur Spivak: Ce n’est pas comme si vous pouviez échanger selon la tradition. Le total doit diminuer, sinon quelle est l’utilité?

M. Dhaliwal: Oui, le total des émissions de gaz à effet de serre doit diminuer, comparativement «au maintien de la tendance».

Le sénateur Spivak: Exactement. Par conséquent, il faut exercer un certain contrôle sur ce marché pour s’assurer que le niveau total diminue chaque année. Je suppose qu’il s’agit d’un autre détail sur lequel vous vous penchez.

M. Dhaliwal: Que serait le maintien de la tendance si nous ne faisons rien? L’objectif est d’atteindre le total de 240 mégatonnes. Nous nous attendons à une réduction d’un certain montant chaque année de la part des entreprises. Nous devons en finaliser les mécanismes. Nous nous attendons à ce que les grands émetteurs prennent des mesures pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre sur une base annuelle ou régulière.

There may be some exceptions. Some may say, “We are investing a huge amount of money in this new technology that may not come into play for five years. Can we wait that period of time?” We may have to look at some areas that may require some special effort.

Senator Spivak: This goes back to a different aspect of what Senator Kenny was talking about. It is the choice between buying international emissions from Russia, for example, or spending that money here so that you end up reducing emissions. That is the point. Thank you.

Mr. Dhaliwal: We expect that the vast majority of the money will be spent here in Canada to reduce greenhouse gas emissions.

Senator Eyton: I am not quite sure how emissions trading will work. My understanding at this moment, and you may correct me, is that if I acquire the right credit for emissions trading, that is a perfect credit against what is otherwise my obligation.

Mr. Dhaliwal: Yes.

Senator Eyton: What Senator Spivak was talking about was the disincentive implicit in a system like that because, in effect, it allows the bad guy to minimize his cost, make no investment in terms of curbing his emissions, always knowing he has a market where he can get a perfect credit on an emissions trading system of some sort. It seems to me that has to be wrong.

What I think Senator Spivak was talking about was there being some challenge so that you cannot always have a perfect credit for emissions trading, otherwise the bad guys will keep on as they have. For example, there are a number of individuals in the U.S. who have become very rich because they are the bad guys. They are the last buyer of every polluting industry. In fact, they take money home because they are prepared to offend the general community and governments. They compete in the courts and resist enforcement in every possible way.

An emissions trading credit or certificate is really kind of a state sanctioned blessing to do less than your share. How can you challenge individuals who are prone to do that so that, over time at least, they are obliged to be better at what they do?

Mr. Dhaliwal: That is a very interesting and complex question. As we move forward, as this is only the first phase, companies can take risks — and it is a risk on their part — that they will always get carbon at a lower cost than the cost of investing to reduce their own emissions. This is part of risk that they will be taking. If I had a company, it might cost me a little more to put in new technology to reduce greenhouse gas emissions than buying it. However, if I had a longer-term view of it, I might conclude that I would benefit from spending the extra money. I do not know what the carbon price will be in the future. Therefore, I might be

Il pourrait y avoir des exceptions. Certains pourraient dire: «Nous investissons de grosses sommes dans cette nouvelle technologie qui pourrait ne pas entrer en fonction avant cinq ans. Pouvons-nous attendre durant cette période?» Nous devons peut-être nous pencher sur certains secteurs qui pourraient exiger des efforts particuliers.

Le sénateur Spivak: Cela revient à un aspect différent des paroles du sénateur Kenny. C'est le choix entre acheter des droits d'émission internationaux de Russie, par exemple, ou dépenser cet argent au Canada pour finir par réduire les émissions. C'est le dilemme. Merci.

M. Dhaliwal: Nous nous attendons à ce que la grande majorité des fonds soient dépensés ici au Canada pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le sénateur Eyton: Je ne suis pas tout à fait certain du fonctionnement de l'échange de droits d'émission. D'après ce que je crois comprendre pour l'instant, et vous pourrez me corriger, si j'acquies le bon crédit pour l'échange de droits d'émission, c'est un crédit parfait qui vient en déduction de mon obligation.

M. Dhaliwal: Oui.

Le sénateur Eyton: Ce dont parlait le sénateur Spivak, c'était de la désincitation implicite dans un système de ce genre parce que, en fait, il permet au méchant de minimiser son coût, de ne pas faire d'investissement en vue de réduire ses émissions, en sachant toujours qu'il y a un marché sur lequel il peut obtenir un crédit parfait dans un quelconque système d'échange de droits d'émission. Il me semble que cela doit être erroné.

À mon avis, ce que disait le sénateur Spivak, c'est qu'il doit y avoir un certain défi si bien que vous ne pouvez pas toujours avoir un crédit parfait pour négocier des droits d'émission, sinon les méchants continueront comme ils l'ont toujours fait. Par exemple, un certain nombre de gens sont devenus très riches aux États-Unis parce que ce sont des méchants. Ils sont les derniers acheteurs de chaque industrie polluante. En fait, ils font beaucoup d'argent parce qu'ils sont prêts à offenser la collectivité et les gouvernements. Ils se battent devant les tribunaux et s'opposent à l'application des règles par tous les moyens possibles.

Un certificat ou un crédit pour l'échange de droits d'émission est en réalité une sorte d'avantage approuvé par l'État en vue de faire moins que votre part. Comment pouvez-vous mettre au défi des gens qui sont enclins à faire cela afin de les obliger, tout au moins avec le temps, à s'améliorer dans leurs activités?

M. Dhaliwal: C'est une question très intéressante et très complexe. À mesure que nous avançons, car il ne s'agit que de la première phase, les entreprises peuvent prendre le risque — et c'est un risque de leur part — de toujours obtenir du carbone à un coût inférieur à celui de l'investissement nécessaire pour réduire leurs propres émissions. Cela fait partie du risque qu'elles prendront. Si j'avais une entreprise, il pourrait bien m'en coûter un peu plus d'introduire une nouvelle technologie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre que d'acheter des droits d'émission. Cependant, si j'avais une perspective à plus long

willing to pay the extra cost to do it within our operations because in the long term I would be better off.

This is only phase one of Kyoto. For the world to continue to make progress, we will have to do much more than what we are doing in phase one. These are some of the risks people have to take.

Senator Eyton: What about a facility that is emitting CO₂ and other things but it has, say, a 15-year life. It seems to me that a businessman operating such a business would say, "I am okay. I can buy." You could participate in and buy futures and fix your costs. He might figure that he could run his facility without making an investment. He might be a burden on the community, but he could buy his way out of it with futures in the emissions trading business.

Mr. Dhaliwal: A business would have that choice. The advantage with emissions trading is that, for every dollar that we spend in our economy, we are getting the maximum bang, because we are encouraging those people who can reduce carbon at the lowest price to act first.

Eventually, the other people will have to act, because the low hanging fruit will be taken in the first five or 10 years. In the future, it will become more expensive to reduce it more. The choice will be whether to spend less money now in the hopes the costs will stay the same or face spending more money in the future.

If you have a plant that will go out of business in 10 years, and it is cheaper to buy the carbon, your choice will be to buy it. I do not think that is so bad because it encourages those people who can do it cheaper to do it first. Thus, every dollar spent will be at a lower cost. Overall, we would reduce greenhouse gas emissions but at a lower cost and have a more competitive economy.

Senator Spivak: They also have to factor in what kind of money they will save by changing their plant technology. The experience thus far has been that many companies have saved a tremendous amount of money.

The Chicago Board of Trade has had the only experience with emission trading. I do not know how that has worked out.

Mr. Dhaliwal: Are you referring to the emissions trading market? We do not have a mature market yet. It is a little early to say how it will work out.

Your point is well taken. Many of these options are good business because they are saving money when they convert to lower energy intensity. Some companies will do it because it will

terme, je pourrais en conclure que je sortirais gagnant si je dépensais l'argent supplémentaire. Je ne sais pas quel sera le prix du carbone à l'avenir. Par conséquent, je pourrais être disposé à payer le coût supplémentaire pour le faire dans le cadre de nos activités parce que je serais bénéficiaire à long terme.

Ce n'est que la première phase du Protocole de Kyoto. Pour que le monde continue à réaliser des progrès, nous devons en faire bien davantage que ce que nous faisons durant la première phase. Ce sont quelques-uns des risques que les gens doivent prendre.

Le sénateur Eyton: Qu'en est-il d'une installation qui émet du CO₂ et d'autres choses mais qui a, disons, une durée de vie de 15 ans. Il me semble qu'un entrepreneur exploitant une telle entreprise se dirait: «Je suis à l'aise, je peux acheter.» Vous pourriez participer et acheter des contrats à terme et fixer vos coûts. Il pourrait calculer qu'il serait en mesure d'exploiter son entreprise sans faire d'investissement. Cela pourrait constituer un fardeau pour la collectivité, mais il pourrait s'en tirer avec des contrats à terme dans l'échange de droits d'émission.

M. Dhaliwal: Une entreprise aurait ce choix. L'avantage avec l'échange de droits d'émission c'est que, pour chaque dollar que nous dépensons dans notre économie, nous obtenons le rendement maximum sur notre argent parce que nous encourageons les gens qui peuvent réduire les émissions de carbone au prix le plus bas à agir en premier.

En fin de compte, les autres devront agir, parce que le fruit le plus accessible sera récolté au cours des cinq ou dix premières années. À l'avenir, la réduction des émissions coûtera davantage. Le choix consistera soit à dépenser moins d'argent maintenant en espérant que les coûts demeureront les mêmes, soit à faire face à des dépenses supérieures à l'avenir.

Si vous avez une usine qui fermera dans 10 ans, et s'il coûte moins cher d'acheter le carbone, vous aurez le choix de l'acheter. Je ne pense pas que ce soit une si mauvaise chose que cela parce qu'elle encourage les gens qui peuvent le faire au moindre coût à agir en premier. Chaque dollar dépensé le sera donc au moindre coût. Dans l'ensemble, nous réduirons les émissions de gaz à effet de serre, mais à un coût moindre, et nous aurons une économie plus concurrentielle.

Le sénateur Spivak: Les entreprises doivent également calculer les montants qu'elles économiseront en changeant la technologie dans leur usine. L'expérience a démontré que, jusqu'à présent, de nombreuses compagnies ont économisé des sommes faramineuses.

Le Chicago Board of Trade a vécu la seule expérience avec les échanges de droits d'émission. Je ne sais pas comment cela a fonctionné.

M. Dhaliwal: Faites-vous référence au marché des échanges de droits d'émission? Nous n'avons pas encore un marché arrivé à maturité. Il est un peu tôt pour dire comment cela fonctionnera.

Votre remarque est judicieuse. Bon nombre de ces options sont de bonnes pratiques commerciales parce que les compagnies économisent de l'argent lorsqu'elles se convertissent à une

save them money in the long term. Many have already done it. Sometimes it requires a major investment upfront to save that money. Others will do it because it will save on energy costs.

The Chairman: Honourable senators, I promised the minister that we would be done by 6:45 p.m.

Senator Milne: You may need to respond in writing to my question, because you may not have time to answer. I asked you about Forest 2020. I did not get an answer to that question.

When you talk about a sustainable future for all Canadians you talk about expanding the Canadian industry program for energy conservation. Who is setting up these standards both for this and for the new buildings to be 25 per cent above the existing Model National Energy Code? Are you working with the industry to develop new standards? Will there be a bench-line standard?

I believe that Mr. Brown is working on covenants with the private sector. I would like to know whether he is having any success on those covenants. That is very important.

Mr. Dhaliwal: I will comment on Forest 2020. I apologize, I did not respond to your question the first time.

You are right in that to be really effective you need large areas. We are talking about hundreds of thousands of hectares of land. It would require some government involvement, because, as you have pointed out, there is a large upfront cost and it takes a long time to get your money back.

Senator Milne: You do not want to have to live for 10 years on \$5,000.

Mr. Dhaliwal: The upfront cost is very large. We will need to have government support for that, but there may be large companies that would prefer to do that because it is more cost effective. They could work with farmers by leasing marginal land on a long-term basis, or managing it. You must have large players with huge amounts of time. It would have to be major companies. However, we think that there will be an opportunity in the rural communities of which farmers can take advantage.

We will be looking at this as part of the discussions. Do we want to put money into Forest 2020? It is an opportunity at which we should look closely.

Some models have been completed. For example, if we put in about \$137 million, we could leverage about \$950 million, which means about 400,000 hectares being planted. That would do two things, one of which would be to preserve our existing natural forests by putting less pressure on them.

Senator Milne: It would preserve our existing unnatural forests.

intensité énergétique plus faible. Certaines compagnies le feront parce que cela leur permettra d'économiser de l'argent à long terme. Bon nombre l'ont déjà fait. Parfois, il faut un gros investissement au départ pour économiser cet argent. D'autres le feront parce qu'elles réaliseront des économies sur les coûts d'énergie.

Le président: Honorables sénateurs, j'ai promis au ministre que nous aurions terminé pour 18 h 45.

Le sénateur Milne: Il vous faudra peut-être répondre à ma question par écrit parce que vous n'aurez peut-être pas assez de temps pour y répondre. Je vous ai interrogé au sujet de l'initiative Forêt 2020. Je n'ai pas obtenu de réponse à cette question.

Lorsque vous parlez d'un avenir viable pour tous les Canadiens, vous parlez d'étendre le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne. Qui établit ces normes pour cela et pour les nouveaux bâtiments à 25 p. 100 au-dessus du Code modèle national de l'énergie? Collaborez-vous avec l'industrie pour établir de nouvelles normes? Y aura-t-il une norme repère?

Je crois que M. Brown se penche sur des engagements avec le secteur privé. J'aimerais savoir s'il a eu du succès avec ces engagements. C'est très important.

M. Dhaliwal: Je ferai un commentaire au sujet de Forêt 2020. Je vous prie de m'excuser, je n'avais pas répondu à votre question la première fois.

Vous avez raison de dire qu'il faut de grandes superficies pour être vraiment efficace. Nous parlons de centaines de milliers d'hectares de terres. Cela exigerait une certaine participation du gouvernement car, comme vous l'avez mentionné, il y a un coût initial important et il faut du temps pour récupérer son argent.

Le sénateur Milne: Vous ne voulez pas devoir vivre pendant 10 ans avec 5 000 \$.

M. Dhaliwal: Le coût initial est très important. Nous devons avoir le soutien du gouvernement pour cela, mais il y aura peut-être de grosses entreprises qui préféreront le faire parce que cela est plus rentable. Elles pourraient collaborer avec les agriculteurs en louant des terres marginales à long terme ou en les gérant. Vous devez avoir des intervenants importants disposant de beaucoup de temps. Il devra s'agir de grosses compagnies. Cependant, nous pensons qu'il y aura, dans les collectivités rurales, des possibilités dont les agriculteurs pourront tirer profit.

Nous étudierons cette question dans le cadre des discussions. Est-ce que nous voulons investir des fonds dans Forêt 2020? C'est une possibilité que nous devrions examiner de près.

Certains modèles ont été achevés. Par exemple, si nous investissons approximativement 137 millions de dollars, nous pourrions déclencher un effet multiplicateur d'environ 950 millions de dollars, ce qui signifie planter environ 400 000 hectares. Cela ferait deux choses, dont l'une consisterait à conserver nos forêts naturelles existantes en leur mettant moins de pression.

Le sénateur Milne: Cela conserverait nos forêts non naturelles existantes.

Mr. Dhaliwal: It could go both ways, I guess. It could also provide fibre in areas where there is a shortfall closer to where it is manufactured. It could have some advantages, but all the details have to be examined, and we are doing that..

The second part of your question related to covenants. Mr. Brown has been working on that. It was not part of our initial plans for climate change, but we wanted to give flexibility to the industries. We provided this as an option for them. Mr. Brown has not negotiated any covenants yet, but perhaps he can respond briefly on that.

Mr. Brown: I cannot say that we have successfully concluded any negotiations, because we have not started negotiating yet. During the past three or four months we have consulted extensively with business, civil society, environmental groups and labour. At the same time, we have been working around Ottawa on some of the very difficult legal and policy questions that we need to resolve in order to decide how we will move forward on this.

My expectation is that we will have a first round of negotiations with industry in May and June. I hope to sit down with all of the major associations and industry groups in that time period and put our demands on the table to let them know what we want them to do and to see if we can identify the key issues from their perspective. We would then return in the fall and proceed.

The minister said that maybe three to six months from now would be a better time to ask how successful we have been. I am not sure that we will be in a position to have signed covenants six months from now, but we may have memoranda of agreement.

The signature on the covenants also depends on the backstop to which the minister referred. That may take legislation.

The Chairman: You may be assured, Mr. Brown, that we will be asking you about that in the future.

Mr. Dhaliwal: We did not answer the question on the building code appropriately. We are working with architects and municipalities. Mr. MacLeod can give you a more comprehensive answer.

Mr. MacLeod: You prefaced that with a question regarding the Canadian industry program for energy conservation. You asked what we are talking about when we talk about a focus on small and medium enterprises. This initiative has been around for several years, but historically the focus has been on the large industrial companies simply because when we work with them we have gotten more bang for the buck because there are so many more emissions.

M. Dhaliwal: J'imagine que cela pourrait aller dans les deux sens. Cela pourrait également fournir des fibres dans les régions où il y a une pénurie plus près des lieux de fabrication. Cela pourrait présenter certains avantages, mais il faudrait examiner tous les détails, et c'est ce que nous faisons.

La deuxième partie de votre question concernait les engagements. M. Brown a travaillé sur ce sujet. Cela ne faisait pas partie de nos plans initiaux pour le changement climatique, mais nous souhaitons accorder une certaine souplesse aux industries. Nous avons proposé cela comme une option pour elles. M. Brown n'a pas encore négocié d'engagements mais peut-être qu'il peut répondre brièvement à cette question.

M. Brown: Je ne peux pas dire que nous avons réussi à conclure des négociations, parce que nous n'avons pas encore commencé à négocier. Durant les trois ou quatre derniers mois, nous avons entamé de vastes consultations avec les entreprises, la société civile, les groupes environnementaux et les travailleurs. En même temps, nous nous sommes penchés, dans les sphères gouvernementales de la région d'Ottawa, sur quelques-unes des questions légales et administratives très délicates que nous devons résoudre pour décider de quelle façon nous allons faire avancer ce dossier.

Je m'attends à avoir une première ronde de négociations avec l'industrie en mai et juin. J'espère pouvoir consulter toutes les principales associations et tous les principaux groupes industriels durant ce laps de temps et dévoiler nos exigences pour leur faire connaître nos attentes et pour voir si nous pouvons identifier les problèmes clés de leur point de vue. Nous reviendrions ensuite à la table de négociation à l'automne afin de poursuivre.

Le ministre a mentionné qu'il faudrait peut-être mieux attendre de trois à six mois avant de nous interroger sur l'ampleur de notre succès. Je ne suis pas certain que nous serons en mesure d'avoir des engagements signés dans six mois, mais nous pourrions avoir des ententes de principe.

La signature sur les engagements dépend également du filet de sécurité auquel a fait allusion le ministre. Cela pourrait exiger des mesures législatives.

Le président: Vous pouvez être assuré, monsieur Brown, que nous vous poserons des questions sur ce sujet à l'avenir.

M. Dhaliwal: Nous n'avons pas répondu correctement à la question concernant le code du bâtiment. Nous collaborons avec des architectes et des municipalités. M. MacLeod peut vous donner une réponse plus complète.

M. MacLeod: Vous avez fait précéder ces mots d'une question concernant le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne. Vous avez demandé de quoi nous parlions en mentionnant l'accent mis sur les petites et moyennes entreprises. Cette initiative est en cours depuis plusieurs années mais l'accent a traditionnellement été mis sur les grosses sociétés industrielles, tout simplement parce que, lorsque nous collaborons avec elles, nous obtenons le meilleur rendement sur notre investissement parce qu'il y a beaucoup plus d'émissions en jeu.

Now that the federal government is moving toward a covenant approach for large industry, we realize that the small and medium-sized industries are too small not to be covered, but they are left without programs, so we will have to customize some of the programs we do have. Smaller companies typically do not have enough capacity to have an energy manager on their payroll, for example, so we intend to provide the services to enable them to better know how they can reduce their emissions in a cost effective way. That is the focus we are putting in that area.

In fact, over the winter we did a survey of these smaller enterprises through the associations to ensure that they can tell us precisely the kind of services they need in order to reduce their emissions. Those survey results will be coming to us around the middle of the spring.

As to the buildings area, one the proposals we have is to make all new buildings at least 25 per cent better than the model code. For a few years we have had a program in place whereby we actually pay financial incentives to anyone building a new building, as long as it is 25 per cent better than that code. The more energy they save, the more we give them, with a certain cap, of course.

Senator Milne: You are not setting up guidelines; you are letting them decide how to do it themselves.

Mr. Brown: We do a little more than that. We have provided special training modules to architectural schools across the country, because that is where these changes must be made. If you make them in the architectural schools, it will roll out. With this as a basis, and working with the provinces, we hope that, by the commitment period, that will be the standard for all new buildings.

Senator Eyton: My question has to do the tar sands, which is part of the Canadian heritage. We all know that the oil reserves in the tar sands are greater than those of Saudi Arabia. Billions of dollars have been spent and billions more will be spent. Many projects are currently ongoing. What is the government's attitude toward the tar sands and its further development as it becomes increasingly more important to our oil production?

Mr. Dhaliwal: The tar sands an important part of our economy and a very important part of future contribution to the wealth of this country. We would not want to do anything to hurt that opportunity, and that is why we will be working with the industry towards finding out how to improve its efficiency. In the past 15 to 20 years, the Government of Canada has spent a lot of money on research and development to help the industry reach the point where it can be efficient. Much headway has been made in the cost of a barrel of oil and also in terms of energy use. We will be looking at how we can support investment in R&D as well

Maintenant que le gouvernement fédéral se dirige vers une approche d'engagements pour les grosses entreprises, nous nous rendons compte que les petites et moyennes entreprises sont trop petites pour ne pas être protégées, mais elles se retrouvent sans programmes, si bien que nous devons adapter certains des programmes que nous avons déjà. Typiquement, les petites entreprises n'ont pas une capacité suffisante pour avoir un gestionnaire des questions énergétiques sur leur liste de paie, par exemple, si bien que nous avons l'intention d'offrir les services qui leur permettront de mieux savoir comment elles peuvent réduire leurs émissions d'une façon rentable. Ce sont les efforts que nous ciblons dans ce domaine.

En fait, durant l'hiver, nous avons effectué un sondage auprès de ces petites entreprises, par le biais des associations, pour savoir précisément de quels types de services elles ont besoin dans le but de réduire leurs émissions. Les résultats de ce sondage nous seront communiqués vers le milieu du printemps.

Quant au secteur des bâtiments, l'une des propositions que nous avons consiste à rendre tous les nouveaux édifices au moins 25 p. 100 plus efficient que le code modèle. Depuis quelques années, nous avons un programme en vigueur en vertu duquel nous versons réellement des incitatifs financiers à quiconque construit un nouvel édifice, en autant qu'il soit 25 p. 100 plus efficient que ce code. Plus les entreprises économisent de l'énergie, plus nous leur versons d'argent, avec un certain plafond évidemment.

Le sénateur Milne: Vous n'établissez pas de lignes directrices; vous les laissez décider comment le faire elles-mêmes.

M. Brown: Nous faisons un peu plus que cela. Nous avons fourni des modules spéciaux de formation aux écoles d'architecture partout au Canada, parce que c'est là que ces changements doivent être effectués. Si vous les faites dans les écoles d'architecture, ils se répandront partout. En se basant là-dessus et en collaborant avec les provinces, nous espérons que, d'ici la période d'engagement, ce sera la norme pour tous les nouveaux édifices.

Le sénateur Eyton: Ma question concerne les sables bitumineux, qui font partie du patrimoine canadien. Nous savons tous que les réserves pétrolières dans les sables bitumineux sont supérieures à celles de l'Arabie saoudite. Nous avons déjà dépensé des milliards de dollars et nous en dépenserons encore des milliards. De nombreux projets sont actuellement en cours. Quelle est l'attitude du gouvernement à l'égard des sables bitumineux et de leur exploitation future car ils deviennent de plus en plus importants pour notre production pétrolière?

M. Dhaliwal: Les sables bitumineux constituent un volet important de notre économie et une part très importante de la contribution future à la richesse de notre pays. Nous ne voulons rien faire qui puisse porter préjudice à ce débouché, et c'est la raison pour laquelle nous collaborerons avec l'industrie en vue de trouver une façon d'améliorer son efficacité. Durant les 15 à 20 dernières années, le gouvernement du Canada a dépensé beaucoup d'argent en R-D pour aider l'industrie à atteindre le point où elle peut être efficace. Beaucoup de progrès ont été réalisés au niveau du coût d'un baril de pétrole et également en

as in energy use. A study is currently being undertaken on using nuclear energy to support the ongoing energy demands of the tar sands, rather than using more and more natural gas.

The tar sands will be a very important part of our economy. We need to ensure that it continues to grow and continues to be a dynamic industry. Not too many countries can say they have 350 billion barrels of non-conventional oil reserves, as we have. We want to ensure that we continue to have investment in that industry.

The Chairman: Thank you very much Minister Dhaliwal and gentlemen.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, April 10, 2003

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:00 a.m. to examine and report on emerging issues related to its mandate (implementation of Kyoto); and to give consideration to Bill C-2, to establish a process for assessing the environmental and socio-economic effects of certain activities in Yukon.

Senator Tommy Banks (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, we have two items on our agenda today.

With respect to the first agenda item, we have with us the Honourable David Anderson, Minister of the Environment, Mr. Alan Nymark, Deputy Minister of Environment Canada and Ms. Norine Smith, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications. We are delighted to invite you all back to speak to us again.

Mr. Minister, I believe you have some opening comments. I would invite you to proceed.

Hon. David Anderson, P.C., M.P., Minister of the Environment: Honourable senators, it is certainly a pleasure for me to be before you again today to discuss climate change implementation. I genuinely appreciate — indeed, the government as a whole appreciates — the attention that your committee and the Senate are giving to what I consider to be the most important environmental challenge facing the world today.

Our government came to office in 1993 with a Red Book commitment to reduce greenhouse gas emissions. Ever since, we have been investing in climate change actions. This is a global problem that cannot be dealt with except on the international

termes de consommation énergétique. Nous examinerons de quelle façon nous pouvons appuyer les investissements en R-D ainsi qu'au niveau de la consommation énergétique. Une étude est actuellement en cours sur l'utilisation de l'énergie nucléaire pour combler les besoins énergétiques permanents des sables bitumineux, au lieu d'utiliser de plus en plus de gaz naturel.

Les sables bitumineux constitueront un élément très important de notre économie. Nous devons nous assurer que cette industrie poursuivra sa croissance et conservera son dynamisme. Peu nombreux sont les pays qui peuvent dire qu'ils disposent comme nous de 350 milliards de barils de réserves de pétrole non conventionnel. Nous voulons nous assurer de poursuivre les investissements dans cette industrie.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre Dhaliwal, et merci messieurs.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 10 avril 2003

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 8 heures pour étudier de nouvelles questions concernant son mandat (mise en oeuvre de Kyoto) et faire rapport à ce sujet; et pour étudier le projet de loi C-2, Loi instaurant un processus d'évaluation des effets de certaines activités sur l'environnement et la vie socioéconomique au Yukon.

Le sénateur Tommy Banks (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Honorables sénateurs, nous avons deux questions à l'ordre du jour aujourd'hui.

Au sujet de la première question, nous recevons le ministre de l'Environnement, l'honorable David Anderson, le sous-ministre d'Environnement Canada, M. Alan Nymark, et la sous-ministre adjointe, Politiques et communications, Mme Norine Smith. Nous sommes ravis de vous inviter de nouveau à prendre la parole devant nous.

Monsieur le ministre, je pense que vous avez préparé une allocution. Je vous cède la parole.

L'honorable David Anderson, ministre de l'Environnement: Honorables sénateurs, c'est assurément pour moi un plaisir de comparaître de nouveau devant vous aujourd'hui pour vous entretenir de la mise en oeuvre des mesures de lutte contre les changements climatiques. J'apprécie sincèrement — en fait, le gouvernement tout entier apprécie l'intérêt que le Sénat porte à cette question, que j'estime être le défi le plus important que le monde ait à relever aujourd'hui en matière d'environnement.

Notre gouvernement a accédé au pouvoir en 1993 en s'engageant, dans son Livre rouge, à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Depuis ce jour, nous n'avons cessé de promouvoir la lutte contre les changements climatiques. C'est un

level, and we firmly believe that, by working with other nations, we can successfully address the challenge.

You will recall that, in December of last year, we ratified the Kyoto Protocol after extensive debate. We drew on years of consultations with other levels of government, particularly the provinces and territories, and partners that we have in business, in the non-governmental sector and among many experts to create a climate change plan for Canada. You have been discussing the implementation of that plan.

My time with you is brief, so I shall structure my remarks into three key themes and conclude with some notes on initial steps on implementation. The first is commitment, the second is technology and innovation, and the third is partnerships.

[*Translation*]

First, commitment. The Climate Change Plan is the cornerstone of this government's commitment to making a global contribution to addressing climate change. The Budget 2003 investment of \$2 billion over five years brings our total investment in climate change action since 1997 to \$3.7 billion. This is in addition to a number of other measures in this Budget designed to complement our actions on climate change. There is no doubt that the government is well-positioned to put the Plan in motion.

[*English*]

Budget 2003 allows us to increase our support by \$300 million for research and development activities that are funded now through the Canadian Foundation for Climate and Atmospheric Sciences and through the Canada Foundation for Sustainable Development Technology. We have, in addition, earmarked another \$200 million to further investments in long-term climate change technologies. These investments of \$500 million will help drive our creativity and support our desire to do other things smarter, more efficiently and effectively.

For the remaining \$1.5 billion of the \$2 billion, the budget notes that we will consider all of the possibilities: renewable and alternative energy technologies like wind power and ethanol, building and housing energy-efficiency retrofits, increased vehicle fuel efficiency, and many others.

We are also mobilizing the instruments of government to meet the climate change challenge. To reflect the increased strategic importance of climate change to the country, government programs — particularly those in the Industry portfolio of my

problème planétaire auquel on peut seulement s'attaquer au niveau international, et nous sommes profondément convaincus qu'en collaborant avec les autres nations du monde, nous réussirons à relever ce défi.

Vous vous rappellerez qu'en décembre de l'année dernière, nous avons ratifié le Protocole de Kyoto à la suite d'un long débat. Après des années de consultations auprès de nos partenaires des autres paliers de gouvernement, du secteur privé, d'organismes non gouvernementaux et de nombreux experts, nous avons élaboré le Plan du Canada sur les changements climatiques, dont vous examinez maintenant la mise en oeuvre.

Puisque le temps nous presse, je regrouperai mes observations sous trois thèmes et je conclurai avec quelques mots sur les premières étapes de mise en oeuvre. Le premier est l'engagement, le deuxième est la technologie et l'innovation, et le troisième est les partenariats.

[*Français*]

Examinons d'abord notre engagement. Le plan d'action sur les changements climatiques constitue la base de l'engagement du gouvernement à apporter une contribution de portée mondiale à la question du changement climatique. L'investissement de deux milliards de dollars pour cinq ans annoncé dans le Budget de 2003 porte à 3,7 milliards de dollars le total de nos investissements dans la lutte contre les changements climatiques depuis 1997. Ces investissements s'ajoutent à d'autres mesures annoncées dans le Budget qui viennent soutenir notre lutte contre les changements climatiques. Il est clair que le gouvernement est en bonne position pour mettre le plan à exécution.

[*Traduction*]

Les ressources prévues dans le budget 2003 vont nous permettre d'investir une somme additionnelle de 300 millions de dollars en recherche et développement, par le biais de la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère et de la Fondation d'appui technologique au développement durable. Une somme additionnelle de 200 millions de dollars permettra d'autres investissements dans les technologies de lutte à long terme contre les changements climatiques. Ces investissements vont nous permettre de canaliser notre créativité et nous appuyer dans notre volonté d'agir plus intelligemment et de façon plus efficace et plus efficiente.

Quant à l'affectation de la somme résiduelle de 1,5 milliard de dollars, sur un total de deux milliards de dollars, le budget indique que toutes les possibilités seront examinées: technologies exploitant les énergies de remplacement et les sources renouvelables, comme l'énergie éolienne et l'éthanol, amélioration du rendement énergétique des immeubles et des habitations, réduction de la consommation de carburant des véhicules, et bien d'autres encore.

De même, nous mettons les mécanismes gouvernementaux au service de la lutte contre les changements climatiques. Compte tenu de la plus grande importance stratégique accordée au changement climatique au pays, nous avons demandé que les

colleague, Allan Rock, such as Technology Partnerships Canada — the granting councils and the regional development agencies have been asked to report on how their contribution to Canada's climate change objectives can be improved within their existing resource levels.

Our comprehensive strategy for tackling climate change also includes integrating our actions with our urban agenda. We realize that global competitive advantage in the future will be measured by liveable cities, a clean environment and sustainability.

[*Translation*]

The next point I would like to address is technology and innovation. I have often said that addressing climate change should not be viewed as a burden, but an opportunity. In this sense, reducing our greenhouse gas emissions is clearly part of an opportunities agenda. Technology and innovation will play an important role in helping reduce greenhouse gas emissions. The Plan recognizes that existing technology, yet unused to its full potential, can help us get to our target. For instance, the 25 per cent vehicle fuel efficiency improvement that we are seeking in our Plan can be achieved with existing technology.

[*English*]

Our plan also recognizes that we need to develop, demonstrate and commercialize some new technologies that will help to put Canada on a higher carbon-efficiency path that we need to achieve for the long term.

In that instance, as an example, I think that new work on CO₂ capture and storage is key to allowing Canadians to further exploit the wealth of our oil sands while we also reduce our emissions. The burgeoning international market for more carbon-efficient technologies means that avant-garde Canadian companies have new exports markets.

Many Canadian companies are in the area of engineering services, brokerage, construction, and renewable energy, and they see these opportunities. For example, new technologies developed by the government that capture methane emissions from coal beds have the potential to generate some \$250 million in sales for Canadian manufacturers and to bring home international credits as well.

These are the tip of the iceberg. The global market for climate-change related technology is said to be in the trillions over the next 20 years.

The third point I wish to address, partnerships, is perhaps the most important. Climate change is an extremely complex issue. Obviously, it is a global issue. We, in Canada, need all segments

programmes gouvernementaux — surtout les programmes relevant du portefeuille de l'industrie de mon collègue Allan Rock, comme Partenariats technologiques Canada — les conseils subventionnaires et les organismes de développement régional indiquent comment ils pourraient mieux soutenir les objectifs du Canada en matière de changement climatique dans les limites de leurs ressources.

Notre stratégie globale de lutte contre le changement climatique prévoit également l'intégration de notre action et de notre programme de soutien aux régions urbaines. Nous sommes conscients qu'à l'avenir, l'avantage concurrentiel mondial se mesurera en termes de villes accueillantes, de milieux de vie sains et de durabilité.

[*Français*]

Deuxièmement, la technologie et l'innovation. J'ai souvent déclaré que la lutte contre les changements climatiques doit être envisagée non comme un fardeau, mais comme un sens de possibilités. En ce sens, la réduction des émissions de gaz à effet de serre est un objectif promoteur. La technologie et l'innovation seront des atouts importants dans ce domaine. Le plan reconnaît que la technologie d'aujourd'hui, même si elle n'a pas encore atteint son plein potentiel, peut nous soutenir dans notre démarche. Par exemple, il nous sera possible d'atteindre l'objectif du plan d'améliorer de 25 p. 100 le rendement énergétique des véhicules en utilisant la technologie existante.

[*Traduction*]

Notre plan reconnaît aussi la nécessité de concevoir, de démontrer et de commercialiser des technologies nouvelles qui vont aider le Canada à atteindre son objectif à long terme de réduction de ses émissions de carbone.

À cet égard, et à titre d'exemple, j'estime que des travaux de pointe sur le captage et le stockage du gaz carbonique seront essentiels pour permettre aux Canadiens de mieux exploiter la richesse des sables bitumineux tout en réduisant les émissions. L'effervescence du marché international de technologies à faible production de carbone signifie que les entreprises canadiennes d'avant-garde peuvent exploiter de nouveaux marchés d'exportation.

De nombreuses entreprises canadiennes oeuvrant dans les domaines des services d'ingénierie, du courtage, de la construction et des énergies renouvelables sont conscientes de ces possibilités. Par exemple, une nouvelle technologie élaborée par le gouvernement, qui permet de capter les émissions de méthane provenant des couches de charbon, pourrait générer des ventes de quelque 250 millions de dollars pour les fabricants canadiens tout en attirant l'attention de la communauté internationale sur le Canada.

Tout cela n'est que la pointe de l'iceberg. On estime que le marché mondial des technologies liées au climat se chiffrera dans les billions de dollars d'ici les 20 prochaines années.

Le troisième point que je voudrais maintenant aborder, à savoir les partenariats, est peut-être le plus important. Le changement climatique est une question extrêmement complexe.

of Canadian society to contribute. We need to work with our partners and to understand their priorities. Also, we need to ensure that Canada's corporate sector is engaged in working hand in hand with us to implement the plan.

As of today, not all provinces, territories and other possible partners are in the same place and ready to go. Therefore, implementation will not be a simple process by any means. It will require patience, information and much effort. This inclusive process means that it will take time to roll out the entire climate change plan.

It makes sense that some measures laid out in the plan should be put in place by the federal government almost immediately. An example would be enhancing public information programs so that we can make the best environmental choices. I am interested in cooperating with partners to put in place an electricity-labelling scheme that will show the environmental impacts of different electricity-generation sources. I also want to work with partners to put a vehicle-labelling system in place, similar to the Energy Star[®] appliances, that will provide information on the carbon burden from different vehicles.

Other measures, such as improving the energy efficiency of new homes and buildings, will take time to develop with our provincial partners. Clearly, they have responsibility for building codes, and things of that ilk, which are not in the federal domain.

We will use mechanisms for funding partnerships to be responsive to diverse provincial and territorial interests. It will not be one size fits all.

Our provincial and territorial partners are also addressing climate change. I should like to stress that. Perhaps some of the media attention over the past few months has indicated a different situation, but our provincial and territorial partners are energetically addressing climate change. They are developing strategies in their jurisdictions, and they are implementing emission-reduction measures.

The federal plan builds on those efforts. It suggests ways to stimulate further action, and it makes clear the willingness of the Canadian government to help with implementation whether in the federal domain or elsewhere within the country.

One way to do this is through bilateral agreements with the provinces and territories. Our results thus far on this front are very encouraging. Every province that the federal government has met with since January — and it has met with five — has agreed that bilateral agreements hold promise, and they have looked favourably on them. The bilateral agreements that we work out

C'est évidemment une question d'une portée planétaire. Nous, au Canada, avons besoin de la contribution de tous les secteurs de la société canadienne. Nous devons collaborer avec tous nos partenaires afin de comprendre leurs priorités. Nous devons aussi nous assurer que le secteur canadien des entreprises se sente concerné et travaille avec nous à la mise en oeuvre du plan.

En date d'aujourd'hui, les provinces, les territoires et les autres partenaires éventuels ne sont pas tous sur la même longueur d'onde et ne sont pas tous prêts à passer à l'action. Par conséquent, la mise en oeuvre ne sera pas simple, loin de là. Il faudra de la patience, de l'information et beaucoup d'efforts. Ce processus exige la participation d'un grand nombre d'intervenants, ce qui veut dire que la mise en oeuvre intégrale de notre plan de lutte contre le changement climatique va demander du temps.

Logiquement, certaines mesures énoncées dans le plan doivent être mises en place par le gouvernement fédéral presque immédiatement. À titre d'exemple, on peut améliorer les programmes de sensibilisation du public, de façon à ce que chacun puisse prendre les décisions les plus favorables à l'environnement. Je souhaite collaborer avec nos partenaires pour mettre en place un système d'étiquetage sur la consommation d'électricité qui indiquera les différents effets environnementaux associés aux diverses sources de production d'électricité. Je veux aussi travailler avec nos partenaires pour établir un système d'étiquetage des véhicules, semblable au système Energy Star[®] pour les appareils ménagers, qui donnera des indications sur la production de carbone de différents véhicules.

D'autres mesures, comme améliorer le rendement énergétique des maisons neuves et des édifices, seront élaborées au fil du temps avec nos partenaires provinciaux. Ceux-ci assument clairement la responsabilité à l'égard du code du bâtiment et autres considérations de ce genre, qui ne sont pas du ressort fédéral.

Nous appliquerons des mécanismes de financement en partenariat qui seront adaptés aux intérêts divers des provinces et des territoires. Ce ne sera pas un modèle unique applicable à tous.

Nos partenaires provinciaux et territoriaux s'attaquent aussi au changement climatique. J'insiste sur ce point. Peut-être que ces derniers mois, l'attention médiatique a donné une impression différente, mais c'est un fait que nos partenaires provinciaux et territoriaux s'attaquent énergétiquement au défi du changement climatique. Ils élaborent des stratégies pour leurs propres territoires et appliquent des mesures de réduction des émissions.

Le plan fédéral prend appui sur ces efforts et propose des moyens de faire plus, tout en exprimant clairement la volonté du gouvernement du Canada de contribuer aux efforts de mise en oeuvre, que ce soit dans le domaine fédéral ou ailleurs au Canada.

L'un des moyens d'y parvenir est de conclure des accords bilatéraux avec les provinces et territoires. Les résultats que nous avons obtenus jusqu'à présent sur ce front sont encourageants. Toutes les provinces avec lesquelles nous nous sommes entretenus depuis janvier — il y en a cinq — ont convenu que la voie des accords bilatéraux semblait prometteuse et s'y sont montrées

will reflect, in essence, a shared vision for climate change action. They are the first steps to evolving the federal-provincial/territorial relationship on this very important file.

[*Translation*]

The Canadian government will be results-oriented, pursuing the actions that provide the most cost-effective means of reducing our greenhouse gas emissions while also taking into careful consideration other criteria such as overall funding leveraging and environmental and public policy co-benefits.

Our extensive work with industry resulted in addressing some of their important concerns, reflected in the Plan.

[*English*]

With large industrial emitters, we are developing an approach that involves covenants, a regulatory or financial backstop and emission-intensity targets that total 55 megatons in reductions — mega being million, 55 million tons. There will be flexibility through access to emissions trading, including domestic offsets and international permits.

Another aspect of partnership is the partnership that we want to have with Canadian society at large. The plan contains measures to support and enable actions by individual Canadians and challenges every Canadian to reduce personal emissions. An average reduction of 1 ton per person is within reach and would eliminate some 31 million tons of emissions.

I hope that the honourable senators will be actively engaged with the public in this challenge as we move from public outreach to a more active social-marketing campaign to try to elicit the long-term behavioural change that lies as the route of achieving sustainability.

One of the problems of the heavy coverage of discussions with provinces and industries such as oil and gas is the psychological tendency on the part of individuals to say that it is beyond them, that it is too big, that it is up to the government, to major industry. We have to ensure that the contribution of the individual Canadian is understood, and the opportunity is not lost because of the emphasis on major emitters.

I will tell you some of the initial steps. Let me take, for example, renewable energy in which the committee is very interested. I applaud you for that interest.

There is great promise in the future of renewable energy sources. We have enormous potential in this country with respect to new sources of renewable energy — for example, wind power, geothermal energy, and biomass. We can also make use of solar

favorables. Essentiellement, les accords bilatéraux auxquels nous travaillons vont refléter notre vision commune de la lutte contre le changement climatique. Ils constituent les premiers pas vers une évolution des relations fédérales-provinciales-territoriales dans ce dossier de grande importance.

[*Français*]

Le gouvernement canadien visera les résultats et mènera les actions qui contribueront le mieux à réduire les émissions de gaz à effet de serre compte tenu de critères comme la capacité à optimiser les ressources financières et la production d'avantages supplémentaires en matière d'environnement et de politiques gouvernementales.

Notre collaboration étroite avec le secteur privé nous a permis de répondre à certaines de ces grandes préoccupations comme en témoigne le plan.

[*Traduction*]

Pour les grands pollueurs industriels, nous élaborons une approche qui comporte des engagements contractuels, un appui réglementaire ou financier et des objectifs en matière d'intensité et de réduction des émissions totalisant 55 mégatonnes — méga veut dire million, donc 55 millions de tonnes. Une certaine souplesse sera intégrée au programme par le biais de l'échange de droits d'émission, y compris la compensation au niveau national et les permis internationaux.

Un autre aspect de la notion de partenariat, c'est le partenariat que nous voulons établir avec l'ensemble de la société canadienne. Le plan contient des mesures destinées à promouvoir la participation des citoyens et invite chaque Canadien à réduire sa production d'émissions. Une réduction d'émissions de une tonne par personne est un objectif réalisable et permettrait d'éliminer quelque 31 millions de tonnes d'émissions.

J'espère que les honorables sénateurs appuieront concrètement ce projet, au moment où notre action de sensibilisation se transforme progressivement en campagne de marketing social destinée à provoquer les changements de comportement, qui sont une condition essentielle de la durabilité.

L'un des problèmes du caractère très public des discussions avec les provinces et avec des secteurs comme l'industrie pétrolière et gazière est la tendance psychologique des particuliers à se dire que tout cela les dépasse, que c'est trop gros, que c'est au-delà de leur portée, qu'il incombe au gouvernement et aux grands industriels d'agir. Nous devons absolument faire bien comprendre l'importance de l'apport de chaque Canadien, et il ne faut pas rater cette occasion en consacrant toutes nos énergies aux grands pollueurs.

Je vais vous énumérer quelques-unes des premières mesures. Prenons par exemple les énergies renouvelables, qui sont un thème cher au comité. Je vous félicite de l'intérêt que vous manifestez à cet égard.

Les sources d'énergie renouvelable constituent un domaine extrêmement prometteur. Nous avons un potentiel énorme dans notre pays dans le domaine des nouvelles sources d'énergie renouvelable, par exemple l'énergie éolienne, la géothermie et la

and tidal energy and develop the clean production of hydrogen. We are on our way already. In comparison with other energy sources, the overall total may not be large; nevertheless, it is substantial in terms of particular areas when considered individually.

The government has been supporting wind power. We have been supporting the increased use of ethanol and biodiesel. The new budget adds changes that favour the use of ethanol or methanol in blended diesel fuel, as well as biodiesel. Our government has provided essential support for the development of the fuel cell and hydrogen. The budget extends tax incentives for businesses and institutions to use renewable and alternative energy.

On last December 17, when I deposited the instruments of ratification on the Kyoto Protocol by Canada at the United Nations, it was 10 years almost to the day of Canada's ratification of the United Nations Framework Convention on Climate Change, which Prime Minister Brian Mulroney signed in Rio de Janeiro at the Rio conference of more than 10 years ago. In fact, Prime Minister Brian Mulroney ratified the convention on December 4, 1992.

This means that Canada is now committed in the long term to stabilizing concentrations of greenhouse gases in the atmosphere at a level that will prevent any dangerous disturbance of the climate system by humans. That was the commitment of the Canadian government taken by Prime Minister Mulroney in 1992. In other words, the Kyoto Protocol is one of the first steps towards the long-term objectives set out in that United Nations convention.

What does that mean for Canada? We have not fully thought that out yet. Most of the discussion in Canada since Kyoto has revolved around how to reach the Kyoto target of minus 6 per cent by 2008-12. Those discussions led to the Climate Change Plan for Canada.

Senators, I challenge you to think of where we should be in 2050 in order to be well on the way of ceasing to harm the climate with our emissions. Yes, we have focused on 2008-12. However, Prime Minister Mulroney and the government of 10 years ago made clear that this would not be the end of the exercise. We had to look forward. The objective is to stabilize concentrations of greenhouse gases at a level that will prevent dangerous disturbance to the climate system. It is beyond a simple figure of 6 per cent less by 2008 to 2012.

What should our economy look like in order to provide the standard of living and quality of community life that Canadians of tomorrow will expect? How will we generate our future wealth

biomasse. Nous pouvons aussi exploiter l'énergie solaire et marémotrice et élaborer un processus écologique de production d'hydrogène. Nous sommes déjà engagés dans cette voie. En comparaison des autres sources d'énergie, le grand total n'est peut-être pas très important; néanmoins, il est considérable dans certains secteurs particuliers pris individuellement.

Le gouvernement a fait la promotion de l'énergie éolienne. Nous avons appuyé une plus grande utilisation de l'éthanol et du biodiesel. Le nouveau budget apporte de nouveaux changements favorisant l'ajout d'éthanol et de méthanol dans les mélanges de carburant diesel ainsi que le biodiesel. De plus, notre gouvernement a apporté un appui crucial à l'élaboration de la pile à combustible et à la production d'hydrogène. Le budget a amélioré les dispositions fiscales incitant les entreprises et les institutions à utiliser l'énergie renouvelable et les sources d'énergie de rechange.

Le 17 décembre dernier, quand j'ai déposé les instruments de ratification du Protocole de Kyoto par le Canada aux Nations Unies, cela faisait dix ans presque jour pour jour que le Canada avait ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, que le premier ministre Brian Mulroney a signée à Rio de Janeiro, à la Conférence de Rio tenue il y a plus de dix ans. En fait, le premier ministre Brian Mulroney a ratifié la convention le 4 décembre 1992.

Cela veut dire que le Canada a maintenant pris l'engagement à long terme de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Tel était l'engagement pris par le premier ministre Mulroney, au nom du gouvernement canadien, en 1992. Autrement dit, le Protocole de Kyoto est l'une des premières étapes vers la réalisation des objectifs à long terme énoncés dans la convention des Nations Unies.

Qu'est-ce que cela veut dire pour le Canada? Nous n'avons pas encore terminé notre réflexion sur cette question. La discussion tenue au Canada depuis Kyoto a porté essentiellement sur les moyens de s'y prendre pour atteindre l'objectif fixé dans le Protocole de Kyoto, à savoir une diminution de 6 p. 100 d'ici 2008-2012. Ce débat a débouché sur le Plan canadien de lutte contre le changement climatique.

Sénateurs, je vous mets au défi de porter votre réflexion à l'horizon 2050 et de vous demander où nous devrions en être cette année-là pour être sur la bonne voie pour ce qui est de cesser de nuire au climat par nos émissions de gaz. Oui, nous nous sommes fixés des objectifs pour la période 2008-2012. Cependant, le premier ministre Mulroney et le gouvernement d'il y a dix ans ont dit clairement que notre effort ne s'arrêterait pas là. Nous devons faire porter notre réflexion sur l'avenir. L'objectif est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre à un niveau qui empêchera toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. C'est bien au-delà d'un simple chiffre de 6 p. 100 de moins d'ici 2008 à 2012.

À quoi devrait ressembler notre économie si nous voulons que les Canadiens de demain puissent jouir du niveau de vie et de la qualité de vie communautaire auxquels ils vont s'attendre?

while being friendly with the climate over the next century, rather than just over the next decade? Though these are questions that have seldom been raised in Canada, particularly as we have focused on the next decade in the debate on Kyoto, others have done so.

Iceland, for example, has already set the objective of being the first country in the world in the hydrogen economy. It intends to produce its hydrogen locally, from its renewable resources. Icelanders know that it will take 50 years, perhaps, to get there; however, they will invest and develop systematically to do so. In other words, they have a 50-year plan.

The United Kingdom is also advanced in this respect. In June 2000, their Royal Commission on Environmental Pollution identified what the long-term objective of the United Nations convention might mean for the United Kingdom by the horizon time of 2050. By then, the United Kingdom would need to have reduced its greenhouse gas emissions by 60 per cent from its current level.

In a speech on February 24 last, Prime Minister Tony Blair said, in part, the following: "For Britain, we will agree to the Royal Commission's target of a 60 per cent reduction in emissions by 2050." That speech came just before the release of an energy white paper that outlines Britain's energy strategy for the next 50 years. The British white paper identifies how it plans to go about this, primarily by achieving maximum energy efficiency and massive development of renewable energy resources. The Blair government also designs policies and sets programs and institutions in a structured way, not just to comply with the Kyoto target in 2012, but also to build the foundation and set the path towards decarbonizing the British economy in the long run.

Prime Minister Blair added: "We need a concerted international effort. As a first step, we are working intensively with our European partners to agree to the 60 per cent target for the EU as a whole." He will be seeking a EU commitment to policies that will demonstrate how this can be achieved. I fully expect that the Europeans will engage on that path.

I mentioned that we have yet to start thinking along those lines here in Canada. That is the key missing piece in our national debate and an area where your committee, honourable senators, can make a very important contribution.

In 2005, at the conference of Parties 11, international discussion will start on the commitment, beyond 2012, for the second Kyoto period. The U.K. will be in a good position to define the next target and further coherent steps towards 2050. Here in Canada, we have yet to start answering the questions that I raised a moment ago about our long-term future and how it should look. Clearly, our answer will be different than the United

Comment allons-nous créer notre future richesse tout en ménageant le climat au cours du prochain siècle, et non pas seulement au cours de la prochaine décennie? Bien que ces questions aient rarement été soulevées au Canada, surtout que nous nous sommes attachés étroitement à la prochaine décennie dans le cadre du débat sur Kyoto, d'autres l'ont fait.

L'Islande, par exemple, s'est déjà fixé comme objectif d'être le premier pays du monde à entrer dans l'économie de l'hydrogène. Les Islandais ont l'intention de produire leur hydrogène sur place, à partir de leurs ressources renouvelables. Ils savent qu'il faudra peut-être 50 ans pour y parvenir; ils vont toutefois investir et travailler systématiquement dans ce but. Autrement dit, ils ont un plan sur 50 ans.

Le Royaume-Uni est également avancé à cet égard. En juin 2000, la Commission royale sur la pollution de l'environnement du Royaume-Uni a identifié quelles seraient les répercussions à long terme de la convention des Nations Unies sur le Royaume-Uni, à l'horizon de 2050. D'ici là, le Royaume-Uni devra avoir réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 60 p. 100 par rapport à leur niveau actuel.

Dans un discours prononcé le 24 février dernier, le premier ministre Tony Blair a dit, et je cite: «Pour la Grande-Bretagne, nous allons accepter l'objectif fixé par la commission royale d'une réduction des émissions de 60 p. 100 d'ici 2050.» Ce discours a été prononcé tout juste avant la publication d'un livre blanc sur l'énergie qui établit la stratégie énergétique de la Grande-Bretagne pour les 50 prochaines années. Dans ce livre blanc, on précise comment les Britanniques prévoient s'y prendre, surtout en réalisant le gain maximum d'efficacité énergétique et en développant massivement les ressources d'énergie renouvelable. Le gouvernement Blair établit par ailleurs des politiques, des programmes et des institutions d'une manière structurée, pas seulement pour se conformer à l'objectif de Kyoto pour 2012, mais aussi pour jeter les bases et paver la voie à la décarbonisation de l'économie britannique à long terme.

Le premier ministre Blair a ajouté: «Il faut un effort international concerté. Comme première étape, nous travaillons intensément avec nos partenaires européens pour obtenir que l'UE dans son ensemble accepte l'objectif de 60 p. 100.» Il cherchera à obtenir un engagement de l'UE à l'égard de politiques susceptibles de démontrer comment cet objectif peut être atteint. Je suis convaincu que les Européens vont s'engager dans cette voie.

J'ai dit tout à l'heure que nous n'avons pas encore commencé à réfléchir dans cette optique ici au Canada. C'est l'élément clé qui manque dans notre débat national et c'est un domaine où votre comité, honorables sénateurs, peut apporter une contribution très importante.

En 2005, à la 11^e conférence des parties, s'amorceront les discussions internationales sur l'engagement au-delà de 2012, pour la deuxième période visée par Kyoto. Le Royaume-Uni sera alors bien placé pour définir le prochain objectif et les mesures cohérentes à prendre en vue de 2050. Ici, au Canada, nous n'avons pas encore commencé à répondre aux questions que j'ai évoquées il y a un instant quand j'ai demandé à quoi ressemblerait notre

Kingdom's, in order to reflect our own reality. However, it is clear that, by 2050, Canada will also need to have made a drastic turnaround. We will also have to become a leader in the production and consumption of clean energy. There is great promise in renewable energy resources in the future of energy efficiency.

Let me quickly suggest where we should be in 2050 and how to identify the best targets for the second and third periods in a way that is most beneficial to ensuring a prosperous future for our children's children, based on natural resources. Those are questions where we can look to the British experience and the experience of other countries and work out for Canada something approaching that 1 per cent a year. That is the rough figure that Mr. Blair has set for Great Britain and which he is encouraging for the Europeans. We have different circumstances, honourable senators. We have an economy growing at a much different rate and in a different way than the Europeans. We also have a population growing in a different way and at a different rate than most of the European countries, some of which are now in population decline. There are clearly major differences. However, these are the issues that will have to be addressed and the targets that have been set out are some that we should consider for ourselves, adjusted for the special circumstances.

In addition, we are a major exporting nation of energy. The United Kingdom is also an exporter at the present time, but will not be very shortly. There again is a major difference that we would have to work into our equation of what we expect in the future. Nevertheless, I think there is plenty of opportunity for consideration of the long-term path as well as the short term.

Those are questions that I trust will be of interest to you. In fact, let me assure you that your views would be most valuable and provide a most needed perspective in helping Canada do its share to stop negatively affecting the global climate. The views would be most helpful from now through early to mid-2004, in other words, our preparatory period before the discussions that start in 2005. Because the international discussions will be in 2005, we obviously must do the preparation beforehand. Your deliberations will be very helpful in that regard. Too often, I find myself immersed in the immediate. Perhaps a Senate committee is a very appropriate body to take a longer term, more balanced view of where we should be going over the decades.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister, very much.

avenir à long terme. Il est clair que notre réponse sera différente de celle du Royaume-Uni, puisqu'elle doit refléter notre propre réalité. Cependant, il est également clair que d'ici 2050, le Canada devra aussi avoir effectué un virage radical. Nous devons aussi être devenus un chef de file dans la production et la consommation d'énergie non polluante. Les sources d'énergie renouvelable sont très riches de promesses pour l'avenir de l'efficacité énergétique.

Permettez-moi d'esquisser rapidement la situation qui devrait être la nôtre en 2050 et la façon d'identifier les meilleures cibles pour les deuxième et troisième périodes, d'une manière la plus avantageuse pour garantir un avenir prospère aux enfants de nos enfants, en fonction de nos ressources naturelles. Sur ces questions, nous pouvons nous inspirer de l'expérience britannique et de l'expérience d'autres pays, en vue d'élaborer pour le Canada une voie qui se rapprocherait de cet objectif de 1 p. 100 par année. C'est le chiffre approximatif que M. Blair a fixé pour la Grande-Bretagne et qu'il encourage les Européens à adopter. Notre situation est différente, honorables sénateurs. Nous avons une économie dont la croissance se produit à un rythme très différent et d'une manière différente, par rapport à l'économie européenne. Nous avons aussi une croissance démographique qui est différente et dont le taux est très différent de celui de la plupart des pays Européens, dont certains voient maintenant leur population diminuer. Il est clair qu'il y a de grandes différences. Cependant, ce sont des questions qu'il faudra examiner et nous devrions envisager d'appliquer à nous-mêmes les objectifs qui ont été fixés, en apportant les rajustements voulus en fonction des circonstances.

De plus, notre pays est un grand exportateur d'énergie. Le Royaume-Uni est également exportateur à l'heure actuelle, mais cessera de l'être très bien bientôt. Là encore, il y a une grande différence dont nous devons tenir compte dans notre équation, quant à nos attentes pour l'avenir. Néanmoins, je crois que tout cela mérite d'être examiné de près pour le long terme aussi bien que le court terme.

Ce sont là des questions qui sauront capter votre intérêt, j'ose le croire. En fait, je tiens à vous assurer que votre avis sera des plus précieux et qu'il contribuera à ajouter une perspective tout à fait nécessaire pour aider le Canada à faire sa part de l'effort global pour cesser d'influer négativement sur le climat planétaire. Vos vues seront des plus utiles entre aujourd'hui et le début ou le milieu de 2004, autrement dit durant notre période préparatoire aux discussions qui commencent en 2005. Comme les discussions internationales auront lieu en 2005, nous devons évidemment nous préparer en conséquence. Vos délibérations nous seront très utiles à cet égard. Trop souvent, je me trouve plongé dans des préoccupations immédiates. Peut-être qu'un comité sénatorial est l'organisme idoine pour aborder la question dans une optique à plus long terme, pour avoir une vision plus équilibrée du cheminement que nous devrions suivre au cours des prochaines décennies.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

I hope that you, Mr. Nymark and Ms. Smith, will accept questions honourable senators may have. However, before we do so, I should like to ask you, Mr. Minister, to expand on the question you have raised about post-2012.

We have thought about that and we have argued, although you have far more experience in this than we do, that Kyoto is just one of the first steps in the direction that we must go. However, as you also said, it is difficult to get folks to understand. It is difficult for me and for most of us to understand, given the impenetrable odds that have been placed before us in meeting the first step, let alone talking about the second and the third steps and reductions that are far deeper than the ones towards which we now aim.

In order for people to do something, we must believe that it is doable. You mentioned that people are looking at this sort of impenetrable wall and thinking that governments and big companies must have to do that, that there is not much an ordinary person can do. Convincing people of the possibilities of doing these things, from the standpoint of what each of us as individuals has to do, is a tough row to hoe just at the moment. Is there any insight, beyond what you have said, that you can help us with in that respect? What would you say to the average person on the street who is boggled by what we are asking him to do with Kyoto, never mind the steps after that?

Mr. Anderson: You are quite correct. We have this problem related to the macro approaches that we have taken on the government-to-government and big-industry-to-government levels. That has discouraged some people. We have started to do some advertising, which indicates clearly what an individual can do. We have also tried to tie this in with what we would describe as co-benefits, that is, the improved health that would come from walking and more frequent use of bicycles and less use of private automobiles. Benefits can come from reducing congestion within cities by using public transit. An effort is required to condition people, to show that this is beneficial to them in an individual sense, that it is not just a cost or an imposition on their lifestyle.

In addition, the general trend of the last few months has been, I would say, helpful. We have seen the end, to a very large degree, of the federal-provincial-territorial bickering that marked the fall. I am looking at a column by Paul Sullivan, a western columnist from Alberta in *The Globe and Mail* of yesterday, in which he pointed out that he has changed his position:

There was a time when I was swept up in your —

J'espère que vous, M. Nymark et Mme Smith, accepterez de répondre aux questions que les sénateurs pourraient avoir à vous poser. Cependant, avant de passer aux questions, je voudrais vous demander, monsieur le ministre, de revenir sur la question que vous avez soulevée au sujet de la période postérieure à 2012.

Nous y avons réfléchi et nous avons soutenu, bien que vous ayez beaucoup plus d'expérience que nous dans ce domaine, que Kyoto n'est que l'une des premières étapes dans le cheminement que nous devons faire. Cependant, comme vous l'avez également dit, c'est difficile de le faire comprendre aux gens. C'est difficile à comprendre pour moi-même et pour la plupart d'entre nous, étant donné les chances infinitésimales qu'on nous a données de réussir à atteindre ne serait-ce que la première étape, sans même parler des deuxième et troisième étapes qui exigeront des réductions beaucoup plus prononcées que celles que nous visons pour l'instant.

Si nous voulons que les gens passent à l'action, nous devons croire nous-mêmes que c'est faisable. Vous avez dit que les gens se butent à ce mur apparemment insurmontable et se disent que ce sont les gouvernements et les grandes entreprises qui doivent s'en charger, qu'il n'y a pas grand-chose qu'une personne ordinaire puisse faire. Convaincre les gens qu'il est possible de faire tout cela, je veux dire ce que chacun d'entre nous doit faire individuellement, c'est un peu comme ramer à contre-courant à l'heure actuelle. Avez-vous quelque chose à ajouter à ce que vous avez déjà dit et qui serait susceptible de nous aider à cet égard? Que diriez-vous à l'homme de la rue, qui est déjà un peu ahuri par ce qu'on lui demande de faire à propos de Kyoto, sans même parler de ce qui l'attend par la suite?

M. Anderson: Vous avez tout à fait raison. Nous avons un problème à cause de l'approche macro que nous avons adoptée, au niveau des ententes entre gouvernements et entre le gouvernement et les grandes entreprises. Cela a découragé certaines personnes. Nous avons commencé à faire de la publicité afin de préciser clairement ce que les particuliers peuvent faire. Nous avons aussi essayé d'associer cela à ce que nous appellerions les avantages secondaires, c'est-à-dire la meilleure santé résultant des déplacements plus nombreux à pied et à bicyclette et d'une utilisation réduite de l'automobile privée. Il y a aussi des avantages en termes de diminution des embouteillages urbains, grâce à l'utilisation des transports en commun. Il faut faire un effort pour conditionner les gens, pour leur montrer que c'est avantageux pour eux sur le plan individuel, que ce n'est pas seulement un coût ou une obligation qu'on leur impose dans leur mode de vie.

De plus, l'évolution générale de ces derniers mois a été, je dirais, utile. Nous avons vu la fin, dans une très grande mesure, des querelles fédérales-provinciales-territoriales qui ont marqué l'automne dernier. J'ai ici une chronique de Paul Sullivan, chroniqueur de l'Ouest, de l'Alberta, qui a été publiée dans le *Globe and Mail* d'hier, dans laquelle il dit qu'il a changé d'avis:

À un moment donné, envoûté par vos...

That is, Mr. Klein's.

— anti-Kyoto rhetoric and called on Ottawa not to ratify the accord. But that was parochial mind-shrink. I was wrong, and so are you.

That was in yesterday's paper.

We are seeing people come around to more realistic figures. You will recall that within your own province there was some talk of the cost of Kyoto being up to \$12 per barrel of oil. Suncor has announced major investments in the oil sands, and they expect the extra cost to be 27 cents per barrel. There is a difference between \$12 and 27 cents. We are getting into the realm of more realistic debate and out of the realm of the purple prose of past months.

I should add that people are also beginning to understand better that there really were not such basic, country-shaking differences between ourselves and Alberta and other provinces last fall.

An article about Mr. Taylor — who is the Alberta environment minister — in *The Edmonton Journal* on the 10th of this month talked about Mr. Taylor's views on climate change. The article says that neither government — that is, the federal government and the Alberta government — suggests it is backing down, that they apparently seem to be singing from the same page. Clearly, there is recognition that we were not that far apart. Much of this was, I think, the press and media, who like seeing controversy and encouraging controversy, as do we politicians at times. I do not think it was quite as fundamental as some have suggested.

There is a much better climate in which to put forward a constructive approach. Furthermore, there is also recognition that achieving our target will be much more likely than some people thought last fall. Very few are saying that it will be impossible. Most are saying that it will be difficult, but they are moving into the column that ultimately will be, "That was surprising; it did not hurt as much as we thought, if it hurt at all."

I see opportunities now for working with the provinces. I have no wish to suggest here that we were right and they were wrong. I am simply saying that the dispute was exaggerated. I believe that currently we are into a very good climate for opportunities to work together. This was not a Confederation-shaking issue. It was not at all that type of issue. There were some differences basically as to whether we would write the booklet that came out as the plan, or whether we would attempt to have 14 people write the booklet. I should say 28, because as well as the federal and provincial environment ministers, we had the federal and provincial energy ministers. Having 28 people write a document is rarely successful. Perhaps the only example of successful committee writing is the Anglican prayer book of 1549. Since

Il parle de M. Klein.

...vos grands discours anti-Kyoto, je demandais à Ottawa de ne pas ratifier l'accord. Mais c'était faire preuve d'esprit de clocher. J'avais tort, et vous avez tort vous aussi.

C'était dans le journal d'hier.

On constate maintenant que les gens en arrivent à des chiffres plus réalistes. Vous vous rappellerez que dans votre propre province, certains disaient que le coût de Kyoto pourrait atteindre 12 \$ le baril de pétrole. Suncor a annoncé d'importants investissements dans les sables pétrolifères et la compagnie s'attend à ce que le coût supplémentaire soit de 27 cents le baril. Il y a une différence entre 12 \$ et 27 cents. Nous entrons maintenant dans le domaine d'un débat plus réaliste, sortant enfin du débat empoisonné des derniers mois.

J'ajouterais que les gens commencent aussi à mieux comprendre que les différences qui existaient entre notre position et celle de l'Alberta et des autres provinces l'automne dernier étaient loin d'être le gouffre que l'on décrivait.

Un article sur M. Taylor, qui est le ministre de l'Environnement de l'Alberta, publié dans le *Edmonton Journal* du 10 dernier, traitait de l'opinion de M. Taylor sur le changement climatique. Dans cet article, on dit que ni l'un ni l'autre des gouvernements, c'est-à-dire ni le gouvernement fédéral ni le gouvernement de l'Alberta, ne prétend reculer, qu'ils semblent bien tous les deux être sur la même longueur d'ondes. Clairement, on reconnaît maintenant que nous n'étions pas tellement éloignés. Je pense que c'était en grande partie attribuable à la presse et aux médias qui aiment la controverse et qui encouragent la controverse, comme nous le faisons aussi à l'occasion, nous autres politiciens. Je ne pense pas que les divergences de vues étaient aussi fondamentales que certains l'avaient laissé entendre.

Il y a maintenant un bien meilleur climat dans lequel on peut proposer une approche constructive. De plus, on reconnaît que l'atteinte de notre objectif est beaucoup probable que certains le croyaient l'automne dernier. Très peu disent maintenant que c'est impossible. La plupart disent que ce sera difficile, mais ils commencent à se ranger dans la catégorie de ceux qui vont finir par dire: «C'est étonnant; cela n'a pas été aussi douloureux que nous le craignons, et peut-être même que cela a été sans douleur.»

Je vois maintenant des possibilités pour ce qui est de travailler de concert avec les provinces. Je ne souhaite nullement dire ou laisser entendre que nous avons raison et qu'elles avaient tort. Je dis simplement que le conflit a été exagéré. Je crois qu'actuellement, le climat est très bon et que nous avons de belles possibilités de travailler ensemble. Ce n'était pas un différend de nature à ébranler les bases de la Confédération. Ce n'était pas du tout un problème de cette envergure. Il y avait essentiellement des divergences, à savoir si ce serait nous qui rédigerions la brochure qui a débouché en fin de compte sur le plan, ou bien si l'on tenterait de faire rédiger cette brochure par 14 personnes. Je dirais même 28, parce qu'en plus des ministres fédéral et provinciaux de l'Environnement, nous avons les

then, it has not happened. We wrote the book, the plan, and there was a dispute over that. Since then, in substance, there have not been the differences that perhaps were exaggerated.

I am an optimist, at least in this regard. I am not altogether sure I am an optimist in terms of achieving the 2050 targets that Mr. Blair has talked about, but I am an definitely an optimist in reaching the first Kyoto period targets.

Senator Spivak: Thank you very much, minister, for giving us this vision. Our committee was just in California. What impressed me was the role the utilities there play in terms of delivering to consumers the opportunity for efficiency and conservation. In fact, the figures that we saw show that, despite an increase in population, et cetera, their emissions had gone down, and they credit the consumer, in about six months, for getting them out of the debacle they were in.

We heard from the electric utilities here. They told us that business as usual is a 40 per cent increase in their emissions. It looks like about 50 per cent of the country's consumers have an opportunity, through Power Smart programs in British Columbia and in Manitoba. What about the rest who are not in that? Do you have any plans to make that change very quickly? That would deliver a big bang for the buck.

Mr. Anderson: You are absolutely correct, senator, in your analysis of California. When he came into office, President Bush declared energy to be a major objective. His energy plan was so critical, but it sank without a trace. California's consumers did a great deal more than the United States federal government in getting that country out of its problems. They are still suing B.C. Hydro for millions of dollars, of course, for overcharging them, but we will leave that aside.

The opportunities in Canada are substantial. They are driven by the energy Crown corporations, generally speaking — there are some changes in the Crown corporation structures, but let us call them Crown corporations, the hydro companies of the various provinces — mainly because they see massive investment to increase supply.

Up to now, all we have done is increase supply and average the price. Even if the new dam in British Columbia produced hydro at higher prices than they were selling it for, it did not matter. They simply averaged over the earlier cheaper dams and hydro developments and kept on pouring out power. They also, by law, were required to provide power to everyone. They were not

ministres fédéral et provinciaux de l'Énergie. Quand 28 personnes se mettent à rédiger un document, le succès est rarement au rendez-vous. Peut-être que le seul exemple de rédaction à plusieurs mains vraiment couronnée de succès, c'est le livre de prières anglicanes de 1549. Depuis lors, on n'a plus jamais rien vu de tel. Nous avons donc écrit le livre, le plan, et il y avait un différend là-dessus. Depuis, essentiellement, on n'a pas revu les différences dont on avait peut-être exagéré l'importance.

Je suis un optimiste, tout au moins à cet égard. Je ne suis pas tout à fait sûr d'être optimiste pour ce qui est d'atteindre les objectifs de 2050 que M. Blair a évoqués, mais je suis catégoriquement optimiste pour ce qui est d'atteindre les objectifs fixés pour la première période de Kyoto.

Le sénateur Spivak: Merci beaucoup, monsieur le ministre, de nous avoir fait partager cette vision. Notre comité revient tout juste de Californie. Ce qui m'a impressionnée, c'est le rôle que jouent les entreprises de services publics de cet État pour ce qui est de donner aux consommateurs des possibilités en matière d'efficacité et de conservation. En fait, d'après les chiffres qu'on nous a montrés, malgré l'augmentation de la population, leurs émissions ont diminué, et ils attribuent aux consommateurs le mérite de s'être sortis en à peu près six mois de la situation catastrophique dans laquelle ils étaient plongés.

Nous avons entendu le témoignage des représentants des compagnies de production d'électricité du Canada. Ils nous ont dit que le scénario du statu quo représentait une augmentation de 40 p. 100 de leurs émissions. Il semble qu'environ 50 p. 100 de la population du pays ait des possibilités, par l'entremise des programmes Power Smart de Colombie-Britannique et du Manitoba. Mais qu'en est-il des autres, qui n'en font pas partie? Avez-vous des plans pour changer cet état de choses très rapidement? Cela nous en donnerait beaucoup pour notre argent.

M. Anderson: Vous avez absolument raison, sénateur, dans votre analyse de la situation en Californie. Quand il est arrivé au pouvoir, le président Bush a déclaré que l'énergie était l'un de ses grands objectifs. Son plan énergétique était tellement crucial, mais il est pourtant disparu sans laisser de trace. Les consommateurs de Californie ont fait beaucoup plus que le gouvernement fédéral des États-Unis pour sortir ce pays de l'ornière. Bien sûr, ils poursuivent encore B.C. Hydro pour des millions de dollars, pour leur avoir soi-disant fait payer trop cher, mais laissons cette question de côté pour l'instant.

Les possibilités sont considérables au Canada. De façon générale, ce sont les sociétés d'État productrices d'énergie qui prennent l'initiative à cet égard, — il y a eu certains changements dans la structure des sociétés d'État, mais appelons-les des sociétés d'État, enfin les entreprises de production d'électricité des diverses provinces — surtout parce qu'elles sont confrontées à des investissements massifs pour augmenter l'offre.

Jusqu'à maintenant, nous nous sommes contentés d'augmenter l'offre et d'étaler le prix. Même si un nouveau barrage en Colombie-Britannique produisait de l'hydroélectricité à des prix plus élevés que le prix auquel cette électricité était vendue, cela n'avait pas d'importance. On se contentait de calculer un prix moyen en tenant compte de l'électricité meilleur marché produite

able to distinguish between old customers and new. They had a number of restrictions on them that required constant increase in supply. They are doing a tremendous job.

Let me give you one example that shows how provinces and utilities are sometimes ahead of the federal government. The federal building in Vancouver that houses my department and DFO, two environment departments, both of which I have been minister of, was built by Public Works. Mr. Bell, the chairman of the board of B.C. Hydro, and I were at a meeting. At that meeting, he said to me: "Could we help you on energy savings?" I said, "Sure," not thinking they would make major improvements, because, after all, we the federal government had the same objectives.

B.C. Hydro made dramatic improvements for us. Environment Canada and DFO were told by B.C. Hydro how to save money. I asked why it was that we put up a building that was not the absolute state of the art on this. I was told that the government originally had planned to build it 10 years ago, that the plans were on the shelf and that we pulled them off and went ahead. Hence, the building was years out of sync. B.C. Hydro made dramatic improvements, and let me say that I am very grateful to them for doing that.

Very few hydro companies have excess capacity. They are all looking at new expansion in facilities, and it is very expensive. They all see it to their advantage and in their interest to encourage conservation. We simply will support that. We do not think we can do as well as they are doing — and the example I gave you shows exactly why I think that they are probably in the forefront, rather than us. However, if there are any measures they come up with that they would like our assistance with we would be very interested. So much can be done on the conservation side, so quickly.

That is where we will meet our short-term target of 2008-12. We will be doing everything we can to cooperate with them. The experience of California is available to us. We do have good links. Much of the energy use in California is Canadian-sourced. Of the natural gas used in California, 30 per cent comes from Canada, specifically British Columbia and Alberta. We provided a significant amount of peak power for California from the British Columbia hydro facilities.

par des barrages et aménagements hydroélectriques plus anciens, et l'on continuait d'augmenter la capacité du réseau. On était aussi tenu par la loi de fournir de l'électricité à tous. Il était interdit de faire la distinction entre les anciens et les nouveaux clients. Les compagnies productrices étaient assujetties à des contraintes qui les obligeaient d'augmenter constamment l'offre. Elles s'en tirent extraordinairement bien.

Je vais vous donner un exemple qui montre que les provinces et les sociétés productrices sont parfois en avance sur le gouvernement fédéral. L'immeuble fédéral à Vancouver où sont logés mon ministère et le MPO, deux ministères à mission environnementale, et que j'ai tous deux dirigés en tant que ministre, a été construit p. Hydro, et moi-même assistions à une réunion. Il s'est alors tourné vers moi et m'a dit: «Pourrions-nous vous aider à économiser l'énergie?» J'ai dit «Bien sûr», sans croire vraiment qu'il puisse apporter des améliorations marquées, parce qu'après tout, nous, au gouvernement fédéral, avons les mêmes objectifs.

B.C. Hydro a considérablement amélioré l'efficacité de l'immeuble. Environnement Canada et le MPO se sont fait expliquer par B.C. Hydro comment économiser de l'argent. J'ai demandé comment il se faisait que nous avons construit un immeuble qui n'était pas ce qui se faisait de mieux dans ce domaine. On m'a dit qu'à l'origine, le gouvernement avait prévu de le construire il y a dix ans, mais que les plans avaient été mis de côté et qu'on les a repris par la suite quand la décision a été prise de construire. C'est ainsi que l'immeuble avait plusieurs années de retard par rapport aux règles de l'art. B.C. Hydro y a apporté d'importantes améliorations, et je dois dire que je leur en suis très reconnaissant.

Très peu de compagnies de production d'électricité ont une capacité excédentaire. Elles envisagent toutes de construire de nouvelles installations, ce qui est très coûteux. Elles considèrent toutes qu'il est dans leur intérêt et à leur avantage d'encourager la conservation. Nous allons simplement appuyer leurs efforts. Nous ne pensons pas pouvoir faire aussi bien que ces compagnies, et l'exemple que je vous ai donné illustre exactement pourquoi je pense qu'elles ont probablement une longueur d'avance sur nous. Cependant, s'il y a des mesures quelconques que nous pourrions prendre pour leur venir en aide, nous sommes tout à fait disposés à le faire. On peut faire tellement en matière de conservation, et tellement rapidement.

C'est ainsi que nous allons réussir à atteindre notre objectif à court terme pour 2008-2012. Nous allons faire tout en notre pouvoir pour collaborer avec ces compagnies. L'expérience de la Californie est riche d'enseignements pour nous. Nous avons des liens très étroits. Une grande partie de l'énergie utilisée en Californie vient de sources canadiennes. De tout le gaz naturel utilisé en Californie, 30 p. 100 vient du Canada, plus précisément de Colombie-Britannique et de l'Alberta. Nous avons fourni à la Californie, en période de pointe, une quantité considérable d'hydroélectricité produite en Colombie-Britannique.

I once asked why it was possible for B.C. Hydro to have \$300 million owing and not worry about it. The chairman at the time shrugged, and said: "We make \$50 million every weekend from California sales." He did not worry about the debt owing. The matter of the debt is still before the courts.

We have a significant opportunity of obtaining the experience of California and the American utilities. There are many organizations that link up such corporations. We will be as supportive as we possibly can. However, we are respectful of the provincial jurisdiction and we will be working with them, rather than trying to work out some national plan that somebody may feel would be imposed on them.

Senator Spivak: In regard to your initiative with The Home Depot — where people will be encouraged to bring in old lawnmowers — am I correct that there is no such plan as yet for marine engines but that there will be?

Mr. Anderson: There could well be, yes.

Senator Spivak: There is a problem that has come to my attention. The corporate averaging strategy in the United States will mean that here anything that is EPA-approved will be okay. That leads to the possibility that we could be approving polluting engines through that kind of system. All that would be required is an EPA stamp; they have corporate averaging, we do not. I am sure you are aware of that. In addition, Canadians tend to buy cheaper engines. That is perhaps a problem with the EPA stamp in this country and not the corporate averaging. Would you comment on that?

Mr. Anderson: I will comment only to say, thank you for bringing that to my attention. We do sometimes have differences with the EPA and with other regulatory agencies at the state level. It is always our desire to have a standard system, particularly when a product is sold anywhere in North America under free trade.

Senator Spivak: The problem is that there is a possibility that EPA-standard engines may be just the same old polluting ones, and not be subject to the stricter standards that the Americans have under corporate averaging.

Mr. Anderson: Honourable senators, if it turns out that we have a complication of that nature, we would try to work out another system. Our preference is always to not duplicate the EPA where it is possible to avoid that.

Senator Spivak: Will you also look at marine engines, turning the old ones in for an incentive, perhaps, for all those two-stroke engines that are out there?

Mr. Anderson: We do not have a plan, that I know of, for the retirement of old outboard engines. The new four-stroke engines are so remarkably efficient and lighter than they were 10 years

J'ai demandé une fois comment il se faisait que la B.C. Hydro avait des comptes à recevoir non payés de 300 millions de dollars et ne s'en inquiétait nullement. Le président de l'époque a haussé les épaules et a dit: «Nous faisons 50 millions de dollars chaque fin de semaine grâce à nos ventes en Californie.» Il ne s'inquiétait pas du tout des comptes impayés. L'affaire de la dette est encore devant les tribunaux.

Nous avons d'excellentes occasions pour ce qui est de profiter de l'expérience de la Californie et des entreprises américaines d'utilité publique. Il y a beaucoup d'organisations qui servent de lien entre ces entreprises. Nous allons faire tout notre possible pour leur venir en aide. Nous respectons toutefois les compétences provinciales et nous allons travailler avec les provinces, au lieu d'essayer d'élaborer un plan national dont quelqu'un pourrait avoir l'impression qu'il lui est imposé.

Le sénateur Spivak: Au sujet de votre initiative avec la chaîne Home Depot, les gens étant encouragés à venir se débarrasser de leur vieille tondeuse, ai-je raison de dire qu'il n'existe aucun plan semblable pour les moteurs hors-bord, mais qu'il y en aura un?

M. Anderson: C'est bien possible, oui.

Le sénateur Spivak: C'est un problème qu'on a porté à mon attention. La stratégie de la consommation moyenne par compagnie aux États-Unis signifie que tout ce qui est approuvé par l'EPA sera acceptable ici. C'est ainsi que nous pourrions nous retrouver à approuver des moteurs polluants à cause de ce système. Tout ce qu'il faut, c'est l'approbation de l'EPA; ils ont un programme de consommation moyenne par compagnie, tandis que nous n'en avons pas. Je suis certaine que vous êtes au courant de cela. De plus, les Canadiens achètent généralement des moteurs moins chers. Le problème tient peut-être à l'approbation de l'EPA et non pas au programme de consommation moyenne. Pourriez-vous commenter cela?

M. Anderson: Je dirai seulement que je vous remercie d'avoir porté cela à mon attention. Nous avons parfois des divergences de vues avec l'EPA et avec d'autres organismes de réglementation au niveau des États. Nous souhaitons toujours avoir un système uniforme, en particulier quand un produit est vendu n'importe où en Amérique du Nord dans le cadre du libre-échange.

Le sénateur Spivak: Le problème est qu'il est possible que des moteurs conformes aux normes de l'EPA ne soient rien d'autre que les mêmes vieux moteurs polluants et ne soient pas assujettis aux normes plus rigoureuses que les Américains ont mis en place aux termes du programme de la moyenne de consommation.

M. Anderson: Honorables sénateurs, s'il s'avère que nous avons une complication de cette nature, nous essaierons de mettre en place un autre système. Notre préférence est toujours d'éviter de faire double emploi avec l'EPA lorsque c'est possible.

Le sénateur Spivak: Allez-vous envisager également un programme pour les moteurs hors-bord, pour encourager les gens à se défaire de tous ces vieux moteurs deux temps qui sont encore en service?

M. Anderson: Nous n'avons pas, à ma connaissance, de plan prévoyant la mise au rancart des vieux moteurs hors-bord. Les nouveaux moteurs quatre temps sont tellement remarquablement

ago when they first came out. I give credit to Honda for pioneering this work. The upgraded two-stroke engines of today are so much different from the outboard motor of a few years ago.

I hope that everyone from cottager associations around lakes will encourage boaters to understand that there has been a large technological improvement. New engines are so much better for the environment.

Senator Spivak: However, there are 50,000 of the old engines around, just with PWCs.

Senator Milne: Mr. Minister, you spoke of large industrial emitters and developing an approach that involves emission intensity targets. It seems that "emission intensity" is a fudge term. It may well involve them reducing — if we are on this slippery slope of increasing emissions — after 50 years up there bringing it down a certain amount, but never actually reducing the total amount of emissions. That is probably what we should be doing.

Is industry not tackling the intensity issue? Generally, industrial processes are greener now than they were 30 years ago. Are our emissions higher or lower now, on a GDP basis?

I believe they are lower, but that will still mean a total increase in emissions. If you are talking about dollars of GDP, it is coming down, but the total is still going up. What can we do to tackle the actual bottom-line figure here?

Mr. Anderson: Senator, the premises of your question are absolutely correct. Industrial processes are improving dramatically. As a quick example, the car of today, generally speaking, is built with half the energy that would be used to build an equivalent vehicle 12 years ago.

Senator Milne: However, many more cars are being built.

Mr. Anderson: That is one reason we excluded the automotive sector from the group of large emitters. There is that improvement. Also, you are quite correct in saying that per dollar of GDP the energy intensity has dramatically improved.

Ours has been one of the most successful economies over the last few years. That is an objective that has clearly been out there. Our total economy has grown. Therefore, reducing energy intensity requires something more, if we are ever to achieve that improvement in the atmosphere. The atmosphere is finite, after all. Energy intensity improvements are not necessarily the final answer.

Senator Milne: We do not have an answer, do we?

efficents et plus légers qu'ils ne l'étaient il y a dix ans, quand ils sont sortis. Je lève mon chapeau à Honda pour son travail de pionnier dans ce domaine. Les nouveaux moteurs deux temps vendus aujourd'hui sont également très différents des anciens moteurs hors-bord d'il y a quelques années.

J'espère que tous les membres des associations de villégiateurs autour de nos lacs encourageront les plaisanciers à comprendre qu'il y a eu une très grande amélioration technique. Les nouveaux moteurs sont tellement meilleurs pour l'environnement.

Le sénateur Spivak: Cependant, il y a encore 50 000 vieux moteurs qui circulent, seulement chez TPC.

Le sénateur Milne: Monsieur le ministre, vous avez parlé des grands pollueurs industriels et d'une approche fondée sur des cibles en matière d'intensité d'émission. Il semble que l'expression «intensité d'émission» soit floue. Il est fort possible qu'il s'agisse pour ces entreprises de réduire leurs émissions, puisque nous sommes sur le terrain glissant d'une augmentation des émissions, après 50 ans d'augmentation continue, donc de les ramener à un certain montant, mais sans jamais vraiment réduire la quantité totale d'émissions. C'est probablement ce que nous devrions faire.

Est-ce que l'industrie ne s'attaque pas à la question de l'intensité? En général, les procédés industriels sont plus respectueux de l'environnement de nos jours qu'ils ne l'étaient il y a 30 ans. Nos émissions sont-elles plus élevées ou plus basses aujourd'hui, par rapport au PIB?

Je pense qu'elles ont diminué, mais il n'en reste pas moins que cela veut quand même dire une augmentation absolue des émissions. Quand on parle de dollars en proportion du PIB, il y a une baisse, mais le total continue quand même d'augmenter. Que pouvons-nous faire pour réduire le chiffre total absolu?

M. Anderson: Sénateur, les prémisses de votre question sont absolument correctes. Les procédés industriels connaissent des améliorations spectaculaires. À titre d'exemple, l'automobile d'aujourd'hui, de façon générale, consomme pour sa fabrication deux fois moins d'énergie qu'il n'en fallait pour fabriquer un véhicule équivalent il y a 12 ans.

Le sénateur Milne: Oui, mais on fabrique aujourd'hui beaucoup plus de voitures.

M. Anderson: C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons exclu le secteur de l'automobile du groupe des grands pollueurs. Il y a eu une nette amélioration. Par ailleurs, vous avez tout à fait raison de dire que pour chaque dollar de PIB, l'intensité énergétique s'est améliorée considérablement.

Notre économie a été parmi celles qui ont connu les plus grands succès ces dernières années. C'est un objectif auquel on s'est résolument attaqué. Notre économie totale a connu une forte croissance. Par conséquent, pour réduire l'intensité énergétique, il faudra faire encore plus, si nous voulons réaliser un jour cette amélioration au niveau de l'atmosphère. Après tout, l'atmosphère n'est pas infinie. Les améliorations d'intensité énergétique ne sont pas nécessairement la solution définitive.

Le sénateur Milne: Nous n'avons pas de solution, n'est-ce pas?

Mr. Anderson: There must be a cap. As long as there is a cap and energy intensity, so that the energy intensity level is working towards an enforceable target, then that is very important. That is, after all, how you achieve that in a growth economy. If we were in an economy in decline, or an economy that is static — and some of the European economies are virtually static — you would not have the same concern over energy intensity. A cap would relate more directly to what you are doing. Certainly, for us, a cap is critical.

Since we have had so much energy in Canada, energy intensity has never had quite the same importance as it might if we were in a European nation that depended entirely on imports.

We have tended to be a trifle more casual about energy intensity. I appreciate — and think it is very important — the Alberta emphasis on energy efficiency. However, your point is that, without a cap, we will not achieve our goals; and that is important. The two things must go together, certainly in our economy, which is a growth economy.

Senator Milne: This committee has discussed in some detail the One-Tonne Challenge and seeking ways to encourage individual Canadians to meet that challenge.

An easy way to meet that challenge would be to take public transit — as the ads on television constantly remind us. In that case, who gets to count the energy saving? Is it the individual who has left his or her car at home and taken public transit, or is it the transit system that is moving more people more efficiently? How do you prevent double counting in this sort of a situation?

Mr. Anderson: There will undoubtedly be rough counting, let us call it, as we sort out what could be 100 per cent one way or 100 per cent the other. There will have to be some rough, ballpark analysis. Individuals definitely need to have the count done for them. We have to have some opportunities of rewarding individuals with recognition for their good work, and one hopes we will reward them in other ways as well, albeit minor, perhaps. We want to give clear indications of our support for what they are doing as individuals.

Yes, the transit companies will nevertheless claim it to be their victory. We may have to split the difference, to avoid major double counting.

We have a reasonably good system of calculating energy efficiency and also greenhouse gas emissions. We do not have a major problem with calculating emission reductions. We think it can be done with adequate precision. Extending this a little further, we believe that internationally it will not be too difficult

M. Anderson: Il faut qu'il y ait un plafond. Pourvu qu'il y ait un plafond et un objectif d'intensité énergétique, de manière que le niveau d'intensité énergétique se rapproche d'un objectif réalisable, alors c'est très important. Après tout, c'est ainsi que l'on peut réussir sur ce plan dans une économie en croissance. Si notre économie était en déclin, ou si elle était statique — et certaines économies européennes sont quasiment statiques —, vous n'auriez pas les mêmes préoccupations au sujet de l'intensité énergétique. Un plafond serait plus directement lié aux résultats obtenus. Il est certain que, pour nous, il est essentiel d'avoir un plafond.

Comme nous avons toujours eu tellement d'énergie au Canada, l'intensité énergétique n'a jamais eu vraiment la même importance qu'elle peut en avoir dans un pays européen qui importe la totalité de son énergie.

Nous avons eu tendance à accorder un peu moins d'importance à l'intensité énergétique. Je comprends que l'Alberta accorde autant d'importance à l'efficacité énergétique, et je pense que c'est en effet très important. Cependant, votre argument est qu'en l'absence d'un plafond, nous n'atteindrons pas nos objectifs; et c'est un point important. Les deux éléments doivent aller de pair, assurément dans notre économie, qui est une économie en croissance.

Le sénateur Milne: Notre comité a discuté de façon assez détaillée le défi d'une tonne et les moyens à prendre pour encourager les Canadiens à relever ce défi individuellement.

Il y a un moyen d'y parvenir facilement, c'est de prendre le transport en commun, comme les annonces à la télévision nous le rappellent constamment. En pareil cas, à qui attribue-t-on l'économie d'énergie? Est-ce au particulier qui a laissé sa voiture à la maison pour prendre le transport en commun, ou bien au système de transport en commun qui transporte les banlieusards de façon plus efficace? Comment peut-on empêcher de compter l'économie en double dans une telle situation?

M. Anderson: Il y aura indéniablement une comptabilité approximative, quand il faudra répartir une économie qui pourrait être attribuée à 100 p. 100 d'un côté ou à 100 p. 100 de l'autre. Il faudra faire une approximation. Il est certain qu'il faudra se charger de faire cette estimation pour les particuliers. Il faut trouver le moyen de récompenser les gens, de reconnaître leurs efforts, et il faut espérer qu'on donnera aussi aux gens d'autres récompenses, même si elles sont minimes. Nous voulons indiquer clairement notre appui pour ce que les gens font sur le plan individuel.

Oui, les compagnies de transport en commun vont néanmoins chercher à crier victoire. Nous devons peut-être imposer le partage des gains réalisés, pour éviter qu'ils soient comptés deux fois.

Nous avons un système raisonnablement bon pour calculer l'efficacité énergétique et aussi les émissions de gaz à effet de serre. Nous n'avons pas tellement de difficulté à calculer les réductions des émissions. Nous pensons que cela peut se faire avec une précision suffisante. Pour aller encore un peu plus loin, nous

to have a reasonably accurate system. No accounting system is ever perfect, but it will certainly be good enough for this purpose.

Mr. Alan Nymark, Deputy Minister, Environment Canada: With regard to the difference between counting and crediting, we do not envisage individuals getting credit in the sense of being able to trade reductions that they have made individually into, for example, the large emitter system. We do not see the individual reductions as offsets to large industrial emitters.

Second, whether you look at it from the point of view of counting or crediting of the 31-megaton challenge that has been issued, 24 megatons are accounted for within the targeted measures. As we pursue the individual targeted measures in the plan, the counting will be done by those who are doing the targeted measures, not by those who will possibly be using them, such as consumers.

The Chairman: Mr. Anderson, you referred to \$1.5 billion for various purposes. Are you contemplating, in respect of the support and recognition you were talking about for individual Canadians, direct consumer subsidy or incentive to achieve some of those goals?

Mr. Anderson: I certainly am. A clear way to indicate government encouragement is to ensure people have a few extra dollars in their pockets, even if the amount is small. This is a matter of debate. I will give you the classic example of the tax credit for the bus pass, which, I must say, I would like to see. It is true that some who suggest this is not the way to go say that the \$100 million this would cost the tax system in Canada will not result in increased bus ridership, that transit ridership will not increase because people get a credit and thus reduce, let us say, the price of their pass by half. It may be true that it is not that flexible a system and ridership will not increase dramatically because the pass becomes cheaper. On the other hand, it sends a message that society values those who use public transit. This debate is currently ongoing among those who say that if you have \$100 million you should spend it on actually reducing emissions and those who say that since we are in a period of substantial tax cuts anyway does it really matter if we give \$100 million to people who use the bus if we achieve the other purpose of showing that society values their use of public transit.

In addition, we have potential fee-bates — rebates for vehicles that are low in emissions — or possibly changes at the provincial level in licensing of vehicles so that they are licensed by weight or

croyons que, sur le plan international, il ne sera pas trop difficile d'avoir un système raisonnablement précis. Aucun système de comptabilisation n'est jamais parfait, mais il sera certainement suffisamment précis pour cette fin.

M. Alan Nymark, sous-ministre, Environnement Canada: Au sujet de la différence entre la comptabilisation et les crédits, nous n'envisageons pas que des particuliers se voient reconnaître le crédit en ce sens qu'ils pourraient échanger les réductions qu'ils auraient effectuées individuellement dans l'ensemble des émissions. Nous ne pensons pas que les réductions individuelles pourront servir à compenser les émissions des grands pollueurs industriels.

Deuxièmement, que l'on envisage la question sous l'angle de comptabilisation ou du crédit ou du défi de 31 mégatonnes qui a été lancé, 24 mégatonnes sont prises en compte dans le cadre des mesures ciblées. À mesure que nous mettrons en place les mesures ciblées individuelles prévues dans le plan, la comptabilisation se fera par ceux qui mettent en place les mesures ciblées, non pas par ceux qui les mettront éventuellement en application, par exemple les consommateurs.

Le président: Monsieur Anderson, vous avez fait allusion à une somme de 1,5 milliard de dollars destinée à diverses fins. Envisagez-vous, pour reconnaître les efforts des Canadiens et leur venir en aide individuellement, des subventions directes au consommateur ou des encouragements pour l'atteinte de ces objectifs?

M. Anderson: Absolument. Une bonne manière de communiquer clairement l'encouragement du gouvernement, c'est de s'assurer que les gens aient quelques dollars de plus dans leur portefeuille, même si le montant est minime. Il y a un débat là-dessus. Je vais vous donner l'exemple classique du crédit d'impôt pour le laissez-passer d'autobus; je dois dire que je suis en faveur d'une telle mesure. Il est vrai que certains prétendent que ce n'est pas une bonne idée, affirmant qu'une telle mesure coûterait 100 millions de dollars en dépenses fiscales au Canada et ne ferait pas augmenter l'achalandage des autobus, que les gens ne seraient pas plus nombreux à prendre le transport en commun parce qu'un crédit d'impôt leur permettrait de réduire de moitié, disons, le prix de leur laissez-passer. C'est peut-être vrai que le système n'a pas cette souplesse et que l'achalandage n'augmenterait pas de façon spectaculaire même si les billets seraient meilleur marché. Par contre, cela envoie un message, à savoir que la société voit favorablement les gens qui prennent le transport en commun. Ce débat se poursuit actuellement entre ceux qui disent que si l'on a 100 millions de dollars à dépenser, on devrait plutôt s'en servir pour réduire les émissions, et ceux qui disent que puisque nous sommes dans une période d'importantes baisses d'impôts de toute façon, il importe peu que nous donnions 100 millions de dollars aux gens qui prennent l'autobus, si cela permet par ailleurs d'atteindre un autre objectif, à savoir de montrer que la société est favorable au transport en commun.

De plus, il serait possible d'accorder des rabais pour l'achat de véhicules plus polluants, ou peut-être d'apporter des changements au système provincial d'immatriculation des véhicules, pour qu'ils

horsepower. In that way, there is more emphasis on using more economical vehicles from the point of view of energy use and efficiency.

We are looking at many of those programs and the debate is on that hard-nosed question of whether it really reduces emissions or whether the people who are buying vehicles will not be influenced by the price being reduced \$1,000 or \$2,000, as the case may be. The debate is on, but we definitely need it for the purpose of showing that the One-Tonne Challenge is very achievable and that we value the individual's contribution.

Senator Christensen: I appreciate your comments with regard to 2050. I myself will probably be carbon-emitting by that time.

It is very important that we do look at the long term because Kyoto is not a flavour of the month. It is something that we will have to live with forever as we go forward and as countries like China become more industrialized. We will have to be able to build on that which we put in place now, continuing to put more savings into our economies.

Have any monitoring systems been put in place to track the carbons that are being emitted in the North as a result of global warming and the melting of the permafrost? There is a huge carbon sink up there. We do not want to save one place but have huge emissions in another.

Mr. Anderson: There is enormous potential emission from our permafrost, which is melting. It is now frozen and thus in the bank with regard to emissions. However, when that becomes liquid, as it will for much longer periods of the year, and indeed in some cases unstable to the point where it will remain liquid, we will have a much greater emissions problem than we currently have. It is one example of the instability in the system and of how things get worse because of earlier problems.

We are monitoring that, mostly at the academic level. Ms. Smith may know more about government measures.

That is a major concern, as well as the other macro northern issue, which is that the melting of ice means that heat is no longer reflected. It is absorbed by dark water instead of being reflected by white snow or ice. That is another instability element that could tip and make things much worse rather than potentially getting better.

Those are two major concerns with respect to climate change in the North that are quite divorced from impact on individuals and people who live there.

Ms. Smith, do you know of any government measures dealing with permafrost?

soient immatriculés selon le poids ou la puissance. On favoriserait ainsi l'utilisation de véhicules plus économiques du point de vue de l'efficacité énergétique.

Nous examinons beaucoup de programmes de ce genre et le débat se poursuit sur la question de fond, à savoir si cela permet vraiment de réduire les émissions, ou bien si les gens qui achètent des véhicules ne seront pas influencés par un écart de prix de 1 000 \$ ou 2 000 \$, selon le cas. Le débat se poursuit, mais il est certain qu'il faut démontrer que le défi d'une tonne est tout à fait réalisable et que nous valorisons les efforts individuels.

Le sénateur Christensen: Je comprends vos commentaires sur l'an 2050. Je serai probablement moi-même émettrice de carbone d'ici là.

Il importe de faire des prévisions à long terme parce que Kyoto n'est pas une mode passagère. Nous devons dorénavant respecter cet accord, surtout à mesure que des pays comme la Chine s'industrialiseront davantage. Nous devons pouvoir construire sur les bases que nous mettons en place aujourd'hui, en continuant d'injecter de plus grandes économies dans nos économies.

A-t-on mis en place des systèmes de contrôle pour suivre à la trace le carbone qui est émis dans le Nord à cause du réchauffement planétaire et de la fonte du pergélisol? Il y a là-haut un immense puits de carbone. Nous ne voulons pas réduire les émissions en quelque part s'il y a ailleurs sur la planète une immense augmentation des émissions.

M. Anderson: Il y a un énorme potentiel d'émissions provenant de notre permafrost, qui est en train de fondre. Il est actuellement congelé et représente donc une banque en termes d'émissions. Cependant, quand cette masse va devenir liquide, comme elle le sera pendant des périodes beaucoup plus longues durant l'année et pourrait même dans certains cas devenir instable au point de demeurer toujours à l'état liquide, nous aurons un problème d'émissions beaucoup plus grave qu'aujourd'hui. C'est un exemple de l'instabilité du système et c'est vrai que la situation pourrait empirer à cause de problèmes antérieurs.

Nous suivons la question de près, surtout au niveau universitaire. Mme Smith en sait peut-être plus long que moi sur les mesures gouvernementales.

C'est une grave préoccupation, de même que les autres grandes problématiques nordiques, à savoir qu'à cause de la fonte de la glace, la chaleur n'est plus reflétée. Elle est absorbée par de l'eau sombre au lieu d'être reflétée par la neige blanche ou la glace. C'est un autre élément d'instabilité qui pourrait infléchir la balance et rendre la situation encore bien pire, au lieu qu'elle ne s'améliore.

Ce sont deux grandes inquiétudes relativement au changement climatique dans le Grand Nord qui n'ont rien à voir avec les répercussions sur les particuliers, les gens qui habitent dans cette région.

Madame Smith, êtes-vous au courant de mesures gouvernementales dans le dossier du permafrost?

Ms. Norine Smith, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications, Environment Canada: I can confirm that it is part of the Canadian scientific effort as well as the global scientific effort to better understand the trajectory we are on with respect to climate change. I do not know any of the details of specific projects. We could find out more for you if you would like us to follow up on that.

Implied in your question was whether this was part of the reporting of Canada's emissions through our inventory reporting to the United Nations. It is not. Nonetheless, it is an important part of the bigger global picture and it is being monitored.

Senator Christensen: I should think it would be not only in Canada but also around the world. If we are counting emissions, reductions and all of that, it is one of the equations that must be factored in. Are we winning or losing? If we are losing, why is that?

I have a question about ethanol. Why are we not making more progress on getting ethanol? It seems to be a situation of low hanging fruit that can be brought on quickly, as well as ethanol from grains as opposed to cellulose, which is down the road as far as technology goes. The United States seems to be making great strides there but we are not. Can you comment on that?

Mr. Anderson: In the plan, we put the target on having 35 per cent of our vehicle fuel stream being 10 per cent ethanol. Putting the two figures together, you get 3.5 per cent of our total gasoline stream being ethanol, not hydrocarbon. That is our objective and we will achieve that.

There are a number of factors in terms of scale of plant operation, location of plant, ability to transport ethanol in a cost-effective way, and tax measures needed to achieve this. These are all being worked on by Natural Resources, in fact, not by us. These are the aspects that they deal with. Certainly, the objective is clear: 3.5 per cent of the total fuel stream for vehicles will be ethanol.

In addition, I did say a word or two about biodiesel as well, which is similar in the sense that it would also dilute the hydrocarbon fuel stream on the diesel side.

That is our objective, which we will achieve. We have not quite figured out the exact mechanisms for achieving it, however. The issue of the potential of the cellulosic wood-based brush and scrub-based ethanol as opposed to the grain based or corn based is an argument, which, again, is going back and forward somewhat. There are different technologies, and one is that the cellulosic is not as well developed.

Mme Norine Smith, sous-ministre adjointe, Politiques et communications, Environnement Canada: Je peux confirmer que cela fait partie de l'effort scientifique canadien ainsi que de l'effort scientifique planétaire pour mieux comprendre la trajectoire sur laquelle nous sommes relativement au changement climatique. Je ne connais pas les détails des projets précis. Nous pouvons nous renseigner à votre intention, si vous le voulez.

Un élément implicite de votre question était de savoir si cela fait partie des émissions dont le Canada fera état dans notre rapport aux Nations Unies. Ce n'est pas le cas. Néanmoins, c'est une partie importante du tableau planétaire global et la situation est suivie de près.

Le sénateur Christensen: Je m'attends à ce qu'elle le soit en effet, et pas seulement au Canada, mais aussi ailleurs dans le monde. Si nous comptons les émissions, les réductions, et tout le reste, c'est l'un des éléments de l'équation dont il faut tenir compte. Sommes-nous gagnants ou perdants? Si nous sommes perdants, pourquoi?

J'ai une question sur l'éthanol. Pourquoi ne faisons-nous pas plus de progrès dans le dossier de l'éthanol. Il semble que des gains pourraient être réalisés facilement et rapidement dans ce dossier, et aussi dans le cas de l'éthanol produit à partir de céréales, par opposition à la cellulose, qui est plus éloignée dans l'avenir pour des raisons technologiques. Les États-Unis semblent progresser à pas de géant dans ce domaine, mais pas nous. Pourriez-vous commenter cette observation?

M. Anderson: Dans le plan, nous avons fixé comme objectif d'avoir 35 p. 100 de notre carburant d'automobile qui serait constitué de mélange à 10 p. 100 d'éthanol. Si l'on additionne les deux chiffres, on obtient 3,5 p. 100 de notre consommation totale d'essence qui serait de l'éthanol, et non pas des hydrocarbures. C'est notre objectif et nous allons l'atteindre.

Il y a un certain nombre de facteurs en termes d'échelles de grandeur des usines, de la localisation des usines, de la capacité de transporter l'éthanol avec un bon rapport coût-efficacité, et aussi quant aux mesures fiscales nécessaires pour atteindre l'objectif. Ce sont en fait les Ressources naturelles qui s'occupent de tout cela, pas nous. Ce sont là tous les aspects dont s'occupe ce ministère. Il est certain que l'objectif est clair: 3,5 p. 100 du carburant des véhicules sera composé d'éthanol.

De plus, j'ai touché un mot du biodiesel, qui est semblable en ce sens qu'il diluerait également la teneur en hydrocarbures du carburant diesel.

Tel est notre objectif, et nous allons l'atteindre. Nous n'avons pas encore établi les mécanismes précis pour y parvenir. Quant au potentiel comparatif de l'éthanol cellulosique produit à partir de bois, de broussailles, par opposition à l'éthanol fabriqué à partir de céréales ou de maïs, il y a là encore un débat et la situation est évolutive. Il y a différentes technologies et celle permettant de produire de l'éthanol cellulosique n'est pas aussi avancée en terme de développement.

We will certainly have it; that is our objective. However, we have put it in perspective. The conservation side is still the largest opportunity. Substitution of ethanol for hydrocarbon is certainly desirable, but it is part of a mix. It is not, in itself, the magic key or silver bullet.

Senator Milne: As a follow-up to that, it seems to me that there is a simple way to encourage the use of ethanol and that is to build more ethanol plants and ensure that it is more readily available to the average consumer.

Mr. Anderson: Absolutely. There is no question that it is not there because of transportation issues. Where the plants — there will have to be more than one — should be located is an important factor. The dilemma of getting in too quickly is that we do not want to put a plant in a place where, in five years, it shows that we have added to the cost of using ethanol and thus discouraged its use.

Senator Milne: There are farmers who are quite ready and willing to start investing in ethanol production but they cannot get money from banks. Agricultural enterprise finds it difficult to borrow money. Banks will not loan to them.

Mr. Anderson: Certainly the farming community is strongly in favour of this, both the corn and the grain or the wheat and other grains that might be used in the West. You are quite correct that we have major allies in this. Once again, this brings onside a large group of people and an important component of our overall industry that are enthusiastic supporters of the wider goal of climate change because they are involved in part of the picture. Our farm community is ingenious at finding ways of improving their operations in terms of climate change. They are changing the way they conduct agriculture. They are using fewer fuels, less diesel. They are doing things differently, and this is positive.

Senator Milne: They certainly are, but the banks have not yet got the message.

Mr. Anderson: I would hesitate to comment before a Senate committee on banks. Mr. Manley might wrap my knuckles.

The Chairman: Since we are talking about ethanol, I will ask a question that Senator Kenny would ask, if he were here.

The government needs to set a good example. Supply and demand, and the example that could be set in that way, could be a snowball effect. In this city specifically, there are a great many government vehicles, probably a higher proportion than in most places. There are, within five kilometres of the place that we now sit, two service stations that sell ethanol gasoline. They straddle highway number 417. There is one on either side.

Nous allons certainement y arriver; c'est notre objectif; cependant, nous devons mettre cela en contexte. C'est encore la conservation qui offre les plus grandes possibilités. Le remplacement des hydrocarbures par l'éthanol est certainement souhaitable, mais ce n'est qu'un des éléments d'un tout. Ce n'est pas, en soi, une solution magique, une panacée.

Le sénateur Milne: Toujours sur cette question, il me semble qu'il y a un moyen très simple d'encourager l'utilisation de l'éthanol, à savoir construire un plus grand nombre d'usines d'éthanol et s'assurer que le consommateur moyen puisse se procurer de l'éthanol plus facilement.

M. Anderson: Absolument. Il est indéniable que ce sont des problèmes de transport qui limitent l'offre de ce produit. La localisation des usines, puisqu'il en faudra plus qu'une, est un facteur important. Le dilemme, c'est qu'il faut éviter d'aller trop vite et de construire une usine à un endroit où l'on va s'apercevoir dans cinq ans que cela n'a fait qu'ajouter au coût de l'éthanol, décourageant ainsi les consommateurs d'en acheter.

Le sénateur Milne: Il y a des agriculteurs qui sont tout à fait prêts et disposés à investir dans la production d'éthanol, mais ils n'arrivent pas à avoir de l'argent des banques. Les exploitants agricoles trouvent difficile d'emprunter de l'argent. Les banques refusent de leur prêter.

M. Anderson: Il est certain que la communauté agricole est fortement en faveur de ce projet, autant le maïs que le blé et les autres céréales qui pourraient être utilisées dans l'Ouest. Vous avez raison de dire que nous avons de puissants alliés dans ce projet. Nous avons de notre côté un groupe nombreux et une importante composante de notre industrie, qui sont des partisans enthousiastes de l'objectif global de la lutte contre le changement climatique parce qu'ils sont parties prenantes dans le processus. Nos agriculteurs font preuve de beaucoup d'ingéniosité pour trouver des moyens d'améliorer leur exploitation face au changement climatique. Ils changent leur manière de faire de l'agriculture. Ils utilisent moins de carburant, moins de diesel. Ils font les choses différemment, et c'est un facteur positif.

Le sénateur Milne: Ils font certainement leur part, mais les banques n'ont pas encore compris le message.

M. Anderson: J'hésiterais à faire un commentaire sur les banques devant un comité du Sénat. M. Manley pourrait me taper sur les doigts.

Le président: Puisque nous parlons d'éthanol, je vais poser une question que le sénateur Kenny poserait, s'il était ici.

Le gouvernement doit donner l'exemple. L'offre et la demande, et l'exemple que l'on pourrait donner de cette manière, pourraient avoir un effet d'entraînement. Dans cette ville-ci, en particulier, il y a beaucoup de véhicules gouvernementaux, probablement une plus forte proportion que dans la plupart des villes. Dans un rayon de cinq kilomètres de l'endroit où nous sommes assis en ce moment, il y a deux stations-service qui vendent de l'essence à l'éthanol. Elles sont au bord de l'autoroute 417. Il y en a une de chaque côté de la ville.

If all government vehicles, chauffeur driven, cars, trucks, and the like that burn gasoline, were obliged in some way to use ethanol gasoline, one can imagine a situation developing in which a number of other service stations would wake up one Thursday morning saying, "What has happened to all my government business?" The answer would be, "They have all gone down the street because they are buying ethanol gasoline." One can easily imagine the snowball effect from that because the retailer will phone his supplier and say, "Get me some ethanol gasoline. It is important that I sell it." That would not only produce good effects, but also it would show us to lead by example.

Is there something that can be done about that, do you suppose?

Mr. Anderson: Yes, there is. That is a direction from my colleagues, the President of the Treasury Board and the Minister of Public Works. The two of them, together, are responsible for fleet acquisitions and fleet maintenance. I had a most interesting meeting with the fleet managers of the federal vehicle fleet. They were telling me about the 43 different requirements they have to meet before they can possibly purchase a vehicle, and the concerns with respect to fuel efficiency and use of alternative fuels, ethanol, are not high enough on the list, in their view, for them to override some of the other factors. We are working with them and we expect to have a program that will be substantially improved.

I can report to senators that when I was last here I said we had a 100 per cent improvement in ministerial vehicles when Stephen Owen got a hybrid vehicle so that made two of us. I can again report we have a 50 per cent improvement since my last visit here because now we have Elinor Caplan with a hybrid vehicle, so we now have three hybrid vehicles in the cabinet fleet. That, of course, is only a small percentage of what we should have; however, I am hopeful, and I will continue to report to you success with my colleagues.

The Chairman: With respect to the use by government vehicles of ethanol fuel in Ottawa, in particular, and elsewhere, we will be following that closely and looking for that to be raised as a priority on a priority list of fleet managers. We cannot imagine an impediment to that.

Mr. Anderson: No, you are quite right. We have about 85 or 90 hybrid vehicles in the total federal fleet. The Department of National Defence and the RCMP have been good in the purchase and use of them. The Royal Canadian Mounted Police find this vehicle to be effective. It is not for use in pursuit; however, it is an effective vehicle in many other applications. If that is the case, it sends a message to the public; and if other government departments do the same thing, the message is there.

Si tous les véhicules gouvernementaux, limousines conduites par des chauffeurs, voitures, camions, et cetera, tous les véhicules qui brûlent de l'essence étaient obligés d'une manière ou d'une autre à faire le plein avec de l'essence à l'éthanol, on peut s'imaginer que bon nombre d'exploitants de stations-service se réveilleraient un beau jeudi matin et se diraient: «Où sont donc passés tous mes clients du gouvernement?» Et la réponse serait: «Ils vont tous faire le plein chez mon concurrent parce qu'ils achètent de l'essence à l'éthanol.» On peut facilement s'imaginer l'effet d'entraînement, parce que le détaillant téléphonerait à son fournisseur et lui dirait: «Fournissez-moi de l'essence à l'éthanol. C'est important que je puisse en vendre.» Cela aurait des conséquences favorables et nous permettrait de donner l'exemple.

À votre avis, y aurait-il quelque chose à faire à ce propos?

M. Anderson: Oui, absolument. Telle est l'orientation de mes collègues le président du Conseil du Trésor et le ministre des Travaux publics. Les deux sont, conjointement, responsables de l'acquisition et de l'entretien du parc automobile. J'ai eu une rencontre fort intéressante avec les gestionnaires du parc automobile fédéral. Ils m'ont parlé de 43 exigences différentes qu'ils doivent respecter avant de pouvoir acheter un véhicule, et les préoccupations relatives à l'efficacité énergétique et à l'utilisation de carburants de remplacement comme l'éthanol ne sont pas suffisamment élevées sur la liste, à leur avis, pour avoir un poids prépondérant face à d'autres facteurs. Nous travaillons de concert avec eux et nous comptons mettre en place un programme sensiblement amélioré.

Je peux dire aux sénateurs que la dernière fois que j'ai comparu ici, j'ai dit que nous avions réalisé une amélioration de 100 p. 100 dans le parc des véhicules ministériels quand Stephen Owen s'est procuré un véhicule hybride, ce qui fait deux avec moi. Aujourd'hui, je suis de nouveau en mesure de vous dire que nous avons réalisé une amélioration de 50 p. 100 depuis ma dernière visite ici puisque Elinor Caplan roule maintenant en véhicule hybride, ce qui fait que nous avons maintenant trois véhicules hybrides dans le parc automobile du Cabinet. Bien sûr, ce n'est toujours qu'un petit pourcentage de ce que nous devrions avoir; mais j'ai bon espoir et je vais continuer de vous signaler les succès obtenus auprès de mes collègues.

Le président: Pour ce qui est de l'utilisation par les véhicules gouvernementaux de carburant à l'éthanol à Ottawa, en particulier, et ailleurs aussi, nous allons suivre ce dossier de près et nous espérons que les gestionnaires du parc automobile accorderont une importance accrue à cette question. Nous ne pouvons imaginer qu'il y ait d'obstacle à cela.

M. Anderson: Non, vous avez bien raison. Nous avons environ 85 ou 90 véhicules hybrides dans l'ensemble du parc automobile fédéral. Le ministère de la Défense nationale et la GRC en ont achetés et les ont utilisés à leur avantage. La Gendarmerie royale du Canada trouve que ce véhicule est efficace. Il n'est pas utilisé pour les poursuites; c'est toutefois un véhicule efficace dans bien d'autres utilisations. Si tel est le cas, on se trouve à envoyer un message au public; et si d'autres ministères gouvernementaux en font autant, cela renforce le message.

You are absolutely right. One is the owner of the gasoline retailing station, but also it is simply leading by example, which we must do.

The Chairman: We must.

Senator Finnerty: During an April 1 appearance before the committee in the other place, the Deputy Minister of the Environment referred to the fact that two ministers responsible for the climate change portfolio, Environment and Natural Resources, will now report this file to a recently established ad hoc cabinet committee, which is chaired by another minister, the Minister of Agriculture. Does this arrangement not just complicate the issue of who is in charge of the Kyoto Protocol?

Mr. Anderson: Governing Canada is a complicated issue.

The deputy minister correctly described the joint effort of the Minister of Natural Resources and myself. We are jointly responsible and we do report to a committee of cabinet chaired by the Minister of Agriculture. All that is perfectly correct. It is not, in theoretical terms, the most streamlined system.

However, cabinet ministers occasionally become a little too involved in their own departments. They tend sometimes to forget that there are horizontal issues that affect all departments. Every cabinet minister complains from time to time that other cabinet ministers do not pay enough attention to their department and issues. Therefore, for a horizontal issue one must encourage every other department that might be involved to take part.

You have mentioned the Minister of Agriculture. We have already talked about the contributions that agriculture can make to climate change. It is important to get these other ministers involved, rather than have a command and control situation.

We are having remarkable success in cooperating together. It is not just Agriculture, Natural Resources and Environment. We also have Industry, which I have mentioned in my presentation. I mentioned Public Works and the President of the Treasury Board. I mentioned Finance indirectly with respect to taxation policy. There is a wide range of opportunities, and only if they are all looking for the opportunities within their departments will we achieve in a more successful fashion the goals that we have. The structure may appear to be a bit top-heavy sometimes to some, but I do not think it is necessarily fundamentally the wrong approach. We want to have these people involved as committee members taking part in the climate change challenge. It is not simply an environmental issue.

As Senator Christensen mentioned, there are northern issues that are important. Clearly, the Minister of Indian Affairs and Northern Development is involved as well. There are many

Vous avez absolument raison. Il y a d'une part la question du propriétaire de la station-service qui vend de l'essence au détail, mais il y a aussi le simple fait de donner l'exemple, ce que nous devons faire.

Le président: Nous le devons.

Le sénateur Finnerty: Quand il a témoigné le 1^{er} avril devant le comité de l'autre endroit, le sous-ministre de l'Environnement a fait allusion au fait que deux ministres responsables du portefeuille du changement climatique, l'Environnement et les Ressources naturelles, vont maintenant relever d'un comité spécial du Cabinet créé récemment, qui est présidé par un autre ministre, le ministre de l'Agriculture. Est-ce que cet arrangement ne vient pas simplement compliquer le dossier et embrouiller la question de savoir qui est aux commandes du Protocole de Kyoto?

M. Anderson: Gouverner le Canada est une affaire compliquée.

Le sous-ministre a décrit avec exactitude l'effort conjoint du ministre des Ressources naturelles et de moi-même. Nous sommes conjointement responsables et nous relevons effectivement d'un comité du Cabinet présidé par le ministre de l'Agriculture. Tout cela est parfaitement exact. Ce n'est pas, du moins en théorie, le système le plus simple.

Cependant, les ministres du Cabinet deviennent à l'occasion un peu trop plongés dans les affaires de leur propre ministère. Ils ont parfois tendance à oublier qu'il y a des dossiers horizontaux qui touchent tous les ministères. Tous les ministres du Cabinet se plaignent de temps à autre que les autres ministres n'accordent pas suffisamment d'attention à leur ministère et à leurs dossiers à eux. Par conséquent, dans le cas d'un dossier horizontal, il faut encourager tous les ministères qui pourraient être touchés à faire leur part.

Vous avez mentionné le ministre de l'Agriculture. Nous avons déjà évoqué la contribution que l'Agriculture peut faire dans le dossier du changement climatique. Il est important d'obtenir la pleine participation des autres ministres, au lieu d'établir une situation de commandement et de contrôle.

Nous obtenons un succès remarquable pour ce qui est de travailler en collaboration. Et cela ne touche pas seulement l'Agriculture, les Ressources naturelles et l'Environnement. Il y a aussi l'Industrie, dont j'ai parlé dans mon exposé. J'ai également parlé des Travaux publics et du Conseil du Trésor, et j'ai mentionné indirectement les Finances, relativement à la politique fiscale. Il y a un vaste éventail de possibilités et c'est seulement si tous cherchent à profiter de toutes les possibilités dans leurs ministères respectifs que nous réussirons pleinement à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. La structure peut sembler parfois un peu lourde pour certains observateurs, mais je ne pense pas que ce soit nécessairement la mauvaise approche, fondamentalement. Nous voulons que tous les membres de ce comité du Cabinet contribuent à relever le défi du changement climatique. Ce n'est pas simplement un dossier environnemental.

Comme le sénateur Christensen l'a dit, il y a aussi des questions nordiques qui sont importantes. Il est clair que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien est également mis en

departments that have to recognize this as a primary issue for them. It cannot be done simply by the Prime Minister announcing that this is an objective of the government, as he has, and then saying that one minister will handle it. There must be a team approach.

Senator Finnerty: You said that you have met with five provinces that seem to be cooperating. What will be the success rate for the rest of the provinces, do you think?

Mr. Anderson: It simply means that we have not yet consulted them. I will ask the deputy minister, Mr. Alan Nymark, to further comment on these discussions. This is with respect to the bilateral agreements. Pretty well every province we have discussed it with so far is favourably disposed. Perhaps Mr. Nymark can tell us about those discussions.

Mr. Nymark: We have undertaken those discussions for two purposes. First, it is easier on a bilateral basis to get into the depth of understanding the priorities on a provincial basis. Because we want to partner with them, we want to ensure that we really do understand their priorities and where they would like to partner with us. We are deepening our understanding of provincial priorities and, therefore, we are proceeding on a bilateral basis.

Second, we are offering the opportunity to provincial governments to enter into an understanding with us to align the priorities of provincial governments with federal initiatives so that we can get the greatest momentum out of any particular program or effort that is undertaken. It is no more complicated than that. We are encouraged that so far it is now up to six.

We were in Newfoundland last week. This is at the officials level, so we will see how it proceeds. However, we are encouraged. There is a spirit of pragmatism, of getting on with the job and looking for ways of real partnership and collaboration on the ground so that we can make some things move this year.

The Chairman: Can you tell us which are the other five provinces?

Mr. Nymark: The others are Manitoba, Quebec and the Atlantic provinces. Tomorrow, we will be in Ontario, and then we are heading west to Vancouver and then up North. We are doing them as quickly as possible and we hope to complete them within a few weeks.

Senator Buchanan: This committee is extremely interesting. Minister, as I hear more and more about Kyoto — and Senator Spivak knows this — I am slowly moving to your way of thinking about it. It is incredible. Actually, it started with your speech in Vancouver at the environment conference last year.

cause. Beaucoup de ministères doivent reconnaître que ce dossier est primordial pour eux également. Il ne suffit pas simplement que le premier ministre annonce que c'est un objectif du gouvernement, comme il l'a fait, et qu'il confie ensuite à un ministre la tâche de s'en occuper. Il faut s'y attaquer en équipe.

Le sénateur Finnerty: Vous avez dit que vous avez rencontré cinq provinces qui semblent collaborer. Quel sera le taux de succès pour les autres provinces, à votre avis?

M. Anderson: C'est simplement que nous ne les avons pas encore consultées. Je vais demander au sous-ministre, M. Alan Nymark, de faire le point sur ces discussions, qui portent sur les accords bilatéraux. Jusqu'à maintenant, on peut dire que pas mal toutes les provinces avec lesquelles nous en avons discuté se sont montrées favorablement disposées. Peut-être que M. Nymark peut nous parler de ces discussions.

M. Nymark: Nous avons entrepris ces discussions pour deux raisons. Premièrement, c'est plus facile, dans un cadre bilatéral, de comprendre en profondeur et de façon détaillée les priorités de chaque province. Comme nous voulons travailler en partenariat avec elles, nous voulons nous assurer de bien comprendre leurs priorités et de savoir dans quels dossiers elles veulent travailler en partenariat avec nous. Nous approfondissons notre compréhension des priorités provinciales et, en conséquence, nous procédons sur une base bilatérale.

Deuxièmement, nous offrons aux gouvernements provinciaux la possibilité de s'entendre avec nous pour aligner les priorités des gouvernements provinciaux avec les initiatives fédérales, de manière à tirer les plus grands avantages possibles de tout programme ou initiative en particulier. Ce n'est pas plus compliqué que cela. Nous sommes encouragés par les résultats puisque nous nous sommes maintenant entendus avec six provinces.

La semaine dernière, nous sommes allés à Terre-Neuve. Ces discussions ont lieu au niveau des fonctionnaires et nous verrons où cela va nous mener. Nous sommes toutefois encouragés. Il y a un esprit de pragmatisme, une volonté de se mettre au travail et de trouver des moyens concrets de travailler en partenariat et de collaborer sur le terrain, pour faire débloquer certains dossiers dès cette année.

Le président: Pouvez-vous nous dire quelles sont les cinq autres provinces?

M. Nymark: Les autres sont le Manitoba, le Québec et les provinces de l'Atlantique. Demain, nous serons en Ontario, et ensuite nous nous dirigeons vers l'Ouest, d'abord à Vancouver et ensuite dans le Grand Nord. Nous procédons le plus rapidement possible et nous espérons avoir complété les discussions d'ici quelques semaines.

Le sénateur Buchanan: Ce comité est extrêmement intéressant. Monsieur le ministre, à mesure que j'entends de plus en plus parler du dossier de Kyoto, et le sénateur Spivak le sait pertinemment, je suis peu à peu en train d'adopter votre point de vue sur la question. C'est incroyable. En fait, tout a commencé avec votre discours de Vancouver, à la conférence sur l'environnement l'année dernière.

I did not know much about the home energy efficiency program until one of your people, Neil MacLeod, explained it. Because he has a good Scottish name, I figured that he must be right. I have already made arrangements that you will pay me \$150 to have my home tested. Also, there is the use of alternative fuel for heating, such as natural gas, which we now have in Nova Scotia.

There is now the lawn mower program. That is interesting. I did not know anything about that program until Senator Spivak told me about it. I have two old lawn mowers. Do you think I could get \$200 instead of \$100? I am Scotch, you know.

Over my 13 years as premier, we worked very hard and assiduously with the oil companies and the federal government departments to ensure that oil and gas would be developed and produced offshore Nova Scotia. I signed two agreements, one in 1982 with Prime Minister Trudeau and one in 1986 with Prime Minister Mulroney. They were the first in Canada; we were ahead of Newfoundland. They have worked extremely well. I am hoping that Premier John Hamm will get the Crown share section that we put in that agreement.

You should know, as a member of cabinet, that the Crown share section of the Nova Scotia agreement was put in the agreement after negotiations with a man by the name of Jean Chrétien, who was the Minister of Energy at the time.

Mr. Anderson: Another good Scot!

Senator Buchanan: Yes. I wanted to put that in as an aside. As a result of the agreements and everything else that has happened — and how many of you know this? — the first oil that flowed offshore Nova Scotia was the first on the Atlantic Ocean side of North America, north and south of the border. It did not last that long, but at least we did pump oil. In 1999, the first natural gas came ashore and we are now developing a bit in excess of 500 million cubic feet a day.

I am bringing all this up because of Kyoto. Last January, the president of EnCana, in a speech to the Halifax Regional Board of Trade, said that if the federal government signed Kyoto it might slow down development offshore Nova Scotia and Newfoundland. Unfortunately, that has occurred. At the time, the Offshore/Onshore Technologies Association of Nova Scotia agreed, along with our Department of Natural Resources and petroleum directorate people, that there might be a slowdown because of Kyoto. I found it difficult to follow the reasoning, but it had something to do with investment in the West and, therefore, less investment in offshore Nova Scotia.

Je ne savais pas grand-chose au sujet du programme d'efficacité énergétique domiciliaire jusqu'à ce que l'un de vos collaborateurs, Neil MacLeod, vienne l'expliquer. Comme il a un nom bien écossais, je me suis qu'il devait avoir raison. J'ai déjà pris des arrangements et vous allez me payer 150 \$ pour faire tester ma maison. Par ailleurs, il y a l'utilisation de combustibles de remplacement pour le chauffage, comme le gaz naturel, car nous en avons maintenant en Nouvelle-Écosse.

Il y a aussi maintenant le programme des tondeuses à gazon. Voilà qui est intéressant. Je ne savais rien de ce programme avant que le sénateur Spivak m'en parle. J'ai deux vieilles tondeuses à gazon. Pensez-vous que je pourrais en tirer 200 \$ au lieu de 100 \$? Je suis Écossais, vous savez.

Pendant mes 13 années comme premier ministre de la province, nous avons travaillé très dur et assidûment avec les compagnies pétrolières et les ministères du gouvernement fédéral pour obtenir la mise en valeur et en production du pétrole et du gaz extracôtiers au large de la Nouvelle-Écosse. J'ai signé deux ententes, l'une en 1982 avec le premier ministre Trudeau, et l'autre en 1986 avec le premier ministre Mulroney. C'était les premières au Canada; nous étions en avance sur Terre-Neuve. Elles ont donné d'excellents résultats. J'espère que le premier ministre John Hamm obtiendra la part de la Couronne que nous avons fait inscrire dans cette entente.

En tant que membres du Cabinet, vous devez savoir que cette disposition sur la part de la Couronne a été inscrite dans l'entente conclue avec la Nouvelle-Écosse après des négociations qui ont été menées par un certain Jean Chrétien, qui était ministre de l'Énergie à l'époque.

M. Anderson: Un autre brave Écossais!

Le sénateur Buchanan: Oui. Je tenais à faire cette petite digression. À la suite de ces ententes et de tout le reste — combien d'entre vous le savent? — les premiers puits de pétrole extracôtier qui sont entrés en production au large de la Nouvelle-Écosse étaient les tout premiers puits extracôtiers exploités sur le littoral Atlantique de l'Amérique du Nord, au nord et au sud de la frontière. Cela n'a pas duré longtemps, mais au moins, nous avons extrait du pétrole. En 1999, le gaz naturel est entré en exploitation et nous en produisons maintenant un peu plus de 500 millions de pieds cubes par jour.

Je soulève cet aspect à cause de Kyoto. En janvier dernier, le président de EnCana, dans un discours prononcé à la Chambre de commerce régionale de Halifax, a dit que si le gouvernement fédéral signait l'accord de Kyoto, cela pourrait ralentir la mise en valeur des gisements extracôtiers au large de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Malheureusement, tel a été le cas. À ce moment-là, l'Association des technologies extracôtiers/infracôtiers de Nouvelle-Écosse a convenu, de concert avec notre ministère des Ressources naturelles et les responsables de la Direction du pétrole, qu'il pourrait y avoir un ralentissement à cause de Kyoto. J'avais de la difficulté à suivre leur raisonnement, mais cela avait quelque chose à voir avec l'investissement dans l'Ouest et, en conséquence, la baisse des investissements dans le pétrole extracôtier de Nouvelle-Écosse.

There has been a slowdown, as you may know. EnCana has announced that it will not proceed with Deep Panuke, and El Paso has deferred a new pipeline because of concerns about the lack of gas due to the slowdowns offshore. I think it probably has been happening, or quite possibly happening, as a result of the additional cost of exploration and perhaps the reduction in what they thought was the probable volumes of natural gas offshore.

As minister, have you heard these concerns, and do you think there is any validity to the concerns that Kyoto has anything to do with this?

Mr. Anderson: Thank you very much for that question. First, let me answer directly and say that the cost of exploration has been very high. Deep Panuke simply did not produce as expected. Clearly, there is not the gas to put in a new pipeline. Despite quite a lot of money spent on preparatory work, El Paso has reduced its operations. I think they are still keeping the people in Halifax.

Senator Buchanan: A lot of their engineering people have transferred to other companies.

Mr. Anderson: Yes. Basically, this is an issue of cost and lack of gas. This has very little to do with Kyoto. At the present time, in the short term, gas is the fuel of choice from a Kyoto point of view when it substitutes for either coal or oil. In a sense, Kyoto has promoted the use of gas. The concern over climate change has promoted the use of gas.

I do not think it has had any real effect, other than that, for a period, there was some psychological effect throughout the industry. This was the period when they were exaggerating or imagining worse scenarios than actually were the case. Now there is recognition that the impact is not that great.

True, if you are coming to an investment decision, it is very much six of one, a half dozen of the other, and very small differences can tip it one way or the other. On the East Coast, looking closely for this, I have not seen any clear indication that Kyoto has influenced any of those investment decisions.

EnCana was the one that worried me the most, because Mr. Morgan has frequently talked about it.

Senator Buchanan: He made a speech in Halifax.

Mr. Anderson: That is correct. However, when it came down to the real decision, it was based on lack of success of the drilling program and cost of the drilling program. I would think that is the case. Certainly, if I find out anything else, I will let you know. Right now, I do not have it.

On a lighter topic, senator, as you are the former premier of Nova Scotia, I will give you the book, *How the Scots Invented the Modern World*, by Professor Herman, and you will be confirmed in your view that people of Nova Scotia and Scottish background

Il y a eu un ralentissement, comme vous le savez peut-être. EnCana a annoncé que le gisement de Deep Panuke ne sera pas mis en exploitation, et El Paso a retardé la construction d'un nouveau pipeline, disant craindre qu'il y ait pénurie de gaz à cause du ralentissement de l'exploitation extracôtière. Je pense que cela est probablement arrivé, ou enfin qu'il est fort possible que ça se produise, à cause du coût additionnel de l'exploration et peut-être de la réduction du volume probable de gaz extracôtier.

En tant que ministre, avez-vous entendu parler de ces préoccupations et pensez-vous qu'elles sont le moins fondées et que Kyoto a quelque chose à voir avec tout cela?

M. Anderson: Merci beaucoup pour cette question. Premièrement, pour vous répondre directement, je dois vous dire que l'exploration a coûté très cher. Deep Panuke n'a tout simplement pas produit autant qu'on l'espérait. Il est clair qu'il n'y a pas suffisamment de gaz pour construire un nouveau pipeline. En dépit des sommes énormes dépensées pour les travaux préparatoires, El Paso a réduit ses activités. Je pense que la compagnie maintient ses effectifs à Halifax.

Le sénateur Buchanan: Beaucoup d'ingénieurs sont allés travailler pour d'autres compagnies.

M. Anderson: Oui. Fondamentalement, c'est un problème de coût et de quantité insuffisante de gaz. Cela n'a pas grand-chose à voir avec Kyoto. À l'heure actuelle, à court terme, le gaz est un combustible de choix du point de vue de Kyoto quand il remplace le charbon ou le pétrole. En un sens, Kyoto a favorisé l'utilisation du gaz. La préoccupation générale au sujet du changement climatique a favorisé l'utilisation du gaz.

Je ne pense pas qu'il y ait eu une incidence indirecte quelconque, sinon que, pendant une certaine période, il y a eu un certain effet psychologique dans l'ensemble de l'industrie. Pendant cette période, les gens exagéraient les problèmes ou imaginaient les pires scénarios qui ne se sont pas matérialisés. On reconnaît maintenant que l'incidence n'est pas tellement grande.

Il est vrai que pour prendre une décision en matière d'investissement, il faut peser le pour et le contre et que le moindre facteur peut faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Sur la côte Est, même en y regardant de très près, je n'ai pas vu la moindre indication claire que Kyoto ait influencé l'une ou l'autre de ces décisions d'investissement.

C'est EnCana qui m'inquiétait le plus, parce que M. Morgan en a souvent parlé.

Le sénateur Buchanan: Il a prononcé un discours à Halifax.

M. Anderson: En effet. Cependant, le moment venu de prendre une décision, celle-ci a été fondée sur le peu de succès du programme de forage et sur le coût élevé du programme de forage. Je pense que c'est bien le cas. Chose certaine, si je trouve quoi que ce soit d'autre, je vous le ferai savoir. À l'heure actuelle, je n'ai aucune preuve du contraire.

Sur un ton un peu plus léger, sénateur, comme vous êtes l'ex-premier ministre de Nouvelle-Écosse, je vais vous donner un exemplaire du livre *How the Scots Invented the Modern World*, par le professeur Herman, dont la lecture vous confirmera dans votre

are definitely in the forefront of all human development. The Scottish Enlightenment was a much-overlooked period in Western history, but it is a very important part.

The Chairman: If the Scots established modern society and the Irish saved Western civilization, there is not much left for anybody else.

Minister, I know you cannot answer this question definitively, but there is a condition precedent to the application of Kyoto and to the implementation and the coming into effect of Kyoto. At the moment, it is hinging on the question of whether Russia will become a ratified signatory. I gather, so far as we know, they have not yet.

What will happen in the event that that does not occur? One hopes that it will, because I think that everyone would like this to proceed as the first step toward what we have to do. However, what will Canada's position be if Russia does not come on and Kyoto, therefore, does not come into force and effect as an obligation? Will we find something else? Will we undertake some new agreement? It would be sad to get as far down the road as we have and not continue. What is the prognosis there?

Mr. Anderson: I entirely agree with the concern you have expressed. It would be very sad. It has taken many years to get to where we are today.

In the situation that you described, if Russia did not ratify, we would have to go back and rework the agreement until we found adequate international support. I do not think, however, we will be faced with that problem. The Russians have indicated they will ratify. President Putin has made that clear; the minister has made that clear; the Duma has passed a resolution indicating that that is the way they are likely to go. However, it has not happened yet, so it is always possible something could intervene.

If that did occur — and I am getting into the hypothetical here, which is dangerous ground — we would continue with our targets and do the best we could. It would be much easier if we had the international system in effect. However, the problem will not go away because the Russians do not ratify the Kyoto agreement. In 50 years or 100 years, it still will be a problem for future generations.

The problem that Senator Gustafson described in Northern Canada will not be affected by the ratification of Russia or not. We will have to continue in the efforts to deal with the issue of climate change even if the vehicle gets derailed — that is, the vehicle we are using at the moment, the Kyoto agreement.

I do not want to speculate further than that. I think the Russians will sign. I have no reason to suspect they will not.

opinion que les habitants de la Nouvelle-Écosse et les gens d'ascendance écossaise sont certainement à la fine pointe des progrès de l'humanité. La période historique des Lumières écossaises est une période de l'histoire occidentale qui est d'une importance primordiale et qui a été beaucoup trop négligée par les historiens.

Le président: Si les Écossais ont créé la société moderne et si les Irlandais ont sauvé la civilisation occidentale, il ne reste pas grand-chose pour tous les autres.

Monsieur le ministre, je sais que vous ne pouvez pas répondre à cette question de façon définitive, mais il y a une condition, un prérequis pour la mise en application de Kyoto et la mise en oeuvre de Kyoto. À l'heure actuelle, tout repose sur la décision de la Russie de devenir un pays signataire. À ma connaissance, jusqu'à maintenant, les Russes ne l'ont pas encore ratifié.

Qu'arrivera-t-il si la Russie ne le ratifie pas? On espère qu'elle le fera, parce que je pense que tout le monde aimerait que cela constitue la première étape de la mise en oeuvre. Cependant, quelle sera la position du Canada si la Russie décide de ne pas ratifier l'accord et si, en conséquence, Kyoto n'entre pas en vigueur et ne devient pas exécutoire? Allons-nous trouver quelque chose d'autre? Chercherons-nous à conclure un nouvel accord quelconque? Ce serait triste d'être allé aussi loin pour nous retrouver dans une impasse. Quel est le pronostic?

M. Anderson: Je suis entièrement d'accord avec les craintes que vous avez exprimées. Ce serait très triste, en effet. Il a fallu beaucoup d'années pour parvenir là où nous en sommes aujourd'hui.

Dans la situation que vous avez décrite, si la Russie ne ratifie pas l'accord, il nous faudrait nous remettre à l'ouvrage et retravailler l'entente jusqu'à ce que l'on trouve des appuis suffisants sur la scène internationale. Je ne pense pas, toutefois, que ce problème se posera. Les Russes ont fait savoir qu'ils vont ratifier l'accord. Le président Poutine l'a dit clairement; le ministre l'a dit clairement, la Douma a adopté une résolution indiquant qu'elle s'orientera probablement dans cette direction. Cependant, cela n'est pas encore fait et il est toujours possible qu'un obstacle surgisse.

Si c'était le cas — et je m'aventure ici sur un terrain hypothétique, ce qui est dangereux — nous poursuivrions nos efforts pour atteindre nos objectifs et nous ferions de notre mieux. Ce serait beaucoup plus facile si le système international entrait en action. Cependant, le problème ne disparaîtra pas si les Russes ne ratifient pas l'accord de Kyoto. Dans 50 ans, dans 100 ans, le problème continuera de se poser pour les futures générations.

Le problème que le sénateur Gustafson a décrit dans le nord du Canada ne sera pas touché par la ratification ou la non-ratification de la Russie. Nous devons poursuivre nos efforts pour lutter contre le changement climatique même si le train déraile, le train étant le véhicule que nous utilisons actuellement, à savoir l'accord de Kyoto.

Je ne veux pas aller plus loin que cela dans les conjectures. Je pense que les Russes vont signer. Je n'ai aucune raison de soupçonner qu'ils ne le feront pas.

I see a fair number of Russians, and they are always fascinated by Canada. They have worked out the Europeans; but Canada is a North American country with a lot of connection with the United States, so we are a bit of a puzzle to them as to what we will do and how we will approach this. They have always shown great interest.

We also share many energy similarities with Russia — a lot of energy and long pipeline systems, long transportation systems. They also try hard to sell in Western Europe; and now they are proposing a major pipeline to China with a spur to transport gas to Japan through the Sea of Japan.

They see some of their problems as being similar to ours. They see our technology as, in some instances, superior to what they currently have, and they are interested in our technology. Therefore, we see a lot of the Russians, and I have no indication that they will not ratify. I have every expectation that they will. However, it is not guaranteed.

The Chairman: You mentioned earlier the Energy Star[®] system, which has been in place for some time now. That is the system that identifies, for example, large domestic appliances as being energy efficient.

We have expressed concern in the past that this program does not seem to be efficacious. We would prefer a situation in which a consumer would come to an appliance store and, if there were not an Energy Star[®] sign on the window and if the salespeople did not know what they were talking about, the consumer would go elsewhere. However, that does not seem to have happened. In fact, many consumers seem not to care or be prepared to spend that additional money in the short term to save a lot of money in the long term.

You mentioned that you would base some aspects of the 25 per cent improvement that we hope to see in automotive engines on the Energy Star[®] program. Can you give us a little more comfort than we presently have with respect to the usefulness and effectiveness of the program so far?

Mr. Anderson: I cannot, really. However, the more information you provide, the better off you are. There will be journalists who will pick up this aspect; salesmen will use it as a selling point for a stove or fridge or, indeed, a vehicle.

Having said that, it is true that it is not the only factor. Maybe the extra burner on the stove will appeal to the purchaser more than the EnerGuide figure. However, providing information does help. If the information is not there, the criticism is very quick.

I do not know many people who can give the gas mileage of their car based on EPA or Department of Transport figures. I can state the gas mileage for the Prius, because people ask me that time after time. I get a warped view, because I have an unusual

Je rencontre beaucoup de Russes et ils sont toujours fascinés par le Canada. Ils sont parvenus à comprendre les Européens; mais le Canada est un pays d'Amérique du Nord qui a des liens étroits avec les États-Unis, et nous sommes donc quelque peu une énigme pour eux pour ce qui est de ce que nous allons faire et de la façon dont nous allons aborder ce problème. Ils ont toujours manifesté beaucoup d'intérêt.

Nous avons aussi beaucoup de ressemblance avec la Russie sur le plan de l'énergie, c'est-à-dire que nous avons beaucoup d'énergie, de très longs pipelines, des réseaux de transport très étendus. Eux aussi font beaucoup d'efforts pour vendre en Europe de l'Ouest; et ils proposent actuellement de construire un grand pipeline vers la Chine, le projet étant de transporter du gaz vers le Japon en passant par la Mer du Japon.

À leurs yeux, certains de leurs problèmes ressemblent aux nôtres. Ils perçoivent notre technologie comme étant supérieure à celle qu'ils ont actuellement, dans certains cas, et ils s'intéressent à notre technologie. Par conséquent, nous voyons beaucoup de Russes et je n'ai aucun indice me faisant croire qu'ils ne ratifieront pas. J'ai toutes les raisons de croire qu'ils vont le faire. Cependant, ce n'est pas garanti.

Le président: Vous avez mentionné tout à l'heure le programme Energy Star[®], qui est maintenant en place depuis un certain temps. C'est le système qui identifie par exemple les appareils ménagers qui sont énergiquement efficaces.

Nous avons exprimé des préoccupations dans le passé à propos de ce programme qui ne semble pas être efficace. Nous préférions que la situation soit différente, c'est-à-dire qu'un consommateur se présenterait à un magasin d'appareils ménagers et, s'il ne voyait pas l'affiche Energy Star[®] dans la vitrine et si le personnel de vente ne savait pas de quoi il s'agit, le consommateur irait ailleurs. Cependant, cela ne semble pas s'être produit. En fait, beaucoup de consommateurs ne semblent pas s'en soucier et ne sont pas disposés à dépenser une somme supplémentaire à court terme pour économiser beaucoup d'argent à long terme.

Vous avez dit que l'amélioration de 25 p. 100 que nous espérons voir dans les moteurs automobiles serait fondée en partie sur le programme Energy Star[®]. Pouvez-vous nous donner des assurances un peu plus solides quant à l'utilité et à l'efficacité du programme jusqu'à maintenant?

M. Anderson: Pas vraiment. Cependant, plus on donne d'information, mieux c'est. Des journalistes traiteront de cet aspect dans leurs articles; des vendeurs s'en serviront comme argument pour vendre un poêle ou un réfrigérateur, ou même un véhicule.

Cela dit, c'est vrai que ce n'est pas le seul facteur. Peut-être qu'un élément chauffant supplémentaire sur un poêle sera plus attrayant aux yeux de l'acheteur que le chiffre EnerGuide. Cependant, c'est toujours utile de diffuser de l'information. S'il n'y a pas d'information, il est très facile de critiquer.

Je ne connais pas beaucoup de gens qui connaissent la consommation exacte de leur voiture d'après les chiffres communiqués par l'EPA ou par le ministère des Transports. Je peux dire quelle est la consommation d'essence d'une Prius, parce

vehicle. People do know what they paid at the pump. "I paid \$45 to fill up my vehicle. That is outrageous." I ask, "What size is the tank?" They do not know. The other common question is this: "How many times a month do you fill up your tank." Most people can give me that answer quickly.

I agree with you. It is not the deciding factor in many instances. It is certainly helpful to provide that information, and it is cheap. It would not cost much to put that number on a sticker somewhere.

We should be looking at things like a gauge on every vehicle that shows gas mileage clearly. It varies dramatically, depending on the automobile. I have such a gauge on my car. There is a little bar that goes up and down, depending on consumption. It does not take long to realize that if you accelerate slowly you save gas. There is another dial on my car that indicates kilometrage over the previous 100 kilometres. It shows the fuel used per kilometre. This is instructive to me. If that little gauge were on the ordinary car, truck and S.U.V., people would drive differently, which would save 10 percent — triple what we expect with ethanol.

There could be simple things that would improve the consciousness of the public. Certainly, the sticker cannot hurt.

Senator Spivak: It was suggested by one of our witnesses that there might be more uptake if the Energy Star[®] appliances were GST free. Much of the information that we have heard indicates that incentives work much better. An incentive goes a long way.

Mr. Anderson: Senator Spivak constantly encourages me to get in trouble with the Minister of Finance.

Senator Spivak: That is right.

Mr. Anderson: Let me say that you are absolutely right. There are real opportunities for reductions and the use of the tax system to encourage energy savings. You suggested one particular way. There are many others.

I will state as a fact, without my views one way or the other, that the Finance Department is extremely protective of GST.

Senator Spivak: I am sure. You know all the stories about the fee-bates and stores that advertise "GST free." Stores absorb the cost to attract customers.

Mr. Anderson: We have to look at the financial opportunities through the tax system. It has been used for many purposes. We have many examples of using the tax system for a social objective. The tobacco tax is the most obvious example of discouraging consumption through a tax system. You also encourage smuggling, but that is another story.

que les gens me le demandent constamment. Ils me regardent alors de travers, parce que j'ai un véhicule inhabituel. Les gens savent par contre combien ils payent à la pompe. «Ça m'a coûté 45 \$ pour faire le plein. C'est scandaleux.» Je leur demande alors: «Mais quelle est la contenance du réservoir?» Les gens l'ignorent. L'autre question couramment posée est celle-ci: «Combien de fois par mois remplissez-vous votre réservoir?» La plupart des gens peuvent y répondre très vite.

Je suis d'accord avec vous. Ce n'est pas le facteur décisif dans bien des cas. C'est certainement utile de fournir cette information, et cela ne coûte pas cher. Il ne coûterait pas grand-chose d'indiquer ce chiffre quelque part sur une étiquette.

Nous devrions envisager par exemple de faire installer dans chaque véhicule une jauge indiquant clairement la consommation d'essence. Elle varie énormément selon les circonstances et selon le modèle d'automobile. J'ai une telle jauge dans ma voiture. Il y a une petite barre qui monte ou descend, selon la consommation. On se rend vite compte qu'en accélérant doucement, on économise de l'essence. Il y a aussi dans ma voiture un autre cadran qui indique, en litres consommés par kilomètre parcouru, la consommation moyenne des 100 derniers kilomètres. Cela m'est très utile. Si cette petite jauge était installée dans tous les véhicules ordinaires, automobiles, camions ou utilitaires, les gens conduiraient différemment, ce qui économiserait 10 p. 100, soit le triple de ce que nous escomptons de l'utilisation de l'éthanol.

On pourrait faire des choses très simples qui accentueraient la conscientisation du public. Chose certaine, une étiquette ne peut pas nuire.

Le sénateur Spivak: Un témoin qui a comparu devant nous a dit que les appareils ménagers recommandés par le programme Energy Star[®] se vendraient peut-être mieux s'ils étaient exemptés de la TPS. D'après ce que nous avons entendu, un tel encouragement donne de bien meilleurs résultats. Une mesure incitative est très efficace.

M. Anderson: Le sénateur Spivak m'encourage constamment à m'attirer les foudres du ministre des Finances.

Le sénateur Spivak: En effet.

M. Anderson: Je vous dirai que vous avez absolument raison. L'utilisation du système fiscal offre de belles possibilités pour ce qui est d'encourager les économies d'énergie. Vous avez proposé une méthode précise. Il y en a beaucoup d'autres.

Je vais énoncer un fait, sans me prononcer dans un sens ou dans l'autre: le ministère des Finances protège jalousement la TPS.

Le sénateur Spivak: J'en suis certaine. Vous avez entendu toutes les histoires qu'on raconte sur la taxation avec remise et les magasins qui annoncent «Pas de TPS». Les magasins absorbent le coût de la taxe pour attirer les consommateurs.

M. Anderson: Il faut examiner les possibilités financières qu'offre le régime fiscal. Il a été utilisé à diverses fins. Il y a beaucoup d'exemples d'utilisation du régime fiscal à des fins sociales. La taxe sur le tabac est l'exemple le plus flagrant; elle vise à dissuader les gens de fumer au moyen d'une taxe. Cela encourage aussi la contrebande, mais c'est une autre histoire.

We must spend some time determining what we can do to green up the tax system. I expect that to be a factor over the next one or two years. The person who will give you chapter and verse in technicolour is the Minister of Finance when you call him as a witness. I am sure he would be delighted to do that.

The Chairman: We will tell him you suggested that.

Mr. Anderson: I am sure that Mr. Manley would like to come. I have had positive discussions with him in this regard.

Using the tax system is not to be undertaken lightly. There are many calls on him to use the tax system for a variety of purposes. It will take a fair amount of public discussion, and again, the discussion of this committee will be a very important factor.

The Chairman: He will remind us that tax forgiveness on one side is exactly the same thing as writing a cheque. There is no difference.

Mr. Anderson: Yes, he certainly may. The cheque is more visible.

Senator Milne: I would just point out two things. The tax system is the most efficient tool in existence for social change. Dollars work. In this case, the consumers would do all the technical work for you.

If you are going to put stickers on cars, I would suggest a very simple system rather than fuel efficiency for the car. Devise a star system. Five stars could be given for the most efficient car, and none for the clunkers. Advertise that. It certainly is very easy to implement. Any dealer can put a sticker on a car.

Mr. Anderson: Senator Milne, you are absolutely right. We can work out a simple system. Your premise, as I am sure Senator Buchanan would agree, comes from that great Scottish economist Adam Smith. People respond very well to financial incentives, and that is the best way to achieve goals. I could not disagree at all with either approach that you suggested.

The Chairman: Mr. Dhaliwal and his officials were here several days ago. They presented the idea of gaining considerable efficiencies by getting rid of old appliances and by providing incentives do so. When some of our members were travelling elsewhere, they saw good examples of considerable savings in energy use having been made in that way. "Bring us your old refrigerator, and we will give you 50 bucks."

Many people have old refrigerators in the basement, commonly called the "beer fridge." Has any thought been given to encouraging people to get rid of those old, mostly inefficient appliances?

Nous devons consacrer un certain temps à l'examen du régime fiscal pour voir comment on pourrait s'en servir pour protéger l'environnement. Je m'attends à ce que ce soit un facteur d'ici un ou deux ans. La personne qui pourrait vous en parler en long et en large et en technicolor, c'est le ministre des Finances, quand vous le convoquerez comme témoin. Je suis certain qu'il se fera un plaisir de le faire.

Le président: Nous allons lui dire que vous avez fait cette suggestion.

M. Anderson: Je suis certain que M. Manley aimerait venir témoigner. J'ai eu des discussions intéressantes avec lui sur cette question.

L'utilisation du régime fiscal ne doit pas se faire à la légère. Il est la cible de nombreuses pressions; bien des gens lui demandent d'utiliser le régime fiscal à diverses fins. Il faudra un débat public assez approfondi et, là encore, les travaux de votre comité seront un facteur très important.

Le président: Il nous rappellera que la remise de taxe, c'est exactement la même chose que de faire un chèque. Il n'y a pas de différence.

M. Anderson: Oui, c'est bien possible qu'il vous dise cela. Le chèque est plus visible.

Le sénateur Milne: Je voudrais signaler deux points. Le régime fiscal est l'outil le plus efficace qui existe pour opérer un changement social. L'argent est un outil qui fonctionne. Dans ce cas précis, les consommateurs se chargeraient de faire tout le travail technique à votre place.

Si vous voulez apposer des étiquettes sur les voitures, je suggère un système très simple, au lieu de s'attarder à l'efficacité énergétique de la voiture. Inventez plutôt un système d'étoiles. Cinq étoiles seraient accordées à la voiture la plus efficace, et aucune aux véhicules les plus gourmands. Faites de la publicité. C'est certainement très facile à mettre en oeuvre; n'importe quel concessionnaire peut mettre une étiquette sur une voiture.

M. Anderson: Sénateur Milne, vous avez absolument raison. Nous pouvons créer un système très simple. Votre argument, comme le sénateur Buchanan en conviendrait sûrement, est fondé sur les travaux du grand économiste écossais Adam Smith. Les gens réagissent très bien aux encouragements financiers, et c'est le meilleur moyen d'atteindre des objectifs. Je n'ai aucun argument contre l'une ou l'autre des méthodes que vous avez suggérées.

Le président: M. Dhaliwal et ses fonctionnaires ont témoigné devant nous il y a plusieurs jours. Ils nous ont présenté l'idée de réaliser des gains d'efficacité considérables en se débarrassant des vieux appareils ménagers et en donnant aux gens des incitatifs dans ce but. Les membres de notre comité ont vu au cours de leurs voyages de bons exemples d'économies d'énergie considérables qui ont été réalisées de cette manière. «Apportez-nous votre vieux réfrigérateur et nous allons vous donner 50 \$.»

Bien des gens ont dans leur sous-sol un vieux réfrigérateur qu'ils appellent le «frigo à bière». A-t-on envisagé d'encourager les gens à se débarrasser de ces vieux appareils ménagers, généralement peu efficaces?

Mr. Anderson: Yes, there has. I am not sure if my staff can help me on this. It would be mostly through the involvement of Natural Resources.

It is certainly true that the modern fridge is far more efficient. The last one that we threw out was so old that it had a sticker from the first campaign of Mr. Trudeau on the side of it. Fridges last a long time. You mention the beer fridge in the basement.

Much progress could be made that way. I cannot give you that information now, but I will try to get it from Natural Resources for you.

The Chairman: We heard of one thing recently with which I was entirely unfamiliar but am given to understand has become fairly common in countries other than Canada. Home-owners obtain a ground source heat pump.

There is an initial cost when one is building or retrofitting a house. However, in the long term, it pays off enormously and directly, not only in terms of dollars, but also with respect to the environment. That makes eminent sense in the framework in which we have heard it.

Has the government given any thought to incentives in that respect? From the standpoint of public relations, has the government considered making folks aware of it?

People are less aware than they could be of the Energy Star[®] system. I do not think most people have heard of the energy heat pump. Apparently, they are the most marvellous things since sliced bread. Can you tell us something about that?

Mr. Anderson: I can suggest a witness who can. He has one himself and would encourage the media to crowd this room when he comes to speak. The former finance minister has that system for heating and, I think, cooling as well. He is a great enthusiast and keen environmentalist, as you know from his time as critic for our party. He has installed such a system and knows all the ins and outs of ownership and costs of such a system. Speaking more generally, in a policy sense, that is not our department. It would presumably be Natural Resources or Industry Canada.

Mr. Nymark: It is Natural Resources Canada, which is why they were speaking about it the other day. They have quite a range of programming that, in a financial sense, are sunseting programs.

The Climate Change Plan for Canada mentioned a number of these programs. I expect that they will be bringing forward a business case for renewal, extension or modification of a number of these programs to ministers this spring. They can then get the effectiveness of the programming and the cost-effectiveness on a

M. Anderson: Oui, on y a pensé. J'ignore si mes collaborateurs peuvent m'aider à répondre à cette question. Ce serait surtout Ressources naturelles Canada qui s'en occuperait.

Il est certain que le réfrigérateur moderne est beaucoup plus efficient. Le dernier que nous avons jeté était tellement vieux qu'il avait une étiquette de la première campagne de M. Trudeau collée sur le côté. Les frigos durent longtemps. Vous évoquez le frigo à bière au sous-sol.

On pourrait faire des gains appréciables de cette manière. Je ne peux pas vous donner ce renseignement maintenant, mais je vais essayer de vous l'obtenir de Ressources naturelles.

Le président: Nous avons entendu parler récemment d'une réalité que je ne connaissais pas du tout, mais on me dit que c'est devenu une pratique assez courante dans d'autres pays que le Canada. Les propriétaires de maisons se procurent une thermopompe puisant l'énergie dans le sol.

Il y a un coût initial quand on construit ou rénove une maison. Cependant, à long terme, on réalise des gains énormes et directs, non seulement en dollars, mais aussi en termes de protection de l'environnement. De la manière dont on nous l'a présenté, cela semble être plein de bon sens.

Le gouvernement a-t-il envisagé d'accorder des incitatifs à cet égard? Du point de vue des relations publiques, le gouvernement a-t-il pensé à faire connaître ce système au public?

Les gens ne connaissent pas aussi bien qu'ils le pourraient le système Energy Star[®]. Je pense que la plupart des gens n'ont jamais entendu parler de la pompe géothermique. Apparemment, c'est la plus belle invention depuis le pain tranché. Pourriez-vous nous en parler?

M. Anderson: Je peux vous donner le nom d'un témoin qui le pourrait. Il en a une lui-même et il encouragerait les médias à venir en masse dans cette salle pour entendre son témoignage. L'ancien ministre des Finances possède un dispositif de ce genre pour le chauffage et aussi, je crois, pour la climatisation. Il est un grand défenseur de l'environnement, très enthousiaste, comme il l'a démontré quand il était porte-parole de notre parti pour ce dossier. Il a installé un tel système et il en connaît tous les détails, notamment le coût d'installation et d'utilisation. Maintenant, de façon générale, sur le plan des politiques, cela ne relève pas de notre ministère. Je crois que ce serait plutôt les Ressources naturelles ou Industrie Canada.

M. Nymark: C'est Ressources naturelles Canada, et c'est pourquoi ils en parlaient l'autre jour. Ils ont tout un éventail de programmes qui, sur le plan financier, sont d'une durée limitée.

Le Plan du Canada sur les changements climatiques fait mention d'un certain nombre de ces programmes. Je m'attends à ce que le ministère présente aux ministres, au printemps, une analyse de rentabilité en vue du renouvellement, de la reconduction ou de la modification d'un certain nombre de ces

per-ton basis arrayed across programs, so that we can look more systematically at where we would get the biggest bang for our buck in further programming in these areas.

The Chairman: We will be following that with great interest. I heard from a psychologist a little while ago, who wrote an article about this subject, that he just does not believe, having spoken to lots of Canadians, that we will succeed in getting people out of their cars, to put it colloquially. He says we should concentrate, rather than convincing people who now drive to use public transit, on getting them to drive better, use better fuels, better vehicles and the like. He sees a cultural impossibility, in respect of convincing North Americans really to eschew the automobile.

Have you thought about that? In respect of your long-term concentration, do you think that we have to move away from admonishing Canadians to use public transit towards what you have done, by setting the good example of driving a Prius?

Mr. Anderson: The psychologist you were talking about has a very good point. When public transit people come to me and say, "If you give us more money, your problem would be solved," I quickly respond that having more buses on the road and a higher frequency of service would not necessarily result in a real increase in ridership. An empty bus going through the streets of any city in Canada is simply adding to the problem.

The Chairman: Or a subway going through a low-density residential area.

Mr. Anderson: This person to whom you were speaking has an important point. That said, examples in larger cities such as London, New York or elsewhere suggest that public transit becomes the obvious choice under certain circumstances. That is when the inconvenience of private vehicles becomes too high. The municipal and provincial authorities will have to face up to this issue, and we will have to face up to it, in terms of our support for infrastructure programs.

If we continue to add public transit, add extra lanes for private vehicles, provide parking and X, Y or Z, we are simply adding to everybody's costs. This may be what your psychologist was thinking about, but there has to be a bit of a push as well as a pull. The push, if I can describe it that way, is inconvenience. When people understand that the bus is zipping past them because it is driving in the lane that has diamonds or that their colleagues who are taking public transit are arriving home earlier, getting places a lot faster, they may change their minds.

programmes. Ils peuvent alors établir l'efficacité des programmes et le rapport coût-efficacité, par tonne, pour l'ensemble des programmes, de manière que nous puissions examiner plus systématiquement ce qui nous permettrait d'en avoir le plus pour notre argent quant à la programmation dans ce domaine.

Le président: Nous allons suivre cela avec beaucoup d'intérêt. J'ai entendu parler il y a un certain temps d'un psychologue qui a écrit un article sur ce sujet. Après en avoir parlé à beaucoup de Canadiens, il ne croit tout simplement pas que nous allons réussir à faire descendre les gens de leur voiture, si l'on peut dire. Il dit que nous devrions, au lieu d'essayer de convaincre les gens de délaissé leur voiture pour le transport en commun, essayer plutôt de les inciter à mieux conduire, à utiliser des carburants plus avantageux, de meilleurs véhicules, et cetera. À ses yeux, c'est culturellement impossible de convaincre les Nord-Américains de vraiment abandonner l'automobile.

Avez-vous réfléchi à cela? Pour le long terme, pensez-vous que nous devons arrêter de sermonner les Canadiens pour qu'ils prennent le transport en commun et adopter plutôt votre conduite, vous qui donnez le bon exemple en conduisant une Prius?

M. Anderson: Le psychologue dont vous avez parlé a tout à fait raison. Quand des représentants d'entreprises de transport en commun viennent me voir et disent «Si vous nous donniez plus d'argent, votre problème serait résolu», je leur réponds tout de suite que le fait d'augmenter le nombre d'autobus en circulation et d'offrir un service plus fréquent ne ferait pas nécessairement augmenter l'achalandage. Un autobus vide qui circule dans les rues de n'importe quelle ville du Canada ne fait qu'ajouter au problème.

Le président: Ou bien un métro dans un secteur résidentiel de faible densité.

M. Anderson: La personne dont vous avez parlé soulève un argument important. Cela dit, l'exemple de grandes villes comme Londres, New York ou ailleurs démontre que le transport en commun devient le meilleur choix dans certaines circonstances, c'est-à-dire lorsque les véhicules privés deviennent trop malcommodes à utiliser. Les autorités municipales et provinciales devront s'attaquer de front à ce problème, et nous devons également nous y attaquer et remettre en question notre appui au programme d'infrastructure.

Si nous continuons à ajouter du transport en commun, à ajouter des voies supplémentaires pour les véhicules privés, à offrir des espaces de stationnement et tout le reste, nous ne faisons qu'ajouter aux coûts de tout le monde. C'est peut-être ce à quoi songeait votre psychologue, mais il faut qu'il y ait un bâton, en plus de la carotte. Le bâton, si je peux m'exprimer ainsi, c'est le désagrément. Quand les gens s'aperçoivent que les autobus les dépassent à toute vitesse dans leur voie réservée, ou quand ils apprennent que leurs collègues qui prennent le transport en commun arrivent chez eux beaucoup plus tôt, qu'ils prennent moins de temps pour tous leurs déplacements, cela peut les faire changer d'idée.

However, public transit has to be made convenient. The magic of a car is that it takes you directly from one point to another. The bus route does not always take you to your exact destination point, or does not always pick you up exactly in front of your office. There is also the factor of having to wait for the bus. With a car, you get into it and you start moving. Psychologically, it is a good point; however, I think that there are some inexorable factors pushing people to recognize that the private vehicle is not the future. It may be cost, straight inconvenience or time.

I remember riding my bicycle to downtown Victoria. It only took me 20 minutes. I could get home five minutes faster, because I did not mind if I was more sweaty arriving at home than at the office. I got my exercise. If I had taken my car, I probably would have driven to the rec centre and done 40 or 45 minutes of exercise. I got 45 minutes longer out of my day by riding my bicycle. You suddenly realize these things. The day suddenly does not have 24 hours; it has 24 hours and 45 minutes if you use your time effectively. I had never thought of that advantage before.

The Chairman: Another good example from you, minister.

Senator Finnerty: I am thinking of the some of the states and cities where there are lanes not only for buses and taxis but also for carpooling. It seems to work very well. We may want to look at having one fast lane, for those who carpool.

Mr. Anderson: That is exactly it. If we can figure out ways where it is clearly more convenient and more attractive, people will use it. Of course, there are people who get around this by inflating life-size balloons that look like people and putting a hat on them, to make it look like a person. It certainly amused hitchhikers who got a ride from people with balloon people in the back seat.

There are other ways of doing it, and making it more convenient is obviously the key, as you suggested, senator.

Senator Finnerty: In some cities, they would need four hitchhikers or a whole car of balloons.

Senator Milne: Incentives are one thing; however, as long as most people are living in cities and suburbs designed around the car, and as long as most cities in Canada do not allow infill construction, the numbers will never be there to make public transit a viable answer.

Mr. Anderson: Senator, you are dead right. Expenditures in public transit in areas that you have described are a high-cost way of achieving climate change goals. The authorities dispute this, and the argument goes back and forth, but the climate change money we have will not achieve its goals by simply subsidizing

Cependant, il faut que le transport en commun soit commode. L'automobile est magique en ce sens qu'elle vous amène directement d'un point à un autre. L'itinéraire de l'autobus ne vous amène pas toujours à votre destination précise, ou bien vous ne pouvez pas toujours le prendre juste en face de votre bureau. Il y a aussi le fait qu'il faut attendre l'autobus. Quand on monte dans sa voiture, on démarre immédiatement. Psychologiquement, c'est un argument convaincant; je crois toutefois qu'il y a des facteurs qui poussent inexorablement les gens à reconnaître que le véhicule privé n'est pas le mode de l'avenir. Cela peut être une question de coût, de temps, ou être tout simplement trop gênant.

Je me rappelle que je prenais ma bicyclette pour aller au centre-ville de Victoria. Cela me prenait 20 minutes. Je faisais le trajet de retour en cinq minutes de moins, parce qu'il ne me faisait rien d'arriver à la maison en sueur, par opposition au bureau. Je faisais ainsi mon exercice quotidien. Si j'avais pris ma voiture, je serais probablement allé directement au centre sportif pour y faire 40 ou 45 minutes d'exercice. J'avais ainsi 45 minutes de plus dans ma journée en prenant ma bicyclette. C'est une véritable révélation: on s'aperçoit tout à coup que la journée n'a plus 24 heures, elle a 24 heures et 45 minutes si l'on utilise son temps efficacement. Je n'avais jamais pensé à cet avantage auparavant.

Le président: Encore un bon exemple venant de vous, monsieur le ministre.

Le sénateur Finnerty: Je pense à certains États, à certaines villes où il y a des voies réservées pas seulement aux autobus et aux taxis, mais aussi aux véhicules utilisés pour le covoiturage. Cela semble donner de très bons résultats. On pourrait envisager d'avoir une voie réservée au covoiturage.

M. Anderson: C'est exactement ça. Si nous pouvons trouver des moyens de rendre cela clairement plus commode et plus attrayant, les gens vont l'utiliser. Bien sûr, il y a des gens qui contournent la loi en gonflant d'énormes ballons qu'ils coiffent d'un chapeau pour faire croire que ce sont des passagers. Il y a des gens qui faisaient du stop et qui trouvaient très amusant de monter dans une voiture où il y avait des personnages gonflables sur la banquette arrière.

Il y a d'autres moyens de s'y prendre et il est certain que la clé, c'est de s'assurer que ce soit commode, comme vous l'avez dit, sénateur.

Le sénateur Finnerty: Dans certaines villes, il faudrait quatre autostoppeurs ou une voiture remplie de ballons.

Le sénateur Milne: Les mesures incitatives sont une chose; cependant, tant et aussi longtemps que la plupart des gens habiteront dans des villes et des banlieues conçues en fonction de l'automobile, et que la plupart des villes au Canada ne permettront pas la construction résidentielle sur terrains intercalaires, il n'y aura jamais assez de gens pour faire du transport en commun une solution viable.

M. Anderson: Sénateur, vous avez mis dans le mille. L'investissement dans le transport en commun, dans des secteurs urbains comme ceux que vous avez décrits, est une méthode très coûteuse d'atteindre des objectifs relativement au changement climatique. Certains responsables contestent cette

public transit, as it currently exists. There must be planning at the municipal level that bears this in mind and makes public transit the logical choice and the efficient system. You are absolutely right. Public transit is not the magic bullet unless other things are done. Then, it could be a major contributor.

The Chairman: You have been generous with your time, Minister Anderson, Mr. Nymark and Ms. Smith. Thank you for your answers, and we will be following up with more questions, as we get further on in our study.

We are now joined by the Minister of Indian and Northern Affairs, whose bailiwick Bill C-2 falls into, Mr. Robert Nault, by Mr. John Bailey, the negotiator who has had a great deal to do with this bill, and by Mr. David Cox, Counsel for Comprehensive Claims and Northern Affairs/Self-Government and Strategic Direction.

Good morning, minister and gentlemen. Thank you for being with us this morning. Minister, I think you may have something to tell us about this bill. We invite you to do that before we proceed with our questions.

The Honourable Robert D. Nault, Minister of Indian Affairs and Northern Development: Mr. Chairman, this morning, I should like to make some prepared remarks and then obviously, as always, leave an opportunity for questions later.

I thank you for this opportunity to meet with you today. As you know, I am here today with officials to provide an overview of Bill C-2, the proposed Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act. I will be pleased to answer any questions that you may have. I appreciate, as always, the opportunity to say a few words about the bill before we get started.

Let me begin by emphasizing that we have brought forward this legislation, first and foremost, to fulfil an obligation of the Crown under the Yukon umbrella final agreement. This agreement came into force in February 1995 and set out the framework for the completion of individual Yukon First Nation comprehensive land claims. It also established requirements for a number of territory-wide resource management processes. Among these is a specific obligation for the government to introduce legislation to implement a new development assessment process for the Yukon.

Our response to the report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples — that report is entitled “Gathering Strength: Canada’s Aboriginal Action Plan” — sets out a path for building a renewed partnership with First Nations, Inuit, Métis and their governments. One of the most fundamental policy statements in “Gathering Strength” is that the Government of Canada intends

affirmation et il y a tout un débat là-dessus, mais l’argent que nous avons à consacrer à la lutte contre le changement climatique ne permettra pas d’atteindre nos objectifs si nous le dépensons simplement pour subventionner le transport en commun tel qu’il existe actuellement. Il doit y avoir planification au niveau municipal pour faire du transport en commun le choix logique et un système efficient. Vous avez absolument raison. Le transport en commun n’est pas une solution magique en l’absence d’autres mesures. Conjugué à d’autres mesures, il peut toutefois contribuer puissamment.

Le président: Vous avez été très généreux de votre temps, monsieur le ministre Anderson, monsieur Nymark et madame Smith. Je vous remercie pour vos réponses et nous aurons d’autres questions à poser à mesure que nous avancerons dans notre étude.

Nous accueillons maintenant M. Robert Nault, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, de qui relève le projet de loi C-2, M. John Bailey, le négociateur qui a grandement contribué à l’élaboration de ce projet de loi, et M. David Cox, conseiller juridique, Revendications globales et Affaires du Nord/Autonomie gouvernementale et orientation stratégique.

Bonjour, monsieur le ministre et messieurs. Je vous remercie de venir nous rencontrer ce matin. Monsieur le ministre, je pense que vous avez peut-être un exposé à nous faire sur ce projet de loi. Nous vous invitons à le faire tout de suite, après quoi nous aurons des questions à vous poser.

L’honorable Robert D. Nault, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien: Monsieur le président, ce matin, je voudrais d’abord prononcer une allocution rédigée à l’avance, après quoi, comme toujours, je serai évidemment à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous remercie de me donner l’occasion de vous rencontrer. Comme vous le savez, je suis accompagné aujourd’hui de représentants du ministère pour faire un survol du projet de loi C-2, la Loi sur l’évaluation environnementale et socio-économique au Yukon. Je serai ravi de répondre à vos questions, mais j’aimerais, avant de commencer, vous dire quelques mots à propos du projet de loi.

Permettez-moi d’insister sur le fait que nous avons présenté la mesure législative d’abord et avant tout pour nous acquitter d’une obligation de la Couronne en vertu de l’Accord-cadre définitif avec le Yukon. Dans cette entente en vigueur depuis février 1995, on définit les paramètres devant servir de guide pour conclure des règlements sur les revendications territoriales globales avec des Premières nations au Yukon prises individuellement. On y établit aussi des exigences s’appliquant à des processus de gestion des ressources dans l’ensemble du territoire, notamment une obligation spécifique du gouvernement de préparer une mesure législative devant orienter la mise en oeuvre d’un processus d’évaluation des projets de mise en valeur au Yukon.

Dans «Rassembler nos forces: le plan d’action du Canada pour les questions autochtones» un plan présenté pour donner suite à un rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, on définit le cheminement à suivre en vue de renouveler le partenariat établi avec les gens des Premières nations, les Inuits, les Métis et leurs administrations. «Rassembler nos forces» fait

to honour treaties and Aboriginal people, including modern-day treaties that take the form of comprehensive land claim settlement agreements. Our government takes its land claim obligations very seriously, and we have demonstrated this on a number of occasions.

Fulfilling our obligation to enact this legislation will clearly demonstrate to Yukon First Nations this government's commitment not only to negotiating comprehensive land claim and self-government agreements but to effectively — and I think this is the key word this morning — implement them.

The requirement for development assessment legislation is a key component of the umbrella final agreement for First Nations because it will give them a meaningful role in assessments of all projects that may affect their lands or people and create a process that will provide them with advice on development projects under their jurisdiction. This will help First Nations to provide effective governance for their lands and people, which will, in turn, benefit all Yukon residents and, indeed, all Canadians.

While this bill represents the fulfilment of a key Yukon land claim commitment, it is also much more than that. The assessment process provided for in this bill has been designed to encourage sustainable development in the Yukon. By "sustainable development," I mean the kind of development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs. This principle is one developed by the World Commission on Environment and Development, better known as the Brundtland Commission, and has been widely accepted across Canada.

Encouraging orderly and responsible sustainable development in the Yukon, as elsewhere, depends on a process for project assessment under which potential effects of a project on the environment and people in the area are carefully considered before a project is allowed to proceed. It depends on providing a climate for potential developers where there is consistency and certainty in the assessment rules, and it depends on eliminating unnecessary project approval process duplication. We have achieved these objectives in this bill.

First, and perhaps most important, the proposed Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act will provide for a single project assessment process for all of the territory. With 14 individual Yukon First Nations and the federal and territorial governments, we faced a situation where there may have been as many as 16 different environmental assessment

état d'importantes déclarations liées aux politiques, notamment l'intention du gouvernement du Canada de respecter les traités conclus avec les Autochtones, y compris les traités modernes se présentant sous forme d'ententes sur le règlement des revendications territoriales globales. Le gouvernement prend très au sérieux les obligations qu'il a contractées dans le cadre du règlement de revendications territoriales, et il l'a prouvé à maintes reprises.

En s'acquittant de son obligation d'adopter une telle loi, le gouvernement fédéral démontrera clairement aux Premières nations au Yukon que son engagement ne se limite pas à négocier des ententes sur les revendications territoriales globales et sur l'autonomie gouvernementale, mais à faire en sorte que les ententes soient mises en oeuvre avec efficacité. Je crois que c'est le mot clé de ce matin.

L'élaboration d'une loi sur l'évaluation des projets de mise en valeur représente, aux yeux des Premières nations, une exigence essentielle présentée dans l'accord-cadre définitif. De fait, une telle loi attribuera aux collectivités un rôle significatif dans le processus d'évaluation de tous les projets pouvant avoir une incidence sur les terres ou les gens des Premières nations. Enfin, elle permettra de créer un processus qui permettra aux Premières nations d'obtenir des conseils sur les projets de mise en valeur qui relèvent de leur compétence. Les Premières nations auront ainsi la possibilité d'exercer une saine gouvernance de leurs terres et de leur peuple, ce qui en retour profitera à tous les résidents du Yukon et, en fait, à tous les Canadiens.

Le projet de loi se veut un moyen de s'acquitter d'un engagement clé pris dans le cadre du règlement des revendications territoriales au Yukon, mais il représente bien plus encore. Le processus d'évaluation prévu dans la loi proposée a été conçu dans le but de favoriser le développement durable au Yukon. Par développement durable, je veux dire le genre de développement qui permet de répondre aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins. Un tel principe a été énoncé par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, mieux connue sous le nom de Commission Brundtland, et a été largement accepté partout au Canada.

Au Yukon comme ailleurs, le fait d'assurer de façon ordonnée et responsable le développement durable ne va pas sans la mise en place d'un processus d'évaluation des projets permettant d'étudier avec rigueur les répercussions que de tels projets pourraient entraîner sur l'environnement et la population dans la région avant de les approuver. Pour ce faire, il importe d'instaurer, pour les promoteurs, un climat où les règles d'évaluation sont cohérentes et bien établies et d'éliminer toute duplication inutile du processus d'approbation. Le présent projet de loi permet d'atteindre de tels objectifs.

D'abord et avant tout, la Loi sur l'évaluation environnementale et socio-économique au Yukon établira un seul et unique processus d'évaluation applicable à l'ensemble du territoire. Puisque le nouveau régime s'adresse à 14 Premières nations individuelles et aux gouvernements fédéral et territorial, nous aurions pu voir naître jusqu'à 16 processus différents

processes applicable in the Yukon. This would have created a substantial barrier to orderly sustainable development due to potential process overlap and duplication.

Bill C-2 provides for a single, consistently applied process applicable to all Yukon lands under First Nation, federal or territorial jurisdiction. This means that a potential developer will face the same assessment process, with the same rules, regardless of where the development is proposed.

Projects that may straddle lands in different jurisdictions will only be subjected to a single assessment. This will not only avoid undue complexity that could discourage development in the territory but will also act to encourage additional regulatory cooperation among jurisdictions, providing even more encouragement for sustainable development and helping all governments in the territory serve their constituents more effectively.

In addition to a single assessment process applicable throughout the Yukon, this bill also has several specific provisions designed to avoid duplication and to provide additional certainty for proponents of projects, First Nations and others with an interest in developing or development assessments.

Like many resource management boards created under land claim agreements or legislation, the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Board provided for under this bill will be responsible for developing procedural rules that will dictate the detailed manner in which assessments will be conducted. Rather than merely providing the board with rule-making authority, we have taken the additional step of requiring it to make binding procedural rules regarding several specific areas that are key in order that the process provides certainty and is efficient and timely. We have included many of these rule requirements in response to concerns from industry and conservation groups who wanted to be confident that the board would address particular issues.

For example, the board must establish time frames within which all assessment activities must be conducted. They must also make rules laying out the required form and content of project proposals and clear mechanisms for public involvement in assessments. The bill also lays out requirements in assessments as well as opportunities to provide for public and interest group involvement in the development of these rules so that the board can ensure that it best serves the interests in the territory.

There is a provision in the bill to allow for a regulation that will outline timeframes within which a First Nation, federal or territorial government must generate their decisions following receipt of assessment recommendations. Again, this provides for a

d'évaluation environnementale au Yukon. Une telle situation aurait posé de sérieux obstacles à un développement durable ordonné en raison de possibles chevauchements et duplications.

Le projet de loi C-2 prévoit un seul et même processus applicable de manière uniforme à toutes les terres au Yukon, qu'elles relèvent de la compétence des Premières nations, du gouvernement territorial ou du gouvernement fédéral. Ainsi, un promoteur éventuel devra se soumettre au même processus d'évaluation composé des mêmes règles, et ce, quel que soit l'endroit où le projet doit être mis de l'avant.

Les projets prenant place sur des terres relevant de plus d'une compétence ne seront soumis qu'à un seul processus d'évaluation. Non seulement une telle pratique permettra-t-elle d'éviter une complexité inutile pouvant décourager la mise en valeur du territoire, mais elle incitera les diverses autorités à coopérer davantage au chapitre de la réglementation, ce qui encouragera le développement durable et permettra à tous les gouvernements actifs dans le territoire de servir plus efficacement les intérêts de leurs commettants.

En plus d'établir un seul processus d'évaluation applicable à l'ensemble du territoire, le projet de loi prévoit aussi plusieurs dispositions précises conçues pour éviter la duplication et pour procurer une plus grande certitude aux promoteurs, aux Premières nations et aux autres personnes intéressées par l'évaluation des projets de mise en valeur.

À l'instar des nombreux conseils de gestion des ressources créés en vertu d'ententes ou de lois sur le règlement des revendications territoriales, l'Office d'évaluation environnementale et socio-économique du Yukon prévu par le projet de loi veillera à élaborer des règles de procédure qui dicteront précisément comment les évaluations seront menées. Plutôt que de conférer uniquement des pouvoirs de réglementation à l'Office, nous avons pris des mesures additionnelles pour que ce dernier soit habilité à adopter des règles de procédures exécutoires dans plusieurs secteurs spécifiques de manière à créer un processus sans équivoque, efficace et opportun. Bon nombre de ces exigences ont été prévues pour donner suite à des préoccupations émises par l'industrie et les groupes de conservation qui voulaient s'assurer que l'Office se penche sur ces questions particulières.

Par exemple, l'Office est tenu de fixer des échéanciers pour toute activité d'évaluation. Il doit aussi établir des règles pour préciser la forme que doivent prendre les propositions, pour expliquer ce que les propositions doivent contenir et pour définir avec précision la façon dont le public peut participer aux évaluations. Le projet de loi prévoit aussi des exigences concernant la participation du public et des groupes d'intérêt à l'élaboration de telles règles afin de s'assurer que l'Office sert efficacement les intérêts de toutes les parties au Yukon.

De plus, l'une des dispositions du projet de loi porte sur un règlement par lequel sont précisés les délais que devra respecter l'administration d'une Première nation, le gouvernement territorial ou le gouvernement fédéral pour rendre une décision

high degree of process efficiency and timeliness and ensures that projects do not languish for years in the assessment process.

There are some who feel that we have not been prescriptive enough in the bill and still allow the board too much authority in the development of these assessment procedural rules. They would have us provide in the proposed legislation the smallest details of how the assessors will conduct their business. This is neither feasible nor appropriate for a statute and I believe does not indicate trust in those Yukoners who will form the membership of this board.

Based on long experience with co-management boards in the Yukon, such as the Yukon Territorial Water Board and the Yukon Surface Rights Board, I have tremendous faith in the good judgment and good common sense of Yukon residents, and I am confident that the Government of Yukon and Council of Yukon First Nations will nominate qualified board members who will serve all interests fairly and effectively.

I should like to close with a few comments about the process that we used to develop this bill. The umbrella final agreement provided that legislation would be introduced to implement a new development assessment process for the Yukon by February 14, 1997. We are well past that date now, as honourable senators will notice, but for good reason. Rather than rush to complete legislation that would ultimately prove inadequate, we took the time necessary to work through the drafting process in close collaboration with the Government of Yukon and Yukon First Nations represented by the Council of Yukon First Nations and with extensive input from interest groups and the public.

Honourable senators should know that several drafts were circulated and discussed among First Nations and Government of Yukon and that two drafts were the focus of extensive public and interest group consultations.

Three territory-wide community tours, public meetings, workshops and mailouts were all part of the consultation process. An Internet Web site was established and maintained to provide updated information on the development of the proposed legislation. Several meetings were held with individual First Nations, the Inuvialuit, municipalities, industry representatives and environment groups. All comments and suggestions received through these consultations were given careful consideration and many resulted in changes being made to the draft.

après avoir reçu les recommandations des agents d'évaluation. Une fois de plus, une telle disposition assurera un haut degré d'efficacité et de rapidité et fera en sorte que les projets ne stagnent pas pendant des années à l'étape de l'évaluation.

Certains pensent que nous n'avons pas été suffisamment normatifs en élaborant le projet de loi et que nous avons conféré à l'Office trop de pouvoirs dans l'élaboration des règles de procédure sur l'évaluation. Ils auraient voulu que la loi explique dans les plus infimes détails la façon dont les agents d'évaluation mèneront leurs activités. Ce n'est ni faisable ni approprié dans une loi et, à mon avis, une telle façon de procéder montrerait que les résidents du Yukon qui siègeront à l'Office ne méritent pas notre confiance.

Étant donné ma vaste expérience avec les conseils de cogestion au Yukon, comme l'Office des eaux du Yukon et l'Office des droits de surface du Yukon, je me fie sans hésitation au bon jugement et au bon sens des résidents du Yukon. Je suis certain que le gouvernement du Yukon et le Conseil des Premières nations du Yukon désigneront des membres de haut calibre, qui seront à même de servir équitablement et efficacement les intérêts de tous.

En terminant, j'aimerais émettre quelques commentaires sur la façon dont nous nous sommes pris pour élaborer le projet de loi. L'accord-cadre définitif prévoyait l'adoption d'une loi pour mettre de l'avant, d'ici au 14 février 1997, un nouveau processus d'évaluation des projets de mise en valeur au Yukon. Nous avons repoussé considérablement cette échéance, comme les sénateurs l'auront remarqué, mais nous l'avons fait pour de bonnes raisons. Plutôt que de précipiter l'élaboration d'une mesure législative qui se révélerait inadéquate au bout du compte, nous avons pris le temps dont nous avons besoin pour rédiger le libellé en collaborant étroitement avec le gouvernement du Yukon et les Premières nations au Yukon représentées par le Conseil des Premières nations du Yukon. Nous avons aussi sollicité l'importante contribution des groupes d'intérêt et du public.

Je tiens à vous dire, honorables sénateurs, que plusieurs ébauches ont été préparées et discutées au sein des Premières nations et du gouvernement du Yukon et deux d'entre elles ont fait l'objet de consultations exhaustives auprès des groupes d'intérêt et du public.

Le processus de consultations prévoyait trois tournées, des assemblées publiques, des ateliers et des envois postaux dans l'ensemble du territoire. Un site Web interactif a été conçu et tenu à jour dans le but de fournir des renseignements actuels sur l'évolution de la loi proposée. Plusieurs rencontres ont été organisées avec des Premières nations, des Inuvialuit, des municipalités ainsi que des représentants de l'industrie et de groupes environnementaux. Tous les commentaires et toutes les suggestions présentés lors des consultations ont été soigneusement pris en considération, et bon nombre d'entre eux ont eu pour effet de modifier l'ébauche proposée.

Bill C-2 is the result of this extensive consultation and collaboration. Though some may not be aware of it, we owe many provisions in this bill to those who took the time and trouble to review the drafts and provide us with constructive suggestions.

This bill represents the completion of a major land claim commitment for the Government of Canada. This proposed legislation is an important piece that, along with the devolution of resource management responsibility to the territorial government and the settlement of comprehensive land claim agreements across the Yukon, will ensure that First Nation people and other residents of that territory are the key players in resource management decisions in the future.

Bill C-2 will provide the Yukon with a valuable tool to encourage responsible, sustainable development in the territory for many years to come.

Bill C-2 is a good bill for the Yukon and a good bill for Canada. Today, I am asking for the support of honourable senators to make this new process a reality.

Thank you for your attention, honourable senators, and I welcome any questions to myself or my colleagues who are here with me with the objective of ensuring that we proceed as quickly as we can to enact a piece of proposed legislation that is extremely important for the Yukon and its people.

Senator Finnerty: Minister, if there is a disagreement about whether or not there is a conflict or inconsistency between this proposed legislation and the final agreement, will the courts have to resolve the matter?

Mr. John Bailey, Negotiator, Resource Strategies, Department of Indian Affairs and Northern Development: Honourable senators, if there were any challenge on whether or not the legislation was consistent with the final agreement, then that matter could be addressed through the courts, yes.

When we were developing the proposed legislation, and Mr. Cox will perhaps speak to this in more detail, our legal counsel ensured that we were developing legislation that was consistent with this agreement and any other agreements that applied.

Mr. David Cox, Counsel, Comprehensive Claims and Northern Affairs/Self-Government and Strategic Direction, Department of Indian Affairs and Northern Development: Honourable senators, I would reinforce the suggestion that, if one were to challenge the bill, that would be one of the arguments on which someone might come forward. However, we feel confident that they would not be successful on that basis.

Senator Milne: Minister, I understand that there is a requirement in this bill that refers to making a declaration to require the assessment of a listed activity that had been exempted. I understand that before that declaration can be made, all the

Le projet de loi C-2 est le fruit de ce processus mené en consultation et en étroite collaboration et, même si certains ne sont pas au courant, nous devons plusieurs dispositions du projet de loi à des personnes qui ont consacré le temps et l'effort voulus pour examiner les ébauches du projet de loi et nous présenter des suggestions constructives.

Le projet de loi se veut une façon pour le gouvernement du Canada de s'acquitter d'un engagement important qu'il a pris dans le cadre d'un règlement de revendications territoriales. Combiné au transfert des responsabilités liées à la gestion des ressources au gouvernement territorial et au règlement d'ententes sur les revendications territoriales globales partout au Yukon, cet important projet de loi assurera aux gens des Premières nations et aux autres résidents du territoire un rôle de premier plan dans les futures décisions sur la gestion des ressources.

Avec le projet de loi C-2, le Yukon aura en main un outil précieux pour assurer, pendant de nombreuses années, un développement durable et responsable dans le territoire.

Voilà un projet de loi avantageux tant pour le Yukon que pour le Canada. Je vous demande aujourd'hui de donner votre appui pour faire de ce processus une réalité.

Je vous remercie pour votre attention, honorables sénateurs, et je vous invite maintenant à nous poser des questions, à moi-même et à mes collaborateurs qui m'accompagnent aujourd'hui, avec l'objectif de faire en sorte que l'on procède le plus rapidement possible pour mettre en vigueur une mesure législative qui est extrêmement importante pour le Yukon et ses habitants.

Le sénateur Finnerty: Monsieur le ministre, en cas de désaccord sur la question de savoir s'il y a conflit ou contradiction entre la mesure législative proposée et l'accord-cadre définitif, les tribunaux devront-ils trancher?

M. John Bailey, négociateur, Stratégies relatives aux ressources, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien: Honorables sénateurs, si la mesure est contestée quant à sa conformité avec l'accord définitif, alors l'affaire pourrait être tranchée par les tribunaux, oui.

Quand nous avons élaboré la mesure proposée, et M. Cox voudra peut-être vous en parler de façon plus détaillée, notre conseiller juridique s'est assuré que le projet de loi que nous étions en train de rédiger serait conforme à cet accord et à tout autre accord applicable.

M. David Cox, conseiller juridique, Revendications globales et Affaires du Nord/Autonomie gouvernementale et orientation stratégique, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien: Honorables sénateurs, il est certain que si l'on voulait contester le projet de loi, ce serait l'un des arguments que l'on pourrait invoquer. Cependant, nous sommes confiants qu'une contestation fondée sur une telle argumentation ne serait pas couronnée de succès.

Le sénateur Milne: Monsieur le ministre, je crois savoir que le projet de loi comprend une disposition relativement à une déclaration qu'il faut faire pour exiger l'évaluation d'une activité figurant sur une liste et qui avait été exemptée. Si je

parties, namely the First Nations, federal, provincial, territorial or any body having any kind of decision-making authority over the project, must be required to consent to the declaration.

What is the rationale for requiring that consent for all of the different parties? That seems to make the process more complicated.

In your opinion, will this requirement limit the instances in which this declaratory power might be used?

Mr. Bailey: As background about the declaration provisions, the purpose of the provisions was that we did not want to have the net cast too widely with respect to what projects would have to be assessed under this process. However, there are occasions when lower-level activities that may not regularly have much impact may have impact in certain circumstances.

We wanted to provide for the opportunity for the government or governments that were responsible for that activity to raise that activity to a level of a project requiring assessment.

We wanted to ensure also that this could not be done in an arbitrary way. There are a number of restrictions about when the declaration could be done if it were in a sensitive area, for example. We also wanted to ensure that all governments that have responsibility, if there were a shared jurisdiction, would agree to elevate the matter to that level if there were an extraordinary circumstance. We wanted to ensure that all of the responsible governments had some say before a matter was subject to assessment.

Senator Milne: When a federal minister or a territorial or a First Nations group makes a request for a panel review, the requesting party is required to indicate whether that review is a public review or some other kind of review. What other reviews are envisaged, private or secret? I become concerned when they talk about "other kinds of review."

Is the requesting party's specification for the kind of review binding on the board, or can the board decide that it should not be public and should be some other form of review?

Mr. Bailey: First, that provision is taken directly from the land claim in terms of what the request can constitute. They can request either a public review or another form of review, and that has been interpreted to mean that it can speak to the "publicness" of the review. There is that sort of opportunity where there may not be public hearings in the regular sense, yet, regardless of the nature of the request, any assessment must provide opportunities for the public to know what is going on and to have input into the assessment process; there just may not be public hearings in the same sense if the requester so suggests.

comprends bien, avant que l'on puisse faire une telle déclaration, toutes les parties, c'est-à-dire les Premières nations, les autorités fédérales, provinciales et territoriales ou quiconque exerce un pouvoir de décision quelconque sur le projet envisagé, seront tenues de consentir à cette déclaration.

Pourquoi exige-t-on le consentement de toutes ces différentes parties? Cela semble rendre le processus plus compliqué.

À votre avis, cette exigence limiterait-elle l'utilisation de ce pouvoir déclaratoire?

M. Bailey: Je voudrais établir le contexte des dispositions sur la déclaration. La raison d'être de ces dispositions, c'est que nous ne voulions pas ratisser trop large, quant aux projets qui devront être évalués en application de ce processus. Il y a toutefois dans certaines occasions des activités de moindre envergure qui n'auraient peut-être pas tellement d'incidence en temps ordinaire, mais qui peuvent parfois, dans certaines circonstances, avoir des répercussions très lourdes.

Nous voulions prévoir la possibilité pour le ou les gouvernements responsables de cette activité de relever le niveau de l'activité en question de manière que le projet doive être évalué.

Nous voulions aussi nous assurer que cela ne se fasse pas de manière arbitraire. Un certain nombre de contraintes sont prévues à propos de la déclaration, par exemple si elle touche un endroit sensible. Nous voulions aussi nous assurer que tous les gouvernements qui assument une responsabilité quelconque, en cas de compétences partagées, se mettraient d'accord pour relever le projet au niveau voulu, dans des circonstances extraordinaires. Nous voulions nous assurer que tous les gouvernements responsables aient leur mot à dire avant qu'une activité soit assujettie à l'évaluation.

Le sénateur Milne: Lorsqu'un ministre fédéral ou territorial ou une Première nation demande une étude par un comité restreint, la partie qui demande l'étude doit préciser si l'étude en question sera publique ou d'un autre type. Quels autres types d'études sont prévus, des études privées ou secrètes? Je m'inquiète quand il est question d'une «étude d'un autre type».

L'Office doit-il obligatoirement effectuer le type d'étude demandé, ou bien a-t-il le pouvoir de décider que l'étude ne sera pas publique et que l'on procédera plutôt à un autre type quelconque d'étude?

M. Bailey: Premièrement, cette disposition est tirée directement de l'accord de revendication territoriale. On dit que les parties peuvent demander une étude publique ou un autre type d'étude, et l'interprétation qui en a été donnée est que c'est le caractère «public» de l'étude qui est en cause. Il y a donc possibilité de ne pas tenir d'audience publique au sens habituel du terme; cependant, peu importe la nature de la demande, toute évaluation doit donner au grand public la possibilité de savoir ce qui se passe et d'avoir son mot à dire dans le processus d'évaluation; c'est simplement qu'il n'y aura peut-être pas d'audience publique dans le sens habituel du terme si la partie en fait la demande.

Senator Milne: I am concerned about heritage resources. The 1993 umbrella final agreement requires consideration of whether heritage resources might be significantly adversely affected, but that requirement is not set out in clause 42 of this bill.

Can you explain why it is not? Has it been deliberately removed? I am very concerned because there are many heritage resources in the Yukon.

Mr. Bailey: It actually is included but in not as direct a way as you may wish it to be. The definition of “socio-economic effects” includes effects on heritage resources, so when we talk about adverse socio-economic effects it includes adverse effects on heritage resources. It is actually included, but in a broader context.

Senator Milne: It has not been highlighted at all that it has been included.

Mr. Bailey: We believed that that was an inappropriate inclusion in what a socio-economic effect would be, so it has been put in with those. It would be included and there would have to be a requirement to look at adverse effects on heritage resources along with other socio-economic impacts that there may be on people, spiritual sites and that sort of thing. It is included, although it is not directly mentioned. It is incorporated by including that in the definition of “socio-economic effects.”

Senator Milne: Are you sure that they will be adequately protected that way?

Mr. Bailey: Whether we were specific about naming it or including it in the definition and requiring the broad broader socio-economic effects to be considered, the result would be the same — they would have to be given the same level of consideration.

Senator Milne: It sounds to me as though the whole process began in 1993, which is a long time ago, and 1997 was also a long time ago. It sounds as though a lot of the work must have been done under the ministry of Ron Irwin. Did it finally take you, Mr. Nault, to bring it on?

Mr. Nault: I would not take the credit for that. More precisely, it was Yukoners themselves who wanted to take the time necessary to move in this direction. The umbrella final agreement triggers a process between Yukon First Nations and ourselves. As I said earlier, a number of different processes will need to be put in place, and this is one of the more important ones in the scheme of things.

Some senators may not be aware that this process started under the Prime Minister when he was the minister of northern development. That is how long we have been at what we call an evolution of our territorial governments. Therefore, it goes even further back than Minister Irwin.

Le sénateur Milne: Je m'inquiète au sujet des ressources patrimoniales. L'accord-cadre définitif de 1993 exige que l'on prenne en considération les effets négatifs importants sur les ressources patrimoniales, mais cette exigence ne figure pas à l'article 42 du projet de loi.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi il n'en est pas fait mention? L'a-t-on enlevé délibérément? Je m'inquiète parce qu'il y a beaucoup de ressources patrimoniales au Yukon.

M. Bailey: En fait, elle est incluse, mais pas aussi directement que vous l'auriez peut-être souhaité. La définition de l'expression «l'effet sur la vie socio-économique» comprend l'effet éventuel sur les ressources patrimoniales, de sorte que quand il est question d'effet socio-économique négatif, cela comprend les effets négatifs sur les ressources patrimoniales. En fait, c'est bel et bien inclus, mais dans un contexte plus général.

Le sénateur Milne: On n'a pas du tout fait ressortir l'inclusion de cette mesure.

M. Bailey: Nous pensions qu'il convenait d'englober cela dans les effets socio-économiques, et c'est donc ce qu'on a fait. C'est inclus et il sera nécessaire d'examiner les effets négatifs sur les ressources patrimoniales en même temps que les autres incidences socio-économiques qui peuvent se faire sentir sur les gens, les lieux d'importance spirituelle, et cetera. C'est donc inclus, même si ce n'est pas explicitement mentionné. C'est englobé dans la définition de «effet sur la vie socio-économique».

Le sénateur Milne: Êtes-vous sûr que les ressources patrimoniales seront bien protégées de cette manière?

M. Bailey: Peu importe qu'on l'ait dit explicitement ou qu'on l'ait englobé dans la définition en exigeant que l'on tienne compte de tous les effets sur la vie socio-économique, le résultat est le même: ces ressources devront être prises en compte et auront une égale importance.

Le sénateur Milne: Il me semble que tout ce processus a commencé en 1993, c'est-à-dire il y a longtemps, et 1997 c'est déjà loin aussi. Il me semble qu'une bonne partie du travail doit avoir été accomplie sous le ministre Ron Irwin. Est-ce qu'il a fallu votre intervention, monsieur Nault, pour mener enfin le dossier à terme?

M. Nault: Je ne voudrais pas m'en attribuer le mérite. Plus précisément, ce sont les Yukonais eux-mêmes qui voulaient prendre le temps nécessaire pour cheminer dans cette voie. L'accord-cadre définitif enclenche un processus entre les Premières nations du Yukon et nous-mêmes. Comme je l'ai dit tout à l'heure, il faudra mettre en place un certain nombre de processus différents et celui-ci est l'un des plus importants.

Certains sénateurs ignorent peut-être que ce processus a commencé en fait à l'époque où l'actuel premier ministre était ministre du Nord canadien. C'est vous dire que nous planchons depuis fort longtemps sur le dossier de ce que nous appelons l'évolution de nos gouvernements territoriaux. Par conséquent, cela remonte même plus loin que le ministre Irwin.

As in any discussion about process, for the sake of the discussion we are having this morning there are many ways you can approach it. We have consistently argued as a government that the best process is to give as much power as possible to the territorial and First Nation governments to run their own affairs. That has always been our position, as well as not being too prescriptive, or as least prescriptive as possible.

We could add a lot more to this bill if we liked. We could be so prescriptive as to detail every single thing you would want them to look at. However, as I said in my remarks, I do not believe that is the right approach to take in developing a federation, so we have left it to Yukoners to develop those strategies themselves. In your questioning, you have already addressed a number of specific areas that you could interpret or change in different ways, but we believe that it is best left to Yukoners themselves.

I wanted to make that point because I know that some people like to be very prescriptive. As a matter of fact, you may know that the mining association sent me a letter requesting a certain clarification. We made that clarification because we thought it was a little ambiguous. I understand, however, that they are now looking for more clarification, even though they think it is a good bill. Of course, it follows suit that the environmentalists would be arguing from the same perspective. Balance is probably the best approach to take in this regard.

Senator Milne: I assure you that that was not a planted question.

Mr. Nault: I do not answer planted questions.

The Chairman: Continuing on the question of process, Mr. Minister, if I were a First Nation, a territorial government or a developer, or all three who had undertaken to do something, I would be very concerned about the length of time that the process for approval might take. You said in your opening remarks that there is a provision in the bill that will allow for regulation that will outline time frames. There is a difference between "allow," "prescribe," "demand" and "require." Is it any of the above or is it "allow"? In what circumstance do you think that might become more clear, or more prescriptive, to use your word?

Mr. Nault: It is a requirement that must be accomplished by the board. If not met, those requirements will be left to the minister to resolve. We are continuously requested by the different territories to intervene in the process and procedures a board would follow if legislation is not in place. In particular, we have run across that in Nunavut quite often.

This legislation is an attempt to ensure that the minister does not have to intervene in process, and "process," for the sake of this debate, means that they will lay down procedural rules that will govern the timelines and the framework of those decisions that will have to be made.

Comme dans toute discussion sur les processus, aux fins de la discussion que nous avons ce matin, la question peut être abordée de bien des manières. Notre gouvernement a constamment soutenu que la meilleure façon de procéder est de donner le plus de pouvoirs possibles aux gouvernements territoriaux et des Premières nations pour ce qui est de diriger leurs propres affaires. Cela a toujours été notre position, et aussi de ne pas être trop normatifs, ou en tout cas le moins possible.

Nous pourrions ajouter beaucoup d'éléments à ce projet de loi si nous le voulions. Nous pourrions être tellement normatifs que le moindre détail serait précisé. Cependant, comme je l'ai dit dans mon allocution, je ne pense pas que ce soit la bonne approche à adopter dans une fédération, et nous nous en sommes donc remis aux Yukonais qui pourront élaborer eux-mêmes les stratégies. Dans vos questions, vous avez déjà abordé un certain nombre de points précis que l'on pourrait interpréter ou changer de diverses manières, mais nous croyons qu'il est préférable de s'en remettre aux Yukonais eux-mêmes.

Je tenais à insister là-dessus parce que je sais qu'il y a des gens qui aiment être très normatifs. En fait, vous savez peut-être que l'Association minière m'a envoyé une lettre pour me demander de préciser davantage un certain point. Nous avons apporté cette précision parce que nous pensions que c'était peut-être un peu ambigu. Je crois toutefois savoir que les mêmes intervenants réclament maintenant que ce soit encore plus clair, même s'ils trouvent que c'est un bon projet de loi. Bien sûr, il s'ensuit que les défenseurs de l'environnement vont intervenir dans la même perspective. Dans un tel cas, le mieux à faire est probablement d'adopter une position équilibrée.

Le sénateur Milne: Je vous assure que ce n'était pas une question soufflée.

M. Nault: Je ne réponds pas aux questions soufflées.

Le président: Toujours au sujet du processus, monsieur le ministre, si j'étais une Première nation, un gouvernement territorial ou un promoteur, je m'inquiérais beaucoup du temps que pourrait prendre le processus d'approbation. Vous avez dit dans votre allocution qu'une disposition du projet de loi permet de prendre des règlements qui préciseront les échéances. Il y a une différence entre «permettre», «prescrire», «exiger» et «demander». Est-ce l'un ou l'autre de ces termes, ou est-ce bien «permettre»? Dans quelles circonstances, à votre avis, cela pourrait-il devenir plus clair, ou plus normatif, pour reprendre votre terme?

M. Nault: C'est une exigence à laquelle l'Office est tenu. S'il ne le fait pas, il incombera au ministre de respecter ces exigences. Les différents territoires nous demandent constamment d'intervenir dans le processus et dans la procédure qu'un office appliquerait si la loi était en vigueur. En particulier, cela nous est souvent arrivé au Nunavut.

Ce projet de loi est une tentative pour faire en sorte que le ministre n'ait pas à intervenir dans le processus et, aux fins du présent débat, j'entends par «processus» qu'ils établiront les règles de procédure qui régiront les échéanciers et qui encadreront les décisions à prendre.

I will leave it to Mr. Bailey to give you the details of that, but that certainly is the requirement of this bill.

The Chairman: Is it a requirement rather than a possibility, Mr. Bailey?

Mr. Bailey: There are two different sorts of timelines provided for: There are those for the conduct of assessments —

The Chairman: I am talking about the decision on an assessment.

Mr. Bailey: Yes, and the rule making deals with conduct of assessments.

With respect to the regulation that would govern how long decision makers have, it is a regulation that is allowed for. However, I can tell the committee today that work has been ongoing on some background on that regulation and it is intended that that would be in place at the time the legislation comes fully into force.

The Chairman: A project developer could be assured by the state of affairs under what would become an act if this bill passes that, after an assessment has taken place, the decision on how to react to that assessment will be made by the competent authority, be it the First Nation, the territorial government or the federal government. Will this proposed act require that those competent authorities respond to the assessment recommendation within a specified time?

Mr. Bailey: That is what the regulation would provide for. As I said, that regulation has been in development for some time. We have used draft contents of such a regulation in our consultations on the draft legislation a couple of times, once in 1998 and once in 2001. It certainly is the intent that the regulation requiring those decisions to be made within a specific period of time would be in place once this proposed legislation is in force.

Senator Spivak: I am curious as to why the non-derogation clause is not in here. Are you now on to the new policy with non-derogation clauses?

Mr. Nault: There has been a discussion, of course, of non-derogation throughout Parliament, both in the House of Commons and the Senate. As a government, we have been looking at it with the potential of making decisions on how we would want to proceed. What seems to be the safest route is not to have a non-derogation clause, because of the fact that Aboriginal rights and treaty rights are protected under section 35. We keep getting into this discussion as to whether or not it is a flag. Does it give further strength to section 35 or does it weaken section 35? For the sake of moving forward without ever having been given some jurisprudence on this file from the courts, the protection already exists and we do not need to put the flags in there.

Je vais demander à M. Bailey de vous donner plus de détails là-dessus, mais telle est assurément l'exigence de ce projet de loi.

Le président: Est-ce une exigence ou bien une possibilité, monsieur Bailey?

M. Bailey: Il y a deux types d'échéanciers différents qui sont prévus. Il y a les échéances pour la conduite des évaluations...

Le président: Je parle de la décision relativement à une évaluation.

M. Bailey: Oui, et les règles traiteront de la tenue des évaluations.

Pour ce qui est du règlement qui fixera le délai imparti aux décideurs, c'est un règlement qu'il est permis de prendre. Cependant, je peux dire aujourd'hui au comité que l'on a déjà commencé à déblayer le terrain relativement à ce règlement et qu'il est prévu qu'il sera en place au moment de l'entrée en vigueur de la loi.

Le président: Un promoteur de projet peut avoir l'assurance, sous le régime de ce qui deviendra une loi si ce projet de loi est adopté, qu'après la tenue d'une évaluation, la décision quant aux suites à donner à cette évaluation sera prise par l'autorité compétente, qu'il s'agisse de la Première nation, du gouvernement territorial ou du gouvernement fédéral. La loi proposée exigera-t-elle que ces diverses autorités compétentes donnent suite à la recommandation formulée dans un délai prescrit?

M. Bailey: C'est ce que le règlement établira. Comme je l'ai dit, ce règlement est déjà en cours d'élaboration depuis un certain temps. Nous avons utilisé des ébauches d'un tel règlement durant nos consultations sur le projet de règlement à deux ou trois reprises, une fois en 1998 et une fois en 2001. Chose certaine, l'intention est que le règlement établissant que les décisions soient prises au cours d'un délai prescrit soient en place dès l'entrée en vigueur de la loi proposée.

Le sénateur Spivak: Je me demande pourquoi la clause de non-dérogation ne se trouve pas dans ce projet de loi. Avez-vous commencé à appliquer la nouvelle politique relative aux clauses de non-dérogation?

M. Nault: Il y a eu, bien sûr, une discussion sur les clauses de non-dérogation au Parlement, à la fois à la Chambre des communes et au Sénat. En tant que gouvernement, nous avons examiné la question sous l'angle de décisions à prendre éventuellement et nous nous sommes demandés comment nous voulions procéder. Il semble que la solution la plus sûre soit de ne pas avoir de clause de non-dérogation, parce que les droits ancestraux et les droits issus des traités sont protégés par l'article 35. On ne cesse de relancer le débat sur cette question: est-ce que cela renforce davantage l'article 35, ou bien cela affaiblit-il plutôt l'article 35? Pour faire progresser le dossier et en l'absence de jurisprudence, puisqu'aucun tribunal n'a jamais rendu de décision sur cette question, nous avons décidé que la protection existe déjà et que nous n'avons pas besoin d'ajouter des sauvegardes.

Do we intend to change that? I cannot speak for the Minister of Justice, but it has been my view that for all intents and purposes we do not need non-derogation clauses in any bills, even though members of Parliament, both in the House and in the Senate, seem to think that it is a good idea. I have always been one who has not seen the need for them in this regard.

Senator Spivak: There are many bills that contain this clause, and they will have to be removed, but do we not yet know what the government policy is?

Mr. Bailey: To follow up on some of the minister's comments, the whole idea of non-derogation did come up about seven years ago in discussions with First Nations in the Yukon, and whether this bill would include such a provision. At the time, and still to this day, the First Nations of the Yukon did not feel that such a provision was required.

Senator Christensen: I know that we met with the Council for Yukon First Nations here on a number of occasions and they were very clear that they did not want that in this particular bill. When it has been in a bill, usually it was at the request of a First Nation. In this case, they were clear that they did not want it in there.

Senator Spivak: Would you explain the connection between this and the Canadian Environmental Assessment Act, in clause 6. The Canadian Environmental Assessment Act will not apply in the Yukon but this is not an absolute exclusionary rule. It is difficult to determine which projects will be subject to an assessment under the CEAA. Could you clarify that?

Mr. Bailey: Yes, I could. Effectively, the Canadian Environmental Assessment Act will no longer apply to the vast majority of projects in the Yukon, once this is in force. If there were a project that did not require assessment under this new process but that required assessment under the Canadian Environmental Assessment Act, it would have application.

That having been said, our objective is to ensure that this process assesses all those things so that we minimize the ongoing application of CEAA in order that we do not have too many processes active in the territory.

The second circumstance where CEAA may apply is at a panel level, and that is specifically intended for larger projects that may be transboundary in nature, where the ongoing application of CEAA is required in order that we have a process that can have application in British Columbia, Yukon, Alberta and so on. This proposed act would not be able to govern activities or deal with activities in those areas. That is why we have the reference to activities that require a National Energy Board authorization, because those are transboundary in nature, such as a Yukon gas pipeline.

Avons-nous l'intention de changer cela? Je ne peux pas parler au nom du ministre de la Justice, mais je suis d'avis qu'à toutes fins pratiques, nous n'avons pas besoin de clause de non-dérogation dans n'importe quel projet de loi, même si des parlementaires, autant à la Chambre qu'au Sénat, semblent croire que c'est une bonne idée. Pour ma part, je n'ai jamais perçu le besoin de telles clauses.

Le sénateur Spivak: Beaucoup de projets de loi renferment une disposition de ce genre, et il faudra les supprimer, mais nous ne savons pas encore quelle est la politique du gouvernement?

M. Bailey: Pour donner suite aux commentaires du ministre, toute la question de la non-dérogation a été soulevée il y a environ sept ans, dans le cadre de discussions avec les Premières nations du Yukon, et l'on s'est demandé si ce projet de loi devrait comprendre une telle disposition. À l'époque, et encore aujourd'hui, les Premières nations du Yukon ne jugeaient pas nécessaire d'inclure une telle disposition.

Le sénateur Christensen: Je sais que nous avons rencontré le Conseil des Premières nations du Yukon ici à plusieurs reprises, et ils ont dit très clairement qu'ils ne voulaient pas d'une telle disposition dans ce projet de loi. Quand on l'a ajouté à un projet de loi, c'était habituellement à la demande d'une Première nation. En l'occurrence, ils ont dit clairement qu'ils n'en voulaient pas.

Le sénateur Spivak: Pourriez-vous expliquer le lien entre cette mesure et la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, à l'article 6. La Loi canadienne sur l'évaluation environnementale ne s'appliquera pas au Yukon, mais cette exclusion n'est pas absolue. Il est difficile de déterminer quels projets seraient assujettis à une évaluation en vertu de la LCEE. Pourriez-vous préciser cela?

M. Bailey: Oui, je vais le faire. Effectivement, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale ne s'appliquera plus à la grande majorité des projets du Yukon, une fois que cette mesure sera en vigueur. Dans le cas d'un projet qui n'exigerait pas d'évaluation en application de ce nouveau régime, mais qui exigerait d'être évalué aux termes de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, cette dernière loi s'appliquerait.

Cela dit, notre objectif est de s'assurer que tout cela soit évalué aux termes du régime envisagé, de manière à minimiser l'application de la LCEE, pour qu'il n'y ait pas trop de processus concurrents dans le territoire.

La deuxième circonstance dans laquelle la LCEE pourrait s'appliquer, c'est au niveau du comité restreint, et cette éventualité est spécifiquement prévue pour les projets de plus grande envergure qui pourraient être transfrontaliers, auquel cas l'application continue de la LCEE est nécessaire pour que le même processus s'applique en Colombie-Britannique, au Yukon, en Alberta, et cetera. La loi proposée ne pourrait pas régir les activités dans tous ces territoires. C'est pourquoi nous mentionnons les activités qui exigent une autorisation de l'Office national de l'énergie, parce qu'elles sont de nature transfrontalière, par exemple le gazoduc du Yukon.

Senator Spivak: What was your thinking here? What does this do? Was your thinking that you had to have a faster process, or what? How will it affect the future?

Mr. Nault: If you recall in my opening comments, I suggested that we are moving towards provincial-like authorities in the territories — that is what the evolution is intended to be about. If we follow that continuum, this is like a provincial piece of environmental legislation and process. Unless it is transboundary, where it would be considered to be of federal jurisdiction, then this legislation would be the legislation used for all those different projects, versus the transboundary ones that CEAA would be more likely to be involved.

That is no different from any other province, and that will be the same for every territory by the time we are concluded with our evolutionary work.

Senator Spivak: Are you stating specifically that CEAA does not apply to provinces when they have their own environmental legislation?

Mr. Nault: No, that is not what I meant. I meant that it only applies to certain activities within the province. Provinces have their own environmental legislation, their own environmental laws. They do not necessarily end up being duplications and resulting in longevity of a process that is not necessary. That is really the necessity of putting this piece of legislation forward.

We could have come forward with a series of boards for each First Nation. Legally speaking, we could have done that as a federal government because that is our jurisdiction and, frankly, our legal obligation. This was an agreement by First Nations and Yukoners to put in a process that would not only meet the needs of sustainable development, but also of course develop an economy.

Senator Spivak: I am curious as to what the legal implications of this might be. Are you are saying that there is not a different interpretation for this than for any province in terms of the CEAA? There has been legislation about the application of provincial and federal environmental responsibilities.

Mr. Nault: We like to clarify very clearly in federal legislation that certain parts of the Yukon's environmental and economic processes are within this jurisdiction that we are talking about. CEAA, yes, does have a role to play right across the country and includes the territorial governments.

I hope I am not giving you the signal legally that CEAA does not apply because it does in certain instances. I will let my lawyer tell you how he sees it.

Senator Spivak: It would be interesting to have a clear legal opinion.

Le sénateur Spivak: Quel était votre objectif, en l'occurrence? Quel sera l'effet de cette mesure? Voulez-vous mettre en place un processus plus rapide, ou alors quoi? Quelle sera l'incidence de cette mesure à l'avenir?

M. Nault: Vous vous rappellerez que dans mon allocution d'ouverture, j'ai dit que nous nous dirigeons vers des administrations territoriales qui se rapprocheront davantage des gouvernements provinciaux; telle est l'intention dans toute cette évolution. Si nous poursuivons ce cheminement, nous avons ici une mesure qui ressemble à une loi environnementale provinciale. Sauf dans le cas des projets transfrontaliers, où l'on considèrera que c'est de ressort fédéral, cette loi proposée serait la loi applicable à l'ensemble de ces différents projets, tandis que la LCEE s'appliquerait dans le cas des projets transfrontaliers.

Ce n'est pas différent de la situation dans les provinces et ce sera le même scénario dans tous les territoires, quand nous en aurons terminé avec notre travail d'évolution.

Le sénateur Spivak: Avez-vous dit précisément que la LCEE ne s'applique pas aux provinces quand celles-ci ont leur propre loi environnementale?

M. Nault: Non, ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. Je voulais dire qu'elle s'applique seulement à certaines activités à l'intérieur de la province. Les provinces ont leur propre loi environnementale, leur propre législation en matière d'environnement. Elles ne font pas nécessairement double emploi et n'entraînent pas un processus inutilement long. C'est vraiment la raison pour laquelle il est nécessaire de faire adopter cette mesure législative.

Nous aurions pu proposer une série d'offices pour chaque Première nation. Légalement, nous aurions pu le faire au gouvernement fédéral parce que c'est de notre compétence et, à vrai dire, nous y sommes tenus par la loi. Les Premières nations et les Yukonais avaient pris l'engagement de mettre en place un processus qui non seulement répondrait aux besoins du développement durable, mais aussi, bien sûr, favoriserait l'essor économique.

Le sénateur Spivak: Je suis curieuse de savoir quelles peuvent être les conséquences juridiques de cette situation. Est-ce que vous dites qu'il n'y a pas d'interprétation différente de cette mesure dans les diverses provinces relativement à la LCEE? Il y a eu des lois sur l'application des responsabilités provinciales et fédérales en matière d'environnement.

M. Nault: Nous aimons préciser très clairement dans la loi fédérale que certaines parties des processus environnementaux et économiques du Yukon relèvent de cette juridiction dont nous parlons. Oui, la LCEE a un rôle à jouer partout au Canada et englobe les gouvernements territoriaux.

J'espère que je ne vous ai pas donné l'impression que la LCEE ne s'applique pas, parce qu'elle s'applique effectivement dans certains cas. Je vais laisser mon avocat vous donner son point de vue.

Le sénateur Spivak: Ce serait intéressant d'avoir une opinion juridique claire.

Mr. Cox: Because there was an attempt to coordinate potential for those environmental assessment boards with the federal regime, the opportunity was taken to ensure that there was not duplication where duplication was not warranted. It in no way has ousted the application of federal environmental assessment. In fact, it has in some respects replaced it, but where there is good reason to ensure that there is coordination, for example, projects that cross boundaries, CEAA will continue to apply.

If you think about it in terms of the federal-provincial split, that is where it becomes relevant that there be a federal system, or a system that would apply in two different jurisdictions.

Senator Spivak: Let us take, for example, a huge forestry project, and there are all the triggers like navigable waters and fish, et cetera. Are you suggesting that it will apply in the Yukon, or it will not? Am I making myself clear?

Mr. Cox: Yes.

Senator Spivak: We know that in many provinces the environmental assessment legislation is more honoured in the breach than in the observance. In my own province of Manitoba, there is an environmental assessment of a little bridge but not of a huge project involving territory with many lakes, fish and migratory birds. The federal government did not step in there. I do not know what the current situation is.

Senator Buchanan: That does not apply in Nova Scotia, by the way.

Mr. Nault: No, the fish keep on swimming, Senator Buchanan.

I understand what you are getting at. As you know, we just transferred provincial-like powers on management of resources to Yukon as of April 1.

Senator Spivak: That was done way back for the Manitoba and the West.

Mr. Nault: Keep in mind that that means the Yukon government will have jurisdiction and responsibility for forests and mining. Let us start with that. The federal government still maintains responsibilities for fisheries. Therefore, if there is a project that may have a major impact on fish and their habitat, it may trigger CEAA. That will depend on the magnitude of the project.

Senator Spivak: Is that at the minister's discretion?

Mr. Nault: If you mean the Minister of the Environment, yes, there is a process for him to assess, if someone applies for an environmental assessment under CEAA, whether the habitat damage, or whatever, on a project should trigger his involvement. That is the same whether it is in the provinces or the territory, in

M. Cox: Comme on a tenté de coordonner le potentiel de ces offices d'évaluation environnementale avec le régime fédéral, on a profité de l'occasion pour s'assurer qu'il n'y ait pas dédoublement inutilement. Cela n'a d'aucune manière fermé la porte à l'application de l'évaluation environnementale fédérale. En fait, à certains égards, cette mesure l'a remplacée, mais lorsqu'il y a de bonnes raisons de vouloir assurer une coordination, par exemple dans le cas des projets transfrontaliers, la LCEE continuera de s'appliquer.

Si vous envisagez la question sous l'angle du partage fédéral-provincial des pouvoirs, la pertinence du système fédéral apparaît clairement, c'est-à-dire un système qui s'appliquerait dans deux entités administratives différentes.

Le sénateur Spivak: Prenons, par exemple, un immense projet forestier comportant tous les éléments déclencheurs comme les eaux navigables, le poisson, et cetera. Dites-vous que cela va s'appliquer au Yukon, ou bien le contraire? Est-ce que je me fais comprendre clairement?

M. Cox: Oui.

Le sénateur Spivak: Nous savons que, dans beaucoup de provinces, la législation sur l'évaluation environnementale est plus souvent violée que respectée. Dans ma propre province du Manitoba, on a fait l'évaluation environnementale d'un petit pont, mais pas d'un immense projet s'étendant sur un territoire où l'on compte des lacs, du poisson et des oiseaux migrateurs. Le gouvernement fédéral n'est pas intervenu. J'ignore quelle est la situation actuelle.

Le sénateur Buchanan: Cela ne s'applique pas en Nouvelle-Écosse, soit dit en passant.

M. Nault: Non, le poisson nage encore librement, sénateur Buchanan.

Je comprends ce que vous voulez dire. Comme vous le savez, nous venons de transférer au Yukon, à partir du 1^{er} avril, des pouvoirs semblables à ceux d'une province pour la gestion des ressources.

Le sénateur Spivak: Cela a été fait il y a longtemps dans le cas du Manitoba et de l'Ouest.

M. Nault: N'oubliez pas que cela veut dire que le gouvernement du Yukon aura les compétences et la responsabilité sur les forêts et les mines. Commençons par cet aspect. Le gouvernement fédéral continue d'assumer la responsabilité pour les pêches. Par conséquent, un projet susceptible d'avoir un effet majeur sur le poisson et son habitat peut déclencher l'application de la LCEE. Tout dépendra de l'ampleur du projet.

Le sénateur Spivak: À la discrétion du ministre?

M. Nault: Si vous voulez dire le ministre de l'Environnement, oui, il existe une procédure qu'il doit suivre pour évaluer, si quelqu'un demande une évaluation environnementale au titre de la LCEE, si d'éventuels dommages à l'habitat causés par un projet peuvent déclencher son intervention. En l'occurrence, la

this case. You will recall, to use the example of the debate we had a number of years ago in Alberta, the Old Man River Dam. Do you recall that one?

Senator Spivak: I remember that one very well.

Mr. Nault: It involved a big debate about federal versus provincial jurisdiction. There are occasions when we can end up in a discussion like that. There is no process that is foolproof, I suppose, but the intent here is to have projects, in the lion's share, managed by Bill C-2, the bill in front of you.

Senator Spivak: I will have to look at the bill more carefully. I am not really concerned about the fact that this is occurring in Yukon, where devolution is taking place. I am concerned about the specific exclusions where CEAA does not apply, whereas, in the end, the federal and the provincial governments share jurisdiction over the environment. It is not all specified, even though it might be specified through certain powers that exist already in the federal government, and through the assessment act. However, we have the situation in British Columbia right now where the province is ignoring watershed rules — and it is not just British Columbia — and other similar rules, and the federal government is not stepping in. My fear is that this trend will be accentuated. I just raise it here.

Mr. Cox: The activities that are currently triggering assessments under CEAA are reflected under this bill as well. Just to be clear, this is covering territorial triggers, if you like, federal triggers and, ultimately, First Nations triggers.

The Chairman: There are listed activities that can be exempted from examination under this bill. Can you tell us how, why and where that might happen?

Section 48(2) of this bill indicates that if a listed activity that has been exempted is required to have an assessment done, it requires that all three jurisdictions of government unanimously agree. In other words, it is an implied veto. Does that not mean that in those circumstances it is less likely to happen? Does that not create a bit of a logjam that might get in the way of something?

First, I need to understand more clearly than I do what the exemption of a listed activity would be and why.

Mr. Bailey: To give you an example, the regulation that would work with clauses 47 and 48 would require something like timber cutting, which would be an activity that could be caught as a project. Exempt from assessment would be a timber-cutting project of less than 500 cubic metres.

procédure est la même pour une province ou un territoire. Rappelez-vous le débat que nous avons eu il y a un certain nombre d'années en Alberta au sujet du barrage de la rivière Old Man. Vous en rappelez-vous?

Le sénateur Spivak: Je m'en rappelle très bien.

M. Nault: Il y a eu un grand débat sur les compétences respectives du fédéral et de la province. Il arrive parfois qu'on se retrouve plongé dans un tel débat. Je suppose qu'aucun processus n'est parfait, mais l'intention du législateur, en l'occurrence, c'est que l'immense majorité des projets seront visés par le projet de loi C-2, dont vous êtes saisis.

Le sénateur Spivak: Je devrai examiner plus attentivement le projet de loi. Je ne m'inquiète pas particulièrement du fait que tout cela se passe au Yukon, où il y a actuellement dévolution. Ce qui m'inquiète, ce sont les exclusions, c'est-à-dire les cas où la LCEE ne s'appliquera pas, alors qu'en fin de compte, les gouvernements fédéral et provinciaux partagent les compétences sur l'environnement. Ce n'est pas du tout précisé, quoique ça l'est peut-être dans le cadre de certains pouvoirs qui existent déjà au gouvernement fédéral et dans la Loi sur l'évaluation. Cependant, nous avons actuellement un problème en Colombie-Britannique, la province ne tenant aucun compte des règles sur les bassins hydrographiques — d'ailleurs ce n'est pas seulement en Colombie-Britannique — et d'autres règles semblables, et le gouvernement fédéral n'intervient pas. Je crains que cette tendance va s'accroître. Je soulève la question.

M. Cox: Les activités qui déclenchent actuellement des évaluations aux termes de la LCEE sont également visées dans ce projet de loi. Je tiens à être bien clair: cette mesure englobe les déclencheurs territoriaux, si vous voulez, les déclencheurs fédéraux et aussi, en fin de compte, les déclencheurs des Premières nations.

Le président: On donne une liste d'activités qui peuvent être exemptées de l'évaluation aux termes de ce projet de loi. Pouvez-vous nous dire comment, pourquoi et en quel endroit cela pourrait arriver?

Le paragraphe 48(2) du projet de loi stipule que si une activité inscrite sur la liste des exceptions doit faire l'objet d'une évaluation, il est obligatoire que les trois niveaux de gouvernement se mettent d'accord, à l'unanimité. Autrement dit, il y a un droit de veto implicite. Cela ne veut-il pas dire que, dans un tel cas, il est moins probable que l'évaluation ait lieu? Cela ne crée-t-il pas un obstacle qui peut bloquer une intervention?

Premièrement, je dois comprendre plus clairement en quoi consisterait une activité qui ferait l'objet d'une exception et pourquoi cette activité serait exceptée.

M. Bailey: Pour vous donner un exemple, le règlement qui accompagnerait les articles 47 et 48 exigerait l'évaluation d'une activité comme l'abattage d'arbres pour l'exploitation forestière. Une exception serait par contre prévue pour un projet d'abattage d'arbres de moins de 500 mètres cubes.

If you were applying to cut 400 cubic metres of timber, you would be exempt from this process. You would just go and get your permit. It would not be subject to an assessment under this process. There tend to be thresholds below which there is generally considered not to be much concern for potential environmental or socio-economic impact.

The Chairman: Would these be very small projects?

Mr. Bailey: That is correct. Again, we based many of those thresholds on current thresholds that are included in the Canadian Environmental Assessment Act and its application. We are essentially maintaining that same standard of which sorts of activities are caught and which are exempt.

With respect to the declaration provisions, if that same applicant who wanted to cut 400 cubic metres of timber went in for his or her application to the Yukon government and there were concerns because the application was in a sensitive area, such a caribou calving area, the territorial government could declare or elevate that activity to the level where an assessment would be required, because of the special circumstances involving it being in a sensitive area. Again, they are guided in when they would make that sort of declaration. The circumstances would involve something that is proposed in a sensitive area or where there might be some cumulative effects. If there were a large number of 200-cubic-metre proposals in one area, the territorial government might be concerned about the cumulative effect.

If a small, 400-cubic-metre proposal cut across a First Nations boundary and a Yukon boundary, before the proposal could be elevated to a level where it would require assessment, there would have to be agreement that they both felt it warranted being elevated to that level.

If one of them did not agree, then it would not be elevated to a project, the permit could just be issued and the proponent could go ahead with the activity.

Therefore, if there is disagreement, it will not stymie development or stymie the issuance of permits. What would stymie it would be to elevate it, requiring that that smaller activity would require an assessment.

I hope that was clear.

The Chairman: It is clear. It also leads to a concern. If I were cutting timber and wanted to avoid an assessment, suppose that rather than saying I want to cut 5,000 cubic metres of timber I say that I will cut 10 lots of 500 cubic meters of timber. If one of the three levels demurs from the requirement that that aggregate undertaking be assessed, then it would not be assessed.

I am not looking for a bogeyman under the bed here. I am sure there is a provision somewhere where the minister could just step in and say that that will not happen.

Si quelqu'un propose un projet d'abattage de 400 mètres cubes de bois, il pourrait obtenir une exception. Il lui suffirait alors d'obtenir un permis d'exploitation. Il ne serait pas assujéti à l'évaluation en application de ce processus. En deçà de certains seuils, on considère généralement que le potentiel d'effet négatif sur l'environnement ou la vie socio-économique n'est pas très préoccupant.

Le président: Il s'agirait donc de très petits projets?

M. Bailey: C'est bien cela. Pour fixer bon nombre de ces seuils, nous nous sommes fondés sur les seuils actuellement prévus dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et son règlement d'application. Nous maintenons essentiellement les mêmes critères quant aux activités qui sont visées et celles qui sont exceptées.

Pour ce qui est des dispositions sur la déclaration, si ce même promoteur qui voulait couper 400 mètres cubes de bois présentait sa demande au gouvernement du Yukon, et si le projet suscitait des préoccupations parce que les arbres que l'on propose de couper se trouvent à un endroit sensible, par exemple une aire de mise-bas du caribou, le gouvernement territorial pourrait, au moyen d'une déclaration, élever cette activité à un niveau où l'évaluation deviendrait obligatoire, à cause de circonstances spéciales, à savoir le lieu sensible. Encore une fois, des lignes directrices orientent l'application d'une telle déclaration. Il faut que le projet proposé se situe dans un endroit sensible ou qu'il y ait des effets cumulatifs. Si l'on propose plusieurs projets de 200 mètres cubes chacun dans le même secteur, le gouvernement territorial pourrait s'inquiéter de l'effet cumulatif.

Si un petit projet de 400 mètres cubes s'étendait de part et d'autre de la frontière entre le territoire d'une Première nation et le territoire du Yukon, pour que le projet soit élevé à un niveau où l'évaluation deviendrait obligatoire, il faudrait que les deux autorités se mettent d'accord et estiment toutes les deux qu'il est justifié de procéder de la sorte.

Si l'une des deux n'est pas d'accord, le projet ne serait pas assujéti à la loi, il suffirait alors d'octroyer le permis et le promoteur pourrait aller de l'avant.

Par conséquent, en cas de désaccord, cela ne va pas faire obstacle au développement ou à l'octroi de permis. Ce qui pourrait y faire obstacle, ce serait au contraire d'élever le niveau des projets de manière qu'une activité restreinte doive obligatoirement faire l'objet d'une évaluation.

J'espère que c'est clair.

Le président: C'est clair, mais cela suscite aussi une inquiétude. Si je voulais couper du bois mais que je voulais éviter de subir une évaluation, au lieu de dire que je veux couper 5 000 mètres cubes de bois, je pourrais dire que je vais couper dix lots distincts de 500 mètres cubes de bois chacun. Il suffirait qu'un seul des trois niveaux de gouvernement juge bon de ne pas procéder à l'évaluation de l'effet cumulatif pour que j'évite toute évaluation.

Je ne cherche pas la petite bête. Je suis certain qu'il y a quelque part une disposition permettant au ministre d'intervenir tout simplement et de décréter que les choses ne se passeront pas comme ça.

Mr. Nault: It is even simpler than that. At present, in Yukon we are working on a forestry land-use planning process that will end up with a land-use process being very similar to what the provincial governments have now, which in essence will not allow for an individual to come in — unless it is a individual person and not a company. Companies will have to apply through the regular forestry regulation that we are working on now and that we have been involved in for the last year and a half, which Yukon will present itself, so that we can protect our forest and these events cannot happen.

What we are referring to is an individual who can get a permit, not a company itself. That company will have to follow the stricter application of the forestry management structure that we have in place.

Senator Christensen: Thank you, Mr. Minister, for being here. Many of my questions — and I have a number of them — are to help lay a base both for the senators here and for questions that I know we will be asked and issues that will be coming forward to us as we hear different witnesses before us on this particular bill.

First, I submitted two presentations — one from the Yukon Chamber of Mines and one from the Yukon Placer Mining Association — that raised a number of questions. Were you able to answer those?

Mr. Nault: I have not seen them yet.

Senator Christensen: I would ask that, when you do see them, the answers be filed with the committee.

Mr. Nault: Yes, I can do that for you.

Senator Christensen: Could you or your staff lay out the three levels of the assessment process that the board will be dealing with? There are six different regions within the Yukon, and I know people have concerns about why they are in these regions, why there are not more or less of them, et cetera. Briefly, could you tell us about the three levels of assessment that a proponent would go to if they were looking for licensing on a project?

Mr. Bailey: The three levels begin at the lowest level, with a designated office evaluation. Those offices will be in communities around the territory, in the six regions that you mentioned. They are expected to deal with the vast majority of projects, which are generally the smaller, more routine projects in an area. Those assessments will be done at a local level by staff in those communities; and again, they will tend to be the more straightforward assessments.

The second level of assessment is called, in the draft legislation, an executive committee screening. The executive committee is a small portion of the board that conducts assessments on bigger projects. For example, a hardrock mine would come directly to the board, and would be screened initially by that executive

M. Nault: C'est encore plus simple que cela. À l'heure actuelle, au Yukon, nous travaillons à un processus de planification de l'utilisation des sols pour l'exploitation forestière qui débouchera sur la mise en place d'un processus très semblable à celui qui est actuellement appliqué par les gouvernements provinciaux; essentiellement, on ne permettra pas à un particulier d'intervenir — enfin, un particulier, oui, mais pas une compagnie. Les compagnies devront présenter une demande et l'on appliquera la réglementation ordinaire sur l'exploitation forestière, réglementation à laquelle nous travaillons en ce moment et depuis un an et demi, et que le Yukon présentera lui-même, afin de pouvoir protéger nos forêts et d'éviter des situations comme celle que vous évoquez.

Par conséquent, un particulier pourra obtenir un permis, mais pas une compagnie. La compagnie devra suivre la procédure de demande rigoureuse mise en place dans le cadre de la structure de gestion forestière.

Le sénateur Christensen: Merci, monsieur le ministre, d'être venu nous rencontrer. Bon nombre de mes questions, et j'en ai beaucoup, visent à déblayer le terrain à la fois pour les sénateurs ici présents et dans l'optique des questions qui, je le sais, nous seront posées et des dossiers qui nous seront présentés à mesure que nous entendrons différents témoins sur ce projet de loi.

Premièrement, j'ai remis deux exposés, l'un de la Yukon Chamber of Mines et l'autre de la Yukon Placer Mining Association, dans lesquels on pose un certain nombre de questions. Avez-vous été en mesure d'y répondre?

M. Nault: Je ne les ai pas encore vus.

Le sénateur Christensen: Je vous demanderais, quand vous en aurez pris connaissance, de faire parvenir les réponses au comité.

M. Nault: Oui, je peux faire cela pour vous.

Le sénateur Christensen: Est-ce que vous pourriez, vous-même ou vos collaborateurs, préciser les trois niveaux du processus d'évaluation que l'Office sera chargé d'appliquer? Il y a six régions différentes au Yukon, et je sais que des gens se demandent pourquoi ils se trouvent dans telle ou telle région, pourquoi il n'y en a pas plus ou moins, et cetera. Brièvement, pourriez-vous nous parler des trois niveaux d'évaluation auxquels un promoteur serait assujéti pour l'obtention d'un permis relativement à un projet?

M. Bailey: Les trois niveaux commencent, au niveau le plus bas, par un examen effectué par le bureau désigné. Ces bureaux seront situés dans des localités disséminées sur l'ensemble du territoire, dans les six régions que vous avez mentionnées. On s'attend à ce que ces bureaux s'occupent de la grande majorité des projets, qui sont généralement des projets locaux de petite envergure. Ces évaluations seront faites au niveau local par du personnel des localités visées; et je répète que ces évaluations seront les plus simples.

Le deuxième niveau d'évaluation s'appelle, dans le projet de loi, une pré-étude par le comité de direction. Le comité de direction est une petite partie de l'Office qui effectue l'évaluation des grands projets. Par exemple, l'Office serait directement saisi d'un projet de mines en roche dure, et le comité de direction en

committee. They would either, if they felt they could, generate some recommendations from that higher-level assessment or create a panel to look at it in more detail.

I just referred to the third type of assessment — the panel review — which is the most complex one. It would involve hearings and witnesses and so on, and be a much more detailed process.

Senator Christensen: Would it be the panel review that would trigger a CEAA assessment?

Mr. Bailey: It would not necessarily trigger one. If a decision is made to hold a panel, if there is a transboundary element to the project, the executive committee is required to either ask the Minister of Environment if he or she would like to enter into a joint arrangement or refer the whole project to the Minister of the Environment to deal with under the CEAA.

The reason we have that communication is that the objective was to make sure that any project, if it is all or partly in the Yukon, would be subject to only one panel review process. Therefore, we have a number of these potential joint arrangements.

Senator Christensen: There seems to be some concern in the development community about the capacity problem — that the board may not be able to meet the workload that is coming before it. Could you outline what you see as the administration of that board? For both the main board and its offices in six regions, what sort of technical staff are we looking at to create and manage this process?

Mr. Nault: I will give you the general sense of how we are proposing to proceed, and then I can give you more specifics. What we have been doing — and what we consider that we will continue to do — is putting together our understanding of what the work plan potentially will be for that particular year, and the costs associated around it. We have enough experience now that we know what it costs to do certain panels in the territories and in the provinces. Then we put together the cost estimate and the budget, and we submit the budget to the board. The board then has a secretariat, and it goes from there.

We will learn from experience, I guess. Where we first set up those boards in the Northwest Territories, for example, I do not think that anyone contemplated the magnitude of work and the costs associated with it today, versus when the boards were set up under land claim agreements.

I say that to indicate that the government will be looking at the budgets on a yearly basis, with the objective of having those boards operate efficiently, with the capacity to do their job properly. We do not know that at the start; it depends on the projects. To put it in context, if we were to build a pipeline, that would be a very different process and, potentially, this board could have a role to play. Even though it may be considered to be

ferait une pré-étude. Le comité de direction aurait alors le choix; il pourrait formuler des recommandations à partir de cette première étude, ou bien créer un comité restreint chargé de faire une étude plus détaillée.

Je viens d'évoquer le troisième type d'évaluation, effectué par les comités restreints, qui est la plus complexe. Il y aurait alors des audiences et des témoins, et cetera, dans le cadre d'un processus beaucoup plus étoffé.

Le sénateur Christensen: Est-ce que c'est l'étude par un comité restreint qui déclencherait une évaluation aux termes de la LCEE?

M. Bailey: Cela ne déclencherait pas nécessairement une telle évaluation. Si la décision est prise de créer un comité restreint, si le projet comporte un élément transfrontalier, le comité de direction est tenu ou bien de demander au ministre de l'Environnement s'il aimerait conclure une entente conjointe, ou bien confier tout le projet au ministre de l'Environnement pour qu'il applique le processus de la LCEE.

La raison de cette communication est que l'objectif était de s'assurer que tout projet, qu'il soit situé entièrement ou en partie au Yukon, serait assujéti à un seul processus d'étude par les comités restreints. Nous avons donc prévu un certain nombre d'arrangements conjoints.

Le sénateur Christensen: Il semble y avoir des préoccupations dans le milieu des promoteurs quant à un éventuel problème de capacité, c'est-à-dire que l'Office ne serait peut-être pas en mesure d'assumer sa charge de travail. Pourriez-vous nous exposer brièvement comment vous envisagez l'administration de cet Office? À la fois pour le bureau principal et les bureaux de l'Office dans les six régions, quels effectifs techniques envisage-t-on pour créer et administrer ce processus?

M. Nault: Je vais vous donner une idée générale de la façon dont nous proposons de procéder, après quoi je pourrai vous donner des détails. Ce que nous avons fait et que nous continuerons de faire, c'est d'élaborer un plan de travail potentiel pour une année donnée, avec le coût afférent. Nous avons assez d'expérience pour savoir combien il en coûte pour créer des comités restreints dans les territoires et dans les provinces. Nous avons donc fait une estimation des coûts et établi un budget, que nous avons présenté à l'Office. L'Office crée ensuite un secrétariat qui s'occupe du reste.

Je suppose que nous apprenons tous à mesure que nous prenons de l'expérience. Quand nous avons créé de tels offices pour la première fois dans les Territoires du Nord-Ouest, par exemple, je pense que personne n'avait prévu l'ampleur de la tâche telle qu'elle est aujourd'hui, et des coûts qui y sont associés, quand ces offices ont été créés aux termes des accords de revendications territoriales.

Je dis cela pour faire comprendre que le gouvernement examinera le budget annuellement, l'objectif étant que ces offices fonctionnent efficacement, avec la capacité voulue pour bien faire leur travail. Nous ne savons pas ce qu'il en est au début; tout dépendra des projets. Si par exemple nous devons construire un pipeline, ce serait un processus très différent et cet office pourrait avoir un rôle à jouer. Même si l'on considérait que cela

the National Energy Board and CEAA, there may be some interest in them working collectively and collaboratively. I know a lot of technical work will be done on what we think it will cost, but I do not think we can precisely predict that from day to day or year to year.

Senator Christensen: You mentioned a similar board that was set up and has been operating in the Northwest Territories. I know that there were problems with that. Have those problems been reflected and weeded out in looking at this piece of legislation?

Mr. Nault: I would like to think so. However, I think that is why senators like yourself and others will help us to ensure that we have the capacity and the financial resources. For example, just last year, we started to increase the honorariums for board members, because they were so low in the North that nobody wanted to be on the board. You lost money if you worked for them, even on a part-time basis, because of the standard of living and the cost of living in the North. We changed that last year so that we could be competitive with other agencies across the nation. That cost was a little over \$2.5 million, I think, to the federal government for the boards.

That is a small example of why it is not easy to answer that question for you, until we get some experience down the road. We do have some understanding of where we want to proceed.

Let me get Mr. Bailey to give you a sense of what is going on behind the scenes. There are some triggers, as you know, with this bill. We expect that you will pass it in the not-too-distant future, so we will have to move fairly quickly after that.

Mr. Bailey: To say a couple of things about capacity, there has been quite a bit of work done over the past three years on implementation of this legislation when it is passed. A good part of that has been trying to estimate work levels — what sort of technical expertise is needed to handle the expected workload. The work level has been estimated through historical records — looking at busy years for development in the territories and then trying to estimate what the workload would be and how many people would be required in terms of professional assessment officers in the various community designated offices.

The budgeting that has been done thus far is to provide adequate staffing in all those offices, to handle the expected workload, building in some flexibility to move resources and people around if the workload changes. Similarly, the board is expected to have strong technical support, in terms of assessment and perhaps in some specialized areas like mining, engineering, water and so on. These people would be appended to the board, and also available to those satellite offices on a case-by-case basis. That is how it is being developed now, in terms of budgeting and planning for the implementation.

relève de l'Office national de l'énergie et de la LCEE, les autorités compétentes pourraient être intéressées à travailler collectivement et en collaboration. Je sais qu'il reste beaucoup de détails techniques à régler quant au coût éventuels, mais je ne pense pas qu'on puisse le prédire avec précision au jour le jour ou même d'une année à l'autre.

Le sénateur Christensen: Vous avez dit qu'un office semblable a été créé et fonctionne actuellement dans les Territoires du Nord-Ouest. Je sais qu'il y a eu des problèmes. A-t-on pris en compte ces problèmes pour les évacuer au départ en élaborant ce projet de loi?

M. Nault: J'ose le croire. Je pense toutefois que c'est justement la raison pour laquelle des sénateurs comme vous-mêmes et d'autres intervenants nous aideront à faire en sorte que nous ayons la capacité et les ressources financières voulues. Par exemple, nous avons commencé l'année dernière à augmenter les honoraires des membres de l'Office, parce qu'ils étaient tellement bas dans le Nord que personne ne voulait siéger à l'Office. On perdait de l'argent à faire ce travail, même à temps partiel, à cause du niveau de vie et du coût de la vie dans le Nord. Nous avons changé cela l'année dernière pour être compétitif par rapport à d'autres organismes ailleurs au Canada. Sauf erreur, les offices ont coûté un peu plus de 2,5 millions de dollars au gouvernement fédéral.

Ce n'est qu'un petit exemple qui montre pourquoi ce n'est pas facile de répondre à cette question, tant que nous n'aurons pas acquis un peu d'expérience. Nous avons quand même une bonne idée de ce qui nous attend.

Je vais demander à M. Bailey de vous donner une idée de ce qui se passe à l'arrière-plan. Comme vous le savez, ce projet de loi prévoit des seuils de déclenchement. Nous escomptons que vous l'adopterez dans un avenir pas trop éloigné et nous devons donc passer à l'action assez rapidement à ce moment-là.

M. Bailey: Au sujet de la capacité, en quelques mots, on a fait pas mal de travail depuis trois ans pour préparer la mise en oeuvre de cette loi une fois qu'elle sera adoptée. Nous avons notamment tenté de faire une estimation de la charge de travail, de l'expertise technique qui sera nécessaire pour assumer la charge de travail prévue. Cette estimation a été faite d'après le bilan historique, en tenant compte des années de pointe pour le développement dans les territoires, et nous avons tenté à partir de là de faire une estimation de la charge de travail et du nombre de professionnels de l'évaluation qui seraient nécessaires dans les divers bureaux désignés.

Jusqu'à maintenant, on a prévu un budget suffisant pour doter tous ces bureaux d'un personnel adéquat, pour assumer la charge de travail prévue, en prévoyant une certaine souplesse pour déplacer les ressources et les gens advenant des fluctuations de la charge de travail. De même, on s'attend à ce que l'Office soit doté d'un appui technique solide, en terme d'évaluation et peut-être dans certains domaines spécialisés comme les mines, le génie, l'eau, et cetera. Ces personnes seraient à la disposition de l'Office et aussi des bureaux satellites, en fonction des besoins. Voilà ce qu'on envisage actuellement, en termes de budget et de planification de la mise en oeuvre.

Senator Christensen: What jurisdiction does the board have now over existing projects? Can it recommend changes? Can it cancel projects that were underway prior to this legislation coming into effect?

Mr. Bailey: The board cannot cancel anything. The board would only have jurisdiction over an existing project if such a request were made by the government responsible for the project. For example, if there were a mine that was under federal jurisdiction, the federal government might make a request that there be an assessment of that project.

Senator Christensen: That would trigger it?

Mr. Bailey: It has to be requested. It is not something the board would do on its own.

Senator Christensen: The Yukon First Nation has not yet signed their agreement. What protection is there, in this proposed legislation, for those First Nations, of lands that have been set aside and are part of their negotiating process? What protection do they have in this act for their lands?

Mr. Bailey: Prior to their claims being settled, this process allows them more involvement in any assessment of activities within their area. In addition to that, if there is a government authorization involved within a traditional territory, let us say the Nisga'a as an example, that government is required to consult before it issues its decision in response to recommendations. They have extra protection in that they have consultation prior to a government even issuing a decision document under this process, let alone issuing a permit for timber cutting, mining or whatever.

In terms of the interim protections for those lands that have interim protection currently, that remains through the withdrawal orders that have been issued for those potential lands. This process has no effect on those. With respect to a regulator or a government issuing permits, there are certain areas where they would be unable to issue permits regardless of the results of assessment because of those withdrawal orders that would not provide for it.

Senator Christensen: Those withdrawal areas are still under the jurisdiction of the Government of Canada?

Mr. Bailey: They have been withdrawn through Order in Council, yes.

Senator Christensen: If there were any project proposed in those areas, they cannot proceed until that settlement is made.

What input did Yukon First Nations, who do not recognize the UFA in the development of this bill, have in the process of negotiating the final conditions of this bill?

Mr. Bailey: As the minister mentioned, we did work on that collaboratively primarily with the Council of Yukon First Nations. All of the drafts of this bill that we provide to the Yukon Council of First Nations to review were also provided to

Le sénateur Christensen: Quelle est la compétence actuelle de l'Office sur les projets existants? Peut-il recommander des changements? Peut-il annuler des projets qui étaient déjà en cours avant l'entrée en vigueur de cette mesure législative?

M. Bailey: L'Office ne peut pas annuler quoi que ce soit. L'Office aurait compétence sur un projet existant seulement si le gouvernement responsable du projet en faisait la demande. Par exemple, dans le cas d'une mine relevant des autorités fédérales, le gouvernement fédéral pourrait demander qu'on fasse une évaluation de ce projet.

Le sénateur Christensen: Cela déclencherait l'évaluation?

M. Bailey: Il faut qu'on en fasse la demande. L'Office ne déciderait pas de le faire de son propre chef.

Le sénateur Christensen: La Première nation du Yukon n'a pas encore signé son entente. Quelle protection est prévue dans ce projet de loi pour ces Premières nations, pour les terres qui ont été mises de côté et qui sont visées par le processus de négociation? Quelle protection est prévue dans cette loi pour leurs terres?

M. Bailey: Avant que leurs revendications ne soient réglées, ce processus leur permet de participer davantage à toute évaluation d'activités se déroulant dans leur secteur. De plus, si une autorisation gouvernementale est accordée et vise un territoire ancestral, disons par exemple le territoire des Nisga'a, le gouvernement est tenu de consulter avant de rendre sa décision en réponse aux recommandations. Ils ont donc une protection supplémentaire en ce sens qu'ils doivent être consultés avant même que le gouvernement puisse publier un document de décision aux termes de ce processus, sans même parler de délivrer un permis d'exploitation forestière ou minière ou quoi que ce soit.

Quant à la protection intérimaire des territoires qui sont actuellement visés par une protection provisoire, elle demeure en place en raison des ordonnances de mise de côté qui ont été émises relativement à ces territoires potentiels. Le processus envisagé n'a aucune incidence là-dessus. Quant à un permis délivré par un organisme de réglementation ou un gouvernement, il serait impossible d'émettre de tels permis dans certains secteurs, peu importe les résultats de l'évaluation, à cause des ordonnances de mise de côté qui l'interdisent.

Le sénateur Christensen: Les secteurs qui ont ainsi été mis de côté relèvent toujours du gouvernement du Canada?

M. Bailey: Ils ont été mis de côté par un décret du conseil, oui.

Le sénateur Christensen: Si des projets étaient proposés dans ces secteurs, on ne pourrait les mettre à exécution avant la conclusion d'une entente de règlement.

Les Premières nations du Yukon, qui ne reconnaissent pas l'UFA dans l'élaboration de ce projet de loi, auront-elles leur mot à dire dans le processus de négociation des conditions définitives de ce projet de loi?

M. Bailey: Comme le ministre l'a dit, nous avons travaillé à ce dossier en collaboration, essentiellement avec le Conseil des Premières nations du Yukon. Toutes les ébauches de ce projet de loi que nous avons remises à titre d'information au Conseil des

those First Nations that the council does not represent. We offer, and have had, a number of bilateral discussions with the two Kaska First Nations, Laird River and Ross River, and also, the Kwanlin Dun Nahani in Whitehorse. The Kwanlin Dun wrote to us.

The chief said that the CYFM would represent them on this file, and they withdraw that authority later. We then began bilateral discussions with them. They received the same number of drafts and the same opportunities for comment as all other First Nations in the territory.

Having said that, I will tell you that they did not avail themselves of those opportunities as often as the Council of Yukon First Nations, but they were provided with the same number of opportunities to review drafts of the bill and provide comments.

Senator Christensen: The opportunity was there; whether they took it was their decision, correct?

Mr. Bailey: That is right.

Senator Christensen: There has also been criticism from municipalities and First Nations that live outside Yukon but that have lands within Yukon, such as the Tetlin Gwitch'in and the McKenzie. They feel they should have a seat on that board. Can you comment on that?

Mr. Nault: It is our position that the territorial government represents the municipalities. Therefore, the seats on the board will be for the territory, Yukon First Nations and us, of course, as developing the strategy. This is similar to legislation across the country, provincially or otherwise. Municipalities are a creation of territorial or provincial legislation, and they are represented by that government of the day.

Obviously, there is always an issue of overlap of land claims of First Nations that have traditional territory that is part of the Yukon, but the population lives in another jurisdiction. It has always been the position that they are represented in some fashion within their own territory on these boards but still can make presentation to the boards. That is how we present it.

Senator Christensen: If there were a project on those lands over which they have jurisdiction, they would be the body that would have to make the decision on whether that project went ahead. Is that not correct?

Mr. Nault: Could you give us a precise example?

Senator Christensen: The Tetlin Gwitch'in in the Mackenzie Valley Delta manage lands in the Yukon. If there were a project on that land, would they be the governing body that would make that decision. Is that correct?

Premières nations du Yukon ont également été remises aux Premières nations que le conseil ne représente pas. Nous offrons, et nous avons eu un certain nombre de discussions bilatérales avec les deux Premières nations Kaska, celle de Laird River et de Ross River, et aussi avec les Kwanlin Dun Nahani de Whitehorse. Les Kwanlin Dun nous ont écrit.

Le chef a dit que le Conseil des Premières nations du Yukon les représenterait dans ce dossier et ils ont retiré par la suite cette procuration. Nous avons alors amorcé des discussions bilatérales avec eux. Ils ont reçu le même nombre d'ébauches et ont eu les mêmes possibilités de faire connaître leurs points de vue que toutes les autres Premières nations du territoire.

Cela dit, je dois vous dire qu'ils ne se sont pas tous prévalus de ces possibilités aussi souvent que le Conseil des Premières nations du Yukon, mais on leur a donné à tous les mêmes possibilités de prendre connaissance des ébauches du projet de loi et de faire connaître leurs points de vue.

Le sénateur Christensen: On leur a donné la possibilité; quant à savoir s'ils en ont profité, c'était à eux d'en décider, n'est-ce pas?

M. Bailey: Exactement.

Le sénateur Christensen: Il y a également eu des critiques de la part des municipalités et des Premières nations qui habitent à l'extérieur du Yukon, mais qui ont des territoires au Yukon, notamment les Tetlin Gwitch'in et les McKenzie. Ces gens-là estiment qu'ils devraient avoir un représentant à l'Office. Qu'avez-vous à dire là-dessus?

M. Nault: Notre position est que le gouvernement territorial représente les municipalités. Par conséquent, les sièges à l'Office seront réservés aux territoires, aux Premières nations du Yukon et à nous, bien sûr, à titre d'auteurs de la stratégie. C'est semblable à toutes les lois adoptées au Canada, dans les provinces, et cetera. Les municipalités sont créées par des lois territoriales ou provinciales et elles sont donc représentées par le gouvernement en place.

Évidemment, il y a toujours une question de chevauchement des revendications territoriales des Premières nations qui ont un territoire ancestral situé en partie au Yukon, mais dont la population habite en dehors du territoire. Notre position a toujours été qu'ils sont représentés d'une manière ou d'une autre par leur propre territoire et qu'ils peuvent toujours faire des démarches auprès des offices. C'est ainsi que nous voyons les choses.

Le sénateur Christensen: S'il y avait un projet sur lequel ils avaient compétence, c'est cet organisme qui serait chargé de rendre la décision et de donner le feu vert au projet, n'est-ce pas?

M. Nault: Pourriez-vous nous donner un exemple précis?

Le sénateur Christensen: Les Tetlin Gwitch'in du delta du Mackenzie administrent des terres au Yukon. Si l'on prévoyait un projet sur ce territoire, c'est eux qui seraient chargés de rendre la décision, n'est-ce pas?

Mr. Bailey: If it were on their land, they would make the decision. They have fee simple lands in the Yukon. They make the decision.

Mr. Nault: You meant that they have fee simple land?

Senator Christensen: Yes.

Mr. Nault: I thought there was something that I had not known. I thought you were talking about a land claim.

Senator Christensen: No, the fee simple land.

The Chairman: Before you leave that, let me ensure that I understand. In the Peel River area, they have not simply land to which they have rights, but it is fee simple land. That is the case?

Mr. Nault: Yes.

The Chairman: In that case, they would, by definition in the bill, become a decision making body for a project on that land. Is that correct?

Mr. Bailey: If they have something to authorize, such as issuing permits, it would be a decision by them.

Senator Christensen: Draft regulations were circulated during consultation on this bill, and those regulations were criticized as being inconsistent and contradictory and that triggers were set at too low a level in many cases. Will all these concerns be addressed when the final regulations are formulated? It is the regulations that are really scaring many people.

Mr. Nault: When you say that the triggers are too low, have you an example of that so we would know precisely what people mean by that?

Senator Christensen: I do not have an example. However, when reading some of the transcripts and background papers, I noted the criticism that the triggers were too low in different projects. They wanted higher in order to do more without being assessed.

Mr. Bailey: There are two points here that might be helpful.

First, in terms of the regulations and their development, we did have draft contents of what we hoped to be in those regulations out in 1998. We got some feedback then, and some improvements were made.

They went out again in 2001, and we received more suggestions about how we might improve them. It is an ongoing process to try to get those completed. There have been improvements because we share the objective of not having the regulations be ambiguous. We all want them to be clear about what is caught and what is not.

The concerns regarding the thresholds under which activities come in has been raised by the British Columbia and Yukon Chamber of Mines with relation to what are called class 2 mining-land-use regulation permits. Some of the thresholds of activities

M. Bailey: Si le projet était situé sur leur territoire, ils prendraient la décision. Ils possèdent des terres en fief simple au Yukon. C'est eux qui prennent la décision.

M. Nault: Vous vouliez dire qu'ils possèdent des terres en fief simple?

Le sénateur Christensen: Oui.

M. Nault: Je pensais qu'il y avait quelque chose qui m'échappait. Je pensais que vous parliez d'une revendication territoriale.

Le sénateur Christensen: Non, les terres en fief simple.

Le président: Avant de passer à autre chose, je veux être sûr de bien comprendre. Dans la région de Peel River, ils ont des terres sur lesquelles ils possèdent des droits ancestraux, mais en plus ils possèdent ces terres en fief simple. C'est bien cela?

M. Nault: Oui.

Le président: Dans ce cas, ils deviendraient, par définition, d'après le projet de loi, un organisme décisionnaire relativement à un projet situé sur les terres en question. Est-ce exact?

M. Bailey: S'il y a une autorisation à donner, par exemple la délivrance d'un permis, ce serait à eux de prendre la décision.

Le sénateur Christensen: Des ébauches de règlement ont été diffusées pendant les consultations sur ce projet de loi, et ces règlements ont été critiqués; on a dit qu'ils étaient incohérents et contradictoires et que les seuils de déclenchement étaient fixés trop bas dans bien des cas. Aura-t-on dissipé toutes ces préoccupations quand le règlement définitif sera établi? C'est le règlement qui effraie bien des gens.

M. Nault: Quand vous dites que les seuils de déclenchement sont trop bas, pouvez-vous nous en donner un exemple pour que l'on sache ce que les gens veulent dire exactement par là?

Le sénateur Christensen: Je n'ai pas d'exemple. Cependant, en lisant le compte rendu de certaines réunions et des documents d'information, j'ai remarqué que, d'après certaines critiques, les seuils de déclenchement seraient trop bas pour différents projets. On réclame des seuils plus élevés pour pouvoir mener plus de projets sans évaluation.

M. Bailey: Deux précisions pourraient être utiles à ce sujet.

Premièrement, au sujet du règlement et de son élaboration, nous avons en effet diffusé en 1998 des ébauches reflétant ce que nous espérions voir dans ce règlement. Nous avons alors obtenu une certaine rétroaction et des améliorations ont été apportées.

On a recommencé l'opération en 2001 et nous avons reçu de nouvelles suggestions d'améliorations. C'est un processus continu. Des améliorations ont été apportées parce que nous partageons l'objectif, à savoir un règlement qui serait sans équivoque. Nous voulons que tout soit bien clair quant à ce qui est visé et ce qui ne l'est pas.

Les préoccupations relativement aux seuils à partir desquels les activités sont assujetties ont été soulevées par la Chambre des mines de Colombie-Britannique et du Yukon, relativement à ce qu'on appelle des permis d'utilisation des sols à des fins

that need those permits are lower than for a territorial land use permit. They feel that there is some inequity in that they would have to have things assessed whereas someone with a territorial land use permit would not.

They have had some responses and discussion on those points, some of which was with me. Some met with the minister about one year ago. Our understanding, because I have not heard back from them following some correspondence I sent, was that they seem to understand the response and why it was being cast that way. It is only recently that we are hearing that there may be some lingering concerns with those issues.

Senator Christensen: The cost of assessments and the provision of funding for interveners has become an important part of the assessment process, but the proposed legislation is silent on the topic, except where the government asks for a policy type of assessment.

Can you comment on the cost to the proponent? Through the whole bill, there is a lot of silence on what happens to the proponent, who is, after all, the person most affected by this whole thing.

Mr. Bailey: As far as the cost of conducting the assessment, that is a charge on the government. As the minister pointed out earlier, there will be annual budgets submitted by the board on its own behalf and that of the various offices that the minister will consider and approve.

The costs of the assessments will be a charge on government. There will not be a fee, if that is the concern.

Senator Christensen: Will the proponent not be required to provide a fair amount of background information and study on the particular project in his application?

Mr. Bailey: There certainly would be. That is the case now. When is proponent proposes to do something that will be subject to assessment or regulatory consideration, they are asked to provide a fair amount of information, so that a regulator can decide whether or not to issue a permit. A proponent will be required to provide that sort of information, so that assessors can get an idea on whether or not there will be impacts.

Senator Christensen: That would be part of the rules and procedures that the board would draw up in the 18 months before it becomes active, is that correct?

Mr. Bailey: Yes. They will set out the information requirements and what constitutes a complete proposal for a project to be assessed.

Senator Christensen: That process, as I understand it, is public, so there is a lot of input into how the rules and regulations and bylaws of that board are made. Is that correct? Industry and everyone else still have a good kick at the can before those are finalized.

d'exploitation minière de catégorie 2. Certains seuils d'activité pour l'obtention de ces permis sont plus bas que ceux fixés pour l'obtention d'un permis territorial d'utilisation des sols. Les intervenants estiment qu'il y a une certaine injustice en ce sens qu'il leur faudrait faire évaluer leurs projets, tandis que quelqu'un qui aurait un permis territorial n'y serait pas astreint.

Ils ont obtenu des rencontres et des entretiens sur cette question, notamment avec moi. Certains d'entre eux ont rencontré le ministre il y a à peu près un an. Nous n'avons pas entendu parler d'eux depuis que je leur ai envoyé une lettre, mais nous croyons comprendre qu'ils semblent maintenant comprendre pourquoi le système a été établi de cette façon. Ce n'est que récemment que nous avons entendu dire qu'il subsistait peut-être encore des préoccupations sur cette question.

Le sénateur Christensen: Le coût des évaluations et le financement accordé aux intervenants sont devenus un élément important du processus d'évaluation, mais la mesure proposée est muette sur ce point, sauf lorsque le gouvernement demande une évaluation mettant en cause une grande politique.

Pouvez-vous nous parler du coût pour le promoteur? Partout dans le projet de loi, on ne souffle mot de ce qu'il adviendra du promoteur, lequel est, après tout, la personne la plus directement touchée par toute cette affaire.

M. Bailey: Pour ce qui est du coût de l'évaluation elle-même, il est assumé par le gouvernement. Comme le ministre l'a dit tout à l'heure, des budgets annuels seront remis par l'Office en son propre nom et en celui des divers bureaux et le ministre les examinera et les approuvera.

Le coût des évaluations sera à la charge du gouvernement. Il n'y aura pas de frais, si c'est ce qui inquiète les gens.

Le sénateur Christensen: Le promoteur ne sera-t-il pas tenu de fournir dans sa demande passablement d'informations sur son projet?

M. Bailey: Assurément. C'est déjà le cas. Quand un promoteur propose une activité qui sera assujettie à l'évaluation ou à la réglementation, on lui demande de fournir passablement d'informations, pour que l'organisme de réglementation puisse décider s'il y a lieu de délivrer un permis. Un promoteur sera tenu de fournir cette information, pour que les évaluateurs aient une idée des éventuelles répercussions.

Le sénateur Christensen: Tout cela fera partie des règles et procédures que l'Office établira au cours des 18 mois précédant son entrée en fonction, n'est-ce pas?

M. Bailey: Oui. L'Office fixera les exigences en matière d'information et établira ce qui constitue un dossier complet pour qu'un projet puisse être évalué.

Le sénateur Christensen: Ce processus, si je comprends bien, est public, de sorte que beaucoup d'intervenants peuvent participer à l'élaboration des règles et des règlements de l'Office. Est-ce bien cela? Les industriels et tous les autres intervenants auront encore leur mot à dire avant que tout cela soit finalisé.

Mr. Bailey: There is a requirement when they make the rules that they must publish them in the *Gazette* and publish notice of them in a widely distributed periodical, like the *Yukon News* or the *Whitehorse Star*. People would then be aware of them at least 60 days before they are finalized and would be able to have some input. That is the requirement in the bill.

Having been involved in developing rules for the water board, a lot of consultation takes place before you come up with something to finalize. As the minister said in his opening remarks, I think that we can expect that sort of approach by a board that would be nominated or appointed under this process as well.

Senator Christensen: It is important that this be emphasized, so that people realize that this is not the end. There are a lot of areas in which they do still have a lot of input and can effect change.

Those are all my questions.

Mr. Minister, I will have to apologize. My staff has informed me that the questions were answered and did come to my office. I have them and I shall, in fact, file them with the board.

Mr. Nault: I feel much better. I usually am fairly prompt.

The Chairman: Thank you gentlemen, for giving us your time so generously.

I hope you will agree that, if we have questions for you later, as we always do after you leave, you will respond to them by mail. We may invite you back to talk to us again, as we see how it is being implemented.

In the meantime, thank you very much for being with us this morning.

The committee adjourned.

M. Bailey: Les règles doivent obligatoirement être publiées dans la *Gazette* et un avis doit être publié dans un périodique de grande diffusion, comme le *Yukon News* ou le *Whitehorse Star*. Ainsi, les gens seront mis au courant au moins 60 jours avant que le tout soit finalisé et pourront faire connaître leurs points de vue. C'est exigé dans le projet de loi.

Ayant participé à l'élaboration des règles pour l'Office des eaux, je sais que beaucoup de consultations ont lieu avant qu'on aboutisse à quelque chose de définitif. Comme le ministre l'a dit dans son allocution, je pense qu'on peut s'attendre à ce que l'office nommé dans le cadre de ce processus adopte également une approche de ce genre.

Le sénateur Christensen: Il est important d'insister là-dessus, pour que les gens se rendent compte que ceci n'est pas le point final. Ils ont encore beaucoup de possibilités d'intervenir et de provoquer des changements.

Je n'ai pas d'autres questions.

Monsieur le ministre, je dois m'excuser. Mon personnel m'a informée que l'on a répondu aux questions et que les réponses ont été envoyées à mon bureau. Je les ai et je vais d'ailleurs les communiquer à l'office.

M. Nault: Je me sens beaucoup mieux. Je suis habituellement assez rapide.

Le président: Merci, messieurs, d'avoir été aussi généreux de votre temps.

J'espère que vous accepterez, si jamais nous avons des questions à vous poser plus tard, comme nous en avons toujours après votre départ, d'y répondre par courrier. Nous vous inviterons peut-être à revenir vous entretenir avec nous, quand nous verrons comment tout cela est mis en oeuvre.

Dans l'intervalle, je vous remercie beaucoup d'être venus nous rencontrer ce matin.

La séance est levée.

WITNESSES

From Environment Canada:

Mr. Alan Nymark, Deputy Minister;
Ms. Norine Smith, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications.

On Bill C-2:

APPEARING

The Honourable Robert D. Nault, P.C., M.P., Minister of Indian Affairs and Northern Development.

WITNESSES

From the Department of Indian Affairs and Northern Development:

Mr. John Bailey, Negotiator, Resource Strategies;
Mr. David Cox, Counsel, Comprehensive Claims and Northern Affairs/Self-Government and Strategic Direction.

TÉMOINS

D'Environnement Canada:

M. Alan Nymark, sous-ministre;
Mme Norine Smith, sous-ministre adjointe, Politiques et communications.

Sur le projet de loi C-2:

COMPARAÎT

L'honorable Robert D. Nault, c.p., député, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

TÉMOINS

Du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien:

M. John Bailey, négociateur, Stratégies relatives aux ressources;
M. David Cox, conseiller juridique, Revendications globales et Affaires du Nord/Autonomie gouvernementale et orientation stratégique.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

Tuesday, April 8, 2003:

APPEARING

The Honourable Herb Dhaliwal, P.C., M.P., Minister of Natural Resources.

WITNESSES

From Natural Resources Canada:

Mr. Howard Brown, Assistant Deputy Minister, Large Industrial Emitters Group;
Mr. Bryan Cook, Director General, CANMET Energy Technology Centre;
Mr. Neil MacLeod, Director General, Office of Energy Efficiency.

From the Climate Change Secretariat:

Mr. David Oulton, Head.

Thursday, April 10, 2003:

On the Implementation of Kyoto:

APPEARING

The Honourable David Anderson, P.C., M.P., Minister of the Environment.

(Continued on previous page)

Le mardi 8 avril 2003:

COMPARAÎT

L'honorable Herb Dhaliwal, c.p., député, ministre des Ressources naturelles.

TÉMOINS

De Ressources naturelles Canada:

M. Howard Brown, sous-ministre adjoint, Groupe des grands émetteurs industriels;
M. Bryan Cook, Centre de la technologie de l'énergie de CANMET;
M. Neil MacLeod, directeur général, Office de l'efficacité énergétique.

Du Secrétariat du changement climatique:

M. David Oulton, chef.

Le jeudi 10 avril 2003:

Sur la mise en oeuvre de Kyoto:

COMPARAÎT

L'honorable David Anderson, c.p., député, ministre de l'Environnement.

(Suite à la page précédente)